Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15861 – 7 F | JEUDI 25 JANVIER 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Clinton candidat du compromis pour la présidentielle américaine

DANS SON DISCOURS sur l'état de l'Union, mardi 23 janvier, Bill Clinton a esquissé les deux axes de sa campagne pour l'élection présidentielle du 5 novembre. D'un côté, il s'est présenté comme un homme du compromis, disposé à réduire le rôle de l'administration fédérale, comme le réclament les républicains. D'un autre côté, il a réaffirmé qu'il n'irait pas jusqu'aux sacrifices extrêmes exigés par ses adversaires en matière de solidarité sociale. M. Clinton a invité ses concitoyens à retrouver un esprit communautaire ; il s'est flatté d'avoir restauré le prestige international des Etats-Unis. Le sénateur Robert Dole – *candidat le mieux placé* pour obtenir l'investiture républicaine – a déclaré, en réponse à M. Clinton, que celui-ci constituait le *« principal obstacle »* à un *dénouement* de la crise budgétaire en cours.

Lire page 2

Le RDS sera prélevé dès le mois de février sur la quasi-totalité des revenus

Le conseil des ministres a approuvé deux ordonnances réformant la protection sociale

L'APPROBATION, mercredi 24 janvier, par le conseil des ministres, des deux premières ordonnances sur la sécurité sociale donne le *coup d'envoi de la mise* en œuvre de ce qui reste de la réforme de la protection sociale présentée le 15 novembre 1995 par Alain Juppé. Ainsi, il est acquis que le nouvel impôt pour le remboursement de la dette sociale (RDS) sera prélevé dés le mois de février sur la quasi totalité des revenus au taux de 0,5 %. Finalement, les sommes misées dans les jeux de la loterie nationale, des casinos et sur les champs de courses seront eux aussi soumis à ce RDS. La deuxième ordonnance confirme les concessions faites aux médecins et le gel des prestations familiales en 1996. Les médecins libéraux qui ne respectent pas les objectifs de limitation de dépenses de santé seront sanctionnés par *des pénalités financières.*

A la veille du voyage entrepris par Jacques Chirac dans les Deux-Sèvres, mercredi, pendant lequel *le président de la République veut* prendre directement le pouls de l'opinion publique pendant trois jours, ses collaborateurs faisaient *remarquer que l'essentiel du plan* mis au point par le premier ministre avait été sauvegardé, malgré le *« mur du conservatisme »* auquel il s'était heurté. Le chef du gouvernement, à l'Assemblée nationale, mardi, a récusé les accusations de recul en assurant que *« cette réforme se met en place conformément aux objectifs et selon le calendrier prévu »*. Le même jour, les députés ont commencé à débattre de la *réforme constitutionnelle* accordant au Parlement un droit de regard sur les comptes sociaux. Le premier ministre ayant accepté que celui-ci s'étende aux prévisions de recettes, la fronde de sa majorité s'est calmée. De leur côté, la CGT et la FSU appellent à de nouvelles manifestations pour *« le retrait définitif du plan Juppé »*, notamment le dimanche 11 février.

A l'Elysée, où l'on assure que le président de la République reste attaché au respect des critères de Maastricht et pense que le calendrier européen prévu pourra être tenu, on confie que M. Chirac veut *faire du « dialogue » et de l'« autorité »* les axes de son action.

Lire pages 5, 7 et 30

La « dame de fer » de la City

CAROL GALLEY

LE RIDEAU d'une bataille boursière acharnée, qui avait pour théâtre, depuis deux mois, la City de Londres, est tombé mardi 23 janvier. Le conglomérat Granada a mis la main, pour 19 milliards de francs, sur les deux tiers du capital de Forte. Une des femmes les plus puissantes du Royaume-Uni a fait pencher la balance en faveur de Granada. Elle s'appelle Carol Galley, quarante-sept ans, véritable terreur des entreprises dans lesquelles ce personnage-clé du vaste Monopoly des OPA (offres publiques d'achat) prend *des participations*. Sa méfiance à l'égard des grandes familles l'amène, la plupart du temps, à se ranger dans le camp du prédateur.

Mme Galley est la vice-présidente d'un groupe spécialisé dans la gestion d'actifs, Mercury Asset *Management*, actionnaire à la fois de Forte et de Granada. Son pouvoir est à la hauteur de ce poste stratégique qui lui donne un droit de regard sur les groupes les plus importants du Royaume. Courtoise, sachant allier le charme et la diplomatie, Carol Galley est animée par l'inflexible conviction qu'une compagnie doit réaliser des bénéfices dans l'intérêt de ses actionnaires, de son personnel et de ses fournisseurs.

Lire page 15

Du marxisme considéré comme une maladie mentale

MADRID
de notre correspondant

Comment peut-on être marxiste ? Pourquoi existe-t-il *des catholiques de gauche* ou démocrates ? *Ces deux questions* turlupinaient le professeur Antonio Vallejo Nagera, chef des services psychiatriques de l'armée du général Franco, le dictateur qui dirigea l'Espagne de 1936 à 1975. Ce médecin, militaire de carrière, né en 1889, considéré comme le père de la psychiatrie espagnole, ne parvenait pas à comprendre comment des êtres normalement constitués devenaient marxistes. Quelque chose clochait : un gène, une anomalie, un dysfonctionnement, une tare, qui sait ?

La guerre civile espagnole lui fournit l'occasion de se livrer à des études approfondies. Le vieux monastère de San Pedro de Cardena, à proximité de Burgos, où étaient rassemblés près de 1 500 prisonniers des Brigades internationales représentant une cinquantaine de nations, constituait un champ d'expérience unique.

Antonio Vallejo Nagera se livra donc à une série de tests d'intelligence, de conduite morale, de comportement, voire aux relevés de caractéristiques morphologiques entre le milieu de l'année 1938 et la fin de la guerre, en avril 1939. Les résultats furent publiés dans cinq rapports de la revue espagnole de médecine et chirurgie de guerre sous le titre *Biopsychisme du fanatisme marxiste*. Ils ont été mis au jour par les professeurs Javier Bandres et Rafael Llavona lors de leurs recherches sur la psychiatrie militaire de 1840 à 1940. *El Pais* vient d'en révéler la teneur.

Selon Javier Bandres, professeur de psychologie, les conclusions d'Antonio Vallejo Nagera sont éloquentes : *« Le fanatisme politico-démocratico-communiste se caractérise sur des sujets d'une intelligence faible et au sein desquels il y a une présence élevée de psychopathes et de personnalités sociales anormales comme les schizoïdes et les mystiques politiques. »* Seules les études sur les Nord-Américains, les Sud-Américains, les Britanniques et les Portugais furent publiées. Javier Bandres explique que celles concernant les Français, les Italiens, les Allemands ainsi que les Basques et les Catalans – ces derniers présentant un intérêt particulier pour l'auteur en raison du *« mélange du fanatisme marxiste et anti-espagnol »* – ne furent jamais révélées pour des raisons de politique interne.

Les mêmes tests furent pratiqués sur un groupe d'une cinquantaine de femmes de la prison de Malaga. Car la proportion importante de femmes dans les rangs républicains avait intrigué Antonio Vallejo Nagera : *« Elles sont inférieures aux hommes et leur psychisme est comparable à celui de l'enfant et de l'animal. Quand les freins sociaux sont rompus, elles sont plus cruelles, plus violentes et plus haineuses. Il leur manque mentalement des composantes de la logique et de la rationalité. »*

La guerre terminée, Antonio Vallejo Nagera a mis une sourdine à ses travaux, dont les résultats ne furent jamais utilisés ni évoqués par Franco en dépit de son anticommunisme farouche. Ce militaire mourut en 1960 oublié par le régime de Franco. Aujourd'hui, seuls trois à quatre cents anciens des Brigades internationales sont encore vivants. Javier Bandres n'a retrouvé que trois survivants américains de la brigade Abraham Lincoln. Les Allemands sont morts dans les camps de concentration et les Italiens ont été fusillés par Mussolini parce que, selon les termes du Duce, *« les morts ne racontent pas l'Histoire »*.

Michel Bole-Richard

La diplomatie brutale de Moscou

EVGUENI PRIMAKOV, le nouveau ministre russe des affaires étrangères, sait trouver les mots qui touchent ; en recevant, lundi 22 et mardi 23 janvier, son collègue français Hervé de Charette, il l'a assuré qu'il n'y avait pas de changement dans la diplomatie de Moscou. Et son interlocuteur l'a cru : *« Je ne puis dire que le régime de M. Eltsine vire à l'autoritarisme, ou qu'il y ait un basculement dans la politique extérieure de la Russie »*, a-t-il déclaré, ravalant la guerre qui dure depuis plus d'un an en Tchétchénie au rang d'*« accroc regrettable »*.

Dans un sens, M. Primakov a raison. Ce n'est ni la victoire des communistes et des nationalistes aux élections législatives, ni l'élimination progressive des réformateurs de l'entourage présidentiel, ni même l'arrivée de ce vieux serviteur du KGB à la place d'Andreï Kozyrev, qui changent quelque chose à la politique extérieure du Kremlin. Si changement il y a, il s'est produit en 1993 : en visite à Varsovie, Boris Eltsine avait reconnu le droit des Polonais de choisir leurs alliances, c'est-à-dire – implicitement – d'adhérer à l'OTAN ; de retour à Moscou, il avait brusquement *dit le contraire de ce* qu'il avait affirmé la veille et mis son veto à l'élargissement de l'Alliance atlantique. Depuis, la diplomatie russe a rompu avec le cours inauguré par Mikhaïl Gorbatchev dans les dernières années de son règne et poursuivi par M. Eltsine dans les premiers temps du sien : une coopération étroite avec les Occidentaux pour intégrer l'URSS, puis la Russie, dans la communauté internationale. Progressivement, les Russes ont retrouvé un langage qui rappelle plus celui de la guerre froide que celui de la « nouvelle pensée ». Ils ont tendance à évaluer les rapports internationaux en termes de rivalité Est-Ouest et remettent en avant leurs intérêts de grande puissance. Les Occidentaux, les Américains les premiers, avaient cru qu'une Russie réformiste serait un partenaire sans histoires qui calquerait ses actions sur les leurs, comme Gorbatchev l'avait finalement fait pendant la guerre du Golfe. C'était oublier que même une *Russie* non communiste donnerait tôt ou tard de ses intérêts géostratégiques l'interprétation traditionnelle qui remonte, à peine aggravée *par le régime soviétique*, au tsarisme.

Daniel Vernet

Lire la suite et notre éditorial page 13



■ Une extension du service civil national

La loi de programmation militaire 1997-2002 aboutirait à une disparition de la formule actuelle du service national. A côté d'une armée de plus en plus professionnalisée figurerait un contingent affecté à des tâches d'intégration sociale. La gendarmerie contrôlerait *la formation de l'ensemble des* appelés. p. 6

■ Les fichiers de l'ARC

Jacques Crozemarie avait confié la gestion du fichier de l'Association pour la recherche sur le cancer à une société privée, qui les détient toujours. Les contrats prévoyaient, en cas de rupture, des dédommagements allant de 50 à 200 millions de francs. p. 8

■ Le chant de désir et d'espoir d'Antonioni



Avec *Par-delà les nuages* et l'aide de Wim Wenders, le cinéaste iltalien compose un chant de désir et d'espoir. p. 24 à 26

■ Le livre du docteur Gubler sur Internet

Un « cybercafé » de Besançon a mis à la disposition des utilisateurs du réseau Internet une version électronique du *Grand Secret*. Les protagonistes de *l'affaire hésitent face à cette atteinte* inédite à la propriété littéraire. p. 28

■ La fidélité à Hitler de François Genoud

Deux biographies paraissent sur l'ex-banquier suisse qui, après une poignée de main à Hitler à l'âge de dix-sept ans, a voué son existence à la réhabilitation du nazisme. p. 30

■ Brunei, eldorado asiatique

Sur la côte septentrionale de Bornéo, le sultanat vit sous la férule de l'homme le plus riche du monde. p. 11

■ L'aide à la navigation automobile

Embarqués à bord de leurs véhicules, des ordinateurs peuvent aider les automobilistes à trouver la bonne route et à éviter les encombrements. Mais leur prix reste élevé. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0125 - 7,00 F

ÉTATS-UNIS **Le président américain Bill Clinton a donné, mardi 23 janvier au soir, le coup d'envoi officieux de sa campagne pour un second mandat à la Maison Blanche, à l'occasion du discours sur l'état de l'Union, prononcé devant le Congrès. Enumérant les *« sept défis »* auxquels sont confrontés les Etats-Unis, il a promis une réduction de la taille de l'administration fédérale, *obsession des républicains*, mais il a réitéré son soutien aux nombreux programmes publics visés par l'opposition républicaine, majoritaire au Congrès. ● L'ÉCONOMIE *américaine*, a tenu à rappeler Bill Clinton, est la plus saine *« depuis trois décennies »*. ● L'ATOMISATION de la société est un sujet de préoccupation de M. Clinton, qui a invité ses compatriotes à retrouver un esprit de communauté, thème cher aux intellectuels que le président a consultés avant son intervention.**

Bill Clinton lance sa campagne en misant sur le consensus

Dans son discours sur l'état de l'Union, prononcé devant les deux Chambres réunies en Congrès, le président a invité ses concitoyens à se prendre davantage en charge, tout en continuant de défendre la solidarité sociale

WASHINGTON
de notre correspondant

Un président au-dessus des querelles politiciennes qui contribuent à ternir, dans l'Amérique profonde, la réputation du microcosme washingtonien. Un visionnaire qui veut aider les Etats-Unis à entrer dans le XXI[e] siècle, mais aussi un rassembleur, un homme modéré et attentif aux difficultés des plus démunis de ses concitoyens, menacés par les propositions *extrémistes des républicains*. Un leader enfin, qui a conforté la *puissance économique de son* pays et restauré son prestige sur la *scène mondiale, quitte à prendre* des décisions impopulaires, *comme celle d'envoyer les « boys »* en Bosnie...

Voilà l'autoportrait que Bill Clinton a tenté de brosser, mardi 23 janvier, au cours du discours annuel sur l'état de l'Union. L'esquisse était-elle ressemblante ? La seule réponse qui vaille sera fournie par le résultat de l'élection présidentielle de novembre 1996, mais M. Clinton a d'ores et déjà pris ses marques : son discours représentait le coup d'envoi officieux de sa propre campagne électorale.

Plutôt chiche en nouvelles propositions, ce discours constituait, outre un *satisfecit* global – l'Union est « *forte* », l'économie est la plus saine *« depuis trois décennies »* – une sorte de banc d'essai des *thèmes qui vont être développés* par M. Clinton au cours des prochains mois. Ceux-ci s'articulent autour d'une idée centrale : la nécessité pour les Américains de se rassembler, en retrouvant un esprit de communauté, afin de relever les défis (le président en a cité sept) que l'Amérique doit relever dans cette *« ère des possibilités »* qui s'ouvre à elle, c'est-à-dire une époque de technologie, d'information et de compétition globale.

UN « TERRAIN D'ENTENTE »

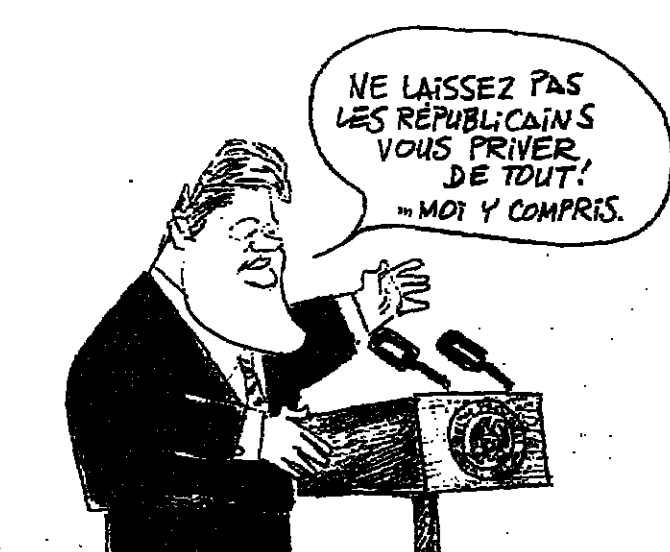
M. Clinton a ainsi tenu un *double discours, à la fois* pour marquer son esprit de consensus *et souligner ses divergences sur* des questions de principe avec le Parti républicain. *« Nous devons aller de l'avant et travailler ensemble, comme une équipe*, a-t-il souligné, *pour résoudre nos problèmes. Nous devons rejeter tout climat de division, de discrimination, de rancœur »*. Mais M. Clinton a réitéré des positions anciennes s'agissant notamment de la réforme de l'aide sociale (le *welfare)*, du salaire minimum, des programmes d'assurance-maladie des personnes âgées et des plus démunis, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la criminalité.

Sur tous ces thèmes, qui reprennent un agenda résolument démocrate, les divergences avec les républicains sont fortes et les positions parfois irréconciliables. Bill Clinton a proposé à ses adversaires un *« terrain d'entente »*, sans craindre d'utiliser leur propre langage : *« L'ère du gouvernement pléthorique est terminée. Nous savons que nous avons besoin d'un gouvernement plus réduit et moins bureaucratique à Washington, qui vive selon ses moyens. »* Pour autant, l'Etat doit conserver une partie de ses attributions : *« Nous ne pouvons pas revenir à l'époque où chacun se débrouillait selon ses moyens »*, a souligné M. Clinton.

Le chef de la Maison Blanche s'est livré à une vigoureuse défense de l'institution familiale, dénonçant notamment la violence à la télévision, la nécessité de lutter contre la multiplication des grossesses chez les adolescentes, les progrès de la drogue parmi les jeunes, *« les gangs qui mènent les adolescents au crime »*. Il a promis d'accentuer l'effort en faveur de l'éducation : *chaque classe, a-t-il* estimé, devra être reliée aux « autoroutes de l'information ». Enfin, M. Clinton a annoncé qu'il allait interdire par décret que des entreprises employant des immigrés clandestins puissent obtenir des contrats fédéraux.

Sur ces sujets, les républicains n'ont guère d'objections à formuler, surtout lorsque M. Clinton va jusqu'à recommander le port des uniformes dans les écoles. Mais les questions les plus urgentes concernent les négociations budgétaires et le relèvement du plafond de l'endettement de l'Etat. Bill Clinton a redit que les économies auxquelles sont parvenus les deux camps (plus de 600 millions de dollars) permettent d'équilibrer les comptes fédéraux en sept ans, comme le souhaitent les républicains, qu'il a exhortés à ne *« plus jamais »* imposer la fermeture partielle de l'administration fédérale.

De nouvelles discussions vont se dérouler dans les prochains jours, *a priori* sous le signe d'une volonté commune de conciliation, les responsables républicains ayant annoncé leur intention de mettre au point une nouvelle loi de finances provisoire, afin d'éviter une troisième fermeture. S'agissant, d'autre part, du plafond de la dette, qui doit être relevé avant le 29 février, M. Clinton a demandé au Congrès de ne pas permettre que le gouvernement fédéral soit placé dans une situation où il serait incapable d'honorer ses obligations financières. Le message de bonne volonté de Bill Clinton a cependant ses limites, d'autant que la majorité républicaine poursuit ce que les conseillers de M. Clinton ne sont pas loin de considérer comme une vendetta personelle contre le couple présidentiel, à propos de l'affaire Whitewater.



Celle-ci n'a pas été évoquée au cours de ce discours sur l'état de l'Union, mais la présence de Hillary Cliton et de sa fille Chelsea dans les tribunes, et surtout l'hommage appuyé que le président a adressé à son épouse (*« une femme merveilleuse, une mère magnifique et une grande « first lady »)* ont rappelé que l'affaire Whitewater constitue désormais un réel embarras politique pour le chef de l'exécutif. Hillary Clinton va déposer vendredi devant un grand jury fédéral – une première pour l'épouse d'un président américain –, et la commission sénatoriale qui enquête sur le sujet a manifestement l'intention de l'exploiter pendant la campagne électorale.

Le ton de la réponse de Robert Dole aux propos de Bill Clinton a montré que les chances de parvenir, à dix mois de l'échéance présidentielle, au consensus évoqué par M. Clinton sont quasi inexistantes : le chef de la majorité sénatoriale et candidat le mieux placé pour obtenir l'investiture républicaine a estimé que M. Clinton constitue le *« principal obstacle »* à un accord sur le budget, notamment parce qu'il est le *« dernier défenseur d'un statu quo discrédité »* de l'Etat-providence.

Laurent Zecchini

Les « défis » du président

Bill Clinton, lors de son discours, a appelé ses compatriotes à relever sept *« défis »* :

● **Famille** : il faut, selon M. Clinton, réduire la violence à la télévision, protéger les enfants du tabac et de la drogue, faire payer les pensions alimentaires, intensifier les campagnes contre les grossesses d'adolescentes, lutter contre la tragédie des femmes battues.

● **Sécurité économique** : Bill Clinton propose de relever le salaire minimum, de protéger les retraites, l'assurance-vieillesse et l'aide aux déshérités, et de mieux assurer le droit aux soins.

● **Education** : M. Clinton veut relever le niveau de l'école publique, lancer une initiative sur l'enseignement de la technologie, créer 1 000 bourses d'études basées sur le mérite.

● **Crime et drogues** : le président appelle le FBI à s'attaquer aux gangs de jeunes criminels et il a nommé un militaire, le général McCaffrey, comme nouveau responsable de la lutte anti-drogue.

● **Environnement** : il appelle au nettoyage des sites contaminés, veut œuvrer pour renforcer le droit des citoyens à connaître les produits toxiques présents dans leurs communautés

● **Gouvernement** : il faut continuer à réinventer le gouvernement, créer *« le gouvernement le plus petit et le plus intelligent de ces trente dernières années »*.

● **Leadership mondial** : le Congrès doit ratifier le traité Start II de réduction des armements nucléaires stratégiques, approuver la convention sur les armes chimiques, adopter une loi donnant aux autorités le pouvoir de lutter contre le terrorisme international. Bill Clinton s'est élevé contre l'isolationnisme : *« A travers le monde, même après la guerre froide, les peuples se tournent encore vers nous et nous font confiance pour les aider à rechercher la paix et la liberté*, a-t-il dit, ajoutant, à propos de la Bosnie : *Souvenez-vous des prisonniers squelettiques, des fosses communes, des campagnes de viols et de torture, des files sans fin de réfugiés, de la menace d'une guerre s'étendant ; toutes ces menaces, toutes ces horreurs ont maintenant commencé à laisser place à la promesse de la paix. »*

Une économie en pleine renaissance et créatrice d'emplois

***L'ÉCONOMIE** américaine va bien.* Bénéficiant d'un cycle de croissance qui remonte au printemps 1991, *elle a créé quelque 9 millions* d'emplois net en un peu moins de cinq ans, dont 7,7 millions sous la présidence de Bill Clinton. Pour une économie en perpétuelle mutation, dont l'industrie ne cesse de faire des gains importants de productivité, la performance est impressionnante.

En ce début d'année 1996, le taux de chômage reste très bas, à peine supérieur à 5,5 % de la population active, sans qu'aucun expert puisse affirmer que l'économie du pays est maintenant entrée dans une période de ralentissement marqué. L'activité aux Etats-Unis semble même avoir en réserve d'importantes capacités de rebond, qui pourraient permettre à Bill Clinton d'affronter dans de bonnes conditions la campagne pour les élections de novembre. Un niveau faible d'inflation (environ 2,5 %), la baisse des taux d'intérêt à long terme et les débuts encore timides d'une augmentation des rémunérations réelles justifient l'optimisme officiel.

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis ont connu avec l'actuel président, c'est-à-dire depuis 1993, un taux de croissance moyen annuel de 3,5 %, remarquablement élevé. Ce dynamisme s'est épanoui, puis perpétué, sur des bases solides : un véritable boom de l'investissement des entreprises, qui a progressé en moyenne annuelle de 13,5 % en volume depuis 1993, grâce notam*ment à une débauche d'acquisitions de matériel* informatique.

Si le pouvoir d'achat par tête n'a pas progressé depuis dix et même quinze ans aux Etats-Unis, les emplois créés ont été assez nombreux pour soutenir les progrès de la consommation : plus de 3 % par an en volume, ce qui est beaucoup.

UNE POLITIQUE COMMERCIALE TRÈS AGRESSIVE

Cet autre moteur de la croissance est actuellement menacé par un taux d'endettement des ménages très élevé (92 % du revenu après impôt) et par un niveau anormalement élevé de la part de leur revenu que les ménages consacrent au remboursement de leurs emprunts (19 %). C'est là évidemment le point faible du miracle américain, un miracle qui se perpétuera aussi longtemps que la Réserve fédérale saura gérer hausses et baisses des taux d'intérêt à court terme avec le doigté remarquable dont elle a fait preuve jusqu'à maintenant.

Le troisième ressort du dynamisme américain est bien sûr la politique commerciale très agressive que l'administration Clinton a pratiquée avec beaucoup plus de conviction que l'administration Bush, n'hésitant pas à contredire par des actions unilatérales les professions de foi multilatérales affichées lors des négociations pour l'installation de la nouvelle OMC (Organisation mondiale du commerce). L'administration Clinton, *qui, jusqu'à une date récente*, ne s'était guère souciée du niveau anormalement *bas du dollar par rapport aux autres monnaies* – le yen surtout, mais aussi le mark – a suffisamment bien manœuvré pour diversifier ses champs de conquête ou d'expansion. Avec l'Amérique du Sud, l'Asie (hors Japon), l'Europe, qui représentent maintenant chacune 20 % de ses débouchés, le Japon 10 %, le grand voisin canadien assurant le reste, la machine à produire américaine ne risque guère de souffrir des humeurs, des révoltes ou des cycles économiques décalés des uns et des autres. La stratégie de globalisation des entreprises américaines, revigorées par des restructurations intenses et dopées par une monnaie très compétitive, a fait le reste. Les bénéfices d'un tel dynamisme ne sont pas près de disparaître.

Reste que les Etats-Unis continuent de souffrir de disparités graves, comme en témoignent notamment les écarts croissants d'évolutions des rémunérations. Disparités auxquelles Bill Clinton n'a pu apporter ne serait-ce que le début d'un remède après le retentissant échec qu'il a essuyé dans son ambition d'assurer à tous une couverture médicale. La bataille budgétaire à laquelle se livrent depuis de longues semaines républicains et démocrates trouve là un argument idéologique majeur.

Alain Vernholes

Le poids des thèses de Robert Putnam sur la « disparition de l'Amérique civique »

WASHINGTON
de notre correspondante

« Ensemble », « en équipe », « en communauté », « au sein des Eglises et des groupes civiques » : à plusieurs reprises, dans son quatrième discours sur l'état de l'Union, mardi 23 janvier, le président Clinton a exhorté ses compatriotes à retrouver le sens de l'effort commun et partagé.

Lutter contre l'atomisation de la société n'est pas seulement un thème susceptible de flatter les sensibilités démocrates. Il est au centre d'un débat actuellement soulevé par un certain nombre d'intellectuels américains que Bill Clinton a consultés avant de rédiger son discours. Parmi ces *« gros penseurs »*, comme les appellent les collaborateurs du président, figurent Francis Fukuyama, auteur d'un essai retentissant sur *La Fin de l'Histoire* et d'un livre sur les liens entre les structures de la société civile et la vitalité économique et politique d'un pays, *Trust : the Social Virtues and the Creation of Prosperity* (Free Press, à paraître en France au printemps) ; Benjamin Barber, professeur de sciences politiques à Rutgers University, auteur de *Jihad versus McWorld* (Random House), un livre sur les effets parallèles de la tribalisation et de la globalisation, et le professeur Robert Putnam, un universitaire de Harvard dont les thèses sur le déclin de la société civique *américaine ont, selon son* entourage, beaucoup impressionné *le président*.

« BOWLING ALONE »

Dans un long article publié il y a un an dans le *Journal of Democracy* et intitulé *« Bowling Alone »* (« Seul au bowling»), Robert Putnam décrivait la baisse de ce qu'il appelle le *« capital social »* des Etats-Unis. Par cette expression, il désigne tout le réseau associatif, traditionnellement dense et actif dans ce pays, y compris les associations de loisirs, de sports, de parents d'élèves, de militantisme ou de bienfaisance –, *cette dynamique qui fit l'admiration de Tocqueville* ; mais Robert Putman inclut aussi l'ensemble des caractéristiques de la vie sociale, *« réseaux, normes, confiance, qui permettent aux participants d'agir ensemble plus efficacement pour atteindre des objectifs communs »*.

Chiffres à l'appui, le professeur Putnam déplorait que les Américains, tout en continuant à aller jouer au bowling, le fassent désor*mais seuls, ou à deux ou trois, mais* plus en équipes, comme cela s'était *toujours fait. La solitude du joueur* de bowling, symbole de la fragmentation de la société et de la culture américaines, et donc de leur affaiblissement, fit mouche à la Maison Blanche : Hillary Clinton reprend d'ailleurs l'idée à son compte dans son livre qui vient de paraître sur l'éducation des enfants.

Robert Putnam approfondit sa thèse dans un autre article, « L'étrange disparition de l'Amé*rique civique», publié ce mois-ci* par la revue *American Prospect*, en recherchant cette fois les coupables. Différentes études, souligne l'universitaire, montrent qu'au cours des vingt à trente dernières années la participation volontaire à des associations a baissé de 25 % à 50 %. Le professeur Putnam rejette plusieurs explications communément avancées : il conteste, par exemple, l'idée selon laquelle les gens travaillent davantage aujourd'hui qu'il y a vingt ou *trente ans et sont donc moins disponibles* pour l'activité associative.

En outre, relève-t-il, *« travailler dur n'empêche pas l'engagement civique »*. L'irruption des femmes dans le monde du travail n'est pas non plus une explication acceptable : même en travaillant, les femmes continuent à consacrer plus de temps que les hommes aux activités sociales. L'éclatement de la cellule familiale, reconnaît-il, est un facteur de déclin du niveau de confiance sociale.

Plus important, dit-il, est le facteur âge. *La génération née entre* 1925 et 1930 fut *« exceptionnellement civique : elle votait plus* (aujourd'hui, environ la moitié des Américains ne se rendent pas aux urnes pour élire leur président), *se regroupait plus, lisait davantage de journaux, avait plus confiance »* ; plus largement, les Américains nés entre 1910 et 1940 ont révélé un bon niveau d'activité sociale et civique à l'âge adulte.

LA TÉLÉVISION COUPABLE

Que s'est-il donc passé après ? « Le coupable, affirme Robert Putnam, *c'est la télévision. »* Les Américains regardent en moyenne le petit écran quatre heures par jour – quarante heures par semaine pour les enfants. L'auteur observe encore un contraste saisissant entre la lecture des journaux, associée à un fort capital social, et la télévision, qui produit un faible capital social.

Or la diffusion des journaux par *foyer américain a diminué de 50 %* depuis 1947. *« La télévision*, conclut Robert Putnam, *est la seule activité de loisir qui semble exclure la participation à des activités en dehors de la maison. »* Rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce que le président Clinton ait de nouveau appelé, mardi, les producteurs de films et de séries télévisées à exercer un contrôle plus strict sur la décence et le niveau de violence de leurs émissions.

Refusant de céder à la nostalgie *des années 50, certains sociologues* voient dans le succès de l'Internet et de la communication *on line* l'émergence possible de communautés virtuelles. Mais ce nouveau monde n'est pas sans risques : les communautés virtuelles peuvent se créer au détriment de communautés traditionnelles comme la famille. Et pour l'instant elles ne remplissent aucun rôle de substitution à l'activité civique. La *vraie* question, suggère le sociologue Amitai Etzioni, de George Washington University, n'est peut-être pas le déclin du réseau associatif, mais le système de valeurs qu'il est censé promouvoir.

Sylvie Kauffmann

José Barrionuevo a été mis en accusation

L'ancien ministre de l'intérieur espagnol est passible de dix ans d'emprisonnement pour ses liens avec les GAL

MADRID
de notre correspondant

José Barrionuevo, ancien ministre de l'intérieur du premier gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez, a été mis en accusation, mercredi 24 janvier, pour son rôle présumé dans l'affaire des GAL (groupes antiterroristes de libération). Le juge Eduardo Moner du Tribunal suprême lui a notifié les charges pesant contre sa personne douze jours après l'avoir placé en liberté conditionnelle sous caution. La nature des faits reprochés à José Barrionuevo, un proche du chef du gouvernement, est d'avoir non seulement couvert mais d'être directement intervenu lors de l'enlèvement de Segundo Marey, le 4 décembre 1983, qui fut la première action revendiquée par les GAL.

Alors que l'objectif était le rapt un militant basque Mikel Lujua, les auteurs du kidnapping se sont trompés de cible et ont sequestré Segundo Marey qui n'avait rien à voir avec le mouvement indépendantiste basque. Informé de l'erreur, José Barrionuevo aurait ordonné que l'infortuné soit maintenu prisonnier comme l'attesterait une communication téléphonique rapportée par plusieurs hauts fonctionnaires de police dont les témoignages sont concordants. Segundo Marey devait être libéré dix jours plus tard.

Après de multiples confrontations, le juge Moner a estimé que les indices de délit de détention illégale étaient suffisants pour procéder à la mise en accusation de José Barrionuevo, actuellement député du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Le parlementaire, dont l'immunité a été levée le 23 novembre 1995, encourt une peine de dix à dix-sept ans d'emprisonnement. Le magistrat a également décidé de retenir les accusations de détournement de fonds publics, pour une somme d'environ un million de francs français, et de délit de relation avec une bande armée.

La décision du juge Moner a provoqué une véritable tourmente politique à seulement quarante jours des élections législatives, même si celle-ci était attendue depuis la mise en liberté conditionnelle de M. Barrionuevo. Elle sous-entend en effet, pour toute l'opposition, que le ministre de l'intérieur était parfaitement au courant des activités des GAL qui ont sévi dans le sud de la France jusqu'au mois de juillet 1987, causant la mort de vingt-neuf personnes, dont huit totalement étrangères au mouvement séparatiste basque. José Barrionuevo a quitté ses fonctions le 8 juillet 1988 et a promu entre-temps des hauts policiers comme Julian Sancristobal, devenu directeur général de la sécurité de l'Etat, également impliqué aujourd'hui dans le scandale.

CANDIDATURE MAINTENUE

José Barrionuevo crie que tout cela « est faux » et qu'il *« espère pouvoir le démontrer »*. José Maria Aznar, président du Parti populaire (droite), exige pour sa part que Felipe Gonzalez donne *« une explication immédiate à la nation »*. Rosa Aguilar (Izquierda unida, gauche unie) estime que *« c'est le fait le plus grave de la démocratie »*, et *« qu'il implique directement Felipe Gonzalez »*. Ce dernier, qui pourrait être entendu par le juge Moner après le scrutin du 3 mars, avait déclaré le 17 janvier *« qu'une mise en accusation n'est pas suffisante pour préjuger de la culpabilité ou de l'innocence »*, et que seulement en cas de condamnation il assumera les responsabilités qui lui incombent dans cette affaire.

Felipe Gonzalez a toujours nié avoir été au courant de l'existence des GAL, et a soutenu que son gouvernement était étranger à cette « sale guerre » parce la lutte contre le terrorisme a *« toujours été démocratique et transparente »*.

Fidèles et solidaires de José Barrionuevo, le chef de l'exécutif et le PSOE continuent de défendre pied à pied l'ancien ministre qui doit en principe figurer en numéro cinq sur la liste socialiste de la capitale aux prochaines élections. La décision définitive sera prise par le comité fédéral samedi 27 janvier. Malgré les remous que cette candidature provoque, tant dans les partis d'opposition qu'au sein du PSOE, la direction socialiste estime que la présomption d'innocence doit être maintenue jusqu'au bout, coûte que coûte.

Michel Bole-Richard

La restauration du crédit de la France dans le Pacifique sud s'annonce laborieuse

Condamné pour la reprise des essais nucléaires, Paris subit un préjudice plus moral qu'économique

Alors que la campagne des essais nucléaires en Polynésie approche de son épilogue, une première évaluation de l'état des relations entre la France et le Pacifique sud fait apparaître que le dommage pour Paris est davantage moral qu'économique. Au Japon, les inquiétudes sont vives après les révélations sur des fuites – *« minimes »* selon les Français – d'une substance radioactive constatées à Mururoa.

CANBERRA
de notre envoyée spéciale

Michel Rocard vient d'accepter de mettre son crédit personnel au service de la cause du désarmement nucléaire en rejoignant, mardi 23 janvier, une commission d'experts internationaux installée par les autorités australiennes, alors que Jacques-Yves Cousteau a déclaré forfait (*Le Monde* du 24 janvier). A sa manière – privée –, l'ancien premier ministre amorce l'entreprise de restauration de l'image de la France dans le Pacifique sud qui ne pourra toutefois être pleinement engagée qu'après la fin de la campagne de tirs, prévue avant la fin février.

Alors que les Français semblent s'être surtout focalisés sur la virulence des réactions australiennes après l'annonce de la décision de Jacques Chirac, le 13 juin 1995, un fait mérite d'être rappelé : les relations entre Canberra et Paris avaient connu, jusqu'à cette date, une spectaculaire embellie. Deux événements y avaient contribué : la signature, en 1988, des accords de Matignon, qui rétablissaient la paix civile en Nouvelle-Calédonie, et l'annonce par Pierre Bérégovoy, en 1992, d'un moratoire sur les essais nucléaires. Ce nouveau visage présenté par Paris avait permis aux relations franco-australiennes de devenir *« meilleures que jamais »*, selon Bob Mac Mullan, ministre du commerce.

Aujourd'hui, le dommage causé par la reprise des essais nucléaires est plus moral qu'économique. C'est la réputation de la France qui est altérée. *« Servir du champagne français à une réception serait assurément de mauvais goût »*, avertit un homme d'affaires français de Sydney. En revanche, dès qu'on aborde les échanges franco-australiens sous l'angle pratique, le constat est moins alarmiste. Le nombre de demandes de visas pour la France n'a pas diminué et le rythme d'investissements français n'a pas fléchi. Le contrat pour le traitement de l'eau en Australie méridionale vient ainsi d'être remporté par la Compagnie générale des eaux.

En matière de coopération bilatérale, les gros dossiers n'ont pas pâti du récent coup de froid. *« Nous n'avons jamais eu autant de demandes de partenariats ou de bourses »*, indique-t-on à l'ambassade de France, où l'on se félicite de l'augmentation des effectifs dans les quatre écoles françaises d'Australie. Quant aux actions conjointes dans le Pacifique sud – opérations de secours en mer et de surveillance maritime – *« rien n'a changé »*, selon le diplomate australien Stephen Henningham.

FRANCOPHILIE DÉPITÉE

Dans ce contexte, l'épouvantail brandi par certains cercles parisiens d'un *« complot anglo-saxon »* qui viserait à *« bouter la France hors de la région »* tient plus du fantasme que de la réalité. Cette thèse fait fi d'une nouvelle réalité démographique : la composante anglo-saxonne ne représente plus que 60 % d'une population australienne remodelée par les vagues d'immigration de l'après-guerre. Elle ignore aussi la dimension identitaire, voire nationaliste, d'une attitude antinucléaire dont les Britanniques ont probablement été davantage la cible que les Français eux-mêmes après que John Major eut affiché sa solidarité avec M. Chirac.

Cette théorie du complot fait enfin l'impasse sur une indiscutable francophilie qui a conduit de nombreux hauts fonctionnaires australiens à se former en France. *« Sur les douze participants de nos réunions quotidiennes consacrées à la question des essais nucléaires, sept ou huit parlaient le français et trois étaient d'anciens élèves de l'ENA »*, relève un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. C'est donc cette francophilie dépitée qu'il s'agit désormais de restaurer. La tâche ne sera pas facile. Selon Kim Jones, secrétaire aux affaires étrangères et ancien ambassadeur d'Australie à Paris, il faudra *« plusieurs années »* pour recréer le climat de confiance qui régnait entre les deux pays avant ce fameux 13 juin.

Florence de Changy

Les révélations sur la sécurité du site de Mururoa inquiètent Tokyo

TOKYO
de notre correspondant

Après les révélations publiées par le quotidien Yomiuri sur des fuites d'iode 131 radioactif sur le site d'expérimentations nucléaires de Mururoa, les autorités japonaises ont demandé, mercredi 24 janvier, des éclaircissements au gouvernement français. La réponse de Paris est arrivée le jour même : de légères fuites auraient été détectées en 1987 mais aucune depuis lors.

Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Hiroshi Hashimoto, qui a confirmé qu'un spécialiste français avait effectivement mentionné de telles fuites au cours d'une réunion d'experts, en novembre 1995, Tokyo n'a pas encore arrêté sa position sur les suites à donner à cette affaire.

L'*Asahi*, qui consacre à cette question un éditorial, écrit que ces révélations mettent en doute les affirmations des autorités françaises selon lesquelles il ne peut y avoir de fuite radioactive dans le cas d'expériences souterraines puisque les substances dangereuses sont enfermées dans la roche. *« S'il y a bel et bien eu fuite, cela signifie que les roches souterraines sont fissurées et que d'autres fuites sont possibles »*, ajoute le quotidien. *« Dans le cas où les autorités françaises étaient au courant de cette fuite avant le quatrième tir »*, il se demande *« si, en y procédant quand même, elles n'ont pas délibérément cherché à tromper l'opinion internationale »*.

S'il se confirme que les affirmations des autorités françaises sur la sécurité des essais sont remises en cause, il conviendrait de mettre en place une commission internationale de spécialistes, chargée d'examiner l'atoll, avance l'*Asahi*. *« C'est là, la responsabilité d'un pays nucléaire qui a choisi de polluer le Pacifique »*, conclut-il en souhaitant que la France s'abstienne de procéder à son dernier tir.

Philippe Pons

Sergueï Kovalev rompt définitivement avec Boris Eltsine

MOSCOU
de notre correspondante

L'infatigable défenseur des droits de l'homme Sergueï Kovalev a rompu, mardi 23 janvier, ses derniers liens avec Boris Eltsine, qu'il a accusé d'avoir renoncé définitivement à la politique de réformes démocratiques. Il s'est également interrogé sur l'admission de la Russie au Conseil de l'Europe, alors qu'il avait encore plaidé pour celle-ci au printemps dernier.

« La situation des droits de l'homme en Russie est pire que l'an dernier », a-t-il dit. En 1995, la candidature russe avait été gelée en attendant que Moscou accepte un processus de paix avec les Tchétchènes. Dans une longue lettre ouverte, publiée mercredi par les *Izvestias*, Sergueï Kovalev reproche à Boris Eltsine d'avoir ignoré que la guerre lancée en Tchétchénie *« ne pouvait que se déverser en violences, vengeances et mensonges, étouffant aussi tout ce qu'*[il avait] *fait d'utile pour la Russie »*. *« Actuellement,* dit-il, *votre administration veut lancer le pays dans un sens diamétralement opposé à celui qui fut proclamé en août 1991. »*

M. Kovalev démissionne de son poste de président de la commission aux droits de l'homme auprès de la présidence, en sommeil depuis un an, et que Boris Eltsine aurait même supprimée l'été dernier par un oukaze jamais publié. Il quitte aussi le Conseil consultatif auprès de la présidence, comme l'ont fait, les jours précédents, l'ex-premier ministre, Egor Gaïdar, et l'éditorialiste des *Izvestias*, Otto Latsis.

Bien qu'élu à la nouvelle Douma, M. Kovalev ne fait pas partie de la délégation parlementaire russe de quinze membres (dont le dirigeant communiste Guennadi Ziouganov et Vladimir Jirinovski) qui plaide actuellement à Strasbourg l'admission de leur pays.

Un communiqué du Kremlin, publié mardi, affirme pour sa part qu'un nouveau refus européen d'admettre la Russie serait *« un soutien à ceux qui veulent résoudre le problème tchétchène par des moyens inhumains et terroristes »*. Boris Eltsine lui-même a réaffirmé, mardi, son intention d'*« écraser »* les bases rebelles dans les villages tchétchènes, excluant toute négociation avec les chefs indépendantistes. Des négociations ne peuvent être menées, selon Moscou, qu'avec ceux qui *« acceptent l'ordre constitutionnel »* russe.

Par ailleurs, le Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement russe, réuni mardi pour la première fois dans sa nouvelle composition, a élu à sa présidence, à une grande majorité, un ancien membre du bureau politique du PC soviétique, Egor Stroev. Ce dernier, qui se déclare *« indépendant »*, a été appuyé par Boris Eltsine.

Sophie Shihab

Lire aussi notre éditorial page 13

L'Europe et les Etats-Unis se préparent à une « guerre des hormones »

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'Europe se rebelle à l'idée de devoir importer, contrainte et forcée, de la viande aux hormones des Etats-Unis. C'est ce qui ressort de l'échange de vues qu'ont eu à ce sujet les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis lundi 22 et mardi 23 janvier à Bruxelles. Le Conseil rejoint ainsi l'opinion déjà donnée par le Parlement européen, ainsi que par la Commission de Bruxelles, sans oublier celle des organisations de consommateurs et d'agriculteurs.

Il reste à voir comment cette quasi-unanimité sera gérée face à l'offensive américaine : Washington a décidé d'attaquer l'Union européenne (UE) devant l'OMC (Organisation mondiale du commerce), lui reprochant d'interdire, sans que cela soit justifié par des raisons de santé publique, la commercialisation, et donc l'importation, de viandes produites à l'aide d'activeurs de croissance. Franz Fischler, le commissaire (autrichien) chargé des affaires agricoles, a expliqué aux ministres que l'assouplissement de la directive actuelle, autrement dit l'autorisation donnée d'utiliser les cinq hormones que les scientifiques estiment inoffensives, risquerait de se traduire par une diminution massive de la consommation en Europe.

De telles raisons de nature économique et psychologique ne sont pas prises en compte par l'OMC, dont les règles ont été largement écrites sous la dictée américaine. A l'époque, en 1994, Ray Mac Sharry, le prédécesseur (irlandais) de M. Fischler, avait demandé que la « préoccupation des consommateurs » soit considérée comme une raison valable pour justifier des restrictions aux échanges, mais il n'avait pas été suivi. Résultat, l'UE peut craindre d'être condamnée par le *panel*, l'instance d'arbitrage de l'OMC qui, à la demande des Américains, va être convoquée à Genève. Une phase de consultations est prévue avant que celle-ci se réunisse. Selon M. Fischler, les Américains ont annoncé leur intention de faire des offres à l'UE. Cependant, à moins de tromper le citoyen moyen, consommateur ou bien producteur de viande, on ne voit guère quel type d'arrangement à l'amiable pourrait intervenir.

LA POSITION DE M. VASSEUR

Si l'UE n'obtient pas gain de cause devant le *panel*, il lui faut soit s'incliner, c'est-à-dire se résigner à laisser entrer les viandes hormonées, soit accorder des compensations (sous forme de réduction de droits de douane) aux Etats-Unis ainsi qu'à ses autres fournisseurs. Les ministres ont tous rejeté l'idée d'assouplir l'embargo actuel, à l'exception, gravement significative, de Douglas Hogg, le Britannique. Celui-ci s'est dit favorable à l'ouverture du marché communautaire aux viandes hormonées américaines, estimant fâcheux que la politique de l'Union en la matière soit fondée sur les états d'âme des consommateurs...

Philippe Vasseur, le ministre français, a défini sa position en quatre points. 1) Il est hostile à l'importation de viandes produites à l'aide d'activeurs de croissance. 2) Indépendamment de cette affaire, M. Vasseur est décidé à mettre rapidement en place une politique davantage axée sur la qualité des produits et favorisant leur identification. 3) Dans l'hypothèse où l'UE perdrait devant le *panel*, il exclut qu'une viande hormonée soit mise sur le marché sans que le consommateur en soit dûment informé. 4) Si des viandes hormonées peuvent être importées des pays tiers, les éleveurs européens pourront alors également utiliser les activeurs de croissance, étant entendu que les viandes ainsi produites seront toutes étiquetées « viandes aux hormones ». Bien qu'il s'en défende, la position ainsi exposée par le ministre français donne une impression d'ambiguïté, dans la mesure où il n'exclut pas, comme étant une éventualité à laquelle il faut se préparer, une situation où les barrières interdisant l'entrée des viandes américaines seraient levées.

Philippe Lemaître

Selon Jacques Delors, la monnaie commune ne dispense pas d'une politique volontariste pour l'emploi

JACQUES DELORS, qui intervenait mardi 23 janvier à Bruxelles lors de la table ronde organisée par la Commission pour réfléchir aux conditions de lancement de la monnaie commune européenne, a conditionné la réussite de l'objectif 1999 à la capacité des gouvernements à réaliser de *« réels progrès »*, de 1996 à 1998, *« dans la coordination des politiques économiques et le renforcement de l'action communautaire »*. Il a appelé les pays ayant les plus grandes chances de remplir les critères de Maastricht à se lier par un *« pacte de confiance »* plus ambitieux que le simple pacte de solidarité monétaire proposé par les Allemands.

Selon l'ancien président de la Commission, l'objectif devrait être de *« conjuguer une monnaie forte et la création d'emplois en soutenant la croissance par une stratégie coopérative entre les pays membres, par des politiques actives du marché du travail, par l'inclusion de l'environnement et du temps choisi dans notre modèle de développement »*. Jacques Delors a estimé que la situation actuelle donnait raison à ceux qui avait voulu, lors des négociations du traité de Maastricht, introduire la défense de l'emploi parmi les critères imposés aux pays candidats à l'Union monétaire. En remettant, a-t-il dit, les finalités politiques et sociales au cœur de la stratégie coopérative de croissance, *« l'on serait mieux armé pour illustrer les avantages considérables d'une monnaie unique pour la prospérité interne comme pour le rayonnement extérieur de l'Europe »*. Pour Jacques Delors, l'objectif reste de réaliser l'Union monétaire en temps voulu, c'est-à-dire au 1er janvier 1999, mais en évitant de donner l'impression qu'elle est un but en soi.

Le respect du rendez-vous de 1999 a également été défendu mardi à Paris par le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, Wolfgang Schäuble, qui avait été reçu dans la matinée par le président Chirac et le premier ministre Alain Juppé. M. Schäuble, qui est resté prudent sur les moyens de mieux coordonner les mesures prises par les deux gouvernements sur le plan économique et social, a en revanche estimé que Bonn et Paris ne se laisseraient pas dévier par les doutes émis sur la faisabilité de la monnaie commune dans les délais prévus.

La position du gouvernement français a reçu mardi également le soutien des trois principales organisations agricoles françaises, la FNSEA, le CNJA et l'APCA, dont les dirigeants s'étaient réunis à Paris pour réfléchir aux défis posés à l'agriculture européenne par l'élargissement aux pays de l'Est. Les présidents des trois organisations se sont prononcés pour le respect des engagements du traité de Maastricht en matière monétaire. Ils ont également défendu la nécessité pour l'Union européenne de se doter d'institutions efficaces capables de gérer la future Union élargie.

H. de B.

XII /

L'assassin d'Itzhak Rabin affirme qu'il n'a pas voulu le tuer

L'un des deux avocats se retire, protestant contre la « défense idéologique » que prépare son confrère

Ygal Amir, l'extrémiste juif de vingt-cinq ans qui a tué, le 4 novembre, le premier ministre Itzhak Rabin, a choisi, mardi 23 janvier, à l'ouverture de son procès, une défense ambiguë. Il a de nouveau revendiqué son acte et affirmé qu'il ne le regrettait pas. Mais il a soutenu qu'il n'avait jamais prémédité la mort de M. Rabin. L'un des deux avocats s'est retiré, invoquant entre autres les pressions dont il ferait l'objet.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'opinion israélienne savait, depuis le meurtre d'Itzhak Rabin, le 4 novembre, qu'Ygal Amir, son assassin, était un fanatique idéologique de la pire espèce. Mais depuis la publication, mardi 23 janvier, par le *Yedioth Aharonot*, des minutes d'un interrogatoire d'Amir par la police, l'opinion a compris que ce dernier était animé d'une haine toute religieuse pour *« l'ennemi musulman »*.

« Etes-vous pour ou contre l'élimination des Arabes ? » Ainsi, selon le journal, Amir sélectionnait-il ses petites amies. *« Pour connaître une fille plus avant, je posais généralement une question*, précise l'intéressé : *que pensez vous de Barouch Goldstein ? »* Ce colon juif extrémiste, *« énormément admiré »* par Amir, avait, un matin de février 1994, vidé plusieurs chargeurs de son pistolet-mitrailleur dans le dos de centaines de Palestiniens en prière à la mosquée des Patriarches, à Hébron. Vingt-neuf en moururent, plusieurs dizaines d'autres furent blessés. *« La réponse à ma question,* ajoute Amir, *me permettait de juger si la fille à qui j'avais affaire était attirante ou superficielle. »*

Le *« test Goldstein »*, pour reprendre l'expression d'un policier, ne figurait pas, mardi, au menu de la première séance du procès. La tâche des trois magistrats de Tel Aviv en charge du dossier criminel le plus important de l'histoire d'Israël consiste d'abord à déterminer si le meurtrier a tué avec préméditation, ou non.

CONTRADICTIONS

Se sachant menacé d'une condamnation à perpétuité en cas de préméditation démontrée et, sinon, de vingt ans « seulement », Amir, un peu revenu de ses rodomontades initiales sur le thème *« je suis prêt à mourir pour mes idées »*, a choisi de plaider le second terme de l'alternative.

« Je n'avais rien de personnel contre Itzhak Rabin, a-t-il expliqué. *Je souhaitais seulement le mettre hors d'état de nuire au peuple juif, le paralyser, le mettre hors d'état d'assumer ses fonctions à la tête du pays. Je ne voulais pas précisément le tuer, sinon j'aurais visé la tête alors que, comme vous le savez, j'ai tiré dans le dos, en direction de sa moelle épinière. »* Cette version nouvelle est contredite par les premières déclarations du meurtrier aux policiers. L'un d'eux l'a dit au tribunal. *« Lorsque je lui ai appris que Rabin était mort, il m'a répondu : "Je suis heureux. Quiconque met des juifs en danger mérite de mourir." »*

La ligne de défense adoptée par le jeune accusé a laissé au moins l'un de ses deux avocats pantois. Arrivé dans la salle d'audience avec près d'une heure de retard, Me Mordechaï Ofri a déclaré peu après qu'il se retirait de l'affaire. Motif invoqué par l'intéressé : l'autre avocat, un Américain qui soutient l'extrême-droite juive, Me Jonathan Ray Goldberg, penche *« pour une défense de type idéologique »*, qui impliquerait que l'accusé plaide non coupable. Amir est trop fier de son geste pour se plier totalement à cette tactique. Mais ce sont des juifs américains anonymes qui payent les frais du procès, et Me Ofri n'hésite plus à évoquer à leur sujet *« les pressions »* dont il ferait l'objet.

Patrice Claude

■ **GAZA : les résultats complets** des premières élections générales palestiniennes publiés, mardi 23 janvier, ont confirmé qu'avec 65 élus, le Fatah de Yasser Arafat s'est taillé la part du lion au sein du Conseil de l'autonomie composé de 88 membres. Deux élus s'étaient présentés sans étiquette, mais ils sont proches du Fatah, de même que le député du petit parti Fida. Douze députés sont des indépendants, sept sont proches de l'opposition et un représente la minuscule communauté samaritaine de Naplouse. Parmi les élus figurent cinq femmes. – *(AFP.)*

L'Irak veut renouer le dialogue avec l'ONU sans perdre la face

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Le président Saddam Hussein semble résolument désireux d'ouvrir un dialogue avec l'ONU, selon la formule *« pétrole contre nourriture »*. C'est la principale conclusion que tire Jean-Bernard Raimond, l'ancien ministre français des affaires étrangères, qui dirigeait une mission parlementaire française de retour d'une visite de cinq jours en Irak. Sans mentionner formellement la résolution 986, qu'ils refusent, les dirigeants irakiens estiment que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, dispose d'une marge de manœuvre pour l'appliquer dans un sens qui ne violerait pas officiellement la souveraineté irakienne.

Bagdad conteste cette résolution – qui autorise l'Irak à exporter du pétrole pour l'équivalent de 1 milliard de dollars par trimestre, à des fins humanitaires et sous contrôle international – sur deux obligations qui, à ses yeux, violent sa souveraineté : le pétrole doit être acheminé principalement par l'oléoduc qui traverse la Turquie et, surtout, 130 à 150 millions de dollars doivent être versés au programme humanitaire de l'ONU, dans les trois provinces kurdes, Dohouk, Erbil, Souleimanié.

PROBLÈME KURDE

Selon M. Raimond, Bagdad considère que le fait que l'ONU soit, seule, responsable de la distribution de l'aide dans les provinces kurdes, équivaut à une reconnaissance *de facto* de la séparation du Kurdistan. Le gouvernement, qui assure depuis l'entrée en vigueur de l'embargo, le 2 août 1990, une distribution de vivres quasi gratuite à la population, tient à jour les listes des familles du Kurdistan, au même titre que celles des autres provinces. Sans nier la difficulté des prochaines discussions, M. Raimond estime qu'un dialogue est nécessaire à ce stade. La nouvelle attitude des autorités irakiennes serait dictée par la volonté de renouer avec la communauté internationale et par l'aggravation de la situation économique.

Comme la plupart des observateurs de l'Irak, la délégation française, qui comprenait aussi Jean-Marc Nesme (UDF centriste) et Michel Fromet (PS), a le sentiment que le régime n'est pas au bout de ses ressources, et que, d'une certaine manière, l'embargo le consolide, les Irakiens rejetant sur l'étranger la responsabilité de leurs malheurs. *« L'embargo est un problème politique qu'on ne règlera que politiquement »*, affirme M. Raimond.

Dans l'attente de l'ouverture des discussions, un certain assouplissement semble se faire jour, y compris du côté américain. Selon de bonnes sources, Washington, toujours totalement opposé à la levée de l'embargo pétrolier, verrait d'un œil plus favorable un échange *« pétrole contre nourriture »*. Nul doute que, dans ce difficile dialogue, Bagdad compte sur l'appui de la France et de la Russie, dont le nouveau ministre des affaires étrangères, Evgueni Primakov, connaît bien l'Irak.

Françoise Chipaux

Après la trêve électorale, violence et assassinats ont repris en Algérie

LA TRÊVE électorale est loin, qui avait vu, pendant quelques semaines, à l'occasion du scrutin présidentiel du 16 novembre, une vie presque normale reprendre son cours à Alger. Le miracle n'a pas duré. *« Moins de dix jours après l'élection, les attentats ont recommencé. On a dû déchanter très vite »*, rappelle Selima Ghezali, directrice de publication de l'hebdomadaire algérois *La Nation*.

Comme la plupart de ses compatriotes, elle vit *« la peur au ventre »*, au rythme des *« nouvelles atroces »*, attentats et assassinats, que l'on apprend par téléphone. *« Très peu d'Algériens dorment la nuit. L'horreur est devenue quelque chose d'ordinaire. Pourtant,* ajoute-t-elle, *on ne s'habitue pas. Certains d'entre nous deviennent obsessionnels, d'autres se sauvent ou décident de se terrer chez eux. On s'endurcit un peu, car on se fait à l'idée que la guerre va durer. »*

La violence, mais aussi la *« censure »* et l'*« autocensure »*, ajoutées au *« harcèlement judiciaire »* et aux diverses pressions du pouvoir – *« les imprimeries comme la publicité relèvent du monopole d'Etat »* –, limitent considérablement le travail de la presse. De fait interdits de reportages ou d'enquêtes, les journalistes ne livrent à leurs lecteurs que *« le millième de la réalité de la guerre »*. Depuis 1992, suspensions et saisies sont devenues monnaie courante. *La Nation*, comme de nombreux titres de la presse privée, en a fait, à plusieurs reprises, la dure expérience.

« Les journalistes se déplacent de moins en moins. On évite les villages de l'Algérois, particulièrement ceux qui sont situés dans ce que l'on appelle le Triangle des Bermudes [Blida, Médéa, Lakdaria]. *Pourtant, certains habitent encore là-bas »*, ajoute-t-elle. Mais ils n'écrivent pas. *« Décrire le quotidien de la violence, dont les acteurs sont à la fois les groupes armés et les forces de sécurité, est un exercice dangereux,* souligne Selima Ghezali. *Personne ne peut témoigner librement. »*

LES ENFANTS AUSSI

Etre femme et journaliste, *« c'est beaucoup à la fois ! »*, reconnaît-elle, avec un sourire triste. Elle a dû, par prudence, se séparer de ses enfants, qu'elle ne voit que *« très rarement »*. Les enfants, les siens comme ceux des autres, ne sont pas épargnés : *« Quand une voiture piégée explose, quand il y a un ratissage, quand les cadavres de "terroristes" sont abandonnés sur la place publique, les enfants, eux aussi, voient tout. »* Habités par la guerre, les gosses la dessinent ou la miment, inlassablement. *« A cinq ans, ils connaissent le nom des armes aussi bien que celui des hommes politiques ! »*

Il n'est pas rare que des *« accrochages »* aient lieu devant les écoles, dont les élèves sont les témoins et parfois les victimes. A l'horreur vécue s'ajoute celle des images du journal télévisé. Des images *« instrumentalisées »*, affirme Selima Ghezali, et qui ancrent la violence *« au cœur même de la vie privée »*.

En attendant une hypothétique éclaircie du paysage politique – *« tout le monde attend les élections législatives »* –, la vie continue *« comme avant*, soupire la journaliste. *Dans la guerre... »* Mardi 23 janvier, la presse locale annonçait les assassinats de quatorze civils, perpétrés la semaine dernière : les cadavres de cinq villageois d'Oued Sebt, à l'ouest de la capitale, ont été retrouvés, décapités, sur les monts de Gouraya, tandis que dans la région de Tebessa, à l'est du pays, neuf civils connaissaient le même sort, victimes, eux aussi, de groupes armés.

C. S.

■ **Un ancien dirigeant islamiste, Othmane Aïssani**, a confirmé par téléphone, mardi 23 janvier, à Alger, l'envoi, par les membres fondateurs de l'ex-Front islamique du salut (FIS), d'une lettre, appelant notamment à une trêve, au président Liamine Zeroual. *« J'ai lu cette lettre, et je l'ai approuvée »*, a affirmé M. Aïssani, ancien président du bureau exécutif provisoire du parti dissous. Cette initiative a été désavouée par l'instance exécutive de l'ex-FIS à l'étranger. – *(AFP.)*

Le président Djohar est autorisé à regagner les Comores

LE PRÉSIDENT Saïd Mohamed Djohar, que la France avait évacué vers la Réunion le 6 octobre, après l'intervention militaire provoquée par le coup d'Etat du mercenaire Bob Denard, a été autorisé à rentrer aux Comores. M. Djohar a en effet conclu, mardi 23 janvier, un accord avec des représentants du gouvernement intérimaire – qui s'opposait à son retour au pouvoir – à l'issue d'une réunion convoquée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Tananarive, à Madagascar. M. Djohar, toujours président en titre de la République fédérale islamique des Comores depuis 1990, a accepté de renoncer à toutes ses prérogatives constitutionnelles autres que celles attachées aux symboles de l'Etat. Le président devrait regagner Moroni dans les jours à venir.

L'accord entérine aussi, au grand soulagement de l'opposition, les résolutions de la table ronde des partis politiques comoriens d'octobre, qui fixe à soixante-dix ans l'âge limite des candidats au scrutin présidentiel. Or, « Papa Djo », que l'opposition soupçonnait de vouloir manipuler les élections, approche des quatre-vingts ans. L'OUA souhaitait le retour de M. Djohar qui, malgré son exil à la Réunion, n'avait pas été déchu de ses fonctions, l'intérim étant assuré par son premier ministre, Caambi El Yachourtu, qui avait formé son gouvernement pendant le putsch, dans les locaux de l'ambassade de France.

DES ÉLECTIONS EN MARS

Après l'avoir évacué à la Réunion pour *« des soins médicaux »*, la France avait toujours affirmé que M. Djohar restait *« libre de ses mouvements »*. Mais ce dernier rétorquait qu'on ne lui avait pas laissé le choix et qu'il se considérait comme *« exilé ou déporté »*. Selon un communiqué de l'OUA, qui se félicite de la *« conclusion positive »* de la conférence de Tananarive, les deux parties sont aussi *« d'accord pour la tenue d'élections libres et justes, les 6 et 16 mars »* prochain. Les deux délégations ont demandé à la France de maintenir jusqu'aux élections son contingent d'une cinquantaine de soldats restés à Moroni depuis leur intervention.

Le coup d'Etat du 28 septembre, mené par Bob Denard à la tête d'une trentaine de mercenaires, avait renversé M. Djohar et mis en place un gouvernement *« de transition »*. Le 5 octobre, l'intervention militaire française, dans le cadre de l'opération « Azalée », mettait fin à l'aventure des « affreux », tout en évacuant M. Djohar vers la Réunion.

Jean Hélène

Bosnie : les Américains exigent la libération des prisonniers

SARAJEVO – Les Etats-Unis ont haussé le ton mardi 23 janvier pour obtenir la libération des prisonniers de guerre en Bosnie. Le secrétaire d'Etat américain adjoint pour les droits de l'homme, John Shattuck, a exprimé au président Izetbegovic la *« très grande déception des Etats-Unis »*. Tous les prisonniers de guerre auraient dû être relâchés vendredi dernier. 646 sont toujours détenus. John Shattuck s'était jusque-là concentré sur le dossier des disparus. Washington a obtenu des Serbes de Bosnie que des enquêteurs internationaux puissent accéder aux charniers où des corps pourront être bientôt exhumés. D'autre part, les forces américaines, craignant une attaque terroriste, ont diffusé le portrait d'un ressortissant américain du nom de Kevin Holt, qui serait lié aux moudjahidines présents en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Le chef de l'opposition demande la démission du président colombien

LE CHEF de l'opposition conservatrice, Andres Pastrana, a demandé mardi 23 janvier, la démission du président colombien Ernesto Samper, accusé par son ancien ministre de la défense, Fernando Botero, d'avoir financé sa campagne électorale avec des fonds du cartel de la drogue de Cali. Adversaire de M. Samper à l'élection présidentielle de juin 1994, M. Pastrana a indiqué que, se sentant menacé, il s'apprêtait à quitter le pays. De son côté, le ministre de la santé, Augusto Galan Sarmiento, a présenté mardi sa démission. La Maison Blanche a réagi avec prudence, mardi, aux accusations portées contre le président colombien. *« Le gouvernement des Etats-Unis ne peut pas spéculer sur une enquête judiciaire qui suit son cours »*, a affirmé le porte-parole de la présidence, Michael McCurry. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AUTRICHE : le gouvernement a décidé** mardi 23 janvier de lancer une enquête sur les 79 caches d'armes américaines installées dans le pays au début des années 1950 et dont Washington a révélé l'existence samedi. Ces armes devaient servir dans le cas où Moscou aurait tenté d'imposer un régime communiste en Autriche. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le premier ministre Tansu Ciller** a annoncé mardi 23 janvier qu'elle avait proposé un accord pour un gouvernement de coalition à son rival de droite Mesut Yilmaz, chef du Parti de la Mère patrie (ANAP). L'accord prévoit une alternance au poste de premier ministre, chacun l'occupant pendant deux ans et demi. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : l'usage de** *« pressions physiques »* sur des détenus palestiniens soupçonnés de s'être livrés au *« terrorisme »* fait l'objet d'un projet de loi qui sera présenté en février au Parlement, a annoncé, mardi 23 janvier, le ministre israélien de la justice, David Libaï. – *(AFP.)*

■ **Les négociations entre Israël et la Syrie** devaient reprendre mercredi 24 janvier près de Washington, notamment sur l'eau et l'économie. Le premier ministre israélien, Shimon Pérès, est convaincu que le président syrien, Hafez El Assad, a *« fait le pari de la paix »*, mais peut-être pas encore *« décidé de la voie pour y parvenir »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOUDAN : les élections législatives et présidentielle** auront lieu simultanément du 1er au 12 mars, a-t-on annoncé de source officielle. *(AFP.)*

■ **BURUNDI : les 17 000 réfugiés rwandais** qui ont fui le camp de Ntamba ont passé une nouvelle nuit sans abri, à la frontière avec la Tanzanie. Mardi 23 janvier, l'armée burundaise s'est opposée à leur retour dans le camp et les autorités tanzaniennes ont maintenu la fermeture de leur frontière. Les autorités militaires burundaises ont démenti avoir interdit le retour des réfugiés, mais le représentant du HCR a fait état de *« réticences »* très fortes sur le terrain. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le Parti communiste cubain (PCC) estime**, dans le journal officiel *Granma* du 23 janvier, que la restructuration de l'économie cubaine a un *« impact nocif »* et provoque des *« inégalités frappantes »*. Celles-ci sont *« de plus en plus fortes à mesure que l'on avance sur la voie de la restructuration »*, a affirmé le parti lors d'une réunion ce week-end à La Havane. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU NORD : la situation va continuer** à se détériorer après les inondations catastrophiques de 1995, a indiqué mardi 23 janvier le département des affaires humanitaires de l'ONU. Les Etats-Unis se sont prononcés pour la poursuite d'une aide à Pyongyang, tandis que la Corée du Sud et le Japon s'y sont déclarés opposés. – *(AFP.)*

■ **TAIWAN : le gouvernement prévoit d'augmenter** ses dépenses militaires de 13 % au cours de la prochaine année fiscale (juin 1996-juin 1997) afin de faire face à une menace jugée grandissante de la Chine communiste, ont indiqué lundi 22 janvier des responsables du ministère de la défense. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

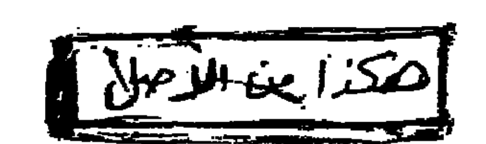
■ **CHINE : seize millions de personnes** sur 54 millions arrivant sur le marché du travail urbain dans les cinq prochaines années pourraient ne pas trouver d'emploi, a indiqué un représentant du ministère du travail. Le plan quinquennal 1996-2000 vise à maintenir le chômage au taux actuel de 3 %. A la campagne, on évalue les « sureffectifs » à 130 millions, dont 80 millions devraient émigrer en ville dans les cinq ans. – *(AFP.)*

Baisse de l'excédent commercial japonais en 1995

TOKYO. L'excédent commercial japonais a atteint 107,1 milliards de dollars en 1995, a annoncé mercredi 24 janvier le ministère japonais des finances. Il est en baisse de 11,4 % par rapport à l'année précédente (120,9 milliards de dollars). Les exportations ont progressé de 12 %, à 443 milliards de dollars, mais les importations ont crû de 22,3 %, pour atteindre 335,9 milliards de dollars. Le surplus avec les Etats-Unis est de 45,56 milliards de dollars, en baisse de 17 %. Avec l'Europe, il s'est établi à 19,44 milliards de dollars, en retrait de 13 %. En revanche, les échanges avec le reste de l'Asie ont généré pour le Japon un excédent de 70,75 milliards de dollars, en hausse de 15 %. – *(AFP.)*

HEMI PREP
stages intensifs
PRÉPARATION AUX CONCOURS DES ÉCOLES DE COMMERCE ET DE GESTION
BACHELIERS : SESAME, VISA, EBS, CESMI...
BAC+2 : TREMPLIN, PROFILS, PASSERELLE, ISG...
(stages d'une semaine pendant les vacances d'hiver ou de printemps)
CONTACTER FRANCIS PASTEUR À PREP. HEMI
6, RUE PICOT - 75116 PARIS - (16-1) 53 70 71 03 / 00
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

هكذا من الأمل



ORDONNANCES Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 24 janvier, les deux premières ordonnances prises en application de la loi du 20 décembre 1995, autorisant le gouvernement à légiférer ainsi pour réformer la « Sécu ». L'un des ces deux textes crée le RDS (remboursement de la dette sociale), nouvel impôt de 0,5 % sur la quasi-totalité des revenus, qui sera prélevé à compter de février. L'autre ordonnance établit des pénalités financières pour les médecins libéraux qui dépasseraient les normes annuelles de progression des dépenses. ● ALAIN JUPPÉ a affirmé, mardi, à l'Assemblée nationale, que son plan n'est pas vidé de son contenu et qu'il est et sera, au contraire, mis en œuvre selon les objectifs et le calendrier prévus. ● LA MAJORITÉ s'est ralliée au compromis élaboré avec le premier ministre sur le contrôle parlementaire des comptes sociaux.

M. Juppé se défend d'être en recul sur la réforme de la Sécurité sociale

Le conseil des ministres a approuvé les textes sur le RDS et la maîtrise des dépenses de santé, qui ont désormais force de loi. Le nouvel impôt sera prélevé à partir de février sur presque tous les revenus

LE CONSEIL DES MINISTRES a adopté, mercredi 24 janvier, les deux premières ordonnances sur la réforme de la Sécurité sociale. Ces textes prévoient l'instauration d'une contribution de 0,5 % sur tous les revenus pour le remboursement de la dette sociale (RDS), qui sera prélevé sur la quasi totalité des revenus à partir de février, et des mesures d'urgence pour redresser les comptes 1996 et 1997. Ils devraient être suivis, d'ici fin avril, de trois autres ordonnances sur l'hôpital, la maîtrise médicalisée des dépenses de médecine de ville et la modification de l'architecture des organismes sociaux.

La veille, le premier ministre avait vigoureusement contesté les analyses de ceux qui assurent que la réforme de la Sécurité sociale est peu à peu vidée de son contenu sous la pression des groupes d'intérêt (cheminots, médecins, mouvements familiaux, fonctionnaires, *Le Monde* du 24 janvier). Affirmant que le calendrier est tenu, il a cité le projet de réforme constitutionnelle en cours de discussion au Palais-Bourbon, les deux premières ordonnances et les *« ateliers de concertation et d'échanges »* mis en place par le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot.

● **Le remboursement de la dette sociale (RDS)** fait l'objet de la première ordonnance. Il prévoit la création d'une caisse *ad hoc* et l'instauration d'une contribution spéciale. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) est mise en place pour treize ans (et un mois) afin d'assurer la gestion et l'amortissement du capital et des intérêts de la dette accumulée par les organismes sociaux entre 1992 et 1996 (soit 250 milliards de francs). Son président sera assisté d'un « comité de surveillance » composé de parlementaires, de représentants des organismes sociaux et du secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale.

La CADES pourra contracter des emprunts. Les milieux financiers s'interrogent à la fois sur la possibilité qu'elle aura de faire appel aux marchés internationaux et sur les garanties apportées par l'Etat français. Elle devra présenter chaque année un rapport d'activité au Parlement. Sa création déleste le Fonds de solidarité-vieillesse (FSV) des 12,5 milliards de francs qu'il devait rembourser jusqu'en 2008 au titre de la dette cumulée par la « Sécu » en 1992-1993. Le FSV n'aura plus à sa charge que certaines dépenses de retraite.

La caisse disposera du produits de la vente, dans un délai de quatre ans, du patrimoine immobilier locatif des caisses nationales et de l'ACOSS (gestionnaire de la trésorerie du régime général) et des remboursements des créances que les organismes sociaux étrangers ont vis-à-vis des caisses françaises. La CADES sera, pour l'essentiel, alimentée par le produit du RDS, cette contribution de 0,5 % prélevée sur l'ensemble des revenus (hors minima sociaux et Livret A et assimilés) à partir de février et jusqu'à la fin janvier 2009.



● **L'assiette du RDS** est plus large que celle de la CSG. Les contributions patronales aux régimes de prévoyance et de retraite supplémentaire, les indemnités de licenciement et les allocations parentales complémentaires seront taxées. Toutes les allocations chômage (hors allocation de fin de droit), les pensions (hors minimum vieillesse) et les indemnités d'invalidité des personnes exonérées de l'impôt sur le revenu seront soumises au RDS, ainsi que les indemnités journalières maladie, les indemnités de maternité ou d'accident du travail et les allocations de logement. Les prestations familiales ne seront soumises au RDS qu'à partir de 1997. Les revenus d'activité et les retraites perçus à l'étranger seront taxés, le recouvrement s'effectuant en même temps que l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement a exclu plusieurs prestations sociales du champ du RDS : les indemnités de licenciement *« n'excédant pas le montant légal ou conventionnel »*, les allocations de veuvage, les pensions militaires d'invalidité et les retraites des combattants, les rentes d'accident du travail ainsi que certaines prestations familiales pour les foyers en difficulté, comme l'allocation pour les parents isolés ou l'allocation d'éducation spéciale.

Les revenus du capital et du patrimoine seront taxés, à commencer par l'épargne défiscalisée : revenus des comptes et des plans d'épargne (CEL, PEL, PEP, PEA), des contrats d'assurance-vie, de la participation, des plans d'épargne d'entreprise, des fonds communs de placement à risque et des sociétés de capital risque. Une contribution de 0,5 % est aussi instituée sur la vente de métaux ou d'objets précieux. L'ordonnance précise les conditions dans lesquelles s'effectuera le prélèvement.

● **Les mesures de redressement des comptes en 1996** font l'objet de la seconde ordonnance. L'objectif de ces mesures « d'urgence » est de ramener le déficit du régime des salariés de 60 milliards à 17 milliards de francs cette année. Deux autres ordonnances (hôpital, médecine de ville) seront prises d'ici fin avril pour assurer, selon le gouvernement, un équilibre plus structurel de la branche maladie.

● **Assurance-maladie.** En l'absence d'accord conventionnel entre les caisses et les médecins, le gouvernement pourra désormais se substituer à eux pour mettre en place une maîtrise des dépenses (références médicale), fixer les honoraires des praticiens et définir des sanctions s'ils n'ont pas respecté les objectifs de dépenses. Les partenaires de la convention médicale ont jusqu'au 15 février pour parvenir à un accord. Contrairement au projet initial du gouvernement, les pénalités financières dues par les médecins libéraux (1 milliard de francs) n'iront pas au renflouement de l'assurance-maladie, mais à un fonds de modernisation de la profession médicale.

● **Prestations familiales.** Elles seront gelées en 1996, et le plafond de ressources nécessaire pour l'octroi de certaines prestations (allocation de rentrée scolaire) ne seront pas revalorisés. Les revalorisations de l'an prochain ne tiendront pas compte de la hausse des prix enregistrée en 1996. L'allocation pour jeune enfant (955 francs par mois), versée à toutes les femmes enceintes, ne sera plus octroyée qu'aux foyers aux revenus modestes.

● **Gestion et financement.** Un prélèvement de 6 % est institué sur la contribution des employeurs au financement des prestations de prévoyance complémentaire. Les laboratoires pharmaceutiques devront acquitter une *« contribution exceptionnelle »* de 2,5 milliards cette année. Les mandats des conseils d'administration des caisses sont prorogés jusqu'au 30 septembre 1996.

Jean-Michel Bezat

400 millions de francs attendus des jeux

L'ordonnance sur le RDS prévoit, pour les jeux, trois types de prélèvements. Pour ceux de La Française des jeux, il est institué une contribution de 0,5 % ***« sur une fraction des sommes misées »*** **à partir du 1er février, qui équivant à ce qui est redistribué aux joueurs, soit 58 % des sommes jouées. Le total des enjeux étant de 33 milliards de francs, le RDS rapportera 100 millions par an.**

Pour le PMU, la contribution de 0,5 % sera prélevée ***« sur 70 % des sommes engagées »*** **(70 % de 35 milliards) et rapportera 120 millions par an. Pour les casinos, le prélèvement de 0,5 % portera** ***« sur une fraction égale à 60 % du produit brut des jeux dans les casinos »*** **et rapportera 180 millions par an. Au total, le ministère de l'économie et des finances estime donc que les prélèvements du RDS sur les jeux rapporteront de l'ordre de 400 millions de francs par an.**

Une « conférence nationale » sur la famille en mars

ALAIN JUPPÉ a annoncé, mardi 23 janvier, à l'Assemblée nationale, la réunion en mars d'une *« conférence nationale de la famille »*, dont l'objectif sera de *« relancer une politique ambitieuse »* dans ce domaine. Répondant à une question d'actualité, le premier ministre a annoncé que, *« dans le cadre de la politique de dialogue qui doit être* [celle du gouvernement] *en 1996, des propositions seront mises à l'ordre du jour de la conférence sur la famille »*.

M. Juppé a affirmé qu'il n'a pas renoncé à son projet de fiscaliser les allocations familiales et que cette réforme, guidée par un souci *« d'équité et de justice »*, n'est que différée (*Le Monde* du 24 janvier). Il a rappelé que la fiscalisation se fera à deux conditions : *« que le barème de l'impôt sur le revenu soit modifié, de façon à ce que les familles qui ne sont pas imposables ne le deviennent pas du fait de l'assujettissement des allocations familiales à l'impôt »*, et *« que les économies ainsi dégagées soient intégralement recyclées au profit de la branche famille »*.

D'autres propositions seront soumises à la conférence sur la famille. M. Juppé a cité celle du groupe socialiste, qui tend à soumettre les allocations à des conditions de ressources. Le premier ministre entend mettre en œuvre *« une politique familiale ambitieuse »*. Il s'agit *« d'abord d'une exigence sociale »*, a-t-il dit, et *« il y va de la cohésion nationale, car la politique familiale est l'un des liens les plus forts du pacte républicain »*. *« C'est, ensuite, une nécessité économique et démographique »*, a ajouté M. Juppé, car *« un pays en déclin démographique est aussi un pays en déclin économique »*. La veille, lors de la cérémonie annuelle en l'honneur des familles nombreuses, Jacques Chirac s'était inquiété de la baisse de la natalité en France.

La majorité approuve le compromis accepté par le gouvernement sur la révision constitutionnelle

JACQUES TOUBON, ministre de la justice, et Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, ont presque fait assaut de suavité, mardi 23 janvier, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, à l'ouverture du débat sur le projet de révision constitutionnelle destinée à donner compétence au Parlement pour se prononcer sur les grands choix financiers de la protection sociale. Il est vrai que l'on avait au préalable, en coulisse, frôlé d'assez près la crise de nerfs – sinon la crise politique – et échangé assez de noms d'oiseaux pour pouvoir s'en dispenser en séance publique. Le différend qui opposait le gouvernement et la majorité avait été tranché *in extremis* dans le bureau d'Alain Juppé au cours de la matinée (*Le Monde* du 24 janvier).

Le premier ministre savait depuis plusieurs jours que bon nombre des parlementaires RPR et UDF jugeaient le texte gouvernemental trop timoré et incomplet, puisqu'il n'accordait au Parlement que le pouvoir de déterminer, à l'avenir, les *« objectifs de dépenses »* de la Sécurité sociale, sans avoir de prise sur ses recettes. Contre l'avis initial du garde des sceaux, M. Juppé a finalement accepté l'amendement de la commission des lois qui, comme M. Mazeaud n'a pas résisté au plaisir de le souligner, *« tend à modifier de fond en comble »* les dispositions définissant les pouvoirs futurs du Parlement.

Après d'ultimes arbitrages, l'article premier du projet de révision de la Constitution précise que *« les lois de financement de la Sécurité sociale déterminent les conditions générales de son équilibre financier et, compte tenu des prévisions de recettes qu'elles retracent, fixent ses objectifs de dépenses, dans les conditions et sous les réserves prévues par une loi organique »*. Autrement dit, les parlementaires pourront s'appuyer sur les *« prévisions de recettes »* pour fixer les objectifs de dépenses ; l'emploi du pluriel (*« les lois »*) indique qu'ils pourront discuter de lois rectificatives sur les comptes sociaux et ne seront pas enfermés dans le carcan d'une loi annuelle ; enfin, ils ont obtenu que ces lois soient qualifiées de *« lois de financement de la Sécurité sociale »* – ce qui les rapproche des lois de finances – et non de *« lois d'équilibre »*, dénomination jugée trop floue.

NOUVELLE RESPONSABILITÉ

Sur la base de ce compromis, chacun, dans la majorité, a pu se réjouir de voir mise en œuvre la volonté affirmée par le premier ministre, le 15 novembre, de donner compétence au Parlement sur les comptes sociaux. *« Le vote du Parlement deviendra la pierre angulaire de l'action du gouvernement »*, a lancé M. Toubon, précisant que la loi sur la financement de la Sécurité sociale *« ne sera pas une loi de finances »*, mais qu'*« il serait faux de déduire de cette différence de situation qu'elle ne sera qu'indicative »*, car *« elle créera des obligations pour le gouvernement »*.

Bruno Bourg-Broc (RPR), président de la commission des affaires sociales, a émis le souhait que le Parlement *« assume pleinement sa nouvelle responsabilité de clef de voûte du système de Sécurité sociale »* et de *« véritable donneur d'orientations »* sur les comptes sociaux. José Rossi, au nom du groupe UDF, s'est réjoui de cette réforme, *« qui obligera tous les responsables à effectuer des arbitrages plus justes que les décisions prises dans le désordre actuel »* des responsabilités. RPR et UDF ont récusé les accusations lancées par Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique), soulevant une exception d'irrecevabilité, et par Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), posant une question préalable, qui dénonçaient tous deux, derrière cette révision constitutionnelle, une *« logique d'étatisation progressive de la Sécurité sociale »*. Il reste que, dans l'opposition comme dans la majorité, chacun mesure que la formulation retenue sur les compétences futures du Parlement laisse subsister des incertitudes qui devront être tranchées par la loi organique. Selon la première esquisse, rédigée par le cabinet du garde des sceaux – mais déjà caduque puisqu'elle ne tient pas compte du compromis –, cette loi organique devra préciser l'objet des lois de financement de la Sécurité sociale et leur procédure d'élaboration. Comme l'a relevé M. Rossi, il conviendra de *« différencier clairement les lois d'équilibre de la Sécurité sociale des lois de finances et des lois de programmation, et* [de] *préciser le contenu de la loi d'équilibre, notamment la définition des objectifs de dépenses, le choix de ces dépenses »*. Vaste champ de controverse pour les semaines à venir.

Gérard Courtois

La CGT appelle à de nouvelles manifestations

La CGT a annoncé des actions, du 5 au 11 février, sur les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail, mais aussi pour ***« le retrait définitif du plan Juppé »*****. Pour la centrale, cette** ***« exigence (...) se conjugue avec le droit pour chacun de quitter la vie active après trente sept années et demie de cotisations »*****. Avec la Fédération syndicale unitaire (FSU) et d'autres organisations, la CGT appelle notamment à plusieurs rassemblements régionaux le dimanche 11 février.**

De son côté, Marc Blondel a jugé ***« curieux »*** **que les parlementaires discutent des** ***« 2 000 milliards de cotisations »*** **à la Sécurité sociale** ***« comme si c'était leur bien »*****.** ***« Ces 2 000 milliards, c'est des cotisations sociales, pas des impôts ! »*****, a affirmé le secrétaire général de FO, qui a dénoncé, mardi 23 janvier, sur Europe 1, à la fois** ***« la confiscation »*** **et** ***« l'étatisation »*** **de la Sécurité sociale.**

M. Chevènement et le « service public à la française »

APRÈS AVOIR attiré, mardi 23 janvier, dans l'après-midi, une cinquantaine de députés, dont Edouard Balladur et Raymond Barre, le débat sur la révision constitutionnelle a rapidement cessé de faire recette. Malgré les déclarations sur le caractère historique de cette réforme, il ne restait plus qu'une dizaine de députés en séance, en début de soirée. Ceux qui avaient déserté l'hémicycle auront manqué l'un des rares moments forts de cette discussion.

Après avoir dénoncé une réforme *« en trompe-l'œil »*, qui fera du Parlement *« la caution d'une politique de maîtrise des dépenses ou de rationnement des soins »*, inscrite dans la logique *« ultralibérale »* du traité de Maastricht, Jean-Pierre Chevènement (MDC, Territoire de Belfort) a rappelé le gouvernement à l'engagement pris par le premier ministre, le 5 décembre 1995, au plus fort de la crise sociale, d'inscrire la notion de service public *« dans nos textes fondamentaux, qu'ils soient nationaux ou européens »*. Prenant Alain Juppé au mot, M. Chevènement a donc longuement plaidé pour que la révision constitutionnelle soit l'occasion d'inscrire dans la loi fondamentale la notion de service public, dont *« le modèle français est, par son ampleur et son influence sociale, économique et culturelle, sans équivalent en Europe »* et en contradiction avec la logique, *« essentiellement fondée sur la concurrence »*, prônée par la Commission de Bruxelles.

Bref, lançait M. Chevènement, *« la question du service public est un test de notre volonté politique et de notre conception de l'Europe »*. *« Le président de la commission des lois, qui y est attaché, a pourtant volé au secours du gouvernement en déclarant qu'il faut, plutôt que d'en inscrire le principe dans la Constitution, imposer leur mention dans les traités européens »*, a observé l'ancien ministre. Il n'en fallait pas davantage pour faire bondir Pierre Mazeaud. *« Chacun sait que je ne suis pas loin de penser, sur ces questions, rigoureusement comme vous »*, commençait-il, sous l'oeil amusé de M. Chevènement, mais, ajoutait-il, *« il ne servirait à rien, étant donné la jurisprudence scandaleuse de la Cour de justice des Communautés et, hélas !, du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, d'inscrire le principe du service public dans la Constitution »*. Ces jurisprudences donnent la primauté aux actes communautaires, ayant valeur de traité, sur les constitutions et les éléments fondamentaux du système juridique des pays membres. L'efficacité conduit donc, a conclu M. Mazeaud, à inciter le gouvernement à obtenir l'inscription de la notion de service public *« dans le traité de Rome lui-même »*.

La réplique de M. Chevènement s'imposait : *« Il me semble, ne vous en déplaise, que vous ployez indûment le genou devant la jurisprudence de la Cour de justice, du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation. (...) C'est une erreur de considérer que le mètre-étalon de notre droit n'est plus la Constitution de 1958, mais le traité de Rome. »* Beau duo !

G. C.

XII.

Le gouvernement projette une extension des formes civiles du service national

La gendarmerie contrôlerait la formation de l'ensemble des appelés

La France cherche à concilier une armée de plus en plus professionnalisée avec un contingent affecté à des tâches d'intégration sociale. Les orientations retenues par le projet de programmation militaire 1997-2002 devraient aboutir à une disparition de la formule actuelle du service national. Cette réforme devrait toucher d'abord l'armée de terre, avec une réduction de près de moitié de ses effectifs.

CHARLES MILLON parle tantôt de *« service national rénové »*, tantôt de *« service civil »*, voire de *« service civique »*. Jamais le ministre de la défense n'évoque la perspective d'un abandon pur et simple de certaines formes de la conscription, qui serait compensé par la mise sur pied d'une armée totalement de métier. Il n'en reste pas moins que, d'ici à la fin du siècle, selon les orientations retenues par le projet de programmation militaire 1997-2002, soumis à l'approbation du Parlement avant l'été, le service national, dans sa formule actuelle, aura vécu.

Nul n'ignore que les recrues les plus défavorisées sur le plan social revêtent souvent l'uniforme, quand d'autres plus en cour – ceux-là mêmes que les militaires baptisent les *« fils d'archevêque »* – y échappent en adoptant le service civil.

« BRIGADES HUMANITAIRES »

L'idée qui fait son chemin est donc celle d'une extension du service civil, d'un temps dû par chaque jeune citoyen à la nation pour *« refonder la République »*, selon l'expression de M. Millon (*Le Monde* du 11 décembre 1995). Pour le reste, les armées, dont le « format » – ce qui signifie les effectifs et l'organisation – sera très sensiblement réduit, devraient pouvoir attirer, à côté de professionnels en proportion accrue, de jeunes volontaires pour des contrats de service long. L'objectif est d'être en mesure de déployer des forces interarmées dites de « projection », puisque le temps de crise est devenu permanent et que la menace requiert, d'abord, des unités disponibles, entraînées et aptes à intervenir loin de leurs bases de départ.

Comment occuper désormais l'essentiel d'une classe d'âge si les armées n'en ont plus la capacité ? C'est à quoi tend l'idée d'un service national « rénové » d'intégration sociale, allant jusqu'à la formation de « brigades humanitaires ». On y travaille sans que tout soit arrêté *in fine*, dans les états-majors, à la délégation aux affaires stratégiques (DAS) et au secrétariat général de la défense nationale (SGDN).

Dans les formations politiques, à droite comme à gauche, l'idée n'est pas globalement rejetée d'entrée de jeu, encore que certains se demandent si un service civique peut être obligatoire, dès lors qu'il ne contribue pas à la défense *stricto sensu* du pays.

Dans les administrations ou les associations, qui pourraient en être les premiers bénéficiaires une fois le conscrit « dégrossi » après une brève initiation militaire, on se montre plus perplexe *a priori*, le projet n'étant pas totalement clair : qui prendra en charge ces appelés d'un nouveau type ? Qui les encadrera et les gérera ? A quelles tâches précises seront-ils affectés si l'intention n'est pas de leur confier des occupations en pointillé, déjà sous-payées, mal ou peu considérées, voire rivales de celles qui sont aujourd'hui détenues par d'autres salariés ? Les jeunes filles ne devront-elles pas être invitées à donner leur écot, sous la forme d'un volontariat, pour des raisons d'égalité devant les nécessités de la vie en collectivité nationale et devant l'emploi ?

Sauf modifications de dernière minute, deux points paraissent près d'être acquis. Primo, la direction centrale du service national (DCSN) pourrait, comme elle le pratique depuis des décennies, administrer toute une classe d'âge. Elle répartira ensuite le contingent selon les besoins exprimés par les institutions intéressées par le nouveau service. Secundo, la gendarmerie devrait jouer un rôle primordial dans la mise en place du système, en devenant – avec des unités de la sécurité civile – le chef de file, en quelque sorte, de l'encadrement d'un service de sécurité.

LA RELATION AVEC L'ALLEMAGNE

Les gendarmes assureraient la formation initiale, commune à tous, avec l'aide d'officiers et de sous-officiers issus des autres armées. Mais ils redoutent d'y perdre ce à quoi les 16 000 d'entre eux qui en sont pourvus tiennent le plus, à savoir leur spécialité d'officier de police judiciaire partagée avec les policiers. Les promoteurs de la réforme considèrent cette crainte comme infondée.

C'est l'armée de terre qui subira l'essentiel du choc que représente cette révolution du passage – même progressif – à un service national « rénové ». Elle incorpore actuellement 61 % des appelés et, dans le cadre d'un format quasiment réduit de moitié, elle devra apprendre à s'en passer, sans être toujours assurée de disposer de volontaires sous contrat suffisamment qualifiés, voire motivés. Sauf si elle se préoccupe, ce qui est à l'étude, de leur garantir une reconversion ultérieure.

La difficulté de l'exercice tient aussi, pour l'armée de terre, au fait qu'elle doive concilier son aggiornamento vers une professionnalisation accrue et ses engagements, de plus en plus contraignants, dans une coopération sans cesse plus étroite avec la Bundeswehr. Pas plus tard qu'au sommet franco-allemand de Baden Baden, en décembre 1995, Jacques Chirac et Helmut Kohl sont convenus de lancer l'idée d'un service militaire que jeunes Français et jeunes Allemands pourraient en alternance effectuer dans le pays voisin.

L'Allemagne est, pour l'instant, attachée à son service militaire, en dépit du nombre de ses objecteurs de conscience (quelque 150 000). Comment, dans ces conditions, faire coexister, dans des missions qui seront de plus en plus partagées, une armée française de professionnels et une armée allemande de conscrits au sein d'une même communauté de défense ?

La France, compte tenu de la profonde mutation en forme de « peau de chagrin » qui attend son armée de terre, pourra-t-elle longtemps maintenir telle quelle la division blindée qu'elle entretient outre-Rhin et qui constitue l'une des pièces maîtresses de l'Eurocorps ?

ÉCHÉANCES

En demandant à son ministre de la défense de ne pas perdre de temps dans la préparation d'une loi de programmation militaire sexennale sur la base des principes énoncés pendant l'élection présidentielle, M. Chirac sait qu'il va heurter une partie de la collectivité militaire, traumatisée à l'idée que cette révision de fond en comble puisse aller plus vite que prévu.

L'échéance électorale de 1998 incite néanmoins à la prudence, d'autant que l'institution de défense est déjà confrontée au séisme provoqué par les restructurations industrielles.

Le gouvernement peut-il éviter de désorganiser – même momentanément – une corporation militaire dont il peut avoir besoin en cas d'événements graves à l'extérieur ? Des précédents à l'étranger montrent qu'il faut bien compter de cinq à sept ans pour qu'une armée profondément réorientée retrouve son équilibre.

Jacques Isnard

De la police à l'éducation nationale

Selon les dernières statistiques officielles connues, le service civil (police nationale, sécurité civile, aide technique, coopération, objection de conscience) régi par la loi mobilisait quelque 22 000 recrues en 1994. Le service basé sur de simples protocoles entre les armées et certaines administrations civiles (santé, rapatriés, culture, solidarité, éducation nationale, Ville ou environnement) rassemblait moins de 6 000 hommes à la même date. Le service civil est relativement stable. Le service dit de protocoles l'est moins : il devrait compter 10 000 conscrits en 1996.

De toutes les formes civiles du service national, ce sont les protocoles avec l'éducation nationale et la ville qui ont le plus de succès. Les services civils et de protocoles ne représentent aujourd'hui que 10 % à 11 % du contingent. En revanche, près de 234 000 appelés en 1994 – le gros de la classe d'âge si l'on exclut les dispensés ou les réformés – faisaient un service sous l'uniforme, avec tous les risques connus d'inégalités ou d'injustices.

Le RPR prône un élargissement rapide de l'Union européenne

Pierre Lellouche et Robert Pandraud ont élaboré le document de base sur lequel les militants vont discuter

LE PRINCIPAL PARTI de la majorité ne pouvait se dérober plus longtemps. En dépit des clivages que la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht avait mis à jour en 1992, le RPR vient de décider de rouvrir le dossier européen dans la perspective de la prochaine conférence intergouvernementale. Un groupe de travail animé par Pierre Lellouche, député du Val-d'Oise, et Robert Pandraud, député de Seine-Saint-Denis et président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, a élaboré un rapport destiné à alimenter le débat dans les rangs du mouvement. Une vingtaine d'« orateurs nationaux » doivent se rendre dans les fédérations départementales en février.

Présenté mercredi 24 janvier, par M. Lellouche, après avoir été validé par Alain Juppé, président du RPR, le document, d'une trentaine de pages, a essentiellement une vocation pédagogique.

Il propose, cependant, un élargissement rapide de l'Europe en direction des anciens pays de l'Est : *« Faisons en sorte qu'avant l'an 2000 soit organisée la pleine participation politique de ces Etats aux travaux du Conseil et du Parlement européens, en même temps que leur accession à certaines politiques communes (telles que l'énergie, l'environnement, la recherche ou encore les réseaux d'infrastructure), tout en modulant, pour le reste, des périodes transitoires adaptées aux économies de chacun. »*

L'idée dominante est de retrouver les contours de la *« grande Europe, entrevue dès 1960 par le général de Gaulle »*, mais que l'affrontement des blocs rendait alors impossible. Outre les quinze partenaires actuels, la future Union européenne pourrait s'ouvrir à Chypre et à Malte, aux pays de l'Europe centrale et orientale, aux trois Etats baltes, mais non aux autres anciennes Républiques de l'ex-URSS.

Pour préserver le fonctionnement de l'Union, le RPR propose la constitution d'un *« noyau dur, composé d'un petit nombre d'Etats autour de la France et de l'Allemagne »*. Sur le modèle du Conseil de sécurité de l'ONU, la présidence tournante du Conseil européen serait réservée aux cinq principaux Etats pour une durée de deux ans et demi chacun. Toujours pour des raisons d'efficacité, le RPR recommande la généralisation des décisions prises à la majorité qualifiée, sous réserve de l'adoption d'une formule de pondération des votes établie en fonction de la démographie et du PNB.

REVALORISER LES PARLEMENTS

Le RPR souhaite toujours renforcer le rôle des parlements nationaux, lesquels pourraient se retrouver au sein d'un *« haut conseil interparlementaire »*. En matière institutionnelle, l'idée centrale est de revaloriser le rôle des organes représentatifs des Etats, *« qui, seuls, demeurent la source de la légitimité démocratique »*, au détriment de la Commission, qui, redevenue un *« organe d'exécution »*, se verrait confier des *« mandats précis et impératifs »*.

Selon M. Lellouche, le rapport a été élaboré en concertation avec la cellule diplomatique de l'Elysée. Il n'engage pas pour autant le président de la République, qui *« ne se retrouverait pas forcément dans certaines propositions »*.

Jean-Louis Saux

M. Léotard invite le PR à réfléchir à une politique de relance

OÙ DÉNICHER des idées neuves ? Peinant à les discerner dans les cénacles politiques habituels, le Parti républicain s'est mis en tête de les débusquer dans les caves de Saint-Germain-des-Prés. En quête d'un nouveau projet, le mouvement de François Léotard a décidé d'organiser, une fois par mois, des débats thématiques associant ses élus, des experts et des sympathisants. Et, puisque la mode est à la « philosophie de comptoir », il a entrepris de transposer la formule au domaine politique.

En présence de François Léotard et d'Alain Lamassoure, chargé de piloter l'élaboration du nouveau projet politique du PR, quelque cent cinquante personnes, dont une quarantaine de parlementaires PR, se sont retrouvées, mardi 23 janvier, au sous-sol d'un bistrot du 6e arrondissement de Paris pour le premier de ces « mardis de la réforme », afin d'entendre Guy Sorman, chargé de mission de prospective auprès d'Alain Juppé, Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'OFCE, Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFDT, Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, débattre de la meilleure manière de *« doubler la croissance »*.

Soucieux de ne pas embarrasser M. Lamassoure, qui doit jongler, depuis le 7 novembre, entre ses fonctions de ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, et l'élaboration d'une *« politique alternative »* libérale, les invités ont évité des incursions trop précises dans l'actualité immédiate de la politique gouvernementale. *« Pauvre chef d'entreprise confronté à des problèmes quotidiens »*, M. Fourtou a déploré *« l'accroissement des charges sociales et fiscales »*, tandis que M. Fitoussi a assuré que le contexte monétaire européen laissait aujourd'hui à la France *« une marge de manœuvre considérable »* pour engager une baisse drastique des taux d'intérêt.

La politique a repris ses droits avec l'intervention de M. Léotard. Tout en assurant, avec Flaubert, que *« l'erreur, c'est de conclure »*, le président du PR a fait de l'*« injustice »* de la fiscalité, d'une mauvaise hiérarchie des priorités (la monnaie avant l'emploi), et d'une *« administration trop forte et d'un Etat trop faible »* les principaux obstacles à la croissance. Il a donc invité les responsables de son parti à réfléchir à une politique de relance articulée autour de la poursuite des privatisations, d'une réforme fiscale et d'une politique de formation.

Cécile Chambraud

Les mouvements préfectoraux sont moins nombreux que sous la seconde cohabitation

L'ÉLECTION de Jacques Chirac à la présidence de la République n'a pas donné lieu à de spectaculaires règlements de comptes avec le corps préfectoral. Depuis mai 1995, trente-quatre postes de préfet ont changé de titulaire. Huit préfectures de région, vingt et une préfectures de département et cinq préfectures de police (préfets délégués pour la sécurité et la défense) ont eu un nouvel hôte. Une dizaine de ces mutations sont liées au départ de certains préfets pour les cabinets ministériels. Une dizaine d'autres ont permis de promouvoir des hommes considérés comme proches de la majorité actuelle.

Quatre préfets proches de la gauche ont été écartés de leur poste : Gérard Deplace, ancien préfet de Seine-et-Marne ; Jean-François Gueullette, ancien préfet de l'Ariège (*Le Monde* du 14 juillet 1995) ; Philippe Martin, ancien préfet des Landes ; Jean-Jacques Pascal a perdu la préfecture du Val-d'Oise, mais il a obtenu la direction des Journaux officiels. Jean-Cyril Spinetta, préfet chargé d'une mission de service public, a demandé qu'il soit mis fin à ses fonctions pour travailler sur l'éducation à la Commission européenne.

Bien que toute comparaison avec les périodes précédentes soit difficile, il semble que ces mouvements soient proportionnellement moins nombreux que sous la seconde cohabitation. Pendant les six premiers mois du gouvernement Balladur, quarante-huit préfectures (dont quatorze de région) avaient changé de titulaire. Une quinzaine de préfets de gauche avaient été écartés de leur poste entre avril 1993 et décembre 1994 (*Le Monde* du 4 janvier 1995).

RAPPORTS HOULEUX

A l'inverse, deux préfets mis hors cadre après l'élection de François Mitterrand, en 1981, ont obtenu une promotion. Il s'agit de Jean Anciaux, nommé préfet du Limousin le 31 mai 1995, et de Charles-Noël Hardy, envoyé dans les Pays de la Loire, le 4 octobre. M. Hardy est proche de Valéry Giscard d'Estaing, dont il avait été le collaborateur au ministère de l'économie et des finances avant d'exercer la fonction de secrétaire général des clubs Perspectives et Réalités, créés par l'ancien chef de l'Etat. Préfet du Loir-et-Cher en 1981, il avait été placé hors cadre par Gaston Defferre. Le ministre socialiste de l'intérieur et de la décentralisation lui reprochait d'avoir déclaré, en 1979, que si la gauche gagnait l'élection présidentielle, il donnerait sa démission. M. Hardy avait été réintégré sous la première cohabitation.

Lorsque François Baroin, porte-parole du premier gouvernement Juppé, avait annoncé la nomination de M. Hardy dans les Pays de la Loire, le 4 octobre, il avait souligné les bons résultats obtenus par le préfet en matière d'emploi dans le Languedoc-Roussillon, où il était en poste depuis octobre 1993. M. Hardy avait entrepris, en effet, des actions originales d'aide à la création d'emplois (*Le Monde* du 24 juin), et c'est dans le Languedoc-Roussillon qu'avait été signée la première charte régionale pour l'emploi.

Pourtant, M. Hardy avait eu des rapports houleux avec Georges Frêche, maire (PS) de la capitale régionale, Montpellier, puisque ce dernier a déclaré publiquement le 10 novembre : *« Le préfet qui nous quitte était un nul absolu, certes courtois, oui, mais nul. Qui c'est, M. Hardy ? Un petit politicard proche de Giscard d'Estaing, qui a quitté la politique pendant deux ans et qui n'a pas réussi à débloquer un seul dossier ! »*

Le maire de Montpellier, connu pour son franc-parler, ajoutait : *« Le nouveau préfet qui arrive, il est RPR, et ça me fait plaisir : il vaut mieux avoir un RPR, je sais où je vais, qu'un UDF flasque, qui est incapable de faire quoi que ce soit. »* M. Frêche faisait allusion à la nomination dans le Languedoc-Roussillon, le 18 octobre, de Bernard Monginet, ancien directeur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1988 et ancien préfet des Hauts-de-Seine, département dont Charles Pasqua (RPR) préside le conseil général.

LES BALLADURIENS « CHOYÉS »

M. Anciaux, nouveau préfet de la région Limousin, avait été mis hors cadre, une première fois, le même jour que M. Hardy en 1981. Il était alors préfet des Landes. Philippe Labeyrie, conseiller général (PS) de Mont-de-Marsan, lui reprochait d'avoir écrit aux maires du département, pendant la campagne présidentielle pour se plaindre de la façon dont *« certains journalistes serviles »* avaient présenté les résultats du premier tour et apparenter le succès de M. Mitterrand à une *« victoire à la Pyrrhus »*. M. Anciaux avait retrouvé un poste en avril 1986, avant d'être de nouveau placé hors cadre en 1990. Il était alors devenu directeur général des services du conseil régional de Bretagne, présidé par Yvon Bourges (RPR).

Les proches d'Edouard Balladur n'ont pas été oubliés dans les nominations intervenues depuis huit mois. Philippe Marland, conseiller pour les affaires intérieures auprès de l'ancien premier ministre, a obtenu le poste prestigieux de préfet des Alpes-Maritimes. Il y remplace Maurice Joubert, ancien directeur adjoint du cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur (1987-1988) qui, âgé de soixante-cinq ans, a été nommé conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes. Pierre Mongin, ancien chef du cabinet de M. Balladur, a été nommé préfet d'Eure-et-Loir.

François Lépine, directeur du cabinet de François Léotard lorsque ce dernier était ministre de la défense du gouvernement Balladur, a été nommé préfet de la région Franche-Comté, le 30 août. Jean-Charles Marchiani, proche de M. Pasqua, pour lequel il a mené de nombreuses opérations secrètes au Proche-Orient, vient de se voir confier la préfecture du Var (*Le Monde* du 1er décembre).

Michel Sappin, conseiller technique au cabinet de M. Pasqua, a été nommé préfet délégué pour la sécurité et la défense de la zone Sud.

Il arrive aussi que le collaborateur d'un ministre, jugé indésirable par l'hôtel Matignon, soit invité à explorer une nouvelle activité en même temps qu'à changer de résidence. Ainsi Jacques Reiller, proche de Jean Arthuis, ministre de l'économie, a-t-il rejoint la préfecture du Territoire de Belfort.

Rafaële Rivais

Philippe Martin et la « promotion Charasse »

Avec la mise hors cadre de Philippe Martin, préfet des Landes, c'est un nouveau représentant de la « promotion Charasse » qui a été mis à l'écart le 4 octobre 1995. M. Martin devait, en effet, sa nomination dans un poste de préfet à l'ancien conseiller de l'Elysée, qui « faisait » les mouvements préfectoraux et dont il avait été le chef de cabinet au ministère du budget.

Nommé préfet du Gers en 1992, M. Martin avait fait preuve de loyauté à l'égard de M. Balladur : ainsi avait-il « boycotté » la cérémonie de la Compagnie des mousquetaires de l'Armagnac, à laquelle était invité Georges Soros, gourou de Wall Street, en prétextant que ce dernier avait *« attaqué la politique monétaire du premier ministre en spéculant contre le franc »*. M. Martin avait mécontenté l'organisateur de cette cérémonie, Aymeri de Montesquiou, député (UDF), mais obtenu les félicitations de Charles Pasqua lors d'une cérémonie organisée par l'ancien ministre de l'intérieur.

هكذا من الأصل

Jacques Chirac se rend dans les Deux-Sèvres pour apprécier la mobilisation en faveur de l'emploi

Rural et industriel, ce département a un taux de chômage modéré

Jacques Chirac devait entamer mercredi 24 janvier dans l'après-midi un voyage de deux jours dans le département des Deux-Sèvres. Le président de la République veut, en rencontrant les forces vives sur le terrain, saluer les efforts conduits sous l'autorité du préfet, José Inizan, en faveur de l'emploi. Le chef de l'Etat a annoncé son intention d'effectuer, à intervalles réguliers, des visites en province.

NIORT
de notre correspondant

L'incrédulité du commerçant niortais n'est pas feinte. *« Jacques Chirac, deux jours dans les Deux-Sèvres ? Vous êtes sûr ? Deux jours ? »*. Il a du mal à concevoir qu'un *« homme aussi occupé consacre autant de temps à un département comme le nôtre »*. Il devra pourtant se faire une raison : le président de la République passera quarante-huit heures dans les Deux-Sèvres pour y rencontrer les acteurs économiques et les élus mobilisés contre le chômage.

Dès son élection, Jacques Chirac avait demandé à ses collaborateurs d'organiser, à intervalles réguliers, des *« plongées »* dans les provinces françaises, en s'inspirant de ce qu'il avait fait pendant la campagne présidentielle, pour être *« à l'écoute »* du pays et *« s'immerger dans la vie d'un département »*. Ces voyages doivent être centrés autour d'un thème, comme l'emploi, la solidarité, ou la question des banlieues. *« Je suis à l'affût de tout effort d'imagination qui se traduit concrètement par une création d'emploi »*, avait déclaré le chef de l'État au cours de l'été 1995 alors que, depuis peu à l'Elysée, il effectuait dans le Maine-et-Loire voisin une visite surprise à l'entreprise de viennoiseries Pasquier, qui a créé des emplois en réduisant le temps de travail.

Le département rural, connu pour ses Mutuelles à Niort, son marais poitevin dans le Sud et pour son fromage de chèvre, le Chabichou, attire donc lui aussi l'attention présidentielle.

Les Deux-Sèvres « bénéficient » d'un taux de chômage de 9,6 %. Ce résultat, plutôt flatteur si on le compare à la moyenne régionale (11,6 %), tient essentiellement au dynamisme industriel du nord du département.

Dans le bassin de Bressuire, Jacques Chirac visitera les usines du groupe Heuliez (2 000 emplois bien répartis), véritable « locomotive » du développement. Le constructeur, sous-traitant de grandes marques automobiles (Citroën, PSA), est en train de transformer trois cent cinquante contrats à durée déterminée (CDD) en contrats à durée indéterminée (CDI).

En venant dans les Deux-Sèvres, Jacques Chirac veut surtout souligner l'action du préfet, José Inizan, en faveur de l'emploi. Au soir du 22 mai, après que le président de la République eut appelé les représentants de l'Etat à être *« les fers de lance »* de la bataille pour l'emploi, en précisant que leur *« réussite »* en la matière serait le *« critère essentiel d'appréciation de leur mérite »*, José Inizan n'avait pas perdu une minute. De la voiture qui le ramenait de la capitale, il avait téléphoné au directeur départemental de l'ANPE pour le nommer commissaire à l'emploi.

Le lendemain, il réunissait à la préfecture l'ensemble des chefs de service départementaux, auxquels s'était joint le général commandant l'École nationale de sous-officiers de réserve de Saint-Maixent, pour les prévenir qu'une salle opérationnelle était désormais ouverte dans les locaux préfectoraux : *« J'y passerai tous les jours »* avait-il prévenu.

Depuis, un guichet a été installé, une charte régionale initiative-emploi a été signée et un formulaire unique d'embauche mis en œuvre. Près de mille contrats initiative-emploi ont été conclus en six mois. Les syndicats demeurent toutefois dubitatifs : *« Nous avons dans le département un nombre d'emplois précaires bien supérieur à la moyenne nationale »*, se plaint un représentant de la CGT. *« Jacques Chirac vient dans les Deux-Sèvres pour nous entendre. J'espère qu'il saura nous écouter »*, déclare André Bodin, secrétaire départemental de FO.

> « Je suis à l'affût de tout effort d'imagination qui se traduit concrètement par une création d'emploi »

Pendant son séjour, le président doit également rencontrer des lycéens, des étudiants et des agriculteurs, c'est-à-dire les *« forces vives »*. Le RPR fait cependant figure de parent pauvre de la majorité présidentielle dans le département.

Armelle Guinebertière, député européen, est le seul élu gaulliste à siéger au conseil général tenu par l'UDF. En dépit du soutien de Jacques Chirac, elle avait été battue aux législatives, en 1993, par le candidat du CDS, Dominique Paillé. Pour le parti néogaulliste, les Deux-Sèvres restent une terre de mission.

Alain Tissot

Les deux précédents de François Mitterrand

Les Deux-Sèvres avaient déjà retenu l'attention présidentielle sous les précédents septennats. Originaire de la Charente voisine, François Mitterrand s'était rendu à deux reprises dans ce département, en novembre 1983 et en février 1992. Le premier voyage était intervenu dans un contexte politique difficile, marqué par les désillusions, au lendemain du virage de la rigueur imposé par le gouvernement de Pierre Mauroy. A Niort, François Mitterrand avait appelé au *« rassemblement »* et à la *« réconciliation des Français »*, sans lesquels *« rien de bon ne se fera »*. *« L'emploi demeure ma principale préoccupation »*, avait-il affirmé, en soulignant que *« toute la tâche du gouvernement consiste à harmoniser la démarche de la France vers le progrès »*.

Pour le deuxième déplacement présidentiel, à quelques semaines des élections régionales de mars 1992, le climat était, cette fois, empoisonné par l'« affaire Habache ». François Mitterrand s'était alors réjoui de *« l'escapade rafraîchissante »* que lui avait offert le marais poitevin – seul site naturel élevé au rang des grands travaux présidentiels –, à quelques heures d'une émission télévisée attendue, au cours de laquelle il devait se justifier de l'accueil sur le territoire français d'un célèbre terroriste palestinien.

Le préfet du Var s'oppose à la municipalité FN de Toulon

JEAN-CHARLES MARCHIANI, préfet du Var, vient de s'opposer à une délibération du conseil municipal de Toulon, en date du 21 décembre 1995, visant au lancement d'une consultation par marché négocié en vue de la sélection et de la préparation au concours de recrutement d'une trentaine de policiers municipaux. Interpellé le 8 janvier par Robert Gaia, conseiller municipal (PS), le préfet a pris en compte ses observations. Il considère que cette présélection permettrait à la majorité Front national de choisir à sa guise des candidats sur des critères flous et non conformes à la loi concernant la fonction publique territoriale. Pour le préfet, la délibération prévoyait *« de limiter ce recrutement aux seuls Toulonnais, ce qui est impossible »*. Par ailleurs, seuls les personnels déjà recrutés peuvent accéder à des actions de formation et non le contraire. Robert Gaia qualifie l'initiative du maire de *« détournement de procédure du concours »* et, en outre, estime qu'en agissant ainsi la mairie *« veut choisir ses copains pour constituer sa propre police municipale »*. *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **INCOMPATIBILITÉ : le Conseil constitutionnel a déclaré incompatibles**, pour trois députés, l'exercice de leur mandat parlementaire et celui de membre ou de président d'un conseil d'administration, indique le *Journal officiel* du mercredi 24 janvier. Ces décisions concernent René Beaumont, député (UDF) de Saône-et-Loire, qui envisageait d'exercer la fonction de président du conseil d'administration de la société Sorelif Saône-Rhin, Patrick Braouezec, député (PCF) de Seine-Saint-Denis et membre du conseil d'administration de la Société centrale pour l'équipement du territoire (SCET), ainsi que Charles Josselin, député (PS) des Côtes-d'Armor et lui aussi membre du conseil d'administration de la SCET.

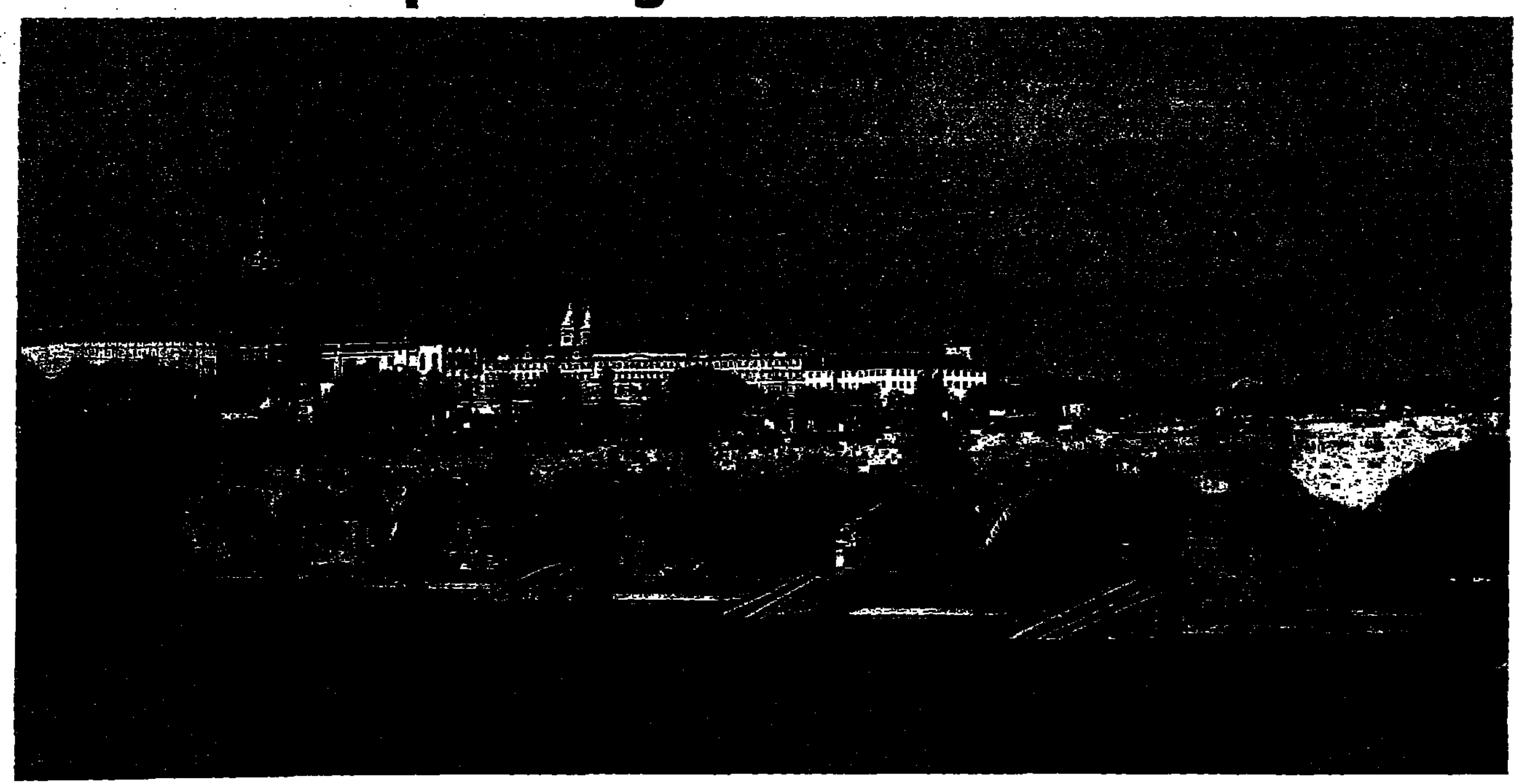
■ **ANNULATION : le tribunal administratif de Versailles** a notifié, mardi 23 janvier, sa décision, en date du 9 janvier, d'annuler l'élection municipale de Brétigny-sur-Orge qui avait vu, en juin, la victoire du maire (RPR) sortant, Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur dans le premier gouvernement d'Alain Juppé. Les juges ont notamment considéré que *« les attaques dirigées par M. de Boishue contre M. Simon* [son adversaire socialiste battu par cent quarante-cinq voix d'écart] *et ses colistiers ont revêtu un caractère particulièrement violent et pernicieux »*. M. de Boishue a décidé de faire appel.

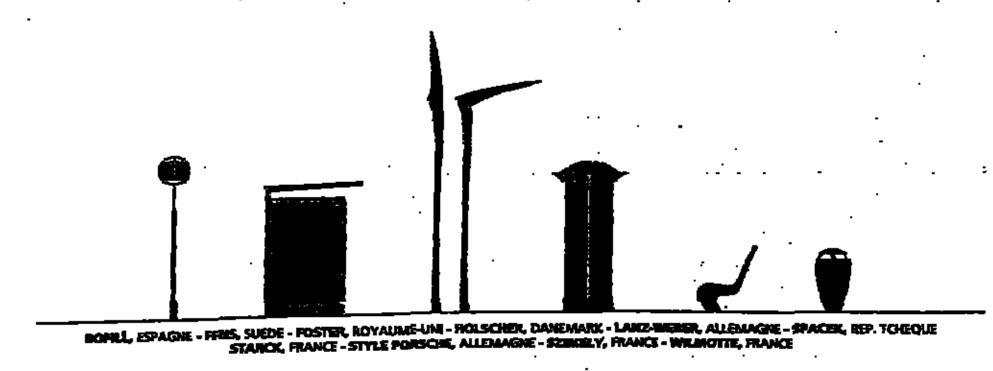
■ **CANDIDATURE : Alain Juppé, premier ministre et maire de Bordeaux**, sera, selon Hugues Martin, son premier adjoint, candidat aux élections législatives de 1998 dans la deuxième circonscription de la Gironde dont le siège est actuellement occupé par l'ancien premier ministre Jacques Chaban-Delmas. A Matignon, l'entourage de M. Juppé se refuse à commenter cette information.

■ **RPR : Jean-François Mancel, secrétaire général du mouvement**, a nommé, le 17 janvier, Jean-Yves Herbeuval, adjoint au maire de Maubeuge, au poste de secrétaire départemental de la fédération du Nord du RPR, en remplacement de Colette Codaccioni, qui avait démissionné le 20 novembre 1995. Il sera notamment assisté par Anne-Sophie Grave, conseiller régional du Nord - Pas-de-Calais et directeur du cabinet de M. Mancel.

■ **LIVRET A : répondant aux responsables politiques** – dont le président du Sénat, René Monory – qui plaident pour un abaissement de la rémunération du livret A, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a affirmé, mardi 23 janvier à l'Assemblée nationale, que *« le gouvernement n'a pris aucune décision mais entend préserver et protéger l'épargne populaire. Il faut tenir compte de la rémunération des placements identiques »*, a-t-il ajouté en citant les *« dépôts »* et les *« sivac monétaires »*.

Pourquoi Prague a choisi JCDecaux





Prague est l'une des plus belles villes au monde ; son centre historique fait partie du patrimoine architectural universel protégé par l'Unesco. Afin de respecter ce patrimoine unique, JCDecaux a initié un concours auprès des architectes praguois pour créer un mobilier spécifique venant compléter l'abribus de Norman Foster. La ville a alors décidé de lui confier pour 25 ans l'installation et l'entretien de l'ensemble de son mobilier urbain. JCDecaux est présent dans plus de 1000 villes en Europe, et vient de démarrer son activité américaine à San Francisco.

JCDecaux
Le sens de la ville

Amsterdam - Anvers - Barcelone - Birmingham - Bratislava - Brême - Bruxelles - Cologne - Copenhague - Dresde - Göteborg - Hambourg - Helsinki - La Haye - Leipzig - Lisbonne - Londres - Luxembourg - Madrid - Manchester - Munich - Paris - Prague - San Francisco - Stockholm - Stuttgart - Valence

CANCÉROLOGIE La polémique sur la gestion de l'ARC conduit aujourd'hui à s'interroger sur l'avenir du fichier informatisé de l'association, *qui comprend trois millions et* demi de noms de donateurs. Selon nos informations, en cas de rupture des accords, l'ARC devait verser entre 50 et 200 millions de francs à la société International Development, sa principale société sous-traitante. ● DANS UN DOCUMENT CONFIDENTIEL, les six administrateurs chargés de répondre à la Cour des comptes, justifient la position du conseil d'administration de l'ARC tout en évoquant de possibles « évasions de capitaux ». ● S'AGISSANT DU TRAIN DE VIE du président-fondateur, plusieurs informations font apparaître que *M. Crozemarie* a réalisé d'importantes plus-values lors de transactions immobilières dans lesquelles étaient impliqués des responsables de sociétés sous-traitantes.

L'ARC veut récupérer son fichier de trois millions et demi de donateurs

Jacques Crozemarie avait confié la gestion des noms et adresses de ses membres à une société privée qui refuse de dire ce qu'elle fera de ces précieux listings. Les contrats prévoyaient, en cas de rupture, des dédommagements allant de 50 à 200 millions de francs

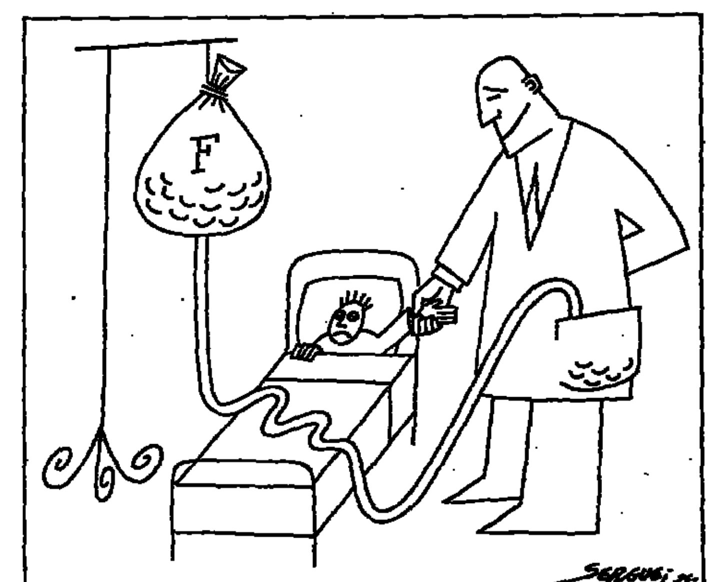
JAMAIS la polémique concernant l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) et les agissements de son fondateur, Jacques Crozemarie, n'avait été *aussi violente. Jamais, non plus*, les questions et les enjeux d'une affaire vieille de près de vingt ans ne sont apparus aussi clairement. Après les dernières insinuations de M. Crozemarie concernant le devenir des dons faits au professeur Léon Schwartzenberg, et en marge des accusations de ce dernier à l'encontre de l'ancien président (*Le Monde* du 24 janvier), le groupe des six administrateurs de l'ARC chargés d'étudier les mesures à prendre pour modifier la gestion des dons et des legs est aujourd'hui confronté à une série de problèmes sans précédent.

Ces derniers trouvent leur origine dans les contrats passés, au fil du temps, entre l'omnipotent président de l'ARC et un petit groupe de sociétés qui, en exclusivité, effectuaient de nombreux et fructueux travaux de sous-traitance pour cette association. La formulation précise de ces problèmes fait suite aux investigations effectuées par les magistrats-enquêteurs de la Cour des comptes ainsi qu'à la volonté de transparence exprimée depuis peu par quelques administrateurs de l'ARC.

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) avait, dès 1990, *noté les profondes anomalies* concernant les « services extérieurs » et les sociétés auxquelles Jacques Crozemarie avait confié de très nombreuses activités de sous-traitance. Ces activités concernent notamment l'information par voie de presse (*conception, réalisation et diffusion du* magazine *Fondamental* et des autres publications de l'association), les campagnes de collectes des fonds, la promotion de l'association et les travaux informatiques (traitement des adhésions et mise à jour du fichier des adhérents, traitement des dons ; conception, réalisation, maintenance des applications de gestion interne de l'ARC relatives aux legs ou aux aides à la recherche, paies du personnel).

Elles concernaient également les « manifestations » (remises de prix, conférences, colloques, etc.) et les « maîtrises d'ouvrages ». *« Les contrats sont non seulement signés par le président mais étudiés et négociés par lui avec l'aide de ses avocats-conseil*, notaient alors les inspecteurs de l'IGAS. *Trois sociétés, dont les raisons sociales sont International Development, SQ2, Publicadvise, sont dirigées par une même personne, Michel Simon, qui est aussi administrateur d'une quatrième société, B. Production, également prestataire de services de l'ARC. »*

Aujourd'hui, ce sont plus particulièrement les liens établis entre l'ARC et la société SQ2 qui soulèvent les problèmes les plus importants, créant une situation qui réclame en urgence une solution



permettant aux intérêts généraux de s'imposer devant les profits particuliers. En 1990, déjà, l'IGAS relevait que la SARL SQ2 était la deuxième société traitant avec l'ARC, en ordre d'importance des factures totales payées (plus de 15 millions de francs en 1989 et un bénéfice affiché de plus de 500 000 francs). Les premiers contrats passés entre l'ARC et SQ2 datent de 1987 et ont été renouvelés par tacite reconduction. Les constatations effectuées par les inspecteurs de l'IGAS les conduisaient à écrire, en 1990, que se posait *« la question de la destination des profits réalisés par des sociétés commerciales sous couvert d'une activité associative »*.

DEUX DOCUMENTS

Très inquiets des liens établis entre l'ARC et la société SQ2, le groupe des six administrateurs de l'ARC vient d'obtenir de la Cour des comptes communication de deux documents essentiels. Le premier, cité dans le rapport que la Cour vient de consacrer à l'ARC, date du 7 décembre 1991. Fort de 41 pages, suivi d'annexes, il a été signé à Villejuif par Jacques Crozemarie. Il est intitulé « Contrat relatif à la gestion des fichiers et systèmes informatiques de l'ARC ». Le second a été signé, toujours à Villejuif, par Jacques Crozemarie, le 23 avril 1992. Il précise divers aspects des *« conditions matérielles et financières »* du contrat de 1991. On peut lire dans ce dernier document que l'objet social de l'ARC *« l'oblige à s'adresser régulièrement à ses adhérents et à ses donateurs, soit dans le cadre du fonctionnement social de l'association, soit pour obtenir les dons et les legs nécessaires au financement dudit objet social »*. Créée en 1987 *« à la demande de l'ARC »*, la société SQ2 acceptait alors de *« poursuivre sa mission dans les nouveaux locaux et sur le nouveau matériel installé par l'ARC »*.

Aux termes de ce contrat, SQ2 était autorisée à effectuer, notamment, la *« mise sur bandes informatiques de la totalité des adresses du fichier ARC »* ainsi que *« l'extraction à la demande de l'ARC de sous-fichiers particuliers, par exemple le sous-fichier constituant les adhérents statutaires »*. *« La société SQ 2 est particulièrement sensibilisée sur le fait que le plus grand soin doit être donné au traitement du courrier des adhérents et des donateurs de l'ARC »*, peut-on lire dans ce document.

Le traitement du courrier en provenance de l'ARC comporte notamment *« l'édition du courrier en réponse sur imprimante à partir des modèles de réponse prérédigés par le président de l'ARC »* et *« l'envoi aux personnes faisant un don d'un montant égal ou supérieur à 3 000 francs d'un courrier de remerciement, suivant les modèles fixés chaque année par le président de l'ARC »*. Au chapitre des *« prestations dites particulières »*, ce contrat prévoit *« la consultation spécifique des abonnés à la revue* Fondamental, *des adhérents ou des donateurs, sur des questions d'actualité ou des sujets spécifiques »*.

« MONTANT AHURISSANT »

On ignorait jusqu'à présent l'histoire des contrats liant l'ARC et son président au groupe des sociétés de Michel Simon. Il apparaît aujourd'hui que les liens contractuels établis en 1985 et reconduits en 1988 et en 1991 comportaient des clauses que la Cour qualifie, par euphémisme, de *« désavantageuses »* pour l'ARC. *« En clair, si l'ARC mettait fin à ces contrats, elle devait verser à ces sociétés des sommes d'un montant ahurissant, comprises, selon les cas de figure, entre 50 et 200 millions de francs*, indique-t-on de bonne source. *Toutes les opérations comptables, toutes les pièces de dépense, effectuées jusqu'en 1985 ne font référence qu'à ces documents. Et ce n'est qu'au dernier moment de la phase contradictoire entre la Cour et l'association, à la fin de l'année 1995, que Jacques Crozemarie a produit un contrat daté du 7 décembre 1991 qui ne comportait plus les clauses pénalisantes. »* Le président de l'ARC a alors expliqué que cet « oubli » résultait de *« dysfonctionnements dans ses services et dans ceux du prestataire. »* C'est ainsi que la Cour des comptes a dû retirer de son rapport définitif les développements qu'elle consacrait à cette question tout en *« maintenant ses observations »*.

Pour autant le « nouveau » contrat liant l'ARC et SQ2 ne permet pas à l'association de récupérer simplement les fichiers informatisés de ses adhérents, dont un spécialiste assure qu'ils sont *« hautement performants »*. Les futurs responsables de l'ARC pourront-ils faire valoir les droits de cette association et récupérer ce qui lui appartient sans devoir verser des indemnités ? Faute de disposer des réponses des responsables de cette société *(lire ci-contre les déclarations de Me Soulez-Larivière)*, plusieurs des adhérents de l'ARC ne cachent pas aujourd'hui une vive inquiétude. Au-delà des considérations financières, certains souhaitent qu'un groupe d'experts en informatique soit au plus vite constitué afin d'enquêter sur les utilisations qui ont pu être faites, ces dernières années, d'une aussi précieuse mémoire informatisée. Une mémoire qui comporte les noms et les adresses de près de trois millions et demi de personnes ayant, à une ou plusieurs reprises, pensé aider la recherche sur le cancer en offrant de l'argent à l'ARC.

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

La « délocalisation » des données

Le préambule du contrat liant l'ARC à la société SQ2 explique comment le fichier des adhérents et donateurs de l'ARC ne se trouve pas au siège de l'association. *« L'évolution de l'importance du fichier a nécessité une adaptation progressive de la structure destinée à faire fonctionner son système d'exploitation »*, indique le préambule. *« En 1990, il est apparu nécessaire à l'ARC de maîtriser, pour des raisons de confidentialité, de sécurité et de fiabilité de son fichier, à la fois le système d'exploitation et sa localisation géographique »*, ajoute le texte.

C'est ainsi que *« l'impossibilité matérielle de localiser le fichier dans les dépendances de l'ARC a conduit l'association à prendre en location un local et à effectuer les travaux nécessaires à la mise en conformité desdits locaux. Cette mise en conformité a été effectuée d'ordre et pour le compte du prestataire de service qui sera appelé, à la demande de l'ARC dans le cadre de la présente convention, à gérer son fichier »*.

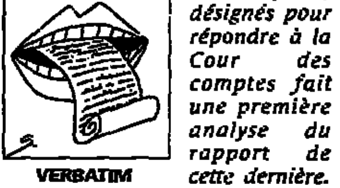
L'avocat de Michel Simon promet de répondre

Interrogé, mardi 23 janvier, sur les modalités de reprise par les futurs responsables de l'ARC de la mémoire informatique de cette association, Me Daniel Soulez-Larivière, avocat de Michel Simon, gérant de la société International Development Holding, principale société sous-traitante de l'ARC et responsable de la société SQ2, nous a répondu : *« Il est totalement paradoxal que vous soyez amené à me demander des choses que les membres du conseil d'administration de l'ARC ne m'ont pas encore demandées. S'ils ont des questions à me poser, qu'ils me les posent ! S'ils veulent avoir connaissance des contrats et des clauses de résiliation, qu'ils nous les demandent. »*

« Nous avons des contractants. Ces contractants sont-ils ou non contents de nous ? Ont-ils des interrogations à formuler ? Nous leur répondrons. Et, éventuellement, à ce moment-là, s'il y a des choses à expliquer à la presse nous le ferons. Le contrat* [liant l'ARC et la société SQ2] *est tout à fait raisonnable et il sera appliqué correctement par des parties de bonne foi. Si ces parties ne sont pas d'accord, le juge tranchera. »

« Il faut reconnaître la validité des chiffres avancés par la Cour des comptes »

Dans un document interne dont nous reproduisons quelques extraits, le groupe des six membres du conseil d'administration de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) désignés pour répondre à la Cour des comptes fait une première analyse du rapport de cette dernière. Cette note se présente tout à la fois sous la forme d'une autocritique et d'une autojustification.



VERBATIM

« Le rapport de la Cour des comptes suggère le mécanisme par lequel une évasion de capitaux était rendue possible : la surfacturation des travaux effectués par un groupe de sociétés sous-traitantes appartenant à un même groupe. Ce point faisant l'objet d'une action en justice, il convient de ne pas interférer avec elle.

» Le rapport souligne par ailleurs l'opacité de la présentation des comptes annuels, ce qui explique les difficultés éprouvées par le conseil d'administration pour connaître le véritable chiffre des dépenses effectuées pour faire de la recherche et de la prévention. En particulier, les comptes présentés au conseil indiquaient les sommes destinées à la recherche même si celles-ci n'avaient pas été engagées et *a fortiori* dépensées. Cette présentation avait pour effet de laisser croire que la part affectée à la recherche et à la prévention était de l'ordre de 75 % des sommes disponibles. Ainsi, en 1993, année qui a fait l'objet de l'inspection de la Cour des comptes, les chiffres présentés au conseil d'administration indiquaient 45 % pour la recherche et environ 25 % pour la prévention et l'information, soit un total de 70 %, alors que la Cour des comptes, se fondant sur les dépenses réelles engagées, indique 27 % pour la recherche et 11 % pour l'information et la prévention.

» Après étude du dossier, la conviction intime du groupe de travail est qu'il faut reconnaître la validité des chiffres avancés par la Cour des comptes. Il faut souligner que les sommes affectées à la recherche mais non dépensées ne se sont pas volatilisées mais ont été thésaurisées, ce qui explique le très important dépôt en banque actuel (environ 600 millions), auquel viennent s'ajouter des immeubles et des propriétés.

» Comment expliquer, dans ces conditions, que les membres du conseil d'administration, tant scientifiques que représentants des organismes d'Etat, n'aient pas plus tôt exigé une autre présentation des comptes ?

» Une seule séance du conseil d'administration était chaque année consacrée à la discussion des comptes, en présence du commissaire aux comptes assermenté auprès de la Cour de cassation. Il y avait à cette occasion des questions. Les réponses et les documents fournis n'ont pas permis de déceler l'existence de surfacturations ni celle d'un biais dans la présentation des comptes.

» Certes, depuis plusieurs années, il existait des suspicions mais, en l'absence de preuves, il était difficile de porter un jugement et il était évident que seul un audit externe effectué par un organisme extérieur pouvait apporter la lumière. Rappelons qu'en 1987, à l'occasion d'une inspection de l'IGAS demandée par le directeur de l'Institut Gustave-Roussy, des anomalies avaient été suspectées par l'IGAS, qui avaient entraîné une inspection de l'IGAS ordonnée par le ministre de la santé en 1988. Mais celle-ci, après des débuts prometteurs, s'est heurtée à un veto du président de l'ARC quand a été abordé le dossier des sociétés sous-traitantes. Le jugement du tribunal administratif déclara illégale l'enquête de l'IGAS, elle ordonna son interruption et interdit la publication de ses conclusions mettant ainsi un terme à cette inspection de 1989. (...)

» On peut se demander pourquoi les membres du conseil d'administration n'ont pas démissionné. Une démission isolée aurait été, l'expérience l'a montré, sans effet. Une démission en bloc avec explication au public aurait préjugé le résultat d'inspections en cours ou projetées, et condamné à mort l'ARC alors qu'il n'existait aucune preuve d'un dysfonctionnement et que l'ARC rendait des services éminents à la recherche sur le cancer. C'est pourquoi certains membres du conseil, tout en s'abstenant d'appuyer les appels à la générosité du public, de participer au conseil ou de s'asssocier à ses décisions, n'ont pas démissionné, de façon à pouvoir intervenir efficacement le jour où le rapport aurait été déposé et assurer ainsi la sauvegarde des sommes données par les adhérents de l'ARC. »

On peut se demander pourquoi les membres du conseil d'administration n'ont pas démissionné

Les plus-values immobilières de Jacques Crozemarie

SELON *Le Nouvel Observateur* et *Libération*, le président-fondateur de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), Jacques Crozemarie, a réalisé d'importantes plus-values immobilières lors des cessions successives de deux villas *« somptueuses »* en Provence.

Selon *Libération*, qui publie un fac-similé du document officiel de la vente – pour 5,6 millions de francs – de la villa de Jacques Crozemarie à Bandol (Var), ce dernier aurait acheté cette résidence en 1992 pour la somme de 3,725 millions de francs, juste après avoir revendu celle qu'il possédait à Rians (Var). La maison de Rians, qu'il avait achetée 1,6 million en 1984, avait été revendue quant à elle, selon *Le Nouvel Observateur*, pour 4,6 millions de francs. Cette demeure, luxueusement aménagée, comportait en particulier pas moins de sept salles de bains.

RACHETÉE PAR UN PROCHE

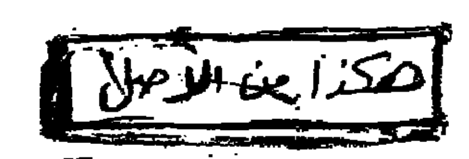
Supervisés par un salarié de la société Publicadvise – principal prestataire de l'ARC –, les travaux d'aménagement de la villa de Rians avaient été réalisés par des entreprises ayant également travaillé sur les chantiers de l'Institut Gustave-Roussy et de l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif. Cette maison aurait été rachetée par un proche du président de l'ARC, un Français vivant aux Etats-Unis chargé d'organiser les déplacements de Jacques Crozemarie outre-Atlantique.

NOUVEAU HORS-BORD

Quant à la villa de Bandol, elle a été revendue le 10 octobre dernier par M. Crozemarie pour 5,6 millions de francs à Jacques Litwak, un homme d'affaires belge très proche de Michel Simon, le patron d'International Development (ID). Jacques Litwak est en particulier président de Distribleu, de Christel Organisation, de Colibleu, du Train bleu, de Centraldistri, toutes ces sociétés faisant partie du groupe ID. Le notaire qui s'est occupé de cette transaction n'est autre que le fils de Roger Andrieu, vice-président de la chambre des notaires et membre du conseil d'administration de l'ARC depuis de très longues années.

Par ailleurs, toujours concernant le train de vie de Jacques Crozemarie – peu conforme, on le voit, aux revenus d'un ingénieur du CNRS à la retraite –, *Libération* révèle qu'avec François Caillavet (le fils du sénateur Henri Caillavet) Jacques Crozemarie avait acheté un bateau en investissant 700 000 francs dans une société baptisée Secunage. La vente de ce premier navire lui avait permis d'acquérir une nouveau hors-bord, actuellement amarré dans le port de Bandol.

هكذا من الأصل



L'année dernière, nous sommes entrés dans le 3ème millénaire.

Livraison de l'ensemble de prise de vues du satellite d'observation HELIOS IB

Sortie d'usine de la 53ème ARIANE 4.

1er tir guidé du missile antichar TRIGAT-LP

1er essai en vol de la sonde interplanétaire HUYGENS

Sortie d'usine du 700ème AIRBUS 300/310

Commande de 14 ARIANE 5 par Arianespace

Succès de la mise au point du missile Antichar TRIGAT-MP

1er vol de l'hélicoptère monomoteur EC120

1er vol de l'ATR 42-400

Certification de l'ATR 42-500 en France, Grande-Bretagne et Italie

1er tir à longue portée du missile «antimissile» ASTER 30

1er vol de l'AIRBUS 319

1er vol de la nouvelle version de l' AIRBUS 340-300

Certification du BELUGA (Airbus 300-600 ST)

Mise en orbite du satellite d'astronomie dans l'infrarouge ISO

Lancement du nouvel AIRBUS 330 à long rayon d'action

1ers essais de tir de l'hélicoptère TIGRE

1er vol de l'hélicoptère NH 90



PUBLICIS CONSEIL

AEROSPATIALE

LE RÉALISME, C'EST D'ÊTRE EN AVANCE

Une héritière japonaise rachetait des châteaux pour mieux en organiser le pillage

Les propriétés étaient vidées de leurs meubles et objets d'art, ensuite vendus aux enchères

Kiko Nakahara, cinquante ans, fille d'un magnat de l'immobilier de Tokyo, Hideki Yokoi, a été mise en examen et écrouée, dimanche 21 janvier pour *« abus de confiance et usage de faux »*. Avec son mari, un Français de quarante-neuf ans qui est recherché par la police, elle a acheté, entre 1985 et 1989, une quinzaine de châteaux dont huit en France. Ces bâtisses ont été vidées de leurs objets de valeur avant d'être laissées à l'abandon.

AU MILIEU des années 80, Kiko Nakahara effectue de nombreux voyages en Europe, et particulièrement en France, afin d'acquérir des châteaux pour le compte de la Sangyoo *Kabushiki Kaisha*, une société japonaise que dirige son père, Hideki Yokoi, quatre-vingt-trois ans. Ce richissime homme d'affaires, qui acheta il y a quelques années l'Empire State Building à New-York, purge à Tokyo depuis 1994 une peine de trois ans d'emprisonnement pour homicide involontaire. En 1982, l'incendie dans de troubles circonstances d'un de ses hôtels, le New Japan, provoqua la mort de trente-trois personnes, et l'absence d'équipement de sécurité avait été dénoncée à l'époque. Cette société, outre l'immobilier, a également de nombreuses activités dans les transports et la gestion de bars et de salles de jeux.

C'est en janvier 1985 que la fille de ce magnat se porte acquéreur du château de Rosny-sur-Seine (Yvelines), pour près de 7 millions de francs. Elle s'engage à rénover la partie classée de l'ancienne demeure de Sully et à transformer les galeries de l'édifice en musée. C'est là qu'elle installe le siège de la Nippon Sangyoo pour la France, une SARL dont son mari, Jean-Claude Perez-Vanneste, qui aime se faire appeler Jean-Paul Renoir au Japon, est gérant. En quatre ans, la société achètera ainsi huit châteaux en France, et presque autant en Europe, principalement en Angleterre et en Espagne.

135 MILLIONS DE FRANCS

Les anciens propriétaires voient en Mme Nakahara un véritale sauveur du patrimoine et certains s'imaginent que ces achats successifs sont les signes avant-coureurs de la constitution d'un ensemble hôtelier de grand luxe. Mais en 1990, le maire de Louveciennes (Yvelines), Pierre Lequiller (UDF), ville où Kiko Nakahara a racheté pour 30 millions de francs le château de Mme du Barry, un an auparavant, s'inquiète. Le bâtiment est à l'abandon. Il somme la société japonaise de réagir, sa demande reste lettre morte. Il est bientôt rejoint par la famille de Guy Des Cars qui a vendu, en décembre 1985, à la société Nippon Sangyoo le château de Sourches, près du Mans (Sarthe). Le château a entièrement été vidé de son mobilier.

En septembre 1992, une information judiciaire est ouverte par le parquet de Versailles à la suite de nombreuses dégradations constatées dans deux châteaux des Yvelines, propriétés de la Sangyoo Kabushiki Kaisha : Millemonts, acheté 33,5 millions de francs en novembre 1987, et Rosny-sur-Seine. Des statues, des vasques et des meubles manquent à l'appel. Cette information conduit à la mise en examen de Jean-Claude Perez-Vanneste et d'un antiquaire londonien, John Shaw Drummond, qui prétendent avoir opéré ces déménagements pour faire restaurer les objets.

Les deux hommes engagent une longue bataille procédurière. Alors que la plupart des châteaux sont quasiment vidés de leur mobilier, qui est dispersé lors de ventes aux enchères, et laissé à l'abandon, l'affaire en serait restée là si, en novembre 1995, le parquet du Loiret n'avait pas alerté le procureur de la République de Versailles. Depuis Tokyo, la Sangyoo Kabushiki Kaisha venait de déposer une plainte. Elle soupçonnait Kiko Nakahara et son mari, qui avaient créé en août 1995 à Corbeilles (Loiret) une société anonyme baptisée Châteaux holding, de vouloir revendre à leur profit le patrimoine de la Sangyoo alors qu'ils avaient été mandatés seulement pour réaliser des acquisitions.

Un mandat d'amener était immédiatement délivré contre Mme Nakahara et Jean-Claude Perez-Vanneste. Dimanche, la femme a été mise en examen pour *« abus de confiance et usage de faux »* et écrouée à la maison d'arrêt de Versailles. Les enquêteurs tentent maintenant d'établir la provenance des 135 millions de francs investis en France pour l'achat de ces demeures historiques.

Jean-Claude Pierrette

Les circonstances du décès du lycéen de Sartrouville restent confuses

Les accusés donnent des versions contradictoires

VENUS nombreux pour assister aux débats de la cour d'assises des Yvelines qui juge depuis lundi 22 janvier trois vigiles accusés de *« coups mortels »* envers Djamel Chettouh, un lycéen de dix-neuf ans, les jeunes de la cité des Indes de Sartrouville ne cachent pas une déception bien compréhensible. Malgré une instruction menée pendant quatre ans par deux magistrats successifs, il n'a pas été possible de reconstituer ce qui s'est exactement passé le soir du 26 mars 1991.


PROCÈS

L'audience est à l'image de cette interminable instruction. Les débats s'étirent laborieusement avec une foule de témoins qui se contredisent. Pour ajouter à la confusion, le principal accusé, Kamel Zouabi, donne une version des faits sensiblement différente de celle qu'il avait fournie aux enquêteurs. Ainsi, il déclare que personne ne tenait Djamel Chettouh lorsqu'il a tiré le coup de fusil à pompe. Or ses deux coaccusés sont jugés pour complicité principalement parce que l'accusation leur reproche d'avoir maintenu le lycéen au moment du tir.

Quant à son geste, Kamel Zouabi maintient qu'il a été involontaire. *« A la radio, on nous a dit que des jeunes gens armés arrivaient devant la cafétéria. On y est allé avec la voiture (...) Mostefa a ceinturé un jeune (...). Un autre m'a attaqué par derrière, en le repoussant il y a eu le coup de feu. »* Et Kamel Zouabi ajoute, formel : *« Je vous jure que je n'ai pas appuyé sur la détente. Je n'ai même pas senti le recul. »* Il affirme qu'il n'a pas chargé le fusil, qu'il ne sait pas s'en servir et qu'il ignore complètement la manœuvre nécessaire pour armer un fusil à pompe. Même la présence de ce fusil dans la voiture est expliquée de façon confuse par les accusés, qui affirment que l'arme était réservée à la surveillance nocturne des réserves d'Euromarché.

Si Kamel Zouabi semble écarter la responsabilité de M'Hamed Mostefa à l'instant du tir, il n'hésite pas à le charger par ailleurs, en affirmant que son chef disposait d'un pistolet. M'Hamed Mostefa dément. Agacée par ses dénégations, la salle proteste bruyamment. Sur le banc des parties civiles, le père de la victime, Abderahmane Chettouh, ramène le silence d'un geste de la main. Et l'audience se poursuit avec la consternante évocation des pressions qui auraient été faites sur les accusés par la société de vigiles afin que leurs déclarations ne soient pas défavorables à l'entreprise. Pourtant, les débats font clairement ressortir que les vigiles n'avaient aucune idée des limites que la loi leur impose.

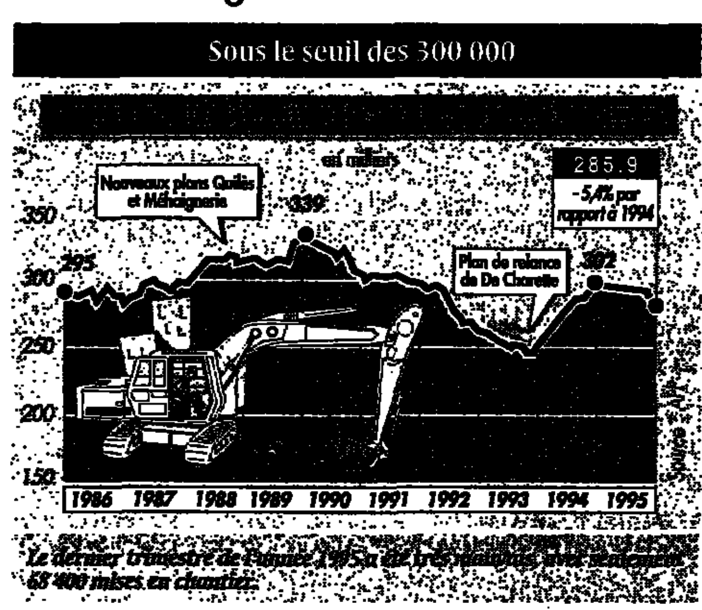
Les voleurs ou supposés tels étaient fouillés et frappés à coups de batte de base-ball par des vigiles sans formation et pudiquement engagés comme *« agents d'exploitation »*. *« Je suis effarée que l'on puisse parler aussi facilement de batte de base-ball, de pistolet, de fusil à pompe*, note Me Françoise Cotta, l'avocate de Kamel Zouabi. *A partir de quel moment estimez-vous donc qu'il faut appeler la police ? »* M'Hamed Mostefa explique que cette décision appartient au directeur ou au responsable de la sécurité d'Euromarché. Mais il ajoute : *« Une fois, il a fait appel au commissariat d'Argenteuil. On lui a répondu de se débrouiller. »*

Maurice Peyrot

La construction de logements neufs a chuté l'an dernier

LE NOMBRE de mises en chantier de logements a reculé de 5,4 % en 1995, et les perspectives pour l'année 1996 ne sont pas bonnes. Sans toutefois atteindre les niveaux très bas des années 1992 et 1993, le nombre de mises en chantier est repassé, pour l'année qui vient de s'écouler, en dessous de la barre symbolique des 300 000.

Les derniers chiffres du baromètre mensuel du ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement, des transports et du logement font état de 286 000 logements construits, au lieu de 302 000 en 1994. Ce retournement s'est produit dès le début de l'année pour la construction de logements en immeubles collectifs. Il est plus important que pour les logements individuels, où il n'est intervenu qu'en milieu d'année. Plus grave : ce recul s'est amplifié au cours du dernier trimestre de l'année 1995 – en partie, sans doute, en raison des mouvements sociaux –, avec un rythme mensuel de mises en chantier de 17 000 seulement (au lieu de 23 000 l'an dernier). Or, le dernier trimestre de l'année est, traditionnellement, un trimestre de rattrapage pour le démarrage de chantiers. Par rapport au dernier trimestre 1994, le recul enregistré est de 15,4 %.



Le dernier trimestre de l'année 1995 a été très mauvais, avec seulement 68 400 mises en chantier.

Les professionnels, qui ne s'estiment pas surpris par ces mauvais résultats, doutent de la possibilité d'un redressement rapide dès 1996. La Fédération nationale du bâtiment (FNB) ne souhaite pas modifier ses prévisions pour 1996 de 295 000 mises en chantier.

Ce chiffre, souligne-t-on néanmoins à la FNB, tablait sur la construction de 105 000 logements – soit plus du tiers de l'ensemble –, financés par le biais du prêt à taux zéro. Reste à atteindre cet objectif, rendu plus incertain, selon les professionnels, depuis que le gouvernement a assoupli, pour une durée d'un an, les conditions d'obtention du nouveau prêt pour l'achat de logements anciens avec travaux.

Initialement, le nouveau prêt à taux zéro, en vigueur depuis le 1er octobre, était réservé, dans l'ancien, à l'achat de logements nécessitant de gros travaux. Pour bénéficier du prêt, le montant des travaux n'est plus, désormais, de 35 %, mais de 25 % du prix de l'acquisition du logement. Saluée par les professionnels de l'immobilier, cette mesure, annoncée en décembre, mais qui n'a pour l'instant fait l'objet d'aucun texte officiel, inquiète ceux du bâtiment.

Enfin, alors que le ministère du logement promet pour les prochaines semaines le démarrage d'une concertation sur les procédures d'attribution de logements HLM, la construction, dans ce secteur, est également en panne : 75 000 logements de type PLA (prêts locatifs aidés) ont été construits en 1995, mais 65 000 seulement sont prévus au budget de 1996.

Le gouvernement multiplie depuis huit mois les effets d'annonce sur le logement, mais cela ne suffit pas, visiblement, à renverser la tendance. Les effets du prêt à taux zéro, dont le ministre du logement, Pierre-André Périssol, affirme à chaque occasion *« qu'il connaît des débuts très positifs »*, ne se font pas encore sentir. Et les mesures conjoncturelles prises en décembre pour favoriser l'achat dans l'ancien (*Le Monde* daté 23 décembre) pourraient bien, comme le craint la FNB, fragiliser un peu plus un marché du neuf en plein marasme.

Christine Garin

En 1995, le nombre de tués sur les routes aurait baissé

LE NOMBRE de personnes tuées en France dans un accident de la circulation aura sans doute été en 1995 *« très légèrement inférieur »* aux 8 533 morts enregistrés en 1994, a indiqué, mardi 23 janvier, le délégué interministériel à la sécurité routière, Alain Bodon. Au cours des onze premiers mois de 1995, 7 674 personnes ont trouvé la mort sur la route, contre 7 705 pour la même période de 1994. *« Ce résultat, même s'il est à la baisse, n'est pas totalement satisfaisant puisque la Grande-Bretagne a toujours deux fois et demie moins de tués sur ses routes que la France »*, a précisé M. Bodon. De janvier à novembre, le nombre de blessés graves a aussi baissé, passant de 37 065 en 1994 à 35 932 l'an dernier. En revanche, le nombre de blessés légers a progressé de 0,8 %.

Selon M. Bodon, *« le premier semestre 1995 a été mauvais parce que les automobilistes ont anticipé les mesures de grâce prises après l'élection présidentielle de mai. Mais une légère décrue a été observée au cours du second semestre, en raison de la nouvelle mesure d'alcoolémie et du plan "Vigipirate" »*. Le bilan définitif sera connu à la mi-février.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Bernard Challe, chef du service central de prévention de la corruption (SCPC)**, a été nommé, par décret du président de la République du 19 janvier, conseiller à la Cour de cassation. Saisi, le 11 juillet, par quatorze élus socialistes qui se demandaient si un maire-adjoint pouvait réduire le loyer de son fils dans un appartement de la ville – allusion au cas du premier ministre, Alain Juppé –, le SCPC avait estimé en septembre que les circonstances du délit d'ingérence *« pourraient être réunies »*. Quelques jours auparavant, Jacques Toubon avait annoncé la démission de M. Challe, immédiatement démentie par l'intéressé.

■ **POLICE : des sûretés départementales ont été créées dans six départements** – Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Nord, Réunion, Rhône, Seine-et-Marne – par un décret publié au *Journal officiel* du mercredi 24 janvier. Instituées au sein des directions de la sécurité publique, ces unités à compétences judiciaires élargies ont pour principale mission de lutter contre la délinquance.

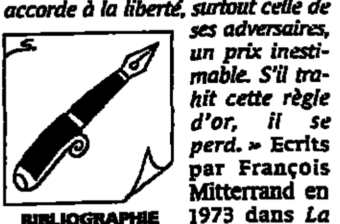
■ **AMIANTE : le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand** a désigné, mardi 23 janvier, un expert judiciaire afin d'établir les conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations de « désamiantage » de l'usine de torréfaction Excella Café de Lempdes (Puy-de-Dôme). Selon la direction, les derniers prélèvements révèlent un taux de 50 à 90 fibres d'amiante par litre d'air, alors qu'un taux de moins de 5 fibres par litre est prévu par la loi. Toutes les mesures de sécurité (*Le Monde* du 23 janvier) ont été maintenues. – *(Corresp.)*

■ **ATTENTAT : trois supports de bougie placés à proximité de trois bouteilles de gaz ouvertes** ont été découvertes, lundi 22 janvier, dans une classe d'un collège de Saint-Médard-de-Guizières (Gironde). L'établissement avait déjà été le théâtre, le 7 novembre 1995, d'une explosion, apparemment due à une fuite accidentelle de gaz, qui avait fait 24 blessés. Selon les premiers éléments de l'enquête, les bouteilles ont été déposées par un ou plusieurs inconnus qui se sont introduits dans la salle de classe par la fenêtre.

■ **JACQUES MÉDECIN : extradé d'Uruguay en novembre 1994**, l'ancien maire de Nice est retourné, samedi 20 janvier, à Punta del Este (Uruguay). M. Médecin a affirmé qu'il était revenu en Uruguay *« pour s'occuper de ses affaires et veiller à l'éducation de sa fille »*.

L'affaire des écoutes, un Watergate français

« UN RÉGIME républicain se reconnaît au fait qu'il préserve dans quelque situation que ce soit les principes qui sont sa raison d'être et accorde à la liberté, surtout celle de ses adversaires, un prix inestimable. S'il trahit cette règle d'or, il se perd. » Ecrits par François Mitterrand en 1973 dans *La Rose au poing* (Ed. Rencontre), ces mots auraient pu figurer en en-tête du livre de Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis. Lecture faite de leur enquête, chacun reste libre de juger si le régime mitterrandien s'est perdu, ou simplement égaré, dans ses errements policiers. Il ne sera plus contestable, en revanche, que la trop fameuse « cellule » de l'Elysée, entre 1983 et 1986, se rendit coupable de trahison à l'égard de l'idéal républicain, en espionnant sans vergogne, et parfois sans raison, ceux qui passèrent, ne serait-ce qu'une journée, pour des ennemis potentiels.


BIBLIOGRAPHIE

L'affaire est connue, et les deux journalistes n'en font pas la révélation : le 12 mars 1993, c'est par un article de *Libération* que notre collaborateur Edwy Plenel apprit que sa ligne téléphonique privée avait été écoutée au moment même où ses investigations l'avaient conduit trop près du sommet de l'Etat. Il ignorait alors que la liste des « écoutés » serait longue et que la plainte qu'il déposerait conduirait un juge à mettre en examen deux des plus proches collaborateurs de feu l'ancien président de la République : le directeur de son cabinet, Gilles Ménage, et le gendarme devenu préfet, Christian Prouteau, le chef de la « cellule ». Enquêteurs pointilleux, Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis dressent le bilan détaillé des trois années d'espionnage des hommes du président. Sous la couverture commode de l'antiterrorisme, avocats, journalistes, politiques, éditeurs, policiers, hommes d'affaires et tant d'autres furent enregistrés et mis en fiches par un petit groupe d'hommes directement placés sous l'autorité du président et n'obéissant qu'à lui.

Du dossier judiciaire, instruit par le juge Jean-Paul Valat, il ressort que cent cinquante personnes furent directement *« branchées »*. Selon le calcul des auteurs, quelque trois mille conversations furent ainsi interceptées jusqu'en mars 1986 et la victoire de la droite aux élections législatives. Les deux journalistes racontent que l'entourage de Jacques Chirac, bientôt premier ministre, avait eu en main les preuves matérielles de l'existence de ces écoutes « présidentielles » dès avant les élections, mais que le futur successeur de François Mitterrand avait refusé l'exploitation politique de l'affaire.

Ainsi est-on resté dans les limites d'un Watergate bien français : membres de la « cellule », ministres et collaborateurs de feu l'ancien chef de l'Etat ont jusqu'ici nié jusqu'à l'absurde, sans que l'affaire ne soit jamais l'objet d'un débat public, ni au Parlement ni ailleurs. M. Mitterrand, lui, n'a jamais abordé publiquement la question, opposant à deux journalistes de la télévision belge qui avaient eu l'impudence de l'interroger sur ce point la réponse la plus sèche : *« Si j'avais su qu'on allait tomber dans ces bas-fonds, je n'aurais pas accepté l'interview. »*

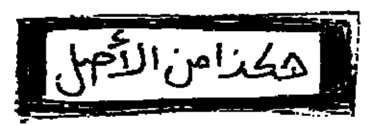
DÉRIVE LIBERTICIDE

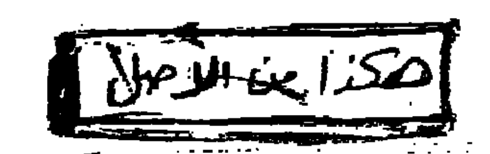
Du livre de Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis, écrit pour l'essentiel avant la mort de l'ancien président, le destin a donc fait le premier réquisitoire de l'après-Mitterrand. Chargée de la sécurité personnelle du président, l'escouade de gendarmes dirigée par Christian Prouteau fut bientôt chargée de la sécurité du pays tout entier face aux terroristes de tous poils. De même, la protection de la vie privée du président servit-elle d'alibi à l'espionnage le plus illégitime, visant tous ceux qui pouvaient briser la loi du silence : de l'écrivain Jean-Edern Hallier, qui menaçait de publier un pamphlet intitulé *L'Honneur perdu de François Mitterrand*, à la responsable d'une boutique de meubles située au rez-de-chaussée de l'immeuble où habitaient Mazarine et sa mère...

« Rempart de ce lourd mystère » qu'était l'existence d'une fille cachée, la « cellule » n'a-t-elle pas pris pour un secret d'Etat ce qui n'était que le secret du chef de l'Etat ? N'a-t-elle pas présenté comme des ennemis du régime ceux qui n'étaient que les contempteurs du prince ? *« S'il savait, c'était une faute,* concluent Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis. *S'il l'ignorait, c'était un crime d'Etat. »* La justice donnera un jour à ces faits, inimaginables dans toute autre démocratie occidentale, et à ceux qui les ont commis la qualification et la sanction qu'ils méritent. L'affaire des écoutes, d'ici là, formera une chronique exemplaire de la dérive liberticide d'un système de pouvoir uniquement préoccupé de sa propre survie. *« Il n'y a pas de bonne blessure pour le droit,* écrivait en 1964, dans *Le Coup d'Etat permanent*, François Mitterrand. *Toutes sont mortelles. »*

Hervé Gattegno

★ *Les Oreilles du président*, de Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis, Fayard, 277 p., 110 F.

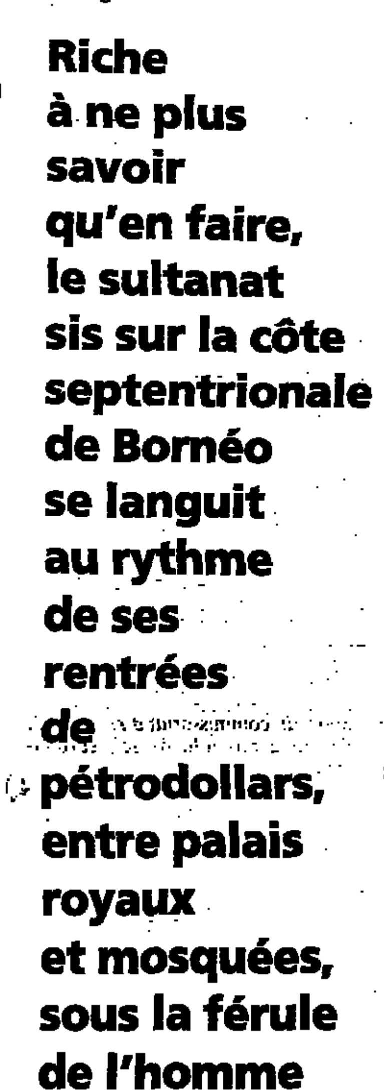




HORIZONS

ENQUÊTE

Brunei, les Mille et Une Nuits de l'ennui



Riche à ne plus savoir qu'en faire, le sultanat sis sur la côte septentrionale de Bornéo se languit au rythme de ses rentrées de pétrodollars, entre palais royaux et mosquées, sous la férule de l'homme le plus fortuné du monde



CHAQUE année, l'illumination des imposants dômes dorés de mosquées flambant neuves, de la cité lacustre ainsi que du petit centre-ville donnent à Bandar Seri Begawan, cinquante mille âmes, l'allure d'un « Mille et Une Nuits » provincial perdu dans l'humidité des tropiques asiatiques. Cela dure un mois, l'été, le temps de célébrer l'anniversaire – le quarante-neuvième en 1995 – de Muda Hassanal Bolkiah, vingt-neuvième sultan, premier ministre, ministre de la défense et chef des forces armées de Brunei Darussalam. Héritier de la plus vieille dynastie de la planète – plus de cinq siècles –, le personnage est surtout connu pour sa fortune. Monarque absolu, il est souvent présenté comme l'homme le plus riche du monde. L'Etat, c'est lui, et les finances royales et publiques font apparemment bon ménage.

Sur la côte septentrionale de Bornéo, un territoire équivalent au département de l'Ardèche par sa superficie (5 765 km²) et le nombre de ses habitants (270 000) fait figure d'eldorado grâce à l'exploitation de fabuleuses réserves d'hydrocarbures. L'islam en est la religion officielle mais, la tolérance aidant, une poignée de restaurateurs, surtout chinois, servent de la bière – interdite depuis 1991 – dans des tasses à thé. Quelques boîtes de nuit, fréquentées par de jeunes Brunéiens aisés, fonctionnent dans l'obscurité et la semi-clandestinité. Après la tombée du jour, le seul lieu animé paraît être un marché aux fruits improvisé sur le trottoir qui longe le canal du centre-ville.

Brunei est riche à ne savoir qu'en faire : une voiture pour deux habitants et un revenu annuel par tête situé dans une fourchette de 18 000 à 21 000 dollars. L'Etat, qui emploie près de la moitié de la population active, est généreux : absence d'impôts, gratuité de l'enseignement et des soins, aide très substantielle au logement et prêts à la consommation. Quant à la famille royale, elle ignore sans doute les frontières de sa fortune, à telle enseigne, estime un expatrié, que *« la moitié de la place Vendôme fermerait ses portes en perdant un tel client »*. Pour sa part, le sultan vit dans un palais de 1 778 pièces qui, le soir, brille de toutes ses lumières dans un horizon sans gratte-ciel et sans autre apparente ambition.

Si Royal Brunei Airlines, compagnie nationale, aligne dix Boeing de toute taille et deux Fokker-Friendships, la flotte privée du sultan compte déjà deux Boeing (un 747 et un 767), un Airbus A-310 et six petits appareils, dont deux hélicoptères. L'un de ses frères, Jefri Bolkiah, ministre des finances, déjà propriétaire d'un Airbus A-310, vient d'acquérir un Airbus A-340. Le sultan serait également propriétaire d'un luxueux yacht – qu'il n'utilise jamais – ainsi que d'une collection de plusieurs dizaines de Rolls-Royce. Il possède enfin, en Australie, un ranch dont la superficie serait supérieure à celle de son propre Etat. Le shopping royal se fait à Singapour, à Londres ou à New York, avec hébergement dans les palaces achetés, dans ces villes, par la famille.

Le sultanat ne rentre dans aucun schéma préétabli : depuis plus de soixante ans, la Shell y extrait du pétrole et, depuis deux décennies, surtout du gaz. L'exploitation de fabuleux gisements off-shore a commencé en 1963. A la veille de l'indépendance, proclamée en janvier 1984, le partage de la propriété et des énormes profits réalisés a été négocié entre la compagnie et l'Etat. La Shell est installée à Seria, à une centaine de kilomètres de Bandar Seri Begawan, où elle emploie huit cents personnes, dont quatre cents expatriés. Seria est protégée par une unité de Gurkhas britanniques, et le poids de la compagnie est tel que l'on évoque parfois un *« Shelltanat »*.

CETTE fortune – c'est le point fort du système – est apparemment bien administrée. Les gisements d'hydrocarbures, dont les exportations rapportent 4 milliards de dollars à l'Etat chaque année, sont exploités de façon prudente, afin de préserver des réserves évaluées à quarante ans pour le gaz et à dix-huit ans pour le pétrole. En outre, les réserves de devises accumulées au fil des années, évaluées à 40 milliards de dollars, ont été placées à l'étranger ; elles sont gérées par des antennes de la BIA (Brunei Investments Agency) à Boston, à Londres ou à Bruxelles. Surtout, ces dernières années, une diversification s'est opérée, et les bénéfices sur ce patrimoine rapporteraient aujourd'hui autant que les profits tirés de l'exploitation des hydrocarbures.

L'Etat ne se contente donc plus des revenus d'hôtels ou de biens immobiliers achetés à Londres ou à Singapour. Il vient d'acquérir 20 % des parts de Dawai Securities et met en place un fonds vietnamien de quelques milliards de dollars. Les travaux d'infrastructure, sur fonds publics, se multiplient, de l'autoroute au centre de loisirs, afin de rompre l'ennui sous des tropiques un peu austères. Se passant volontiers d'investissements et de crédits étrangers, Brunei est, cependant, devenu le 180ᵉ membre de la Banque mondiale et du FMI. Aux pays riches, une telle adhésion coûte fort cher et ne rapporte rien : il ne peut donc s'agir, quitte à accepter la transparence de comptes encore fort opaques, que de peaufiner une image de marque et de ne plus être le seul pays asiatique, avec la Corée du Nord, à ne pas adhérer aux deux organismes internationaux. En fait, les Brunéiens, effacés et riches, ne souhaitent pas tellement qu'on parle d'eux. Un luxueux palace en construction sera sans doute réservé à des hôtes de marque. Le sultanat ne fait pas la cour à des touristes auquel il n'offre, d'ailleurs, que peu de centres d'intérêt. De l'héritage d'une si vieille dynastie, il ne reste pas grand-chose. Le Centre d'histoire et le Royal Regalia de Bandar Seri Begawan sont avant tout des hommages, fort cossus, à la famille royale. Les vestiges du passé, notamment de l'époque où Brunei domina, voilà près de cinq siècles, la plus grande partie de Bornéo, sont inexistants, et la cité lacustre est une curiosité dont on a vite fait le tour. Pour être hospitalière, la « monarchie musulmane malaise » aurait plutôt le goût de vivre cachée. C'est depuis cette date que l'Islam a davantage d'emprise sur la vie publique. Les neuf petits hôtels de la capitale suffisent donc, en temps normal, à loger les gens de passage.

Y aurait-il un revers à une telle médaille ? 80 % des produits de consommation en vente dans les supermarchés sont importés : de Rungis, on importe yoghourts, fromages et poissons surgelés. L'immense majorité des quelque quarante mille Chinois, qui jouent un rôle important dans l'économie locale, n'ont pas accès à la nationalité. Ces apatrides disposent cependant de leurs écoles. En outre, l'Etat fait de plus en plus appel à une main-d'œuvre étrangère – soixante-dix mille travailleurs immigrés, dont vingt mille Thaïlandais et sans doute autant de Philippins – pour accomplir les tâches que les riches Brunéiens n'ont plus de raison de remplir : bâtiment, petit personnel, nettoyage de la voirie... Enfin, plus de six mille expatriés, en majorité britanniques, jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de l'Etat.

Le marché intérieur est trop limité pour qu'un secteur industriel s'ébauche. Outre une usine, obligatoire, de liquéfaction d'un gaz transporté par la flotte brunéienne de méthaniers, un abattoir et une usine d'embouteillage d'eau gazeuse sont les exceptions. D'un autre côté, rien n'indique encore que Brunei souhaite ou puisse devenir un centre régional financier ou de services. Un projet de développement régional, baptisé *« quadrangle de croissance »* parce qu'il associe à Brunei la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines, demeure assez vague. Le sultanat paraît plutôt se contenter, pour le moment, d'un axe Singapour-Brunei (convertibilité des monnaies, investissements à Singapour, coopération militaire) qui lui donne un peu l'allure, avec ses espaces verts coquets et ses mosquées, d'une banlieue islamisée de la cité-Etat.

Le sultan gouverne par décrets, l'un de ses frères gère l'économie, l'autre la diplomatie. Il possède, notamment, un ranch en Australie, dont la superficie serait supérieure à celle de son propre Etat

Sur le plan politique, le sultan premier ministre gouverne par décrets, avec un frère qui gère l'économie et un autre, Mohammed Bolkiah, la diplomatie. En 1962, à l'époque de l'autonomie interne, le père de l'actuel sultan avait bien organisé des élections, mais elles avaient été remportées par un Parti du peuple lié à l'Indonésie de feu Soekarno. Le sultan avait donc refusé de réunir le Conseil législatif élu, provoquant une révolte armée mal organisée et réprimée avec l'aide de l'armée britannique. Depuis, la démocratie a été suspendue et le souverain gouverne sans partage. En février 1995, la formation d'un parti de la Solidarité nationale par Abdul Latif Chuchu, un ancien prisonnier politique, n'a guère fait de vagues : monarchiste, il ne regrouperait que de deux cents à trois cents adhérents, ce qui explique sans doute pourquoi son existence est tolérée par les autorités.

Cette construction a beau paraître artificielle, son avenir matériel immédiat est assuré. Le plus long terme soulève, en revanche, quelques problèmes. Les jeunes Brunéiens sont les premiers à s'ennuyer, car on ne leur propose pas d'autre ambition que la gestion et les retombées du patrimoine, si imposant soit-il. Après avoir dominé l'essentiel de Bornéo et la partie méridionale de l'archipel philippin aux XVᵉ et XVIᵉ siècles, le sultanat semble se contenter aujourd'hui de la portion congrue, préservée par la formation de l'Empire britannique. Et du tas d'or noir qui lui vaut d'avoir survécu.

Les deux territoires qui forment le sultanat de Brunei sont séparés par une langue de terre appartenant à l'Etat malaisien de Sarawak. Brunei a également pu jauger sa vulnérabilité lors de la révolte de 1962 : cette dernière fut l'un des facteurs d'une forte tension (la campagne de *Konfrontasi* de feu Soekarno) entre l'Indonésie et la Malaisie. Dans les années 70, la Malaisie fut à son tour tentée par le contrôle de l'ensemble de la partie septentrionale de Bornéo. Brunei refusa donc, en 1963, de rejoindre la fédération de Malaysia et ne renonça à la tutelle britannique que fin 1983. Dès l'indépendance totale, en janvier 1984, le sultanat adhéra à l'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, au sein de laquelle ses deux voisins encombrants, la Malaisie et l'Indonésie, sont donc, depuis, ses partenaires.

MAIS le sultan Hassanal Bolkiah, en faveur duquel son père, mort en 1986, avait abdiqué en 1967, multiplie les précautions. Un bataillon de Gurkhas britanniques est présent en permanence sur le territoire, et le sultan recrute ses propres Gurkhas parmi des retraités qui ont regagné le Népal. En outre, l'armée, bien encadrée, est choyée. Enfin, des exercices sont régulièrement menés en compagnie d'unités australiennes et d'un bataillon singapourien, ce dernier demeurant stationné sur place. Le confort d'au moins deux générations semble ainsi assuré.

De ce coin de Bornéo, la France est un peu absente, à l'exception du commerce de l'orfèvrerie et de la bijouterie-joaillerie (250 millions de francs d'exportations en 1993 et 150 millions l'année suivante). Aéroports de Paris y a rénové en 1982 l'aéroport de Bandar Seri Begawan, que le constructeur français dote actuellement d'une nouvelle tour de contrôle. Depuis août 1994, Paribas détient 15 % de la Baiduri Bank Berhad, première banque commerciale à capitaux en majorité brunéiens, et en assure, pendant les trois premières années, la direction.

Quelques autres sociétés françaises ont ouvert un bureau dans le sultanat (Bureau Veritas, SCAC, Sita, Schlumberger, Sedco-Forex), mais la communauté française ne regroupe qu'une vingtaine de foyers et l'Alliance française ne compte que cent vingt étudiants. Depuis cinq ans, quatre techniciens de la Sogerma assurent l'entretien de l'Airbus A-310 du sultan. Le seul investissement français important (1 milliard de francs) est celui effectué par Elf dans une exploration off-shore amorcée voilà dix ans. Elf a surtout trouvé du gaz, mais son exploitation pose de délicats problèmes, notamment en ce qui concerne la négociation en cours d'un accord avec la Shell et l'Etat pour la liquéfaction sur place et le transport.

Jean-Claude Pomonti

Mao et Mitterrand

par Jean-Louis Rocca

LES récentes révélations sur la santé de François Mitterrand rappellent étonnamment celles publiées en 1994 par le médecin personnel de Mao Zedong. Au-delà des régimes, au-delà des personnes, les similitudes sur la façon dont est abordée la « santé du président » sont frappantes. Même souci du secret : en Chine comme en France, l'état médical des hauts dirigeants est un secret d'Etat. Même déploiement démesuré de moyens pour soigner un seul homme. Même affolement des « clients politiques » devant la disparition du « patron ». A l'annonce d'une syncope de Mao, Zhou Enlai est tellement effrayé qu'il souille son pantalon. A l'annonce d'une éventuelle révélation de la maladie du président Mitterrand, tel haut dirigeant sombre dans la panique. Même responsabilité excessive attribuée aux soignants. Dans le cas de François Mitterrand, les médecins se sentent dans l'obligation de signer un rapport « page par page » afin de ne pas être accusés de négligence. Lors de la mort de Mao Zedong, son équipe médicale échappe de peu à l'exécution, tant la perte du « grand timonier » est ressentie comme une catastrophe politique.

L'importance accordée à la santé présidentielle contraste dans les deux cas avec un certain détachement présidentiel. Mao comme Mitterrand semblaient persuadés de leur propre immortalité, si ce n'est physique, du moins « spirituelle ». L'un et l'autre ont fait preuve d'une confiance limitée dans la médecine. L'un et l'autre étaient convaincus de laisser une trace indélébile dans l'histoire.

Dans les deux cas, les intéressés étaient les seuls dans l'appareil politique à considérer leur santé comme une affaire mineure. François Mitterrand a désiré à plusieurs reprises révéler son état, tandis que Mao ne faisait aucun effort pour cacher sa décrépitude physique et son manque d'intérêt pour « l'entretien corporel ». Le secret, les inquiétudes, les tergiversations se nouent en dehors du président. Son corps ne lui appartient plus, même si son entourage doit faire preuve d'une grande persuasion pour le convaincre de se soigner et de cacher ses problèmes de santé.

La personnalisation du pouvoir qu'évoquent les deux situations n'est-elle pas le signe que tous les pouvoirs politiques ont besoin de s'appuyer sur une forme de légitimité traditionnelle : la monarchie dans le cas français; l'institution impériale dans le cas chinois ? Le corps du président devient ainsi le garant du pouvoir.

L'importance accordée à la santé présidentielle n'est-elle pas l'expression concrète de l'idée (bien chinoise) d'une correspondance entre le monde naturel et le monde humain ? Pour les Chinois, le décès de Mao annonçait des temps nouveaux. Pour les Français, la mort des présidents est signe de la fin d'une époque. Symptôme d'une espèce de millénarisme laïque.

La mort du président n'est-elle pas l'occasion d'une réaffirmation, voire d'une « resacralisation », de l'Etat ? L'embaumement grand-guignolesque du président Mao Zedong, réalisé dans la plus grande précipitation et dans le plus grand désordre, visait à préserver la pérennité du régime. Le faste des funérailles du président Mitterrand et le recueillement national organisé marquent une volonté de restaurer l'unité de la nation et le prestige de l'Etat dans une époque troublée, les motivations politiciennes n'étant pas absentes des déclarations des uns et des autres.

Il est pourtant un point crucial sur lequel la situation chinoise et la situation française diffèrent totalement. C'est celui de la nature même du pouvoir présidentiel. En Chine, c'est un homme qui gouverne : Mao Zedong hier, comme Deng Xiaoping aujourd'hui, ne possédait pas de fonctions officielles. En France, au contraire, c'est la fonction qui compte et non l'homme qui l'occupe, même si la personnalisation du pouvoir peut laisser parfois penser le contraire. Les conditions de la succession dans les deux régimes mettent en évidence ce point essentiel. La mort du président de la République ne remet en cause ni le régime ni les invariants de la politique française.

En revanche, on sait que le totalitarisme ne survit pas à son fondateur. L'actualité chinoise montre que le despotisme plus ou moins éclairé que Deng Xiaoping a installé depuis la fin des années 70 risque de disparaître avec lui. Dès que la santé du « petit timonier » faiblit, sa famille voit diminuer son pouvoir alors que la moindre amélioration restaure immédiatement sa puissance. Plus symptomatique : les critiques à la « politique de réforme et d'ouverture » s'affirment chaque jour davantage. On remet en cause le rôle des étrangers et du capitalisme dans l'économie, on développe une diplomatie agressive. La mort du chef risque une nouvelle fois de signifier la mort d'une politique.

***Jean-Louis Rocca** est chercheur associé à l'Institut d'Asie orientale (CNRS-Lyon).*

Le président et le roi

par Vibeke Knoop Rachline

UN soir de janvier 1991. Nous sommes en pleine guerre du Golfe. L'offensive terrestre des alliés vient d'être lancée. A mille lieues de là, à Oslo, le roi de Norvège vient de mourir. Le royaume est sous le choc.

A Paris, François Mitterrand participe à un dîner privé, auquel j'ai le privilège d'assister. Le président paraît soucieux, mais ne dira pratiquement rien, à ma grande déception, du conflit en cours. Pour l'heure, il est beaucoup plus intéressé par le deuil qui frappe le peuple norvégien.

Il veut tout savoir. Comment les Norvégiens viennent par milliers devant le château royal ? Les uns avec une fleur à la main. Les autres avec une lettre. Les plus jeunes avec un dessin d'enfant. Mais surtout avec des bougies. Des milliers de bougies allumées forment un flot de lumière et de chaleur communicative dans la nuit glaciale de l'hiver norvégien.

Mais encore ?, demande le président. Il trouve tout à fait normal que la disparition du monarque frappe davantage les Norvégiens que les agissements de Saddam Hussein. Il comprend parfaitement que les journaux consacrent de volumineux cahiers spéciaux à Olav V et se contentent de quelques pages sur les initiatives de George Bush. Il pose aussi des questions sur la famille royale.

Il a dû trouver le sujet paisible, dans les tumultes d'alors, mais je comprends mieux aujourd'hui que son intérêt était réel, et pas seulement poli et attentif. Il a dû comparer ses souffrances à celles du roi et admirer chez ce monarque âgé et si respecté la grande dignité qu'il a toujours montrée, particulièrement vers la fin de son règne.

Quelques jours après, le roi de Norvège fut enterré avec tout le faste qu'exige le protocole royal. Les grands de ce monde suivirent le cercueil, tiré sur la neige des rues d'Oslo par des chevaux. La cérémonie fut digne et belle et la famille royale joua son rôle à la perfection. Mais ce qui frappa avant tout fut l'immense émotion du peuple norvégien. Il avait adoré ce roi, si proche de lui. Le voir disparaître fut pour les Norvégiens comme s'ils perdaient un peu d'eux-mêmes. Il était devenu un symbole. Un père. Il était surtout si simple, si profondément humain et près des gens qu'il rencontrait. La cérémonie de l'enterrement était presque trop guindée pour lui.

François Mitterrand, lui, s'est arrangé pour en avoir deux. Cette double incarne sur un seul et même homme a quelque chose de fascinant. Comme si une moitié de son existence était officielle et l'autre du domaine privé, réservé. Trait retrouvé avec ses deux familles, l'une officielle, l'autre officieuse, et toutes les deux réunies par sa main – invisible – le jour de son enterrement. Cette image aurait été impensable en Norvège, où l'image de la famille royale n'est cependant plus ce qu'elle était.

Même ferveur populaire aussi, beaucoup plus étonnante ici où François Mitterrand ne me semblait pas aussi près des gens, surtout depuis les révélations sur son passé. Il en alla tout autrement avec la révélation de l'existence de Mazarine, dont une bonne partie de la France semble presque fière ! Cette France ne cessera jamais de surprendre les étrangers. Tout comme celle qui se pressait, avenue Frédéric-Le Play, avec une rose à la main, ou se recueillait dignement et en silence place de la Bastille ou derrière le cercueil, à Jarnac. Cette France qui se sent à beaucoup d'égards un peu orpheline aujourd'hui.

Qu'a-t-elle perdu ? Un président ? Il ne l'était plus. Une sorte de monarque ? Il ne l'est jamais complètement devenu, même s'il en avait l'empreinte. Un père ? Sans doute beaucoup plus. En tout cas pour tous ceux qui avaient cru en lui, chez qui il avait suscité un immense espoir un soir de mai 1981. Il en a découragé beaucoup en cours de route. Cela ne change rien : il restera l'homme qui avait porté la gauche au pouvoir. Pour l'homme de la rue (l'homme du terroir serait beaucoup plus juste ou, comme nous disons en Norvège, *« la racine de l'herbe »*), cet exploit suffit. Tout ce qu'il a fait ou dit par la suite n'y change rien.

La maladie – déclarée – et l'approche de la mort ont aussi et singulièrement rapproché François Mitterrand et les Français. En Norvège, la maladie n'est pas la préoccupation essentielle des gens, qui considèrent souvent qu'il suffit d'une bonne promenade pour se guérir de la plupart des maux. Ici, la maladie et la mort sont des sujets majeurs. Ils rendent les gens intéressants. Chacun a ses petites histoires sur tel ou tel symptôme, traitement ou médecin. Molière ne s'y est pas trompé, qui y consacre plusieurs pièces. Le docteur Gubler non plus. Mais qu'aurions-nous vécu si la maladie de Mitterrand avait été connue plus tôt ? Même cachée, nous guettions le moindre signe, la moindre faiblesse. Alors, vécue au grand jour...

La maladie – déclarée – et l'approche de la mort ont singulièrement rapproché François Mitterrand et les Français

Août 1989 : le président est à Oslo pour la conférence d'Elie Wiesel sur *« la haine »*. Un jour superbe, dans un restaurant qui domine tout Oslo et son fjord. Nous étions loin de la maladie et de la mort. Au menu : la littérature norvégienne, ce qu'on lit en ce moment. Mais encore, la littérature féminine ?, me demande-t-il. Le nom de Bjorg Vik, figure de proue, est avancé avant que l'émotion ne bloque totalement ma mémoire. Il me regarde, l'oeil malicieux, pétillant.

« Oh oui ! ils sont difficiles, dans votre langue, les noms », me dit-il, lentement, insistant sur chaque syllabe, avec un sourire moqueur. Lui avait pris la peine de se mettre au courant avant de venir passer juste une journée au pays d'Olav V. Il prenait tout son temps. Ce temps que Mitterrand se permit d'ignorer superbement lors de sa toute première visite en Norvège, arrivant avec vingt minutes de retard au château royal. Personne n'osa avant lui, ni après. Pour ce manque de respect, les Norvégiens l'ont boudé depuis. Même pour les comptes rendus de ses obsèques. Il devrait comprendre.

***Vibeke Knoop Rachline** est correspondante à Paris du journal norvégien « Dagbladet ».*

Non au « bulletin de capacité présidentielle »

par Pham Quang Chau

SOUS le titre « Faire vivre la République, protéger le président » (*Le Monde* du 17 janvier), le docteur Vallancien énonce la proposition d'une commision médicale délivrant des *« bulletins de capacité physique et mentale à assurer la charge de l'Etat »*, comme réponse adéquate à la difficile question de l'état de santé des gouvernants. Il nous rassure : *« Il s'agit somme toute d'un simple certificat d'aptitude, sans autre précision. »*

Parlons-nous bien du même certificat d'aptitude, à l'exemple de ce qui peut conditionner le pilotage d'aéronef ou à la pratique de l'alpinisme ? Ma carrière d'expert m'a pourtant révélé les innombrables pièges (et erreurs) de la délivrance de tels certificats, censés déclarer l'aptitude ou son contraire et évaluer le risque soulevé par tel état de santé en fonction d'un exercice particulier. Si j'étais hésitant, pour des cas simples, j'aurais toujours la ressource de téléphoner.... au responsable du club de quartier pour me renseigner, par exemple, sur les risques de la plongée sous-marine. De là à m'autoriser à dire s'il y a aptitude à diriger un pays, il y a un abîme que je n'oserai franchir : qui donc pourrait me dire exactement en quoi consiste cette conduite très particulière de gouvernement d'un pays et à quels niveaux se situent les interférences de l'état de santé ?

C'est justement cette particularité, cette exception qui fait hésiter : l'aptitude peut être prononcée *« somme toute »* pour une activité banale ; rien n'assure qu'une commission médicale soit habilitée à se prononcer sur l'aptitude, qui vaut autorisation, d'un homme d'Etat à gouverner. Tout fait prévoir au contraire que la Haute Commission médicale va se noyer dans des problèmes ou des querelles inextricables.

Ainsi la désignation des membres sera-t-elle faite par une commission politique (encore une !), ou médicale, ou mixte ? Et le choix des médecins ? Eminents ? Professeurs et/ou spécialistes chevronnés ? Conseillers de l'ordre des médecins revêtus de la respectabilité ordinale ? Médecines classiques ou parallèles ? (Il y a bien eu un homéopathe dans l'entourage médical du président disparu...). Le processus de décision d'empêchement imposera-t-il l'unanimité ? Mais que faire en cas de divergences ? Lorsqu'on connaît les décisions plus qu'hésitantes des collèges d'experts en toxicologie ou en psychiatrie, on ne peut qu'être dubitatif.

La médecine classique devrait reconnaître son impuissance à résoudre le problème d'empêchement d'un homme d'Etat pour raisons de santé

Selon l'auteur de la proposition, « (...) *il ne faudrait pas faire l'impasse de l'étude d'une telle proposition sous prétexte qu'elle serait difficile à mettre en place »*. Il nous présente le garde-fou de la déontologie protégeant la profession contre ses propres déviants : l'exemple plus que malheureux a été rapporté de ce médecin *« fou mais non interdit »* qui a pu commettre une ablation mortelle d'appendice sur un jeune patient et dans l'intimité de son cabinet : incurie des autorités professionnelles ? Ce n'est pas très rassurant pour faire *« vivre la République »*...

Sur le fond, l'inaptitude de la médecine à prononcer cette aptitude à gouverner découle clairement du caractère particulier du langage médical : il s'agit d'une pensée statistique adressée à une *« moyenne »*. En cancérologie, on ne connaît que les taux de survie d'une population de malades, à trois ans, à cinq ans, au-delà desquels on ose parler de *« guérison »*. *Dixit* le docteur Steg en 1981 au docteur Gubler (cité par *Le Monde*) : « (...) *La moyenne de survie est de trois ans...* » (c'est-à-dire 1984). Au-delà de 1984, donc, l'illustre malade qui se voit bien vaillant peut légitimement s'interroger sur la justesse du pronostic de ses médecins. Qui pourrait s'étonner qu'il en consulte alors d'autres (même les parallèles), qu'il change même de médecin personnel ? Lors même que le corps médical doit avouer, évolution à l'appui dans le cas présent, qu'il s'est tout bonnement trompé de onze ans quant à l'issue fatale... tel verdict d'une supposée Haute Commision apparaît-il bien solide et inattaquable ?

D'aucuns pourraient murmurer que cette heureuse prolongation pourrait justement être le fait de la bonne médecine. Je n'en dirai pas autant, faisant observer que le président disparu a bénéficié du traitement le plus classique prôné dans les métastases osseuses. Je dis qu'il s'agit simplement d'une réponse inattendue à un traitement tout à fait conventionnel, sur un organisme d'exception. La maladie qui frappe cet organisme n'est-elle pas, elle aussi, d'exception ? Se révélant d'abord par des métastases lointaines, c'est secondairement qu'elle s'est développée localement en envahissant le petit bassin et rendant indispensable l'intervention chirurgicale. C'est une évolution *« à l'envers »* – exceptionnelle – qui met en porte à faux les discours moyens d'une cancérologie stastistique.

Maladie d'exception, évolution d'exception sous traitement, plus encore conditions exceptionnelles d'un malade-homme d'Etat : toutes exceptions que l'on voudrait, sous prétexte de protéger le président, faire lever par le biais (alibi) d'une simple commission médicale.

Appelée à une plus grande modestie, la médecine classique devrait reconnaître son impsuissance à résoudre le problème d'empêchement d'un homme d'Etat pour raisons de santé. Ne mettons donc pas la médecine à toutes les sauces et acceptons le bon sens qui voudrait que la décision de l'empêchement pour raison physique ou mentale ne puisse dépendre de telle personnalité, de telle commission extérieures, mais que ce soit au malade-homme d'Etat, et à lui seul, d'apprécier – dans sa pleine responsabilité d'homme d'Etat – s'il est capable, sans exposer la collectivité nationale à un danger mortel, de continuer à tenir les rênes du char. Sinon, qu'il démissionne ! En quoi la démission d'un hommme d'Etat est-elle inimaginable et si préjudiciable à l'intérêt collectif lorsqu'elle est bien préparée ?

***Pham Quang Chau** est médecin, expert près la cour d'appel d'Aix-en-Provence et ancien chirurgien-assistant de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif.*

Lutter pour la liberté d'informer

par Olivier Orban

JAMAIS durant ses deux septennats, François Mitterrand n'a fait saisir un livre. Pourtant, les occasions ne lui ont pas manqué de poursuivre des auteurs qui l'attaquèrent avec violence, sinon avec bassesse, libre à chacun d'en juger selon ses opinions.

Le livre du docteur Gubler et de Michel Gonod, *Le Grand Secret*, entre-t-il dans cette catégorie du libelle ? A entendre les indignations de certains, on pourrait le croire. Je fus le premier lecteur du manuscrit. Je n'y ai trouvé aucune de ces émanations sulfureuses dont tant d'autres ont rempli leurs ouvrages. Tout au contraire, j'y ai lu, sous la plume d'un médecin qui l'a soigné avec dévouement et sans relâche, le portrait d'un homme courageux face à la maladie. En tout cas, rien de honteux. Rien de scandaleux. François Mitterrand ne sort pas sali de ce livre.

Alors pourquoi cette polémique, pourquoi ces injures odieuses contre le docteur Gubler, pourquoi cet acharnement juridique et pourquoi cette décision de justice ? Le manuscrit nous est parvenu au mois de décembre 1995. Le docteur Gubler souhaitait bien entendu le voir en librairie du vivant de François Mitterrand.

La mort de l'ancien chef de l'Etat, le 8 janvier 1996, nous a conduit dans un premier temps à différer la sortie de l'ouvrage. Cependant, la révélation dans un grand quotidien, reprise par toutes les télévisions, que François Mitterrand était atteint d'un cancer depuis 1981, nous a paru un élément décisif pour ne plus retarder la parution du *Grand Secret*. En outre, le 9 janvier, Robert Mitterrand déclarait sur LCI que son frère avait été mal soigné. Plon étant en possession d'un manuscrit définitif, il n'était pas concevable de laisser se développer une controverse sur la santé du président et ses implications extrêmement graves sur l'exercice du pouvoir sans verser au débat en cours la pièce capitale que nous tenions entre nos mains.

Nous avons dès lors rempli notre devoir légitime d'information, un des fondements même de la démocratie qui ne peut se concevoir sans son nécessaire corollaire, la liberté d'expression promue par notre Constitution au rang d'un droit fondamental. Cette liberté se trouve par l'effet d'une ordonnance de référé gravement mise en cause.

On s'étonne d'une motivation – l'intrusion dans la vie privée de François Mitterrand et de sa famille – qui feint d'ignorer ce que chacun a pu apprendre par la lecture de son quotidien habituel depuis quatorze ans.

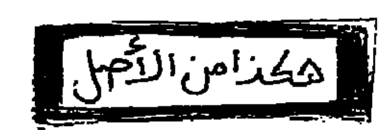
Sur la violation prétendue du secret médical, doit-on déduire des attendus de l'ordonnance que le docteur Gubler a péché par excès d'honnêteté et qu'il eût dû laisser à une plume anonyme ou à celle d'un simple chroniqueur le soin de révéler un mensonge d'Etat qu'il avait sur la conscience et auquel aucun citoyen ne peut se dire indifférent ? Singulière hypocrisie quand, de plus, le chef de l'Etat a revendiqué pour lui-même la transparence la plus absolue sur sa santé. Le docteur Gubler s'est avancé à visage découvert. J'ai pensé, je pense toujours, qu'il y avait là, de sa part, un grand courage.

Enfin, sur la graveleuse accusation de mercantilisme derrière laquelle nos censeurs ont cru devoir s'abriter pour mieux nous condamner, je tiens à affirmer qu'elle a été dès l'origine parfaitement étrangère au docteur Gubler, tout prêt, comme il l'a d'ores et déjà fait savoir, à abandonner ses droits d'auteur à une oeuvre d'intérêt public. Tous ceux qui le connaissent témoignent de son vrai désintéressement.

J'ai donc décidé de faire appel de cette ordonnance dont je ne suis pas sûr que chacun mesure bien, dans notre profession, le précédent qu'elle constitue. Par-delà le cas du *Grand Secret*, c'est d'une question de principe qu'il s'agit désormais.

Lutter pour la liberté d'information, qui plus est au service d'une vérité, n'est pas un vain combat, il s'en faut. François Mitterrand fut le garant exemplaire de notre liberté d'expression. Nous savons désormais qu'elle n'est plus ce qu'elle était.

***Olivier Orban** est président-directeur général des Editions Plon.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, *directeur général* ;
Noël-Jean Bergeroux, *directeur de la rédaction*
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La diplomatie brutale de Moscou

Suite de la première page

A fortiori une Russie où les forces les plus conservatrices reprennent le dessus. Le principal objectif du Kremlin est de reconstituer l'espace de l'ex-URSS en liant autour de lui les anciennes républiques, à l'exception sans doute des pays baltes. Au récent sommet de la Communauté des Etats indépendants, la semaine dernière, les Russes ont proposé en vain la constitution d'une alliance militaire. Le prétexte officiel est de faire contrepoids à l'extension prévue de l'OTAN en direction de l'Europe centrale ; mais les alliés potentiels de Moscou ne sont pas tous d'accord ; la Biélorussie, dirigé par un nostalgique de l'époque communiste, est rentrée dans le rang ; d'autres se méfient, comme les républiques d'Asie centrale ; d'autres enfin, au premier rang desquelles l'Ukraine, sont parfaitement hostiles à la reconstitution d'un bloc dont elles savent bien qu'il signifierait la fin de leur indépendance. Mais la Russie n'a pas dit son dernier mot et elle possède des moyens de pression – du chantage à l'approvisionnement énergétique jusqu'à l'encouragement de menées séparatistes – pour amener les plus récalcitrants à récipiscence. Si elle a fait montre d'une remarquable modération quand les Russes de Crimée ont voulu se séparer de l'Ukraine, elle n'hésite pas ailleurs à utiliser la force quand elle considère que ses intérêts vitaux sont en cause, que ce soit au Tadjikistan ou en Tchétchénie. Le Caucase et la frontière sud-est constituent certes les régions les plus vulnérables de la Russie, mais les autorités moscovites n'hésitent pas à considérer, partout ailleurs, les Russes et les « russophones » vivant dans les ex-républiques soviétiques comme les vecteurs de leur influence dans « l'étranger proche ».

MESURES DE REPRÉSAILLES

M. Primakov n'a pas caché, dès son arrivée au ministère des affaires étrangères, que cet « étranger proche » ferait l'objet de ses soins prioritaires. Aussi longtemps que cette sollicitude ne concerne que les républiques caucasiennes ou d'Asie centrale, les Occidentaux peuvent manifester une indifférence tranquille ; il leur sera plus difficile de rester inertes si le Kremlin se tourne vers ses voisins de l'Ouest. Nous n'en sommes certes pas encore là, mais la presse russe est remplie des mesures de représailles qui devraient être décidées en cas d'adhésion de la Pologne à l'OTAN, menaces contre les pays baltes, déstabilisation de l'Europe centrale, réorientation des armes nucléaires vers l'Ouest, renforcement de la coopération avec certains Etats hostiles à l'Occident (Iran, Irak, Libye, Corée du Nord...).

La Russie n'a sans doute plus tous les moyens d'une politique de grande puissance ; avec une économie complètement désorganisée, des institutions embryonnaires, un soutien populaire faible pour les aventures armées du pouvoir, une dépendance croissante à l'égard des subsides internationaux, une conception générale qui doit plus à la géopolitique du XIXe siècle qu'aux exigences des échanges internationaux, elle ne peut guère avoir une diplomatie offensive. *Mais il lui reste assez de ressources* pour semer le trouble chez ses partenaires.

Les dirigeants de Moscou ont de plus en plus tendance à ignorer les engagements russes du passé, soit parce qu'ils estiment avoir fait naguère des concessions excessives, soit pour obtenir plus des Occidentaux. Aussi ne paraissent-ils plus disposés à respecter les accords sur le désarmement conventionnel en Europe ; le traité SALT II sur la limitation des armes nucléaires stratégiques a encore moins de chances d'être ratifié par cette Douma que par la précédente ; la Russie ne semble plus vouloir accepter les visites sur les sites nucléaires décidées avec les Américains au printemps dernier (*Le Monde* du 23 janvier).

Arc-boutés sur un territoire réduit – par rapport non seulement à l'URSS, mais même à l'empire tsariste à la veille de la Révolution de 1917 –, les Russes cherchent à obtenir de l'Occident, et d'abord des Etats-Unis, une reconnaissance de leur statut de grande puissance. Jusqu'à maintenant, toutes les propositions de coopération ont déçu leurs attentes ; le « partenariat pour la paix » avec l'OTAN les ravale, selon eux, au rang de n'importe quel petit pays d'Europe centrale qui a été leur vassal ; l'accord « 16+1 » (entre les seize membres de l'OTAN et la Russie) pour leur participation à la force d'interposition en Bosnie leur paraît une aimable plaisanterie.

L'élargissement de l'OTAN est devenu leur obsession et ils ont déjà réussi à troubler suffisamment certains Occidentaux pour que les Allemands exhortent leurs amis d'Europe centrale à donner la priorité à l'adhésion à l'Union européenne sur l'entrée dans l'OTAN. Ils veulent plus, une structure de sécurité européenne qui les mette sur un plan d'égalité avec l'Alliance atlantique et leur donne un droit de regard sur l'avenir de l'Europe centrale. C'est ainsi qu'ils avaient compris le *« partenariat stratégique »* proposé par Washington et qu'ils considèrent sans doute le *« partenariat privilégié »* avancé par le ministre français des affaires étrangères. Mais n'importe quelle forme de partenariat suppose l'existence d'intérêts communs et le respect de quelques règles que l'attitude actuelle des Russes ne corrobore pas.

Le retour des méthodes et du discours anciens n'implique pas un isolement de Moscou comme les Russes et quelques Occidentaux naïfs semblent le croire. Il devrait en revanche éveiller la vigilance de ceux qui traitent avec le Kremlin et qui donnent depuis trop longtemps l'impression de prendre pour argent comptant des bonnes paroles démenties par les actes.

Daniel Vernet

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ *La polémique redouble* sur le point de savoir si la réforme de la Sécurité sociale se poursuit ou ralentit. On voit bien ce qui milite en faveur de la thèse de l'enlisement (...). S'agissant des allocations familiales, c'est la réforme fiscale qui est repoussée, pas la réforme de la Sécurité sociale ; quant aux régimes spéciaux, ils ne sont pas en cause, puisque la réforme de la Sécurité sociale concerne le régime général. S'agissant de celui-ci, le RDS est maintenu et la révision constitutionnelle sera adoptée. Quant à la réforme des hôpitaux, de la médecine de ville et de la gestion des caisses, cela fera l'objet de trois ordonnances dans les semaines qui viennent et dans les délais prévus.

L'HUMANITÉ
Arnaud Spire

■ Le gouvernement de M. Juppé renonce à imposer les allocations familiales. Que cette pièce importante ne fasse plus partie du dispositif visant la protection sociale est significatif de l'onde de choc produite par le mouvement social de décembre (...). L'hôte de Matignon est en difficulté. Contrainte de manœuvrer en recul, il ne veut ni reconnaître le désaveu de sa politique par le peuple ni avouer sa défaite à ses pairs et à ses commanditaires.

Le Monde

ÉDITORIAL

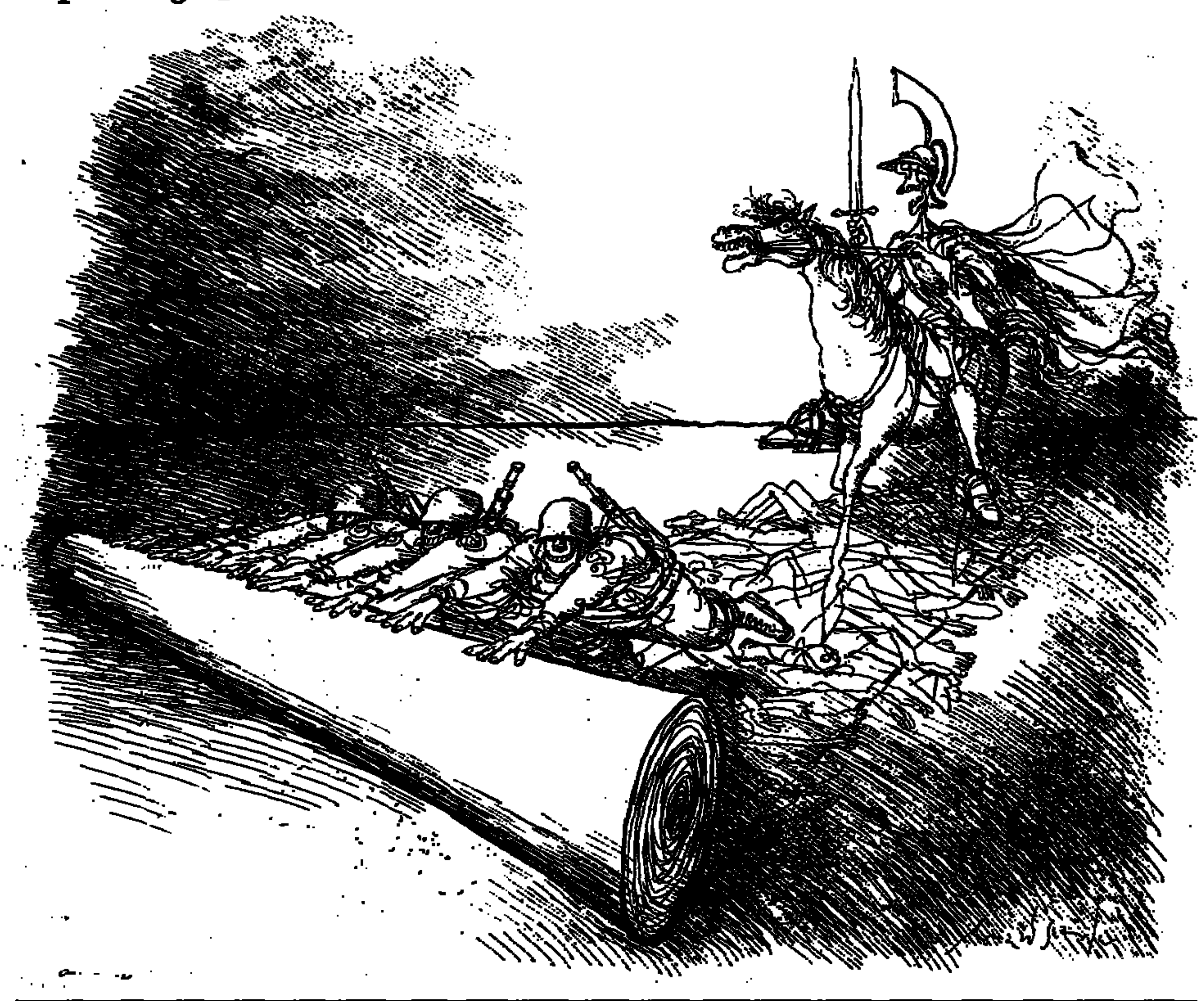
L'ami Boris Eltsine

HERVÉ DE CHARETTE, le ministre français des affaires étrangères, et Sergueï Kovalev, l'ancien dissident, parlent-ils du même pays ? La question s'impose tant les propos des deux hommes, tenus le même jour, mardi 23 janvier, dans la même ville, Moscou, divergent. Tandis que M. de Charette, à l'issue d'une rencontre de six heures avec le chef de la diplomatie russe, donnait un blanc-seing à la Russie eltsinienne en prônant son intégration au sein du Conseil de l'Europe et du G 7, le frêle et courageux défenseur des droits de l'homme démissionnait de son poste de conseiller auprès de Boris Eltsine, invoquant *« l'abandon définitif par le président de la politique des réformes démocratiques »*. Haï par la nomenklatura en raison de son opposition farouche à l'intervention russe en Tchétchénie – un *« accroc regrettable »* pour M. de Charette ! –, M. Kovalev s'est même interrogé sur l'opportunité de l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe, qui doit être examinée jeudi.

Alors que le Kremlin multiplie les concessions aux nationalistes et aux communistes, majoritaires à la Douma depuis les élections de décembre, et donne des signes croissants d'autoritarisme, dont l'intervention sanglante au Daghestan n'est que l'expression la plus scandaleuse, les propos du ministre français laissent songeur. M. de Charette peut, certes, s'entretenir avec son homologue russe. Qu'il renonce, en revanche, à la moindre réserve envers la Russie de Boris Eltsine, engagé dans une surenchère sans retenue à l'approche du scrutin présidentiel de juin, est déjà regrettable. Mais qu'il en rajoute dans les compliments à l'égard d'un « ami » en devient presque obscène. Même Washington, jusque-là allié inconditionnel de Boris Eltsine, a exprimé, la semaine dernière, par la voix du secrétaire d'Etat, Warren Christopher, des inquiétudes, estimant que les réformes russes se heurtaient à des *« signes troublants »*.

Quoi qu'en dise Boris Eltsine, qui s'est de nouveau livré à un exercice de double langage, mardi, en soutenant le *« caractère irréversible des réformes économiques »* tout en annonçant un gel de deux mois des privatisations, la Russie a bel et bien accéléré le *changement de cap pris depuis le début de* l'intervention en Tchétchénie. Le président s'est ainsi, en moins de dix jours, débarrassé des dernières figures libérales de son gouvernement et multiplie des appels du pied aux nationaux-communistes qui assument désormais la présidence des deux chambres du Parlement russe. Cette Russie-là, dont Vladimir Jirinovski se déclare désormais ouvertement satisfait, a-t-elle sa place au sein du Conseil de l'Europe ? Son admission à Strasbourg serait, à n'en pas douter, une victoire significative pour Boris Eltsine. En revanche, l'Europe et les démocrates russes auraient tout à perdre en cédant au chantage d'un président qui encourage plutôt qu'il ne freine les dérives nationalistes de son pays et ne fait que favoriser le retour des communistes au pouvoir. En s'obstinant, quoi qu'il arrive, dans une attitude bienveillante envers le Kremlin, les responsables français oublient les leçons de l'Histoire. Face à Moscou, une facile complaisance est toujours plus dangereuse qu'une raisonnable fermeté.

Tapis rouge *par Ronald Searle*



Les Français se méfient des médias

ENTRE les Français et les médias, la méfiance s'installe. Depuis 1987, les sondages réalisés par la Sofres pour *La Croix* et *Télérama* montrent que le public entretient des rapports pour le moins difficiles avec l'information. 1989 est une année-clé : celle de la chute du mur de Berlin et des faux charniers de Timisoara. D'un côté, un bouleversement complet des grilles de lecture de l'histoire de l'après-guerre et le besoin d'explications qui en découle ; de l'autre, un trucage mondial de l'information et un doute qui plane sur ceux qui sont chargés de la diffuser et de l'expliquer.

Depuis 1989, le goût des Français pour l'information ne s'est jamais démenti. En 1987, 62 % d'entre eux déclaraient manifester un intérêt grand ou très grand pour l'information. Ils étaient 75 % en 1989, 76 % aujourd'hui. Simultanément, la confiance dans l'information s'est fortement dégradée. En 1989, 65 % des Français faisaient confiance à l'information télévisée, ils ne sont plus que 45 % aujourd'hui. Pour la presse, on passe de 55 % à 45 % et pour la radio de 63 % à 55 %. Il existe donc un besoin et une attente qui ne sont pas satisfaits par les médias.

Après 1994, qui semblait marquer une embellie, la confiance revenant pour la presse comme pour la télévision, l'enquête de 1995 fait l'effet d'une douche froide, car la plupart des médias atteignent leur niveau le plus bas. Certes, il ne s'agit que d'un sondage, et la récente élection présidentielle a montré que les Français se méfiaient presque autant des sondages que des médias et des journalistes. Certes, cette enquête réalisée auprès de 1000 personnes, du 26 au 28 décembre 1995 – soit au lendemain des grèves –, traduit des sentiments pour ainsi dire « à chaud », donc plus sévères.

PAS D'INDÉPENDANCE

Mais ses résultats confirment une tendance lourde, qui se répète depuis plusieurs années (1994 exceptée), et qui ne laisse pas d'être inquiétante. Depuis Timisoara se sont enchaînés, dans des registres divers, le faux entretien de Fidel Castro par Patrick Poivre d'Arvor, la vision unilatérale de la guerre du Golfe, la surprise du vote très serré lors du référendum de Maastricht, et, tout récemment, l'unanimité médiatique autour du plan Juppé sur la Sécurité sociale, qui a jeté plus d'un million de personnes dans la rue. Malhonnêteté dans la présentation des faits, manque de recul par rapport à des informations officielles, impossibilité de sentir les aspirations d'une France moins médiatique et plus silencieuse, collusion avec des hommes d'affaires et des politiques : la liste des reproches faits aux journalistes est bien fournie.

Elle se traduit par un jugement sans appel sur l'indépendance : selon 62 % des personnes interrogées (contre 55 % en 1994), les journalistes ne sont pas indépendants du pouvoir politique et, pour 59 % d'entre elles, ils ne sont pas insensibles aux pressions de l'argent. Le regard des plus jeunes est encore plus sévère : les 18-24 ans estiment à 70 % que les journalistes ne résistent pas aux pressions. *« C'est vrai que la crise de novembre-décembre a montré les difficultés qu'ont eues les médias à affronter les réalités*, estime Jean-Marie Charon, chercheur au CNRS et responsable de l'Observatoire des médias du CFPJ. *Si les journalistes sont à ce point désorientés, comme on l'a vu lors de ce mouvement ou même lors de la campagne électorale, c'est aussi qu'ils sont peu aidés par les intellectuels, qui ont des difficultés à donner des repères, des pistes de réflexion, à porter un diagnostic précis sur les mutations en cours. »*

Lecteurs avides d'informations et surtout de sens à leur donner dans un monde en manque de repères, journalistes et intellectuels déconcertés face à la quantité et à la rapidité des nouvelles, face à l'offensive du monde de la communication et à ses manipulations. Dans ce climat d'incertitude, la méfiance à l'égard des médias grandit. C'est la radio qui tire le mieux son épingle du jeu. Ceux qui lui font confiance sont plus nombreux que ceux qui s'en défient. Elle est jugée plus proche, plus rassurante, son information plus factuelle.

Elle donne moins de leçons que la presse écrite, elle est moins émotionnelle que la télévision et préservée de l'information-spectacle. La presse conserve l'image négative qu'elle entretient depuis longtemps en France – on surnomme encore le journal « le menteur » –, mais elle reste le média le plus profond, celui vers lequel on se tourne pour comprendre. Si 28 % des personnes interrogées ont connaissance d'une nouvelle importante dans les journaux (contre 47 % à la télévision), 44 % font confiance à la presse pour obtenir des explications détaillées sur cette même nouvelle.

Le jugement porté sur l'information télévisée est le plus sévère. Pour la première fois depuis 1987, une majorité de personnes interrogées se méfient de la télévision. Ils sont 54 % à penser qu'il y a des différences entre la réalité et ce qui est montré à la télévision.

A l'heure où les images virtuelles, manipulées, déformées, se développent sans grand contrôle, ce regard critique a quelque chose de rassurant.

Alain Salles

DISPARITIONS

Pierre Lalumière

Un universitaire engagé à gauche

PIERRE LALUMIÈRE, décédé dimanche 21 janvier à Paris des suites de la maladie d'Alzheimer, a été inhumé mercredi matin à Eysines, dans la banlieue de Bordeaux, d'où il était originaire. Il était l'époux de Catherine Lalumière, député européen, ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes.

Ancien élève de la faculté de droit puis de l'IEP de Bordeaux, Pierre Lalumière avait été titulaire de la chaire de finances publiques de l'Université Paris-I, chargé de cours à l'ENA, tout en gardant dans sa ville un enseignement marquant.

Adhérent à la SFIO en 1962, proche de Gaston Defferre, il a participé aux campagnes de François Mitterrand jusqu'en 1981, dans le cercle des plus proches conseillers. Très présent également sur le terrain politique local, il fut élu maire du Bouscat en 1977 et, à cette époque, le principal leader de l'opposition de gauche à Jacques Chaban-Delmas pour le contrôle de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Premier secrétaire de la fédération du PS de la Gironde en 1980 et 1981, il ne réussit pas à contrer les luttes de courants et de pouvoirs à l'intérieur de son parti.

Il subit ensuite deux échecs électoraux aux cantonales de 1982 et aux municipales de 1983. Délégué ministériel à la décentralisation en 1981, il avait dû abandonner cette charge au bout de quelques mois.

Cet échec avait été mis sur le compte d'une incompatibilité d'humeur avec Gaston Defferre. En fait, seuls ses proches savaient qu'il était la conséquence d'une inéluctable maladie à évolution plus ou moins rapide. Catherine Lalumière a assumé cette maladie jusqu'au bout, dans la discrétion la plus totale, et cela n'a pas été sans influencer ses décisions politiques.

Pierre Lalumière ne laisse pas à Bordeaux le seul souvenir d'un universitaire brillant, mais celui aussi d'un militant politique sincère, peu intéressé par les jeux du pouvoir, passionné par le débat d'idées, incapable de sectarisme comme de démagogie.

Pierre Cherruau

■ **ARTHUR GIOVONI**, compagnon de la Libération, le dernier survivant des chefs de la Résistance corse, est décédé, vendredi 19 janvier, à Paris. Né le 6 octobre 1909 à Moca-Croce (Corse-du-Sud), professeur de lettres à Bastia, puis à Rodez, il entre dans la Résistance en 1941. Sous l'occupation italienne en Corse, Arthur Giovoni crée le Front national de l'île, qui réunit les patriotes décidés à combattre les armes à la main, et il réceptionne les armes parachutées. En août 1943, il est à Alger où il participe aux discussions sur la conduite à tenir, au moment de la Libération, à l'encontre des administrations de Vichy. A bord du torpilleur *Le Fantasque*, il rejoint en septembre 1943 la Corse, qui s'est dégagée de l'emprise italienne, et il combat les Allemands. Il sera fait compagnon de la Libération le 16 août 1944 au titre du Front national et il terminera la guerre avec le grade de lieutenant-colonel des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Elu maire, puis député d'Ajaccio en 1945, à la tête d'une liste d'union de la gauche, Arthur Giovoni avait été battu à la mairie d'Ajaccio en 1947 et à la députation en 1956. Il reprit ensuite son poste d'enseignant à Paris, où il tenait aussi une librairie, mais resta membre du comité central du PCF jusqu'en 1961. Arthur Giovoni était chevalier de la Légion d'honneur.

■ **ARTHUR PIROTON**, créateur de la série de bande dessinée *Jess Long* et pilier du journal *Spirou*, est mort lundi 22 janvier, à l'âge de soixante-quatre ans. Né le 4 juin 1931 à Anthines (Belgique), graphiste de formation, Arthur Piroton avait commencé en 1951 dans le journal belge *La Cité*, avec *Le Crime de Tolumont*, sa première BD. Il entre ensuite en 1956 aux éditions Dupuis, où il rencontre le scénariste Maurice Tillieux, créateur de *Gil Jourdan*. Il illustrera des récits pour les magazines *Moustique* et *Bonne Soirée* avant de dessiner plusieurs *Belles histoires de l'Oncle Paul* dans *Spirou*, ainsi que des séries réalistes comme *Michel et Thierry*, humoristiques comme *Pépé et Vodka* ou *Les Krostons*, avec Paul Deliège (*Bobo*). Mais l'oeuvre la plus personnelle d'Arthur Piroton, dessinateur réaliste et scénariste réputé pour sa maîtrise du récit court à dimension policière, est la série *Jess Long*, entamée en 1969 avec Maurice Tillieux au scénario et qu'il reprendra à la mort de celui-ci, en 1978. Inspirée de la tradition classique américaine, cette série, dont le vingt et unième album doit paraître prochainement, met en scène Jess Long et Slim Sullivan, d'impassibles et incorruptibles agents du FBI.

■ **BARBARA JORDAN**, la première Noire élue au Congrès comme représentant du sud des Etats-Unis depuis la guerre de Sécession, est décédée, mercredi 17 janvier, au Texas, à l'âge de cinquante-neuf ans. Bill et Hillary Clinton se sont, dans un communiqué, dits *« profondément attristés »* d'apprendre la mort de celle dont Jimmy Carter avait pensé faire sa colistière pour la vice-présidence des Etats-Unis en 1976 avant de retenir Walter Mondale. Elue sous la bannière démocrate en 1973 dans une circonscription de Houston, Barbara Jordan était devenue une célébrité lors des auditions télévisées de la Chambre des représentants sur le scandale du Watergate : elle fut l'un des membres les plus actifs de la commission des affaires judiciaires. A l'issue de trois mandats parlementaires de deux ans, elle avait opté pour un poste de professeur à l'université du Texas, à Austin.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Patrick Gautrat a été nommé consul général de France à New York, en remplacement d'André Baeyens qui part à la retraite, par décret paru au *Journal officiel* du 4 janvier.

[Né le 21 mars 1944, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Patrick Gautrat est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1968-1970). Il a été notamment en poste à Varsovie (1971-1974), à Washington (1977-1981), à Barcelone (1989-1992). Chargé de mission, de septembre 1976 à septembre 1977, au cabinet de Raymond Barre, premier ministre, il a aussi été délégué général adjoint, puis délégué général du Comité central des armateurs de France (1981-1987), directeur de la stratégie à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), d'octobre 1992 à septembre 1993, et il était directeur des sports au ministère de la jeunesse et des sports depuis septembre 1993.]

Stanislas Lefebvre de Laboulaye a été nommé consul général de France à Jérusalem, en remplacement de Jean de Gliniasty nommé en août à l'administration centrale, par décret paru au *Journal officiel* du 5 janvier.

[Né le 12 décembre 1946, à Beyrouth (Liban), Stanislas Lefebvre de Laboulaye est agrégé de lettres modernes et ancien élève de l'ENA (1978-1980). Il a été notamment en poste à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1984-1987) et à Madrid (1987-1991), avant d'être directeur de la communication (1991-1994), puis directeur de l'action audiovisuelle extérieure (depuis janvier 1994) à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères.]

Michel Rougagnou a été nommé ambassadeur au Zaïre, en remplacement de **Jacques Depaigne**, nommé ambassadeur au Kenya, par décrets parus au *Journal officiel* du 13 janvier.

[Né le 21 juillet 1933, à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), Michel Rougagnou est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Intégré au Quai d'Orsay en 1964, il a été notamment en poste à La Haye (1964-1968), à New-Delhi (1968-1970), à Los Angeles (1975-1979), à Bonn (1979-1981). Chargé de mission à l'Elysée de 1970 à 1974, il a aussi été chef du protocole au Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur en Roumanie (1982-1987), puis au Pérou (1987-1989). Depuis août 1993, Michel Rougagnou était ambassadeur au Kenya.]

[Né le 25 septembre 1938, à Saint-Lô (Manche), Jacques Depaigne est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1965-1967). Il a été notamment en poste à Rio de Janeiro (1971-1973), à Tunis (1973-1975), à Abidjan (1980-1982), avant d'être directeur de la communication à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay (1983-1986), puis conseiller diplomatique du chef d'état-major des armées (1986-1989) et chef du service des Français à l'étranger au Quai d'Orsay (1989-1993). Depuis juillet 1993, Jacques Depaigne était ambassadeur au Zaïre.]

FINANCES

Jérôme Gallot, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet d'Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur. Le *Journal officiel* du 17 janvier annonce aussi que celle qu'il remplace à ce poste, Elisabeth Bukspan, a été nommée chargée de mission à ce même cabinet ainsi qu'à celui de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances.

[Né le 25 octobre 1959, à Paris, Jérôme Gallot est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. A sa sortie de l'ENA, en 1985, il entre à la Cour des comptes. Il a été successivement directeur adjoint du cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, d'avril 1993 à octobre 1994, puis, directeur du cabinet de José Rossi, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications, d'octobre 1994 à mai 1995, et directeur du cabinet de Jean Puech, ministre de la fonction publique, de mai à novembre 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 18 janvier, sont publiés :

● **Anciens combattants** : deux arrêtés portant reconnaissance de conformité aux caractéristiques du cahier des charges de modèles de fauteuils roulants pour handicapés physiques.

● **Fromage** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Rocamadour ».

Au *Journal officiel* du vendredi 19 janvier, sont publiées :

● **Audiovisuel** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel infligeant une sanction à la société Métropole Télévision (M 6) ; deux décisions définissant les modalités de programmation du temps d'émission accordé aux organisations syndicales et professionelles représentatives à l'échelle nationale, ainsi qu'aux formations politiques représentées par un groupe dans l'une ou l'autre des Assemblées du Parlement, pour l'année 1996.

Au *Journal officiel* du samedi 20 janvier, sont publiés :

● **Afrique-Asie** : un décret relatif au Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

● **Concours** : plusieurs arrêtés fixant les dates des épreuves écrites des concours d'entrée à certaines grandes écoles, notamment l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud.

● **Agriculture** : un décret instituant une taxe parafiscale au profit du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes.

Au *Journal officiel* du dimanche 21 janvier, sont publiés :

● **Polynésie** : un décret fixant les conditions d'application de la loi du 11 juillet 1966 relative à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

● **Démographie** : un arrêté modifiant le chiffre de la population pour certaines communes à la suite d'un recensement complémentaire en 1995.

● **Statistiques** : un arrêté approuvant le programme d'enquêtes statistiques des services publics pour 1996.

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 janvier, sont publiés :

● **Outre-mer** : un arrêté relatif aux modalités du contrôle financier sur les agences d'insertion dans les départements d'outre-mer.

● **Agriculture** : un décret relatif au transfert des quantités de référence laitières.

● **Audiovisuel** : des décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel autorisant des radios en modulation de fréquence pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Guylaine et Laurent LACHAUX,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Stanislas,

le 13 janvier 1996.

32, villa Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

Décès

– Mme Robert Arribehaute,
Ses enfants et petit-enfant
font part du décès du

docteur Robert ARRIBEHAUTE,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale, suivie de l'incinération, selon ses volontés, au crématorium de Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Gérald,

Tu as choisi de quitter ce monde.

Thérèse et Roger ARBANT,
tes parents,
Janique,
ton épouse,
Xavière et Géraldine,
tes filles,
Michèle,
ta sœur
Et Jean-Louis,
ton beau-frère,
Aurélien, Camille et Margaux,
tes neveux,
te disent leur chagrin et leur immense amour.

Comme tu l'as souhaité, tes cendres reposeront au Moulin des Vernes. Et les tournesols et les roses, à Versailleux, continueront de fleurir...

228, rue de Courcelles,
75017 Paris.
Versailleux,
01330 Villars-les-Dombes.

– Mme Yvette Sved,
son épouse,
Ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne SVED,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

– Aline,
son épouse,
Héloïse,
sa fille,
Alain et Carol,
ses frères,
Les familles Bourgeois et Ricour,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Luc BOURGEOIS,

survenu le 20 janvier 1996, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Quentin de Chamarande (Essonne), samedi 27 janvier, à 10 h 15.

37, rue des Plantes,
75014 Paris.

– Le conseil d'administration et les psychanalystes de l'Institut de recherche appliquée pour l'enfant et le couple
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur présidente-fondatrice,

Mme Cécile FOURNIER.

L'œuvre qu'elle a soutenue avec simplicité, générosité, intelligence, ils la poursuivront.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 janvier 1996, à 14 h 15, en l'église Sainte-Bernadette d'Albigny, à Annecy.

IRAEC,
41, rue Joseph-de-Maistre,
75018 Paris.

– Mme Pierre Mey,
sa mère,
M. Gabriel Garnier,
son époux,
M. et Mme Garnier-Cahen,
M. et Mme Hakiri,
Mme Garnier, M. Caillaud,
ses filles, ses gendres
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Garnier,
M. et Mme Jacques Girié,
M. et Mme Patrick Mey,
M. et Mme Hubert Roger-Vasselin,
ses frères et sœurs
et leurs enfants,
Mme Suzanne Mey,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise GARNIER,
née MEY,

survenu le 21 janvier 1996, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, Boulogne-Billancourt.

Ni fleurs ni couronnes.

Son courage face à sa très longue maladie restera pour nous un exemple.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Tani Haddad,
son épouse,
Le docteur et Mme Gérard Haddad,
leurs enfants, belles-filles et petits-enfants,
Les familles Haddad, Tuil et Demma,
ont le chagrin de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

Moïse HADDAD,

né à Tunis, le 13 janvier 1913, décédé à Paris, le 20 janvier 1996.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise).

– Marie-Claude Hurtig,
sa femme,
Alain, Catherine, Marie-Hélène Hurtig,
ses enfants,
Agathe, Nadia et Martin Hurtig,
Mathieu Brier, Nicolas et Mathilde Oziol,
ses petits-enfants,
Serge, Christiane et Odile Hurtig,
son frère, sa belle-sœur et sa nièce,
Béatrice Jouin, Michel Brier, Daniel Oziol,
sa belle-fille et ses gendres,
Françoise et Rémi Dulac,
Valérie et Henri-Charles Caget,
Perrine, Guillaume Dulac,
Jean-Pierre et Hélène Bonnafous,
Antoine, Charlotte Bonnafous,
ses belles-sœurs, beaux-frères,
nièces et neveux,
Nane Ruel,
sa tante,
Ses cousins, cousines
et nombreux amis,

ont la tristesse d'annoncer la mort de

Michel HURTIG,

survenue subitement à son domicile, le 22 janvier 1996.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, le 24 janvier.

– Les enseignants, les chercheurs,
Tous les membres de l'UFR de psychologie, sciences de l'éducation de l'université de Provence,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,

Michel HURTIG.

Ils n'oublieront pas sa générosité, son ouverture d'esprit et sa très grande culture.

– Le président P.-Y. Canu
Et les membres du conseil d'administration du CIBC de Marseille,
Ainsi que les membres du conseil scientifique,
La directrice du CIBC
et son équipe,
ont le regret de faire part du décès de

Michel HURTIG,
secrétaire du conseil
scientifique du CIBC.

– Mme Madeleine Lièvre, Bab's
et Jacques Lièvre,
Anne-Marie, Maud et Pierre Lièvre,
Anne et Alexis,
Florence Lièvre de l'Epine,
Alain Smagghe, Baptiste Andrieux,
Barbara, David et Indiana Pinsard
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe LIÈVRE,
cinéaste,
directeur de production,

survenu à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 janvier 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris-14e, place Victor-Basch.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. André Ligeza,
son mari,
Mmes Caroline et Catherine Ligeza,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Magdalena LIGEZA,
née WILENKO,

survenu le 16 janvier 1996.

18, quartier Boieldieu,
92800 Puteaux.

– Mme Andrée Sentenac
et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Roger SENTENAC,
ancien résistant FTP,

décédé le 21 janvier 1996.

Il sera inhumé le 25 janvier, à Lumio (Haute-Corse).

1, parc de Montretout,
92210 Saint-Cloud.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 27 janvier 1996, à 12 h 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle, pour le

docteur Henri-Alain
GALOPIN-KOEHL,

décédé le 12 décembre 1995.

De la part de ses parents,
H. et E. Koehl.

6, rue Bartholdi,
92100 Boulogne.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Conférences

LE GROUPE D'ÉTUDES
C.G. JUNG DE PARIS

vous invite à participer à sa prochaine conférence

« Où est la mère »

avec Aimé Agnel, analyste, membre didacticien de la SFPA.

Le mardi 6 février, à 20 h 45, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris.

Pour tous renseignements,
● téléphoner au (16-1) 45-55-42-90, le jeudi, de 14 h 30 à 18 heures,
● ou écrire au groupe d'études C.G. Jung, 1, place de l'Ecole-Militaire, 75007 Paris.

Ecole du Louvre
Rentrée des étudiants
1996-1997

L'accès à la première année de premier cycle (cursus diplômant en histoire de l'art et archéologie) est ouvert aux candidats ayant réussi un test probatoire d'entrée.

Conditions d'inscription au test
Etre bachelier, futur bachelier, diplômé de l'enseignement supérieur.

Modalités d'inscription au test
● Retrait des dossiers, avant le 26 février 1996 (délai de rigueur), 34, quai du Louvre, 75001 Paris ou par correspondance.
● Dépôt des dossiers, exclusivement par correspondance, avant le 4 mars 1996, le cachet de la poste faisant foi.

Renseignements : (1) 40-20-56-15.

Communications diverses

– Sous l'égide du Fonds social juif unifié, hommage à Emmanuel Levinas, lundi 29 janvier, à 20 h 30, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, avec David Banon, Gilles Bernheim, Catherine Chalier, Ilana Cicurel, le R.P. Bernard Dupuy, Alain Finkielkraut, Bernard-Henri Levy, Salomon Malka, Guy Petitdemange, Paul Ricœur, Jacques Rolland, RCJ 94.8 FM, L'Arche.

Renseignements : Centre communautaire de Paris.
Tél. : 49-95-95-92 – PAF.

Soutenances de thèse

– Mlle Solange Widmusch présentera le lundi 29 janvier 1996, à 10 heures, à l'Ecole pratique des hautes études, bâtiment du Crous, escalier B, 1er étage, 29-31, rue Daviel, 75013 Paris, une thèse de doctorat intitulée : *« Les attitudes religieuses et politiques des protestants français »*, enquête qualitative.

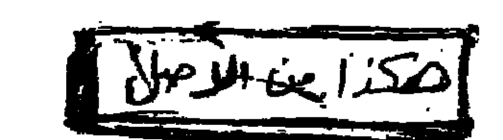
SOLDES
SALLE GAVEAU

Hermès fête la musique en 1996 et organise ses soldes du lundi 22 au vendredi 26 janvier inclus à la Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e (métro Miromesnil) de 9 h à 18 h sans interruption.

HERMÈS
PARIS

Hermès, Paris B 696 5204 10 le 30/07/78 : "Soldes autorisés en vertu de l'article 4 du décret du 26 novembre 1962, modifié par le décret du 27 mars 1993". Autorisation : Paris, le 12 01 96, N° 001LD96.

هكذا من الأصل



OPA Le groupe de loisirs britannique Granada a remporté, le 23 janvier, l'offensive lancée le 22 novembre sur Forte, septième groupe hôtelier mondial et premier britannique, pour environ 30 milliards de francs. ● CAROL GALLEY, vice-présidente de Mercury Asset Management, détenteur de 14,1 % de Forte, également actionnaire (15 %) de Granada, a été l'arbitre de la plus grande bataille boursière qu'ait connue la City depuis dix ans et dans laquelle les fonds d'investissement ont joué un rôle prépondérant. ● GRANADA avait indiqué qu'en cas de succès de son OPA il revendrait, dans les quinze mois, les hôtels Exclusive Forte et Méridien, deux chaînes d'établissements haut de gamme, la dernière ayant été rachetée à Air France en 1994. Cette revente devrait ouvrir la voie à des grandes manœuvres dans les chaînes hôtelières internationales.

La victoire de Granada sur Forte modifie le paysage de l'hôtellerie mondiale

Le groupe de loisirs a remporté pour 30 milliards de francs environ son offensive sur Forte. La revente promise des hôtels haut de gamme va entraîner des restructurations dans le secteur, dominé par les Américains, encore peu présents en Europe

DEUX MOIS, une bataille de communiqués et surtout l'aide de puissants fonds d'investissement comme Mercury Asset Management (MAM) auront permis au groupe de télévision et de loisirs britannique Granada de mettre la main sur Forte, septième groupe hôtelier mondial, pour un montant d'environ 3,9 milliards de livres (environ 30 milliards de francs). Lancée le 22 novembre pour un montant initial de 3,4 milliards de livres, l'offre avait été relevée par Granada le 9 janvier (*Le Monde* du 11 janvier). Le 23 janvier, Granada annonçait détenir, sous forme de promesses de vente, 66,68 % du capital de Forte, en comptant les 9,9 % qu'il avait acquis en deux blocs en Bourse il y a une semaine.

MAM, détenteur de 14,1 % de Forte, également actionnaire (15 %) de Granada, a été l'arbitre de la plus grande bataille boursière qu'ait connue la City depuis dix ans. Mardi 23 janvier en fin de matinée, le fonds d'investissement annonçait qu'il apportait sa participation à Granada, levant définitivement le suspense sur l'issue de l'offre, dont le résultat officiel ne devait être connu que dans l'après-midi.

Le rôle prépondérant des gérants de fonds d'investissement a été mis en avant par les analystes londoniens. Ceux-ci ont tranché en acceptant l'offre de Granada. Ils mettaient ainsi en doute la capacité du management de Forte à dégager des profits à la hauteur des ambitions décrites dans son argumentaire de défense.

« Nous devons maintenant tirer tout l'avantage du potentiel de Forte, pour la plus grande satisfaction des actionnaires actuels et futurs », a déclaré Gerry Robinson, directeur général de Granada, à l'issue de sa victoire. La fin de cette bataille boursière rend, bien sûr, caduques toutes les propositions de désinvestissement qu'avaient faites Rocco Forte lors de ses différentes déclarations pour assurer sa défense. Ces mesures portaient notamment sur la revente au brasseur Whithbread – aujourd'hui déçu – de la restauration autoroutière (Little Chef, Happy Eater, Welcome-Break, et Côté France, qui exploite 55 restaurants d'autoroutes en France, ainsi que la chaîne d'hôtellerie économique Travelodge UK. L'ensemble était estimé à 1,05 million de livres.

RECOMPOSITION

Un nouvel épisode va désormais commencer : Granada avait en effet indiqué qu'en cas de succès de son OPA il revendrait, dans les quinze mois, les hôtels Exclusive Forte et Méridien, deux chaînes d'établissements haut de gamme, la dernière ayant été rachetée à Air France en 1994 (*Le Monde* du 8 novembre 1994).

Pour les spécialistes du secteur, cette première restructuration devrait préfigurer une recomposition du paysage des grands groupes hôteliers, qui a peu varié au cours de ces dernières années. Les dix premiers du classement représentent à eux seuls 61 % du parc hôtelier et les cinq premiers représentent 46,5 % du parc selon le classement établi par la revue *Hôtels et Marketing*. Sur ces dix groupes, sept sont américains, deux britanniques et un français, le groupe Accor.



Le repreneur potentiel de Méridien se trouve parmi ces dix groupes. Les rumeurs ne manquent pas. Elles vont de Marriott à Accor. Ce dernier, candidat malheureux au rachat de l'ex-filiale d'Air France en 1994, pourrait bien être intéressé par le « dossier ».

Selon Georges Panayotis, consultant en hôtellerie et PDG de MKG Conseil, dans les cinq prochaines années le secteur pourrait changer avec la constitution de nouveaux groupes plus puissants. Les évolutions sont très rapides. Pour preuve, le premier groupe mondial, Hospitality Franchise System (HFS), s'est créé en cinq ans.

LA CIBLE FRANÇAISE

Même si le secteur est dominé par les Américains, leur présence en Europe est très faible. Les groupes d'outre-Atlantique, appuyés par des financiers, sont à l'affût de la moindre occasion. HFS a d'ailleurs racheté à Forte la chaîne économique Travelodge Etats-Unis quand le britannique a entamé sa politique de cession pour effectuer son recentrage sur l'hôtellerie haut de gamme.

La France reste une cible privilégiée d'investissement pour les Américains : le 15 février, ITT Sheraton va ouvrir un hôtel de grand standing sur la zone de l'aéroport Roissy 2 et Marriott devrait revenir dès 1997 sur les Champs-Elysées.

Les entreprises françaises attirent aussi les appétits. Les noms les plus souvent cités sont le Club Méditerranée et Accor. Le Club semble désormais à l'abri depuis que la famille Agnelli est montée en puissance dans le capital du groupe de loisirs. Accor, en revanche, pourrait figurer sur la « *short list* » des raiders. Ses principaux actionnaires, la Caisse des Dépôts et Suez (plus de 30 % des droits de vote à eux deux), ne rechigneraient pas à apporter leurs titres à une OPA pour peu que la plus-value soit intéressante.

François Bostnavaron

Carole Galley, la femme qui a fait la décision

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les financiers de la City ne devraient pas juger les gens sur leur mine. A la fin des années 80, une femme fit irruption dans le cercle très fermé des grands gestionnaires de patrimoines. La nouvelle vice-présidente de Mercury Asset Management prétendait diriger de gros investisseurs financiers sur le marché britannique avec cette dégaine de chercheuse universitaire, ce sourire excessif, cette poignée de main trop décidée ? Un collaborateur de Sir Rocco Forte avoue aujourd'hui, un peu penaud : *« Nous l'avons sous-estimée. »* Après le triomphe de Granada, il ne manque plus qu'une auréole à Carole Galley, quarante-sept ans, véritable terreur des entreprises dans lesquelles ce personnage-clé du vaste Monopoly des OPA prend des participations.


PORTRAIT

L'art du placement et de la plus-value, cette fille de fonctionnaire municipal des Midlands, diplômée en lettres modernes de l'université de Leicester, l'a appris auprès de la prestigieuse banque d'affaires Warburg, où elle est entrée en 1971 comme... bibliothécaire. Son ascension, elle la doit à un don naturel pour les mathématiques, une intelligence pratique, un sens de la précision et, surtout, un sang-froid à toute épreuve. Courtoise, utilisant toute la palette de ses qualités pour emporter le morceau, à commencer par le charme et la diplomatie, Carole Galley est d'abord animée par l'inflexible conviction qu'une compagnie doit faire des bénéfices dans l'intérêt de ses actionnaires, de son personnel, de ses fournisseurs. Au fond, c'est ce que pourraient lui reprocher la brochette de patrons peu performants, remerciés brutalement à la suite de l'intervention de celle que la revue *Business Age* a cruellement baptisée *« le monstre »*... Son pouvoir colossal est à la hauteur de ce poste stratégique qui lui donne un droit de regard sur les groupes-clés du royaume. Carole Galley a mis en place ses « commandements » de bonne gestion que « ses » entrepreneurs ont tout intérêt à suivre. Séparation des fonctions de président et de directeur général, présence de directoires dits indépendants chargés de l'audit et des rémunérations, stratégie claire et objectifs précis... Bref, c'en est fini de la féodalité protégée des grandes sociétés.

« PÉCHÉ MORAL »

Son goût prononcé pour les valeurs de croissance et sa méfiance à l'égard des grandes familles l'amènent, la plupart du temps, à se ranger dans le camp du prédateur lors des grandes OPA. *« La chute d'un titre en Bourse est un péché moral »*, a murmuré un jour cette libérale tendance victorienne.

Même à ses proches collaborateurs cette femme sérieuse, qui fait les choses sérieusement, ne se livre guère. Ceux qui la connaissent bien évoquent un mari allemand, banquier de son état, des journées de quatorze heures et de courts week-ends passés dans sa villa du sud de la France, ainsi que de rares escapades à l'opéra.

« Cette aventurière est en fait un raider qui s'avance masqué »... Un grand industriel lève les bras au ciel lorsque le nom de Galley revient sur le tapis. Les critiques l'accusent d'encourager les opérations inamicales afin de faire monter le cours des actions et d'être la cheville ouvrière du tout-financier si préjudiciable aux investissements à long terme. *« L'activité de gestion de fortunes est trop fragmentée pour qu'elle puisse à elle seule déstabiliser le marché. Il n'existe pas de participant dominant »*, réplique un administrateur. La City pourrait donc dormir sur ses deux oreilles.

Marc Roche

Olivetti négocie un difficile pas de deux entre informatique et télécommunications

« SUR LE LONG TERME, on peut s'attendre à ce que nos activités dans les télécommunications génèrent des bénéfices. Mais, pour les quatre ans qui viennent, nous nous devons avant tout d'être rentables dans nos métiers actuels. » Tenus par Bruno Lamborghini, le responsable de la stratégie chez Olivetti, ces propos résument le dilemme auquel est confronté l'industriel italien : s'il ne jure plus que par les services de télécommunication et le multimédia, il reste encore un fournisseur informatique.

En attendant de pouvoir bénéficier de la croissance, et surtout des marges promises par ces nouveaux métiers de la communication, il se doit, dans l'immédiat, de redresser des activités de bureautique et informatique qui constituent toujours la très grande majorité de son chiffre d'affaires, mais qui restent lourdement déficitaires, comme en attestent les résultats de l'exercice 1995, publiés mardi 23 janvier.



Carlo De Benedetti, le président d'Olivetti, est parvenu, fin 1995, à convaincre la communauté financière de l'accompagner dans la gestion de ce difficile pas de deux en apportant 2 257 milliards de lires (7 milliards de francs) de capitaux frais à la firme d'Ivrea. Au prix de sérieux sacrifices. Personnels tout d'abord, puisque dans cette opération, CIR, la holding industrielle de Carlo De Benedetti, a vu sa part dans Olivetti tomber de 21 % à 16 %. Désormais, 70 % du capital sont aux mains d'institutionnels non italiens, en particulier américains. Mais c'est surtout au niveau social que les sacrifices sont lourds : cinq mille suppressions d'emplois d'ici juin 1996. Le groupe, qui employait trente mille deux cents salariés fin 1995 et qui s'est déjà séparé de vingt-deux mille personnes depuis 1989, s'est aussi engagé à céder pour 400 milliards de lires (1,2 milliard de francs) d'actifs *« non stratégiques »*.

Les restructurations touchent les activités de systèmes et services informatiques, pôle le plus rentable, ainsi que la bureautique, mais elles visent pour une large part à redresser l'activité micro-informatique. Celle-ci représente un peu plus de 20 % du total du groupe (soit 2 600 milliards de lires de chiffre d'affaires), mais constitue l'essentiel de ses pertes. En 1995, ces dernières auraient avoisiné 140 milliards de lires (444 millions de francs), après un déficit de 260 milliards de lires en 1994. Filialisée début 1996, l'activité micro-informatique doit voir ses effectifs tomber de quatre mille cinq cents à deux mille sept cents employés, la production se concentrant à Scarmagna, près de Milan.

« PAS LA TAILLE CRITIQUE »

Olivetti a-t-il la capacité de se redresser dans ce domaine, alors qu'il a perdu beaucoup de terrain – sa part de marché en Europe a plongé à près de 3,5 %, contre un peu plus de 8 % en 1992 – et que ses pertes sont importantes ? *« Olivetti n'a pas la taille critique, qui se situe au-delà du million de machines vendues, pour être rentable »*, constate Erich Ochs, directeur général adjoint de la société d'études IDC en France. *« Ils n'ont pas de technologie dans les machines haut de gamme, les serveurs, les plus rentables, et n'ont pas les quantités suffisantes pour pouvoir résister »*, renchérit Michel Lederman. *« On a vraiment l'impression qu'ils tiennent pour essayer de vendre au mieux »*, ajoute ce consultant qui vient de réaliser une étude sur les stratégies et les ruptures au sein des industries de l'informatique.

Officiellement, chez Olivetti, on veut toujours y croire. L'objectif assigné à l'activité micro-informatique est, cette année, de franchir la barre du million d'ordinateurs vendus (contre sept cent cinquante mille en 1994) et d'afficher des comptes à l'équilibre. Si ces résultats ne sont pas atteints fin 1996, on ne cache pas que ce sera l'arrêt ou la vente. *« Si on ne regarde que le critère de la taille critique, c'est clair, il leur faut vendre »*, indique Erich Ochs. *« Mais s'ils ne l'ont pas encore fait, c'est peut-être qu'ils s'interrogent sur le fait de savoir s'il faut ou non disposer d'une base installée de micro-ordinateurs pour pouvoir proposer des nouveaux services comme les services de télécommunications, les produits multimédia. »*

Edition électronique, téléphonie mobile, services sur le câble, téléphonie par fil classique... le développement dans les nouveaux métiers n'est pas dépourvu d'une certaine logique pour la communauté financière. Il suscite cependant des interrogations. *« On a plus l'impression d'une politique de coups que d'une stratégie globale »*, relève Michel Lederman. Certains pointent les arrière-pensées financières. *« Aujourd'hui, si vous vous voulez toucher de l'argent des banquiers, dites que vous investissez dans les télécommunications »*, résume un expert du secteur.

Au-delà, c'est surtout la capacité d'Olivetti à préserver des alliances stratégiques sur le long terme qui est en question. Ces dernières années, le groupe italien n'a guère fait preuve de constance : après la rupture avec l'américain AT&T, il s'est séparé d'un autre américain, Digital Equipment. Aujourd'hui, Carlo De Benedetti rejette toute idée de nouvelle alliance dans l'informatique. Mardi 23 janvier, il a qualifié d'absurdes les rumeurs de rapprochement avec le français Bull ou le coréen Samsung.

Philippe Le Cœur

La métallurgie CGC se prononce pour la semaine de quatre jours

JEAN-PIERRE CHAFFIN, président de la Fédération de la métallurgie CFE-CGC devait annoncer, mercredi 24 janvier, que son organisation était favorable à l'instauration de la semaine de quatre jours.

Pour le principal syndicat représentant l'encadrement, cette décision constitue une petite révolution. *« Les salariés que nous représentons étaient jusqu'ici peu sensibles à la réduction du temps de travail, mais désormais il faut une rupture franche »*, explique Jean-Pierre Chaffin. Deux faits justifient, selon lui, cette prise de position : *« Depuis vingt ans, ni l'action des gouvernements ni celle des partenaires sociaux n'ont permis de combler le fossé entre ceux qui ont un travail et les autres »*. A cette raison valable pour l'ensemble des salariés s'en ajoute une seconde, spécifique à l'encadrement : *« Jusqu'ici, en matière de réduction du temps de travail, les cadres se sont toujours fait avoir. L'instauration de la semaine de quatre jours constitue le seul moyen de rendre la réduction effective »*.

Comme la grande majorité des salariés (*Le Monde* du 12 janvier), Jean-Pierre Chaffin ne confond pas la semaine de quatre jours avec les 32 heures de travail hebdomadaires, solution qui lui semble impraticable pour l'encadrement. Selon lui, l'organisation du travail sur quatre jours est une des pistes les plus prometteuses pour créer des emplois. Deux conditions sont, à ses yeux, nécessaires : *« Un signal fort de la part des pouvoirs publics, qui ne doivent pas hésiter à investir de l'ordre de 100 milliards de francs par an »*, et des négociations, dans chaque entreprise, sur l'organisation du travail et les contreparties à négocier. Pour la CFE-CGC, *« l'entreprise ne doit pas être moins compétitive après avoir organisé le travail sur quatre jours, au contraire, mais l'incidence sur les salaires doit être de plus faible ampleur que la réduction du temps de travail »*. Sur la délicate question de la compensation salariale, Jean-Pierre Chaffin entend *« laisser les entreprises négocier »*.

EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

Cette prise de position n'est sans doute pas dénuée d'arrière-pensées : elle intervient à quelques jours de la reprise des négociations entre le patronat et les syndicats de la métallurgie sur l'annualisation et la réduction du temps de travail. Par ailleurs, Jean-Pierre Chaffin, qui, en 1993, n'a été battu que d'une quinzaine de voix par Marc Vilbenoît à la présidence de la confédération de la CFE-CGC, s'est à nouveau porté candidat. Le congrès confédéral arbitrera en juin. La semaine de quatre jours constituera donc un axe fort de sa campagne électorale.

Plus fondamentalement, cette prise de position confirme la distanciation qui s'opère entre les entreprises et l'encadrement. Loin de se dévouer sans réserve pour leur employeur, les cadres veulent relativiser leur engagement professionnel et ne plus sacrifier leur vie privée.

Frédéric Lemaître

REPRODUCTION INTERDITE

XII

LE MONDE DES CARRIÈRES

ORG. FORMATION CHERCHE PROFS D'ANGLAIS POUR ROISSY (95) TÉL. (1) 64-27-82-73

Société de traduction technique recherche
TRADUCTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS
de langue maternelle allemande, espagnole et brés. *pour postes salariés à plein temps* et collaboration free-lance.
Envoyer CV et candidatures à : Isabelle Pain, DAT, 1, allée des Garays, 91120 Palaiseau.

La faculté des sciences sociales et politiques met au concours un poste de PROFESSEUR ORDINAIRE DE SCIENCE POLITIQUE chargé des enseignements de concepts de base en science politique et de systèmes politiques comparés : pays occidentaux.
Entrée en fonctions : 1er septembre 1996.
Titre et qualifications exigés : doctorat ès sciences politiques, ou titre jugé équivalent, pratique de la recherche et de l'enseignement dans le domaine de la politique comparée.
Candidatures (CV, liste des publications et publications en deux ex.) à la Commission de présentation « science politique », Faculté des SSP BFSH2-1015 Lausanne Tél. 021/692 31 03
Délai de candidature 29 février 1996
Cahier des charges sur demande
Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

L'APEJAJ rech. pr. lycée Internat. Saint-Germain-en-Laye **Profs primaire, second.** pr. enseigner japonais, hist. jap. (dipl. jap. + exp. au Japon exigés) ; évent. intéressé pr trav. adm. et gestion (connaiss. fr. souhait.). Env. (jap. & fr.) + lettre motiv. avant 1/2/96 à Maeda, 27, rue Croix-de-Fer, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Ecole française intern. de Philadelphie (USA) rech. inst. dipl. maternelle avec 4 ans exp. (dont 1 aux USA souhaité), ou débutant pour poste d'assistant, anglais courant, pour rentrée 1996. Tél. : 191-610-527-6560 Fax 6562.

Patrice MAGNARD rech. pour travaux éditoriaux à rendre sur disquettes professeurs diplômés enseignant 5e à terminale Tél. : (1) 43-36-18-00.

PME, 140 pers., recherche
CHEF COMPTABLE
30-35 ans environ, diplôme expert comptable ou en cours. Suivi activité comptable et encadrement 5 pers. (comptabilité + paie), trésorerie, tableaux de bord, états analytiques, contrôle de gestion, bilan. Evolution. Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite à : ENVIRONNEMENT SA 111, boulevard Robespierre, 78300 Poissy.

Avis de concours
Centre de gestion 58 de la fonction publique territoriale, organise le 24-04-1996, concours sur titres
D'INFIRMIER
1 poste. Retrait du 01-02 au 01-03 ; dépôt du 01-02 au 21-03. Tél. 86-57-19-81

DEMANDES D'EMPLOI

J. F. 35 ans cherche emploi RECOUVREMENT COMPTABILITÉ 16 ans d'expér. temps partiel. banl. sud. Le Monde Pub nº 8924 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

INGÉNIEUR MATÉRIAUX QUALITÉ, libre O.M., célib. cherche emploi FRANCE-ÉTRANGER Tél. : (1) 45-95-02-23

Collaboratrice « Le Monde » recherche emploi sur Paris :
– formation sur informatique (Mac-PC) :
– documentation presse.
Tél. : 48-42-55-13.

DIRECTRICE ADM. ET FIN. 10 ans d'exp. niveau 1. réf. S.G., C.G., R.H., aptitude management, gestion, organisation étudie toute propos. Tél. : (1) 43-28-23-87 + fax.

Agent commercial spécialisé emballage, rech. sté orientée packaging en vue partenariat sur secteur sud (13, 84, 30, 34) Tél. : 67-75-63-60. Fax 67-10-90-84.

J. F. 35 ans cherche poste dans établissement scolaire
EMPLOYÉE DE BUREAU

INGÉNIEUR MATÉRIAUX QUALITÉ, libre O.M. célibataire, cherche emploi, FRANCE-ETRANGER Tél. : (1) 45-95-02-23

16 ans expérience comptabilité et recouvrement banlieue sud de Paris ou proche
Ecrire Le Monde pub. nº 8954 133, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris.

COMPTABLE
Femme recherche poste adj. chef-comptable ou comptable. Unique expérience en Sté et en cabinet d'audit. Déclarations soc. et fiscales, payes, bilan. Connaissance SAARL. Tél. : 34-72-73-89 - Répondeur.

J. F dynamique, titul. *d'une maîtrise en droit public* (droit de la communication) et d'un D.E.A. de Sc.-Po, bon niv. en anglais (sélection Sorbonne King's College et diplôme d'américain), rech. un emploi dans une entreprise de communication ou de juriste. Tél (16) 93-43-28-61 ou Paris (1) 45-51-27-98.

J. H. 31 ans, quadrilingue, angl., all., esp., 4 ans exp., dir. com. multinationale, cherche emploi dans com., traduction, édition. Tél. : 43-06-64-46

L'AGENDA

Automobile

TRÈS BONNE AFFAIRE vds NISSAN MICRA 4 CV 1991, 5 portes, radio, gris métallisé 44 000 km. *Très bien entretenue.* Prix : 22 000 F. Tél. : 44-43-76-03

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens, 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile, 37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix

Rénovation construction

Particulier cette annonce vous concerne
CÔTÉ FACE
EXPERTS EN RENOVATION DE FAÇADES
- IMPERMÉABILISATION
- DÉCORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION
11, rue Marc-Seguin
ZI Mitry Compans
77290 MITRY MORY
Tél : (1) 64.27.90.74

Revue

Passage d'encres littérature/gravure, 3 numéros et 3 tirages originaux : 360 F 16, rue de Paris, 93230 Romainville. Tél. et fax : 48-43-22-23

Vacances, Tourisme, Loisirs,

A vend. parts Club Hôtel (Eden Parc), à Saint-Tropez, face piscine (4 pers.), du 15 au 31 août. Parts Club Hôtel (face port), à Bandol, (6 pers.), du 1er au 30 septembre.
S'adresser après 20 heures tél : (16-1) 40-70-36-21

SKI DE FOND
Haut Jura 3 h Paris TGV ferme comtoise du XVIIe, grand confort, table d'hôte, produits maison et régionaux, Yves et Liliane vous feront passer un séjour calme, reposant et convivial. Tarif semaine/personne, 2 600 F à 3 150 F, selon période, tout compris (pension complète, vin, repas, moniteur, mat. ski). Tél. : (16) 81-38-12-51 Le Crêt l'Agneau, 25650 La Longeville.

Associations

Appel

APITALE
recherche son
PRÉSIDENT
L'Association aide des Français incarcérés à l'étranger, principalement la Thaïlande.
Mission : aide aux prisonniers et à leur réinsertion ; information et soutien des familles ; relations avec les pouvoirs publics français et étrangers. Lieu de résidence indifférent.
Envoyer lettre et CV à : M. René PARENT Président d'APITALE, Les Chênées d'Oiron, 17700 Surgères

Cours

PARLEZ CHINOIS
CHINA LANGUE EXPRESS
Spécialiste des débutants. Entreprises exclusivement. 42-28-12-63

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

VOUS CHERCHEZ UN BIEN A ACHETER ?
notre cabinet vente et expertise vous propose divers produits bancaires du
STUDIO AU 6 P.
à des prix intéressants pour particulier ou marchand. Rens. : M. SCHMIDT expert.
TEL. : 07-56-20-44

1er arrondt

PALAIS-ROYAL, 130 m2 charme, clair, volume. 3 400 000. Tél. : 40-26-44-31

Paris 1er, rue Bouloi, 2 p. 40 m², 1er, SdB, WC, cuis. 690 000 F. Tél. : 47-45-55-53

3e arrondt

PORTE SAINT-MARTIN 2 P. à rénover, 3e étage, 36 m². 360 000 F
AIM : 42-78-40-04

4e arrondt

MARAIS studio + mezzanine, charme, 21 m². 390 000 F. EFP 45-03-48-00

4 P. 1 800 000 F 90 m² env. AIM : 42-78-40-04

MARAIS, 105 m², 4e, asc., 2 chbres, 2 bains, calme, soleil, *verdure, très bon état.* 2 850 000 F – 42-84-02-86

ST-PAUL : Studette 230 000 F
ARSENAL : 2 P., asc. 460 000 F
BD MORLAND : 2 P. 495 000 F
AIM : 42-78-40-04 23, Bd Henri-IV

5e arrondt

GAY-LUSSAC P. dat. ravalé, studio, *parf. état, calme, clair, asc.* 450 000 F – 43-25-97-16

LUXEMBOURG P. et t., 3 p., calme, tt cft., pl. sud, parquet, moulures. 1 300 000 F – 43-25-97-16

ST-MÉDARD, 2 P, 46 m², charme. 1 060 000 F. Bon état. LITTRE. 45-44-44-45.

6e arrondt

St-Placide, pdt, asc., ét. élevé, 5 p., 86 m², à rafr., chf. ind., soleil, serv. 43-35-18-36

Montparnasse des Artistes *superbe 7 p.*, 153 m², 3e asc. LITTRE. 45-44-44-45.

RUE N.D. DES CHAMPS. 2 p., 50 m², s.-jard., charme. LITTRE. 45-44-44-45.

ASSAS pierre de t., 4e, asc. 6 P., 175 m² env., 2 serv., 5 200 000. Tél. : 42-84-28-28

7e arrondt

4, CITÉ NÉGRIER
angle 151, rue de Grenelle, 2 pièces, 46 m², 2e étage, sans asc., entrée, séjour, ch., cuis., s. d'eau, wc, cave. Prix : 990 000 F. Tél. : 60-36-02-76

RUE ROUSSELET 2 P. 45 m² environ. Prix : 950 000 F. Tél. : (1) 45-85-87-49

VERNEUIL
2 p., 66 m², plein sud, charme, possibilité prof. lib., immeuble ancien rénové. EFP 45-03-48-00

RUE DE VERNEUIL, charme, 4-5 p., 88 m², 4e ét., asc. soleil. LITTRE. 45-44-44-45.

CAMPAGNE A PARIS. *exceptionnel 170 m²,* dernier étage, asc. VUE. LITTRE. 45-44-44-45

8e arrondt

RUE TRONCHET 150 m² Duplex – Travaux 3 150 000 F – 45-51-79-73

SAUSSAIES sup. P. de t., 4 P., 150 m² + stud. serv., 25 m², 2e, asc., gd salon 45 m², s. à m., 2 chb., 2 bs, cuis. éq 4 305 000 F VALETTE : 45-61-44-37

MADELEINE 186 M²
Beau 7 p., charme, caractère. Triple récept., parquet, cheminées. 4 200 000 F. PARTENA – 42-66-36-53

10e arrondt

RUE CITÉ RIVERIN LOFT proche REPUBLIQUE, 120 m² env. Entièrem. refait neuf, cuis. équipée, 2 vraies chbres, douche + salle de bains. Habitable immédiatement. Tél. 07-56-20-44

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

13e arrondt

PLACE ITALIE. Imm. ravalé. Stud. excell. ét., est-ouest, calme, idéal investisseurs. 420 000 F – 43-25-97-10

14e arrondt

Denfert, pdt, asc., rue et jard., 3/4 p. 79 m² à rafr., soleil, urgt., 43-35-18-36

Pr. Denfert, stdg, ét. él., rue et jard., liv., 3 chb., 120 m², 2 bns, balcons, sol., park. 43-35-18-36

VAVIN gd 2 p., *refait neuf, cuis. équipée*, Imm. pierre de t. FEAU-LA-BOURDONNAIS. 47-05-50-36

15e arrondt

Mo JAVEL – 4 PIECES Balcon, 7e étage, 1 500 000 F - 45-51-59-48

Mº PASTEUR gd 2/3 P., 83 m², 5e ét., asc., plein sud, imm. 1930. 1 550 000 F – 47-51-35-94

Paris XVe, Montparnasse, Studio, 22 m² au 5e étage, Cuis. équipée, SdE, WC 400 000 F. Tél. : 47-45-55-53

16e arrondt

POMPE BEAU 4 P.
Balc., parquet, cheminée, 4e étg., pierre de taille. 2 400 000 F – 42-66-36-53

AV. NEW YORK. Vue Seine et TOUR EIFFEL 250 m² env., parquet, cheminées + studio, serv. + cave 7 950 000 F. AGCE FENELON : 46-33-05-13

18e arrondt

PRÈS MOULIN ROUGE IMPASSE. CALME. VERDURE. 130 m², exposition sud. RARE 2 450 000 F – 42-78-08-02

RUE LAMARCK 75 m², 3 P. Etg. élevé, balcon sans travaux. 1 510 000 F – 07-56-20-44

RUE LAMARCK à 1 mn du métro 5 P., 140 m², 5e étage, balcon, clair et calme. A VOIR Tél. : 07-56-20-44

RUE RAMEY nº 38 Atelier artiste, 43 m² env. Refait neuf, habitable immédiatement. Tél. : 07-56-20-44

R. Buzelin imm. récent, 5e ét., studio calme, ensoleillé, tt conft + terrasse, 55 m². Px : 650 000 F. Tél. : 40-08-02-97

20e arrondt

PRÈS SQUARE LUQUET
2 P. 450 000 F
32 m² env., chauffage central, 3e étage, ensoleillé. AIM : 42-78-40-04

A SAISIR VUE S/PARIS R. PELLEPORT 5 P., 150 M². Récent 2 150 000 F – 47-53-09-84

CAMPAGNE A PARIS 76 m² 3/4 P., parquet, 5e ét., dble séj., 2 ch., sdb, wc séparé, buanderie, 2 cabanons, cave, parfait état, cuisine aménagée, possibilité parking, toutes commodités. Prix : 1 200 000 F à débattre. Tél. : 43-61-81-92 (rép.)

91 Essonne

Vds dans petite résid. *VIRY-CHATILLON (91)* 20 km de Paris. 10 km d'Orly F3, 65 m², refait à neuf, cuis., s. de bns équipées, salle à manger, 2 chbres, cellier, débarras, wc, placards, parking, cave, balcon. Proche écoles et commerçants. Prix : 700 000 F Tél. : 69-21-36-96

92 Hauts-de-Seine

Boulogne. Métro Jean-Jaurès, 2 et 3e, duplex de 50 m², cuis. américaine, chambre plus mezzanine, sdb, wc. 720 000 F Tél. : 47-45-55-53

94 Val-de-Marne

VINCENNES 5/6 P
à 200 m du bois ! 140 m² env., 3 chbres, dble séjour, salle à manger, couloir, dressing, sdb, wc, débarras, cave. Prix : 2 050 000 F. Tél. : 43-65-08-97 (rép.)

LE PERREUX. VILLA MANSART 180 m² sur terrain 700 m², avec jardin et piscine. Tél. : 43-24-36-85

95 Val-d'Oise

A VENDRE VILLIERS-LE-BEL F4 Salle à manger, salon, 2 chambres, sdb, wc, chauffage individuel au gaz. Cave, parking. 550 000 F – Tél. : 39-94-82-71 *En cas d'absence laisser un message sur le répondeur.*

VILLIERS-LE-BEL F3, séj., 2 chbres, sdb. gds rangements, cuis. équipée avec séchoir, cave, parking Prix : 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m², PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07.

URGENT RECHERCHE
Ds le 13e ardt. Appt. 100 m² mini. Etg élevé. Balcon ou terrasse souhaité. Charges maxi. 2 000 F. Duplex OK. Contact : 07-56-20-44

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées 8e recherche beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Evaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

locations offres

Paris

RUE DU DRAGON bel imm. 2 P. charme. 5 077 + ch. Littré 45-44-44-45

15e, VOLONTAIRES, studio 35 m², parfait état, stand., clair, 3 000 h. ch. 42-66-36-43

12e NATION, BEAU 3 P., 75 m² gd balc., parquet, cheminée. 7 000 F h. ch. 42-66-36-53

7e RUE MALAR. Pt 2 PIÈCES de caractère. 5 500 F cc. IP : 48-85-13-33

9e BEAU 5 PIÈCES 110 m². Refait à neuf. 11 500 F cc. IP : 48-85-13-33

12e Pte MAISON DE CARAC. 110 m² sur 2 niveaux, calme. 13 000 F cc. IP : 48-85-13-33

19e Face BUTTES-CHAUMONT double séjour, 2 chbres. Prix : 8 100 F cc. IP : 48-85-13-33

3e MARAIS, TRÈS BEAU 4 P. Caractère, poutres, cheminée. Rénové. 12 450 F cc. IP : 48-85-13-33

6e ODÉON. Appt d'exception, 220 m², pkg. Loyer élevé justifié. IP : 48-85-13-33

RUE DU DRAGON. Bel imm. 2 p., charme, 5 077 + ch. Littré 45-44-44-45

6e RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS très beau 2 p. de caract. meublé. 10 000 F ch. c. IP 48-85-13-33

Région parisienne

92 LIMITE SCEAUX. MAISON 120 m², 3 chbres, jardin clos, libre 1/4. 10 000 F cc. IP : 48-85-13-33

77 Région BRIE-COMTE-ROBERT. Exceptionnel demeure seigneuriale, 600 m² hab. Sur 4,5 ha de terre. IP : 48-85-13-33

location recherche

INTER-PROJETS recherche sur Paris et EST-PARISIEN, produits originaux ou grands appartements à louer. Tél. : 42-83-46-46

propriétés

SENLIS, 35' par autoroute du nord, 10' aéroport Charles-de-Gaulle, magnifique maison, 4 ha de parc, 3 réceptions, 6 sdb, vaste cuisine, jardin, intérieur fleuri, service, garage. (16) 44-53-56-26 ou (1) 47-05-91-89

FERME PIERRE 5 chbres, 2 s. de bs, 2 s. e., 5 w-c, chauff. cent. + conserverie artisanale agrée CEE. 24 ha. Ruisseau. Nord Toulouse. 1 800 000 F. Tél. h. repas : (16) 63-33-17-78.

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et ts services. 43-55-17-50

Entre le Panthéon et le Luxembourg, 5 burx, 90 m². 12 000 F/mois. 45-08-56-68

11e NATION. Imm. bon état, 1er étage. Burx occupés, 120 m² env. divisé + 2 wc. Cave, chf central individuel, gaz. 1 800 000 F. 45-82-87-38

fonds de commerce

Part vd HOTEL *** 24 chbres à QUEBEC. Affaire très saine *idéal pour qui veut s'expatrier* Fax : 19 1 418 649 7553 de 8 h à 16 h du lundi au vendredi

pavillon

Colombes. Pavillon de 115 m² sur un terrain de 190 m². Double séjour, cuisine, garage, terrasse, 3 chbres, sdb, 2 WC. 1 700 000 F. 47-45-55-53

maisons

LA VARENNE prox. bords Marne très résident. RER, commerces, écoles, **MAISON D'ARCHITECTE** 170 m², 4 chambres, grand séjour, salle de jeux, bureau, cave. Prix : 2 950 000 F Tél. : 45-62-10-60 (journée).

LA VARENNE prox. bords Marne très résident. **MAISON DE CARACTERE** 85 m² + vaste grenier + grand sous-sol. Prix : 1 950 000 F. Tél. : 45-62-10-60 (journée)

viagers

15e, vue Seine, 47 m², 25e ét., occ. hme 81,5 ans, 320 000 F + 4 500 F/mois. 42-30-57-57. VIAGER THOMASSIAN

RECH. VIAGERS LIBRES ou occupés, bons quartiers. HENRI KORN. 45-67-42-70

91 CROSNES, F4, 85 M² avec parking ext., viager libre sur 2 têtes de 73 et 78 ans, 150 000 F + 3 700 F/mois FRANCE VIAGER

PARIS SAUFFROY F3, 53 m², viager occup. 75 ans, 1er, 120 000 F + 2 700 F/mois FRANCE VIAGER

terrain

92, Châtenay-Malabry, 460 m², cos 0,4, TTC 790 000 F. Propriétaire 42-30-57-57

hôtel particulier

Paris 6e 210 m² + 80 m² ss + cour
Paris 7e 240 m² + 80 m² 1/2 ss + jardin
Paris 13e limite 5e 400 m² + 150 m² ss
Paris 16e 522 m² + 176 m² ss + jardin
GOBELINS IMMO - 43-37-50-25

cession d'entreprise

ILE DE LA REUNION
A céder entreprise de négoce et de fabrication, très bonne rentabilité et situation financière. Tél. : (1) 43-04-15-00. Fax. (1) 43-03-10-08.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE*

FNAIM

CHARGES DE COPROPRIETE ET EQUITE

Quand un copropriétaire ne paie pas ses charges, le bon sens et l'équité voudraient que les frais de recouvrement engagés par le syndicat des copropriétaires soient imputés au débiteur.

La réalité est autre : l'article 32 de la loi du 9 Juillet 1991 dispose (paragraphe 3, in fine) que ces frais "entrepris" sans titre exécutoire, restent à la charge du créancier. Toute convention contraire est nulle".

Cela signifie d'abord que la pratique antérieure, très répandue, de faire voter en assemblée générale une clause dite d'aggravation des charges, car elle augmentait des frais de relance les charges du débiteur, se trouve sanctionnée.

Cela signifie aussi que le syndic doit prendre l'initiative d'assigner le copropriétaire défaillant pour être autorisé à récupérer tout ou partie des frais de contentieux. Pour la FNAIM, si un copropriétaire conteste ses charges, c'est à lui de prendre la responsabilité d'aller devant les tribunaux et d'assumer la charge de la preuve.

La loi ouvre donc la voie aux manoeuvres les plus dilatoires. La jurisprudence récente débouche logiquement sur une solution injuste : la collectivité des copropriétaires subit les conséquences de l'incurie d'un des siens.

En contestant l'article 32 de la loi, inadapté à la vie de la copropriété, la FNAIM ne défend pas un intérêt corporatiste mais l'intérêt collectif du syndicat des copropriétaires.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile de France.

Appartements Ventes

1er arrondt
PALAIS-ROYAL, 130 m², charme, clair, calme, 3 400 000 F.

5e arrondt
CENSIER-JARDIN DES PLANTES près mosquée. Grand 2 P. Balcon, asc., 1 090 000 F. Tél. : 40-47-67-82.

7e arrondt
INVALIDES. A saisir. **STUDIO 420 000 F** 18 m² à rénover. 42-66-36-53.

8e arrondt
ALMA 185 M² SUPERBE 5/6 P. + serv. Volume liv. except. 6 m sous plafond, dernier étg., soleil. 6 300 000 F PARTENA 42-66-36-53.

13e arrondt
Mº CHEVALERET, 2 P. DE CHARME Très bel immeuble ancien, asc., balcon d'angle, 670 000 F. Syndic 40-47-67-82.

17e arrondt
2 PIÈCES À LEGENDRE 41 m², 3e étg., soleil. *À SAISIR 500 000 F* Syndic 40-47-67-82

78 Yvelines
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Près lycée international, appt 3 P., résidence stand., 2 jard. privatifs, séj. avec cheminée, cuis. équipée, parfait état. 1 150 000 F. Tél. : (1) 30-61-46-26

92 Hauts-de-Seine
CLAMART STUDIO GÉANT + de 40 m² avec 2 terrasses, confort, 5 min Pte-de-Châtillon *RARE vue et verdure.* Tél. : 40-47-67-82.

Viager

Libre gare de l'Est, 54 m² env + balc. rénové, soleil, 5e étg Hme 71,8 ans 340 000 F + 3 088 F/mois. 42-30-57-57. VIAGER THOMASSIAN

38 m², balc. sur Champs-Elysées, occ. dame 81 ans 530 000 F + 3 990 F/mois – 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris 16e

91. CROSNES F4, 85 m² avec parking ext., viager libre sur 2 têtes de 73 et 78 ans 150 000 F + 3 700 F/mois. FRANCE VIAGER 43-66-65-65

PARIS SAUFFROY F3 (53 m²), viager occup., 75 ans, 1er. 120 000 F + 2 700 F/mois FRANCE VIAGER 43-66-65-65

Hôtel particulier

NEUILLY, hôtel particulier, 400 m² env + jardin, charme, trav. 40-26-44-31

Locations Offres

3e MARAIS. TRÈS BEAU 4 P. Caractère, poutres, cheminée. Rénové 12 450 F c.c IP – 48-85-13-33

6e ODÉON Appt. d'exception, 220 m², pk. loyer élevé justifié IP – 48-85-13-33

12e NATION, BEAU 3 P. 75 m², gd balc., parquet, cheminée 7 000 h. ch. – 42-66-36-53

19e FACE BUTTES-CHAUMONT double séjour, 2 chbres Prix 8 100 F c.c. IP – 48-85-13-33

7e RUE MALAR, PT. 2 PIÈCES de caractère 5 500 F c.c. IP – 48-85-13-33

9e BEAU, 5 PIÈCES, 110 M². Refait à neuf, 11 500 F c.c. IP – 48-85-13-33

12e PETITE MAISON DE CARAC. 110 m² sur 2 niveaux, calme 13 000 F c.c. IP – 48-85-13-33

92 LIMITE SCEAUX MAISON 120 m², 3 chbres. jardin clos Libre 1/4 10 000 F c.c IP – 48-85-13-33

77. RÉGION BRIE-COMTE-ROBERT Exceptionnelle demeure seigneuriale, 600 m² hab sur 4,5 ha de terres. IP – 48-85-13-33

Location Recherche

INTER-PROJETS recherche SUR PARIS et EST PARISIEN produits originaux ou grands appartements à louer Tél. : 42-83-46-46

Terrain vente

92 Marnes-la-Coquette, 525 m², cos 0,4. TTC 840 000 F, Propriétaire 42 30 57 57

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM *(2,23 F/mn.)*

Le Monde PUBLICITE 133 Av des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du MONDE
Tarif de la ligne HT (TVA 20,60 %)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :	
Offres d'emploi	210F
Demandes d'emploi	55F
Propositions commerciales	400F
Agenda	130F
Immobilier	125F

Passez vos annonces par téléphone au : 44.43.76.03 et 44.43.76.28 / Fax : 44.43.77.32

L'IMMOBILIER C'EST CHAQUE MERCREDI daté JEUDI dans Le Monde

هكذا من الاصل

Bertrand Collomb, président de l'Institut de l'entreprise

« Nous sommes trop gestionnaires et pas assez entrepreneurs »

Bertrand Collomb, PDG du groupe Lafarge, a été élu mercredi 24 janvier à la présidence de l'Institut de l'entreprise, où il succède à Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider. Créé en 1975, cet organisme sert de groupe de réflexion pour le patronat. M. Collomb souhaite entamer son mandat par une redéfinition du rôle des entreprises, qui, selon lui, doivent *« privilégier la croissance et l'innovation »*.

Vous venez d'accéder à la présidence de l'Institut de l'entreprise. Pourquoi avez-vous accepté cette mission ?

– J'ai accepté la présidence de *l'Institut de l'entreprise* car j'estime qu'il faut savoir consacrer un peu de son temps à animer la réflexion. Depuis son origine, l'Institut de l'entreprise a été un lieu de débat pour les chefs d'entreprise. Parce qu'il n'est pas investi de pouvoir, il n'a pas les contraintes des acteurs institutionnels et peut avancer librement des propositions et des idées pour le long terme.

» Ces dernières années, les responsables n'ont cessé d'échanger leurs expériences sur la façon d'améliorer leurs entreprises. Mais dans le même temps, l'environnement a changé. Des pressions de tous ordres se sont manifestées, rendant les chefs d'entreprise perplexes devant l'évolution économique et sociale. On a perdu de vue ce qu'était l'entreprise. Il nous faut redéfinir une conception à long terme.

Revendiquez-vous la notion *« d'entreprise citoyenne »* ?

– Au moins celle d'entreprise dans la cité. Le premier rôle de l'entreprise est de créer des richesses, de la valeur. Mais, à la différence des Etats-Unis, les sociétés en Europe ont toujours considéré qu'elles avaient une responsabilité, notamment en matière sociale ou d'environnement à l'égard de la collectivité. Cela peut donner lieu à des contradictions. Mais mieux vaut les affronter que les nier.

» Notre conception européenne de l'entreprise, faite de plus de solidarité, a abouti, cependant, à nous rendre moins mobiles. Nous devons trouver un mode d'organisation sociale original qui nous permette de réduire ces rigidités. Car le développement économique d'un pays n'est pas d'abord dû au pilotage d'un gouvernement ou à la politique monétaire d'une banque centrale, mais à la capacité d'entreprendre. C'est ce dynamisme-là qui est créateur de richesses.

Ces dernières années, les entreprises ont plus parié de restructurations que de création de richesses...

– C'est vrai. Nous sommes parfois trop gestionnaires et pas assez entrepreneurs. L'environnement mouvant nous a poussés à rechercher la sécurité plutôt que la prise de risque. Les chefs d'entreprise étaient plus appréciés s'ils restructuraient que s'ils innovaient.

» Nous devons changer cet état d'esprit. Il nous faut désormais redevenir plus entreprenants, créer de nouveaux produits, inventer des technologies. Et cette mutation ne peut pas être réservée aux PME. Les grands groupes aussi doivent privilégier l'innovation et la croissance. Par expérience, je sais que c'est beaucoup plus difficile que de réduire les coûts. Mais nous n'avons pas le choix.

Est-ce, pour vous, une des réponses aux déçus de l'entreprise, qui estiment qu'elle n'a pas répondu à leurs attentes ?

– Les attentes ont un nom : l'emploi. Face à la montée du chômage, tout le monde est désorienté. On a pensé que les entreprises pouvaient répondre à tout, en oubliant la réalité : il ne peut y avoir d'embauche sans logique économique.

» Cela dit, le problème, ce n'est pas le chômage mais la création d'emplois. Les Etats-Unis ont, au cours des dix dernières années, créé des millions d'emplois dans le privé grâce à un fort dynamisme économique et en abaissant le coût du travail non qualifié. En France, nous n'avons fait ni l'un ni l'autre. Nous n'entreprenons pas assez et notre coût du travail est trop élevé. Nous savons tout cela depuis longtemps mais nous n'aimons pas la conclusion, qui nous proposerait un choix entre le chômage et les inégalités.

» Nous avons cru pendant longtemps que la redistribution pouvait en corriger les inégalités. Aujourd'hui, on s'aperçoit que ce système de correction n'est pas neutre. S'il devient trop coûteux, il tue le dynamisme économique. Au lieu d'égalité, il vaudrait mieux parler aujourd'hui d'équité, comme l'a fait une commission du Plan, et imaginer des solutions. Par exemple, refuser l'élitisme et faciliter la mobilité interne, ce que les entreprises ont insuffisamment fait ces dernières années. Mais, pour le moment, tout le monde continue de biaiser. On a remplacé le débat essentiel sur les structures par des mesures palliatives.

La réduction du temps de travail, souhaitée par de nombreux syndicats et des partis politiques, se classe-t-elle pour vous dans les *« mesures palliatives »* ?

– S'il s'agit de diminuer uniformément le temps de travail, tout en maintenant le pouvoir d'achat, la preuve a déjà été faite en 1981 que cela ne marche pas. En revanche, s'il existe des formules souples qui permettent aux entreprises d'être plus compétitives et de créer des emplois, il faut les utiliser. Mais surtout pas de dogmatisme. Toute mesure générale engendre des effets contraires bien supérieurs aux maux qu'elle est censée soigner.

Depuis la crise de 1993, les salariés manifestent de plus en plus de désenchantement à l'égard de leur entreprise. Faut-il réinventer un nouveau dialogue social ?

– Les mutations de ces dernières années n'ont sans doute pas été assez expliquées à l'intérieur comme à l'extérieur. Cela a créé un sentiment de doute chez les salariés, particulièrement chez les jeunes. C'est un problème sérieux. Contrairement à certaines idées en vogue, je ne crois pas aux liens distendus, aux relations strictement contractuelles, ni même au télétravail. Cela ne correspond pas à la réalité de l'entreprise. Si l'engagement des salariés faiblit, les entreprises en souffriront à moyen terme.

» Il y a donc urgence à revitaliser le dialogue dans l'entreprise. Mais il faut pour cela une base de vérité. On a trop demandé, trop promis au nom de l'entreprise. Il faut reprendre les fils de la discussion dans une optique rénovée, qui prenne en compte tous les changements intervenus au cours de ces dernières années.

Propos recueillis par Martine Orange

Elf Aquitaine associé à un appel d'offres au Venezuela

LE CONSORTIUM FRANCO-AMÉRICAIN Elf Aquitaine - DuPont Conoco a emporté le 23 janvier le troisième permis d'exploration sur les dix qu'entend attribuer PDVSA, la société nationale des pétroles vénézuéliens, à des groupes étrangers. Mettant un terme à vingt ans de nationalisation, le gouvernement ouvre de nouveau son industrie pétrolière aux capitaux privés pour augmenter la production. La zone d'exploration confiée à Elf-DuPont, appelée Guanare, s'étend sur 1 900 kilomètres carrés. Située dans le piémont de la Cordillère des Andes, au centre-ouest du pays, elle renfermerait des réserves estimées à 800 millions de barils de brut. Le premier appel d'offres a été emporté par l'américain Mobil, associé à l'allemand Veba Oel et au japonais Nippon. Le deuxième est revenu à l'américain DuPont-Conoco, allié à Canadian Occidental, au consortium italo-suédois Agip-Norsk et à l'association canado-argentine Talisman-Astra.

■ **Découvert bancaire : la Cour de cassation a jugé** mardi 23 janvier qu'un découvert bancaire toléré durant plus de trois mois sur le compte d'un particulier constituait de la part de la banque une ouverture de crédit soumise à la loi de 1978 relative à la protection des consommateurs. Les magistrats ajoutent que, lorsque cette ouverture de crédit est consentie tacitement, la banque doit renoncer à tout intérêt, légal ou conventionnel, faute d'avoir conclu avec son client une convention à ce sujet.

■ **Digital Equipment : le groupe informatique américain** a clos, fin décembre 1995, son cinquième trimestre bénéficiaire consécutif. Sur le premier semestre de son année fiscale 1995-96, il affiche un résultat net de 197 millions de dollars (985 millions de francs), contre une perte de 111,7 millions de dollars un an plus tôt. Le chiffre d'affaires est en hausse de 9,4 %, à 7,2 milliards de dollars.

■ **Retards d'impôts : le fisc continuera en janvier à examiner « avec bienveillance »** la situation des entreprises qui rencontrent des difficultés pour régler leurs échéances fiscales en raison des grèves de fin 1995, a indiqué mardi le ministère de l'économie dans un communiqué. *« Pour les dettes fiscales et sociales importantes »*, le fisc et les organismes de sécurité sociale étudieront également *« la possibilité de mettre en place des délais de règlement »*, explique le ministère des finances.

■ **Crédit foncier de France : le CFF n'aura connu que quelques jours de répit.** Après une brève acalmie consécutive à l'octroi d'une ligne de crédit de 20 milliards de francs consentie par la Caisse des dépôts, le titre CFF a de nouveau plongé mardi 23 janvier, perdant 6,3 % de sa valeur. Le gouverneur, Jean-Claude Colli, devrait présenter fin février le plan de reconversion de l'institution. Le CFF doit faire face à la disparition des prêts PAP, qui lui assuraient près de la moitié de son chiffre d'affaires.

■ **Seita : privatisé voici un an, le fabricant et distributeur français de tabac** a annoncé le 23 janvier que son résultat net consolidé part du groupe pour 1995 devrait s'établir à environ 670 millions de francs, en progression de 1,8 % sur 1994. La Seita prévoit que l'année 1996 devrait être *« plus favorable »*.

■ **Assurance-vie : l'agence américaine Standard and Poor's** a estimé, mercredi 24 janvier, qu'aucun des grands assureurs-vie japonais ne mérite une note AAA. Nippon Life, le premier assureur-vie mondial, avec un chiffre d'affaires 1994-95 de 5 662 milliards de yens (64 milliards de dollars), a obtenu un AA. Pour Standard and Poor's, la profession doit faire face à d'importants défis dans les prochaines années, puisque les assureurs « dommages » japonais vont être autorisés à proposer des produits « vie ».

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

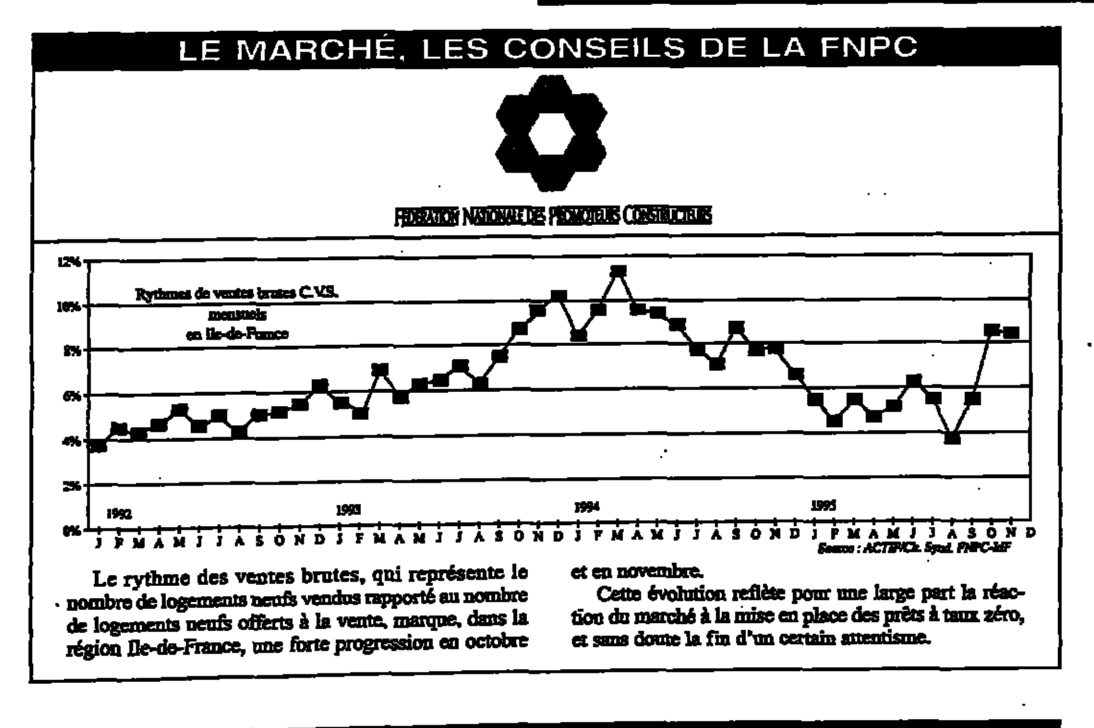
IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

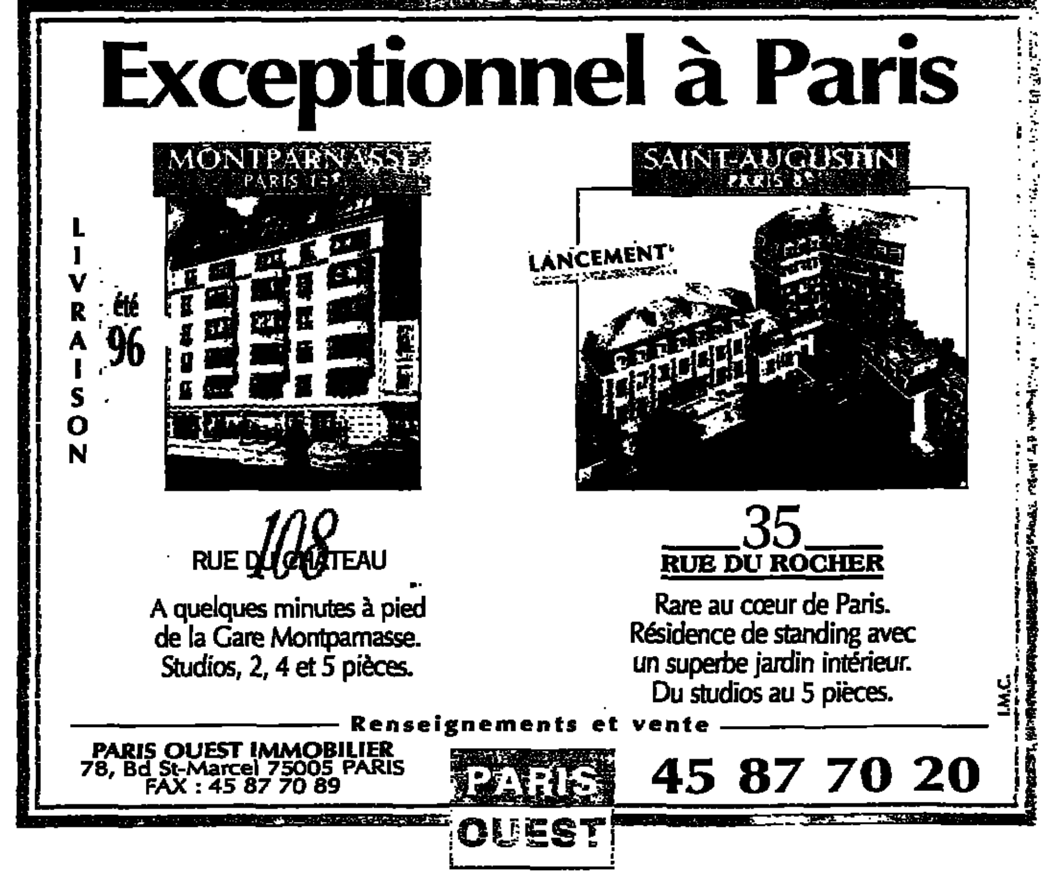
Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



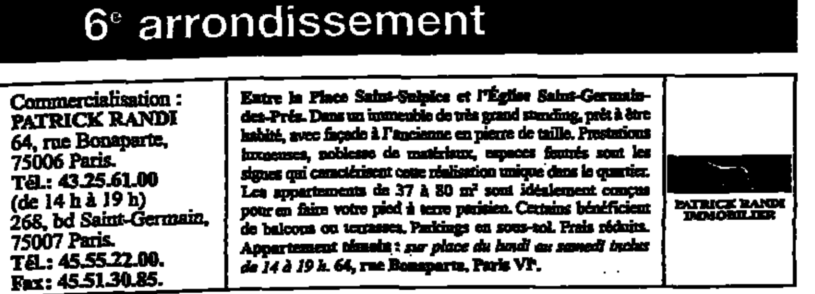
Le rythme des ventes brutes, qui représente le nombre de logements neufs vendus rapporté au nombre de logements neufs offerts à la vente, marque, dans la région Ile-de-France, une forte progression en octobre et en novembre.

Cette évolution reflète pour une large part la réaction du marché à la mise en place des prêts à taux zéro, et sans doute la fin d'un certain attentisme.





6e arrondissement

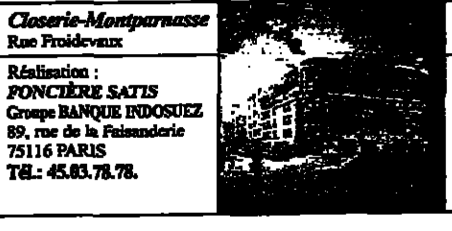




14e arrondissement

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe BANQUE INDOSUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.



22 appartements disponibles. Du studio au 5 pièces, quelques duplex. 28.000 F le m² moyen.

Une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

■ LA SUÈDE a lancé, sur le marché international, un emprunt obligataire de 3 milliards de francs, sous la direction de la BNP et de la banque américaine Merrill Lynch

■ L'ONCE D'OR s'échangeait, mercredi 24 janvier, sur le marché international de Hongkong, à 403,15-403,45 dollars, contre 403,50-403,80 dollars la veille en clôture.

■ WALL STREET a terminé la séance de mardi en baisse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 27,09 points, soit 0,52 %, pour s'établir en clôture à 5 192,27 points

■ LA CAISSE centrale du Crédit immobilier de France (CCIF) a annoncé mardi que ses besoins de financement devraient atteindre 10 à 11 milliards de francs en 1996.

■ LA BOURSE de Tokyo a progressé, mercredi 24 janvier. L'indice Nikkei a gagné 1,15 %, soutenu par le rebond de la monnaie américaine face à la devise japonaise

LES PLACES BOURSIÈRES

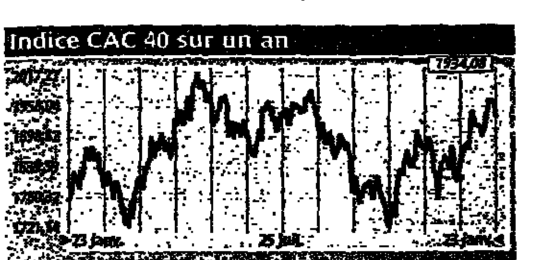
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ Dow Jones	↘ FT 100	↘ MIB 30	↘ DAX 30

Paris à nouveau en baisse

LA BOURSE DE PARIS se reprenait un peu mercredi 24 janvier, dernier jour du mois boursier de janvier. Un mois qui se termine sur un gain appréciable de l'ordre de 5 %. A l'ouverture l'indice CAC 40 gagnait 0,26 % mais avait du mal à rester en hausse. Il finissait en milieu de journée par perdre du terrain et abandonner 0,31 % à 1 928,03 points, peu après l'annonce par la CGT d'une semaine d'action en février.

Pourtant, l'annonce de la baisse de 0,10 % du taux du Repo allemand, de 3,65 % à 3,55 %, suivie d'une diminution du taux central belge et du Repo danois, est considérée sur les marchés comme très favorable. Dès leur ouverture, les marchés de taux avaient nettement progressé en France et en Allemagne, où la baisse d'au moins 0,05 % du Repo était anticipée. Sur le Matif, le contrat notionnel mars s'adjugeait 0,28 % à 123,04. Le contrat Pibor mars était stable à 95,35.

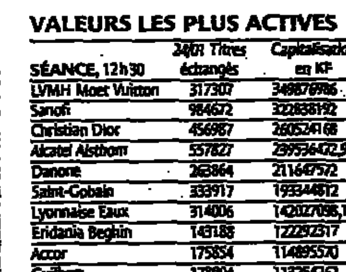
Mais les investisseurs soulignent que les difficultés du plan Sécu et les doutes entourant l'UEM pèsent sur la tendance. Les perspectives de mauvais résultats des entreprises françaises pour 1995 inquiètent aussi de plus en plus le marché. « *Certaines grandes entreprises vont afficher pour la première fois des pertes ou un fort recul* », souligne un analyste.



CAC 40 5 jours

Fraikin, valeur du jour

LE TITRE FRAIKIN a perdu 7,3 % mardi 23 janvier à la Bourse de Paris, à 174,20 francs. La société de location de camions vient de prendre le contrôle de 50,50 % de son concurrent direct, Locamion. Le bloc a été acheté en Bourse à 589 francs, nettement au-dessus du dernier cours coté de 365 francs, et cela valorise Locamion à 800 millions de francs. Le reste du capital sera acquis par voie d'OPA simplifiée avec maintien de cours. Cette opération permet à Fraikin de doubler sa taille : la nouvelle structure représentera un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs. Fraikin a eu recours à un emprunt de 620 millions de francs à 7 ans.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/01	Var. % 23/01	Var. % 31/12
Ingenico	34	[illegible]	−2,71
BIS	440	[illegible]	+27,21
NRJ #	509	[illegible]	+3,03
De Dietrich	258	[illegible]	+20
Nordon (Ny)	410	[illegible]	+30,57
S.I.T.A	929	[illegible]	+8,14
Euro Disney	12	[illegible]	+7,62
Ball Investis.	847	[illegible]	+1,88
Axime	449	[illegible]	+19,09
Skis Rossignol	1526	[illegible]	+13,71
BAISSES, 12h30			
GAN	152,50	[illegible]	−14,80
Finextel	71,10	[illegible]	—
Coflexip	185	[illegible]	+1,36
Schneider SA	184,20	[illegible]	+10,03
SEITA	195,10	[illegible]	+9,91
Euro RSCG W.W	433	[illegible]	+8,25
Lapeyre	258	[illegible]	+5,73
Selectibanque	94,90	[illegible]	−5,19
Galeries Lafayette	1140	[illegible]	−4,52
Cred.Fon.France	65,10	[illegible]	−8,05

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	24/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	317307	349876986
Sanofi	984672	322838192
Christian Dior	456987	260524168
Alcatel Alsthom	557827	299536472,90
Danone	263864	211647572
Saint-Gobain	333917	193344812
Lyonnaise Eaux	314006	142027098,10
Eridania Beghin	143188	122292317
Accor	175854	114895570
Guilbert	178004	113254262

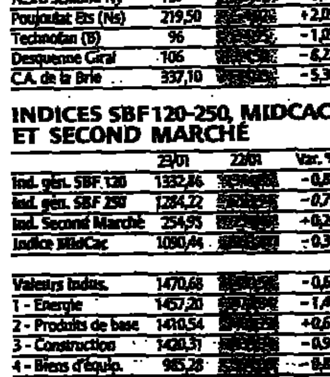
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

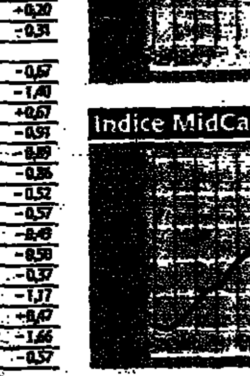
HAUSSES, 12h30	Cours au 24/01	Var. % 23/01	Var. % 31/12
Robertet #	1150	[illegible]	+12,30
Cascades #	26,25	[illegible]	+0,96
Mecelec (Ly)	84	[illegible]	+15,06
Sogepag #	138,20	[illegible]	+6,30
Piscines Desjoyaux	65	[illegible]	+20,25
BAISSES, 12h30			
N.S.C Schlum. Ny	757	[illegible]	−8,13
Poujoulat Ets (Ns)	219,50	[illegible]	+2,09
Technofan (B)	96	[illegible]	−1,03
Desquenne Giral	106	[illegible]	−6,22
C.A. de la Brie	337,10	[illegible]	−5,30

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/01	22/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1332,86	[illegible]	−0,89
Ind. gén. SBF 250	1284,72	[illegible]	−0,75
Ind. Second Marché	254,95	[illegible]	+0,20
Indice MidCac	1080,44	[illegible]	−0,39
Valeurs Indus.	1470,68	[illegible]	−0,67
1 - Energie	1457,20	[illegible]	−1,40
2 - Produits de base	1410,54	[illegible]	+0,67
3 - Construction	1420,31	[illegible]	−0,93
4 - Biens d'équip.	985,28	[illegible]	−0,89
5 - Automobile	1744,43	[illegible]	−0,36
6 - Biens consom.	2140,84	[illegible]	−0,52
7 - Indus. agro-alim.	1487	[illegible]	−0,57
Services	1356,32	[illegible]	−8,48
8 - Distribution	2349,36	[illegible]	−0,58
9 - Autres services	958,26	[illegible]	−0,37
Sociétés financières	973,90	[illegible]	−1,17
10 - Immobilier	668,94	[illegible]	+8,47
11 - Services financ.	995,67	[illegible]	−1,66
12 - Sociétés invest.	1159,63	[illegible]	−0,57

Indice SBF 250 sur 3 mois





Reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 24 janvier sur un gain de 231,82 points (1,15 %), à 20 312,74 points, après être passé sous la barre des 20 000 points dans la matinée pour la première fois depuis le 4 janvier. La fermeté du dollar a contribué au redressement du Kabuto Cho.

A Wall Street, la veille, la grande Bourse de New York a consolidé ses gains après avoir atteint un nouveau record historique lundi. Le Dow Jones a abandonné 27,09 points (0,52 %), à 5 192,27 points, à l'occasion d'une séance animée avec 415 millions de titres échangés. Un nouvel accès de faiblesse sur le marché obligataire a incité les investisseurs à prendre leurs bénéfices après les 124 points engrangés la semaine dernière et la hausse de 35 points de lundi. Le taux de l'emprunt de référence à trente ans s'est tendu à 6,09 %, contre 6,05 % lundi. Une fois de plus, le marché obligataire pâtit de l'absence de progrès sur le plafond de la dette. « *Les positions de la Maison Blanche et celles des républicains sont très éloignées* », constate Bill Sullivan, chez Dean Witter Reynolds. Les investisseurs se sont également inquiétés de la reprise des dépenses des ménages après les récentes tempêtes de neige.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/01	Cours au 22/01	Var. en %
Paris CAC 40	1934,08	1954,42	−1,05
New-York/DJ indus.	5186,85	5219,36	−0,63
Tokyo/Nikkei	20080,90	20196,50	−0,58
Londres/FT100	3735	3754,20	−0,51
Francfort/Dax 30	2384,47	2390,53	−0,25
Frankfort/Commer.	853,42	857,46	−0,47
Bruxelles/Bel 20	1913,81	1924,02	−0,53
Bruxelles/Général	1648,91	1657,71	−0,53
Milan/MIB 30	1003	1006	−0,30
Amsterdam/Ge. Cbs	333,20	335,80	−0,78
Madrid/Ibex 35	328,17	330,28	−0,64
Stockholm/Affarsal	1322,31	—	—
Londres FT30	2769,60	2779,80	−0,37
Hong Kong/Hang S.	10957,20	10955,30	+0,02
Singapour/Strait t	2433	2448,52	−0,64

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

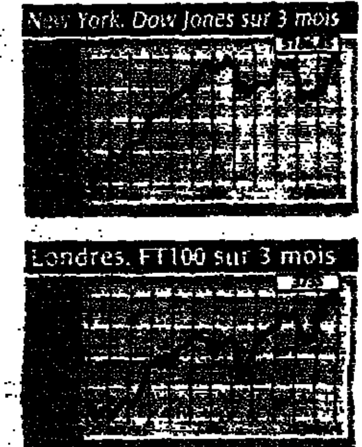
	23/01	22/01
Alcoa	53,50	52,25
American Express	41,50	42,75
Allied Signal	48,12	48,62
AT & T	64,75	64,62
Bethlehem	15,12	14,75
Boeing Co	77,62	79,12
Caterpillar Inc.	62,50	63
Chevron Corp.	51,75	53,62
Coca-Cola Co	73,62	72,75
Disney Corp.	60,50	60,50
Du Pont Nemours&Co	72	73,50
Eastman Kodak Co	68,12	68,75
Exxon Corp.	78,12	79,62
Gén. Motors Corp.H	53,50	54,87
Gén. Electric Co	72,87	74
Goodyear T & Rubbe	45,50	46,12
IBM	102,87	102,37
Intl Paper	38	38,75
J.P. Morgan Co	79,50	80,12
Mc Don Dougl	84,75	87,25
Merck & Co.Inc.	66,87	66,37
Minnesota Mng.&Mfg	62,62	63
Philip Moris	93,50	94,37
Procter & Gamble C	86,12	86,37
Sears Roebuck & Co	40,62	40,50
Texaco	78,25	78,62
Union Carb.	39,87	39,75
Utd Technol	94,25	93,75
Westingh. Electric	18,87	18,87
Woolworth	11	11

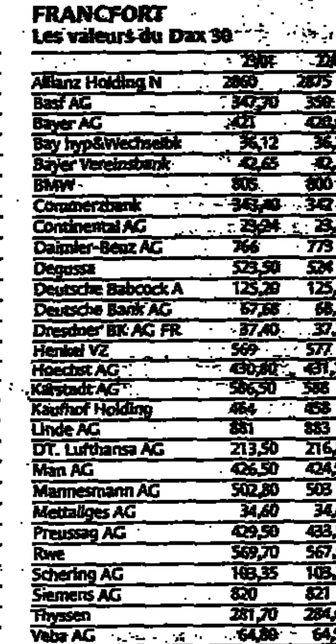
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/01	22/01
Allied Lyons	5,35	5,30
Barclays Bank	7,79	7,75
B.A.T. industries	5,77	5,78
British Aerospace	8,73	8,90
British Airways	5,16	5,20
British Gas	2,49	2,53
British Petroleum	5,14	5,19
British Telecom	3,75	3,78
B.T.R.	3,33	3,34
Cadbury Schweppes	5,39	5,40
Eurotunnel	0,81	0,79
Glaxo	9	9,11
Grand Metropolitan	4,55	4,55
Guinness	4,84	4,79
Hanson Plc	2,05	2,07
Great Ic	6,85	6,92
H.S.B.C.	10,56	10,63
Impérial Chemical	8,21	8,30
Marks and Spencer	4,35	4,41
National Westminst	6,68	6,56
Peninsular Orienta	5,04	5,05
Reuters	6,17	6,14
Saatchi and Saatch	1,06	1,04
Shell Transport	8,33	8,44
Smithkline Beecham	7,09	7,08
Tate and Lyle	4,65	4,58
Univeler Ltd	13,63	13,64
Zeneca	12,85	12,97

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/01	22/01
Allianz Holding N	2860	2875
Basf AG	347,70	350
Bayer AG	421	428,60
Bay hyp&Wechselbk	36,12	36,23
Bayer Vereinsbank	42,65	42,38
BMW	805	800
Commerzbank	343,40	342
Continental AG	23,24	23,38
Daimler-Benz AG	766	773
Degussa	523,50	524
Deutsche Babcock A	125,20	125,30
Deutsche Bank AG	67,68	68,29
Dresdner BK AG FR	37,40	37,22
Henkel VZ	569	577
Hoechst AG	430,80	431,10
Karstadt AG	586,50	588
Kaufhof Holding	464	458
Linde AG	881	883
DT. Lufthansa AG	213,50	216,80
Man AG	426,50	424,90
Mannesmann AG	502,80	503
Mettallges AG	34,60	34,60
Preussag AG	429,50	433,50
Rwe	569,70	567,50
Schering AG	103,35	103,10
Siemens AG	820	821
Thyssen	281,70	284,60
Veba AG	64,80	64,95
Viag	627,50	627,50
Wellag AG	795	802





LES TAUX

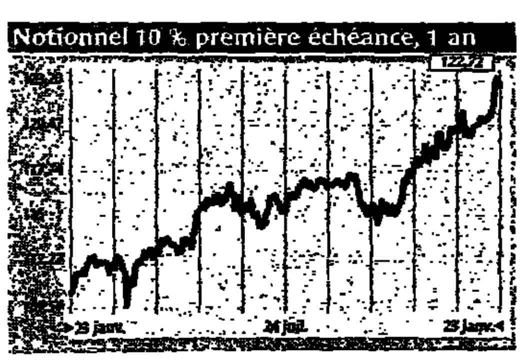
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en hausse, mercredi 24 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 22 centièmes à 122,98 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,33 %, soit un écart de 0,51 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La confiance actuelle des investisseurs internationaux dans le marché obligataire français est reflétée par le bon accueil qu'ils réservent aux nouvelles et nombreuses émissions (2 milliards de francs pour la banque autrichienne OKB, 3 milliards pour la Suède et 2,5 milliards pour l'émetteur espagnol Argentaria).

La Banque de France a abaissé, d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené à 4,38 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,13	6,36	7,07	2,10
Allemagne	3,50	5,86	6,66	1,50
Grande-Bretagne	6,56	7,32	7,72	3,90
Italie	9,87	10,30	10,66	5,80
Japon	0,38	3,07	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,44	5,62	6,05	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/01	Taux au 22/01	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,30	5,34	101,74
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,67	[illegible]	102,03
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,13	[illegible]	102,54
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,36	[illegible]	102,81
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,90	[illegible]	104,89
Obligations françaises	6,61	[illegible]	102
Fonds d'Etat à TME	−1,48	−1,44	100,45
Fonds d'Etat à TRE	−1,21	[illegible]	100,62
Obligat. franc. à TME	−0,63	[illegible]	99,06
Obligat. franç. à TRE	+0,24	[illegible]	100,01

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 23/01	Vente 23/01	Achat 22/01	Vente 22/01
Jour le jour	4,4375	—	4,4375	—
1 mois	4,30	4,45	4,30	4,45
3 mois	4,53	4,65	4,32	4,47
6 mois	4,53	4,65	4,31	4,44
1 an	4,50	4,62	4,37	4,52
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,6855	—	4,4492	—
Pibor Francs 3 mois	4,6568	—	4,4883	—
Pibor Francs 6 mois	4,6875	—	4,4961	—
Pibor Francs 9 mois	4,6836	—	4,4969	—
Pibor Francs 12 mois	4,6836	—	4,4961	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,7760	—	4,7292	—
Pibor Ecu 6 mois	4,7135	—	4,6458	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6615	—	4,6250	—

MATIF

Échéances 23/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	176797	122,72	122,88	122,52	122,76
Juin 96	247	123,22	123,38	123,18	123,30
Sept. 96	62	—	122,06	[illegible]	122,10
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	42622	95,34	95,38	95,24	95,37
Juin 96	13240	[illegible]	95,60	95,46	95,59
Sept. 96	6943	[illegible]	95,66	95,55	95,65
Déc. 96	4399	95,53	95,58	95,48	95,57
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2807	92,30	92,10	91,80	92
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	16529	1953	1955	1939	1942
Février 96	2671	1960	1961	1947,50	1949
Mars 96	860	1967	1968	1956	1956
Juin 96	51	1938	1938	1935	1934

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,0505	↗ 1,4803	↗ 105,8000	↗ 3,4264	↘ 7,6490

Rebond du dollar

LE DOLLAR était en hausse, mercredi matin 24 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4813 mark, 106,45 yens et 5,06 francs.

Le billet vert était soutenu par l'annonce d'une nouvelle contraction de l'excédent commercial japonais au mois de décembre. Il s'est établi à 10,95 milliards de dollars, soit 107,1 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année 1995, ce qui représente une baisse de 11,4 % par rapport à 1994. Vis-à-vis des Etats-Unis, le surplus commercial nippon s'est également réduit (45,6 milliards de dollars en 1995 après 54,9 milliards en 1994).

Soutenu par le rebond du dollar, le franc regagnait, mercredi matin, le terrain qu'il avait abandonné la veille face à la monnaie allemande.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/01	% 22/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,6400	[illegible]	328	[illegible]
Ecu	6,3015	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0505	[illegible]	4,6700	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6655	[illegible]	16,0500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,9800	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1610	[illegible]	2,8400	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5400	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9350	[illegible]	7,4700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,6490	[illegible]	7,2000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0755	[illegible]	1,7500	[illegible]
Suède (100 krs)	73,6800	[illegible]	68	[illegible]
Suisse (100 F)	426,0300	[illegible]	407	[illegible]
Norvège (100 k)	78,1200	[illegible]	72	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,7260	[illegible]	47,1000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0630	[illegible]	3,7200	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6825	[illegible]	3,3200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7836	[illegible]	4,4600	[illegible]
Finlande (mark)	111,6700	[illegible]	106	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	24/01	23/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4803	1,4763	+0,27
TOKYO : USD/Yens	105,8000	105,7400	+0,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0485	5,0470	5,0635	[illegible]
Yen (100)	4,7762	4,7734	4,7846	4,7818
Deutschemark	3,4250	3,4245	3,4134	3,4129
Franc Suisse	4,2613	4,2582	4,2372	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,1727	3,1697	3,1811	[illegible]
Livre sterling	7,6439	[illegible]	7,6378	[illegible]
Peseta (100)	4,0617	[illegible]	4,0490	[illegible]
Franc Belge	16,667	[illegible]	16,613	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,37	4,37	4,40
Eurodollar	5,43	5,37	5,25
Eurolivre	6,31	6,25	6
Eurodeutschemark	3,36	[illegible]	3,31

L'OR

	cours 23/01	cours 22/01
Or fin (k. barre)	64500	64800
Or fin (en lingot)	65500	65450
Once d'Or Londres	402,20	403,65
Pièce française(20f)	372	375
Pièce suisse (20f)	375	375
Pièce Union lat(20f)	372	376
Pièce 20 dollars us	2250	2255
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2400	2425

LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/01	cours 22/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/01	22/01
Dow-Jones comptant	227,98	[illegible]
Dow-Jones à terme	327,69	[illegible]
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2547	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2490	[illegible]
Aluminium comptant	1533	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1561,50	[illegible]
Plomb comptant	725	[illegible]
Plomb à 3 mois	717	[illegible]
Etain comptant	6275	[illegible]
Etain à 3 mois	6305	[illegible]
Zinc comptant	1024	[illegible]
Zinc à 3 mois	1045	[illegible]
Nickel comptant	8180	[illegible]
Nickel à 3 mois	8288	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,57	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	132,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,82	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,57	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,35	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	235,90	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	112,90	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1279	[illegible]
Café (Londres)	1880	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,84	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,15	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 24 JANVIER

Liquidation : 24 Janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,24 %
CAC 40 : 1929,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7605	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
B.N.P. (T.P)	938	924	− 1,49	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	835	+ 0,60	[illegible]
Renault (T.P.)	1915	1915	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2040	2040	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1075	1065	− 0,93	[illegible]
Accor	657	653	− 0,60	[illegible]
Air Liquide	884	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Alcatel Alsthom	427,90	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Alcatel Cable	366,80	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Alspi	347	352	+ 1,44	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	150,50	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Chargeurs	1010	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Christian Dior	575	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	190	190	—	[illegible]
Clarins	489	487,50	− 0,30	[illegible]
Club Mediterranee	438,90	438,70	− 0,04	[illegible]
Coflexip	191,80	185	− 3,54	[illegible]
Colas	872	867	− 0,57	[illegible]
Comptoir Entrep.1	11,80	11,65	− 1,27	[illegible]
Comptoir Modes	1725	1712	− 0,75	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.
CPR	407
Cred.Fon.France	66,50
Credit Local Fce	416,90
Credit Lyonnais CI	236,50
Credit National	342
CS Signaux(CSEE)	220
Damart	3900
Danone	800
Dassault-Aviation	349,90
Dassault Electro	225
De Dietrich	251
Degremont	440
Dev.R.N-P.Cal Li	47
DMC (Dollfus Mi)	219,90
Docks France	847
Dynaction	95
Eaux (Gle des)	572
Ecco	869
Eiffage	745
Elf Aquitaine	370,10
ERAMET	334,40
Eridania Beghin	859
Essilor Intl	1160
Essilor Intl ADP	755
Esso	595
Eurafrance	1699
Euro Disney	11,75
Euro RSCG W.W.	446
Europe 1	1100
Eurotunnel	6,25
Labinal	606
Lafarge	317,40
Lagardere (MMB)	107,40
Lapeyre	264,50
Lebon	190
Legrand	830
Legrand ADP	549
Legris indust.	166
Locindus	835
L'Oreal	1418

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs	479	484	+ 1,04	[illegible]
Volkswagen A.G #	1830	1850	+ 1,09	[illegible]
Volvo (act.B) #	94,70	95	+ 0,31	[illegible]
Western Deep	228,80	233,50	+ 2,05	[illegible]
Yamanouchi #	109	109	—	—
Zambia Copper	2,87	2,90	+ 1,04	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 24 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,81	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	115,02	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	115,11	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,50	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,77	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,56	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,53	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	118,72	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	113,39	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,64	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,46	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	115,19	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,74	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,86	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118,81	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,85	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,88	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,08	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	105,13	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	109,02	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,60	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	110,33	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,62	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,21	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,85	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,35	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	102,70	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,27	[illegible]
OAT 8,50% 89-19#	118,40	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	118,44	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,74	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	889,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1185	1185
Fiat Ord	16,20	16,95
Gevaert	321,30	328,30
Gold Fields South	169	165
Kubota Corp	29	29

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 24 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		58,90	59,50
AFE #		360	[illegible]
Algle #		188	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	140	140
Altran Techno. #		830	[illegible]
Montaignes P.Gest	◆	488	488
Bque Picardie (Li)		555	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		216	216
Bque Vernes		625	625
Beneteau #		381,30	[illegible]
B I M P		81	[illegible]
Boiron (Ly) #		514	[illegible]
Boisset (Ly)#		218,10	[illegible]
But S.A.		275	[illegible]
Cardif SA		576	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		148	[illegible]
C.E.E #		244,20	244,20
CEGEP #		152,10	[illegible]
Cermex # (Ly)		278,20	[illegible]
CFPI #		254,10	[illegible]
Change Bourse (M)		252	[illegible]
Christ.Dalloz #		1160	[illegible]
Cipe France Ly #		310	[illegible]
CNIM CA#	◆	154	[illegible]
Codetour		275	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		260	[illegible]
Conflandey S.A		280	[illegible]
C.A. de la Brie		352	[illegible]
C.A.Gironde (B)		446,50	[illegible]
C.A.Haute Normand.		350	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		345	[illegible]
C.A. Paris IDF		710	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		363	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		326,50	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		218	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		339	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		474	[illegible]
C.A. Oise CCI		243,80	[illegible]
C.A.Pas de Calais		416	[illegible]
C.A. Somme CCI		238	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		371	[illegible]
CFJPE(exGAN part)#		131	[illegible]
Chaine et Trame #		133	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)		270	[illegible]
Creeks		60	[illegible]
Delta Prot# Ly	◆	301	[illegible]
Devanlay	◆	469	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 24 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde	◆	145	145
Nobel	◆	125	125
Mumm	◆	850	850
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 23 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36440,68	36440,68
Actimonétaire D		31015,36	31015,36
Agipi Ambition (Axa)	◆	115,85	[illegible]
Amplia	◇	114300,95	[illegible]
Amplitude Monde D		737,88	[illegible]
Antigone Trésorerie		842309	[illegible]
Arbitr. Court Terme		9906,25	9906,25
Arbitr. Première		8881,78	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17027,83	[illegible]
Asie 2000		707,06	[illegible]
Associa Première		38027,40	38027,40
Coexis		1778,10	[illegible]
Comptavalor		2251,52	[illegible]
Converti CIC		341,04	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1706,05	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF		108,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		849,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		94,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		91,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	◆	22089,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		224,92	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1129,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1134,79	[illegible]
Dieze		1750,11	[illegible]
Ecocic		1265,39	[illegible]
Ecupar	◆	130,51	[illegible]
Ecur. Actions futur		200,66	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire		10685,85	[illegible]
Ecur. Expansion (*)		78674,91	[illegible]
Ecur. Géovaleurs		2790,32	[illegible]
Ecur. Investissement		166,42	[illegible]
Elanciel D		123,03	[illegible]
Elicash	◇	906434,02	[illegible]
Uni-Associations	◇	119,75	119,75
Uni-Foncier		1216,92	1187,24
Unifrance		614,54	599,55
Uni-Garantie C		1666,89	1635,81
Uni-Garantie D		1355,30	1330,03
Uni Régions		1375,80	1342,24
Univar	◇	296,30	296,30
Univers Actions		1756,15	1713,32

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

SPORTS

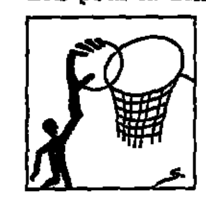
COUPE D'EUROPE Le Limoges CSP a préservé ses chances de qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs en battant, dans leur salle, les Lituaniens de Kaunas (82-68). Les Limougeauds doivent encore s'imposer à Ostende, mardi 30 janvier, *pour obtenir* leur place dans le dernier carré européen. ● L'ÉQUIPE championne d'Europe en 1993 a retrouvé une motivation depuis le limogeage surprise de l'entraîneur israélien Zvi Sherf, arrivé en début de saison, dont les qualités ont été jugées insuffisantes pour donner au CSP le style offensif réclamé par le public et les dirigeants. ● EN CHAMPIONNAT d'Europe des clubs, Antibes reçoit les Turcs d'Istanboul tandis que Pau-Orthez se déplace chez les Grecs du Panathinaïkos d'Athènes, jeudi 25 janvier, pour la quatrième journée retour des poules huitièmes de finale.

Le Limoges CSP veut chasser le doute de son basket

Le club vient de changer d'entraîneur pour tenter de redonner un style à l'équipe, sur la voie d'une demi-finale européenne après son succès sur les Lituaniens de Kaunas (82-68)

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Les victoires ne suffisent pas au Limoges CSP. Pourtant, la qualification pour la demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs se précise, même si elle dépend encore d'un déplacement décisif à Ostende, la semaine prochaine. Mardi 23 janvier, Limoges a facilement battu Kaunas (82-68). Des Lituaniens, vainqueurs du match aller, toujours en tête de cette poule des quarts de finale. La domination de Limoges à domicile est cependant dans l'ordre des choses. Le club s'impose dans l'Europe du basket, depuis sa victoire dans le championnat des clubs en 1993.



BASKET

Mais le score de ce match, joué pour la première fois depuis longtemps avec la manière, ne rassure pas complètement. La crise financière, qui a laissé le club au bord du dépôt de bilan à la fin de la saison dernière, a créé un doute profond (*Le Monde* du 23 novembre 1995).

Pour le début de la première saison sans Bozidar Maljkovic, l'entraîneur serbe du triomphe de 1993, Limoges a cependant gagné 22 matches sur 25. Avec ce bilan flatteur, Zvi Sherf, arrivé pendant l'été pour deux saisons, aurait pu envisager avec sérénité la poursuite de sa mission au CSP. Mais l'entraîneur israélien n'a mis que quelques heures, après la trêve de Noël, pour accepter de partir. Comme si son échec, masqué par les chiffres des victoires, ne faisait aucun doute à ses propres yeux.

Et celui qui avait amené cet entraîneur au club a été le premier à reconnaître son erreur. Car Didier Rose ne joue pas ici le rôle de l'ombre qu'on lui prête généralement. Cet agent est le plus puissant du basket français avec une centaine de joueurs et d'entraîneurs sous contrat avec lui. Ancien membre du CSP, il n'a pas bâti sa réussite dans la ville de son enfance. Cependant, après la restructuration financière de l'été, Didier Rose a fait une entrée officielle au club.

Il a été appelé au comité stratégique du CSP. Cette instance de huit membres se réunit régulièrement autour du président Xavier Popelier pour faire le point des objectifs financiers et sportifs fixés par les élus. *« Je me suis vite rendu compte que Zvi Sherf n'avait pas les moyens techniques de refaire de Limoges une grande équipe*, explique Didier Rose. *Malgré nos mises en garde, il n'a jamais réussi à exploiter l'effectif mis à sa disposition. C'était alors à moi de convaincre le comité stratégique de se séparer de lui. »*

« Zvi Sherf n'avait pas les idées fortes nécessaires pour fédérer un groupe de fortes personnalités, dit Richard Dacoury, le capitaine limougeaud, actuellement blessé. *Les défaites à Pau en championnat, à Vitoria et en Lituanie en Coupe d'Europe avaient montré que Sherf ne savait pas gérer le money time. Alors que les joueurs avaient su maîtriser ces matches jusqu'aux minutes décisives. »* Pour lui, cette décision de l'état-major du club aura permis d'éviter *« six nouveaux mois d'errements »*.

Derrière les regrets se dessine en creux le portrait de l'entraîneur rêvé par des joueurs pleins d'ambition. *« Zvi Sherf n'a jamais su créer le liant entre l'ossature défensive laissée par Maljkovic et les attaquants arrivés à l'intersaison »*, explique Frédéric Forte, un des joueurs qui connaît le mieux Limoges, après sept saisons au CSP. *« Il fallait réussir cette osmose pour recréer un basket plus moderne. »* Car, après trois ans du « verrou Maljkovic », les joueurs, comme le public de Limoges attendaient un retour à l'offensive.

Et si l'équipe a montré ses qualités dans les premiers matches de la saison, elle s'est vite retrouvée face à des limites tactiques. *« On ne jouait pas un très bon basket, mais nous n'avions pas de propositions pour nous faire progresser »*, regrette Yann Bonato, qui forme avec Eric Occansey et l'Américain Larry Middleton un redoutable trio offensif. Et le jeune attaquant de l'équipe de France se surprend à réclamer plus de travail aux entraînements. Comme Forte, qui se rappelle pourtant avoir voulu *« balancer ses chaussures à la tête de Maljkovic à la fin de certaines séances »*.

UN AFFRONT

Limoges a également peur d'être redevenue une équipe comme les autres. *« Nous ne faisons plus peur »*, regrette Richard Dacoury. Battus par Nancy au lendemain du départ de Shref, tenus au score par Montpellier, avant une difficile victoire en Languedoc-Roussillon, samedi dernier, Limoges a pris 103 points à Belgrade en Coupe d'Europe. Un véritable affront aux anciens maîtres du système défensif. *« Nous perdons alors que nous avons sur le papier un effectif imbattable*, affirme Forte sans arrogance. *Il y avait malaise. Les joueurs du cinq de base s'épuisaient, se blessaient. Et ceux du banc étaient frustrés. »*

Bâtie pour durer, avec le jeune espoir Frédéric Weiss, Limoges se doit non seulement de se qualifier, mais de briller dans l'Euroligue, le prochain championnat d'Europe complètement rénové. *« Nous avons besoin pour cela de la première place du championnat, et non d'une deuxième place derrière Pau*, explique Xavier Popelier. *Nous ne pouvions pas accepter que l'équipe se délite. Certains joueurs voulaient déjà partir. La survie du club passe par une grande équipe pour rembourser nos dettes. »* Faute de moyens pour recruter un entraîneur-vedette, c'est à Jean-Michel Sénégal, l'assistant de Sherf, de réussir là où l'entraîneur israélien a échoué. L'ancien joueur du CSP a pourtant connu des difficultés quand il dirigeait Lyon ou Montpellier. Il dit n'avoir pas souhaité cette place, mais se sait porté par les joueurs : *« J'ai compris leur message. J'ai la même culture qu'eux. Il me faut gérer des matches importants deux fois par semaine, rebâtir un système de jeu et redonner confiance à l'équipe avant les grandes échéances. »*

Christophe de Chenay

■ **Trois contrôles positifs** au cannabis ont été enregistrés depuis le début de la saison par la Fédération française de basket-ball (FFBB). En Pro A et Pro B, sur une vingtaine de contrôles effectués cette année, aucun cas de dopage n'a été relevé.

La belle semaine de Michael Jordan

Michael Jordan est en forme : l'arrière des Chicago Bulls a été nommé, mardi 23 janvier, meilleur basketteur NBA de la semaine. En sept jours, en effet, le joueur a disputé quatre matches, marquant une moyenne de 38 points par rencontre. Meilleur marqueur de la NBA depuis le début de la saison avec 31,7 points de moyenne, Jordan a aussi pris 7 rebonds et donné 2,5 passes décisives en moyenne par match au cours de la semaine écoulée. Son pourcentage de réussites aux tirs, durant cette période, a été de 52 % à 2 points et de 46 % à 3 points. Deux jours après avoir battu le record de points marqués dans un match cette saison (48), « Air » Jordan a commencé sa folle semaine en totalisant 46 points face à Washington. Après n'en n'avoir inscrit « que » 32 face à Philadelphie, il a grandement contribué au succès des Bulls à Toronto, jeudi, inscrivant 38 points, le même nombre que trois jours plus tard face à Detroit. – (*AFP*)

■ **AUTOMOBILISME : François Chatriot (Peugeot 306)** a abandonné, mardi 23 janvier, dans le 64e Rallye Monte-Carlo, avant le départ de la dixième épreuve spéciale, sur ennuis d'embrayage. Chatriot était très attardé au classement après une sortie de route, la veille, dans la sixième spéciale de la première étape.

■ *TÉLÉVISION :* **les retransmissions des matches de football de l'Euro 96** seront assurées alternativement par TF 1 et France Télévision. *« Au terme de deux réunions, nous venons de nous mettre d'accord*, déclare Jean-Claude Dassier, le responsable des sports à TF 1 dans un entretien au *Parisien*, mercredi 24 janvier. *Nous avons partagé les matches équitablement. »* Précisant que sa chaîne diffuserait quatorze rencontres, et les chaînes publiques seize ou dix-sept, il ajoute : *« La guerre des chaînes en sport n'a pas de sens. »*

■ **FOOTBALL : Arsenio Iglesias remplace Jorge Valdano** comme entraîneur du Real Madrid. Surnommé « le sorcier », ce technicien de soixante-cinq ans s'est rendu célèbre en conduisant le Deportivo de La Corogne de la deuxième division à la deuxième place du championnat de première division en trois ans (de 1991 à 1994).

Le cas Richard Dourthe repose la question de l'aide à l'arbitrage par la vidéo

IL Y A DES IMAGES qui accusent. Comme le dit Jean-Claude Skrela, l'entraîneur de l'équipe de France, *« la vidéo ne ment pas, elle est sans appel »*. Instrument docile et complice lorsqu'il s'agit d'étudier le jeu d'un adversaire ou les manques de son propre rugby, elle se transforme en redoutable accusateur dès qu'il est question de brutalités commises sur le terrain. Richard Dourthe l'a appris à ses dépens. Pris la main dans le sac – ou plutôt le pied sur la tête d'un Anglais (*Le Monde* du 24 janvier) – par la caméra-loupe de France-Télévision, il n'a pu dissimuler sa faute. Le trois-quart centre dacquois est passé aux aveux, coupable anonyme dénoncé par l'intrusion des images dans le champ de jeu.

Dans l'arbitrage du Tournoi, comme dans celui du championnat de France, la vidéo n'intervient pas. L'arbitre est le seul maître à bord en matière de discipline. Il n'est assisté d'aucune caméra. Le règlement lui offre la possibilité d'avertir les fautifs par un carton jaune, et d'expulser les auteurs des actions les plus répréhensibles. L'arbitre adresse ensuite un rapport à une commission de discipline, seule apte à prendre des sanctions.

Depuis plusieurs saisons, le recours à un usage disciplinaire des images s'est pourtant banalisé dans les matches internationaux. Les retransmissions télévisées se sont retrouvées à plusieurs reprises partie prenante.

Faute d'un système d'aide vidéo à l'arbitrage, elles sont en dernier recours la seule source capable d'identifier des agresseurs. Les exemples récents abondent. Lors de la dernière Coupe du monde en Afrique du Sud, les images télévisées, *consultées a posteriori*, ont permis de sanctionner le trois-quart aile springbok Pieter Hendricks, auteur d'un coup de pied sur joueur au sol, et l'arrière canadien Scott Stewart. Ils avaient été respectivement suspendus pour 90 et 60 jours. Dans le Tournoi 1995, un coup de tête du deuxième ligne Olivier Merle sur un pilier gallois qui avait échappé à l'arbitre avait été saisi par les caméras. Pierre Berbizier l'avait alors écarté de l'équipe de France pour deux matches.

CAMÉRAS INDÉPENDANTES

L'usage des images s'est donc peu à peu instauré. Les Français se sont montrés exemplaires, sans doute parce que Pierre Berbizier puis Jean-Claude Skrela ont fait de la correction sur le terrain un axe fort de leur politique sportive. Devant chaque faute prise par les caméras, ils se sont inclinés. Le sort de Richard Dourthe, qui sera connu, jeudi 25 janvier, ne devrait pas faire exception.

Mais ce n'est pas le cas de tous les membres de l'International Board, y compris les plus éminents. Les champions du monde sud-africains, habitués de la rudesse de leur Coupe des provinces, sont longtemps restés sourds à toute réclamation. Les Anglais n'ont pas toujours fait preuve de la sévérité qu'ils exigent de leurs adversaires. En février 1992, dans le Tournoi, le deuxième ligne Wade Dooley avait frappé d'un coup de coude au visage Doddie Weir. Malgré une dénonciation écossaise, il n'avait pas été puni.

Dans ces conditions, le problème de l'utilisation de la vidéo est à nouveau posé, au nom d'une équité sportive dont le rugby s'est toujours prétendu le hérault. Si elle était officialisée, elle garantirait le même barème de sanctions pour tous les coupables de gestes répréhensibles. La Nouvelle-Zélande a déjà su franchir le pas. Sous la menace de la concurrence du rugby à XIII, et face au lobby des mères de famille choquées par la violence sur les stades, la fédération a mis au point un règlement original. Il permet à tout spectateur ou téléspectateur témoin d'un mauvais geste, de porter plainte auprès d'elle. Les effets ont été immédiats. La correction a gagné du terrain.

C'est de l'Australie et du puissant rugby à XIII que vient l'exemple le plus probant. Des caméras indépendantes ont été placées dans toutes les enceintes de la première division. Elles ont pour fonction explicite d'enregistrer toutes les actions litigieuses qui peuvent entacher le cours d'un match. Celles-ci sont ensuite visionnées par la commission de discipline de la Rugby League chargée d'appliquer d'éventuelles sanctions. Le XV est encore loin d'en être là. Le passage progressif à un rugby professionnel risque cependant de rendre le problème de plus en plus épineux.

Pascal Ceaux

Une faute avouée aux trois quarts

***« Je me sens coupable quelque part un peu, puisqu'il y a eu un geste »*, a expliqué Richard Dourthe à l'agence Reuter, mardi 23 janvier, à propos de son coup de pied sur la tête de l'Anglais Ben Clarke. *J'aurais pu l'éviter, passer à côté, sauter au-dessus. Le geste y est, il est répréhensible. Mais si j'avais vraiment voulu lui faire très mal, je crois qu'on ne lui aurait pas fait que quelques points de suture. »* L'international, fils de Claude Dourthe, ancien trois-quarts centre du XV de France réputé dans les années 70 pour sa vitesse et sa rudesse sur le terrain, reconnaît ainsi son *« erreur »* tout en minimisant ses intentions et leurs conséquences. Face aux Néo-Zélandais, Richard Dourthe s'était fait remarquer par la presse britannique pour son agressivité sur les deux centres, *« je lui avais dit avant le match, et je n'avais pas été le seul, que tous ses faits et gestes seraient épiés »*, expliquait, mardi 23 janvier, son équipier à Dax et en équipe de France, Thierry Lacroix.**

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Poules des demi-finales
4e tour retour
POULE A

Limoges (Fra.)-Jalguiris Kaunas (Lit.)	82-68
Partizan Belgrade (You.)-Ostende (Bel.)	88-67
Vitoria (Esp.)-Hertzelia (Isr.)	81-67

Classement : 1. Jalguiris Kaunas, 16 ; 2. Limoges et Vitoria, 15 ; 4. Partizan Belgrade, 13 ; 5. Hertzelia et Ostende, 11.

POULE B

Tallinn (Est.)-Z. Zagreb (Cro.)	82-80
PAOK Salonique (Grè.)-Dinamo Moscou (Rus.)	64-59
Wlodawek (Pol.)-Olimpija Ljubljana (Slo.)	97-85

Classement : 1. PAOK Salonique et Dinamo Moscou, 16 ; 3. Z. Zagreb, 14 ; 4. Tallinn et Wlodawek, 12 ; 6. Olimpija Ljubljana, 11.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE MESSIEURS
Super-G de Valloires
1. H. Knauss (Aut.) ; 2. A. Skaardal (Nor.) à 0 s 26 ; 3. F. Nyberg (Suè.) à 0 s 28 ; 4. G. Mader (Aut.) à 0 s 34 ; 5. A. Fattori (Ita.) à 0 s 48.
Classement général de la Coupe du monde : 1. L. Kjus (Nor.), 956 pts ; 2. G. Mader (Aut.), 753 ; 3. M. Von Gruenigen (Sui.) 726 ; 4. H. Knauss (Aut.), 666 ; 5. A. Tomba (Ita.), 616.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs
Quarts de finale
A. Agassi (E-U., no 2) b. J. Courier, 6-7, 2-6, 6-3, 6-4, 6-2.
Simple dames
Quarts de finale
A. Huber (All., n° 8) b. C. Martinez (Esp., n° 2), 4-6, 6-2, 6-1 ; A. Coetzer (Afr. du S., n° 16) b. M. Hingis (Sui.) 7-5, 4-6, 6-1.

A Melbourne, Andre Agassi retrouve la place de numéro un mondial

MELBOURNE
de notre envoyée spéciale

Jim Courier était l'obstacle. En cas de défaite face à lui, en quarts de finale, Andre Agassi, tenant du titre, passait bien sûr, à côté d'une éventuelle nouvelle victoire aux Internationaux d'Australie. Mais l'Américain aurait surtout manqué l'occasion de redevenir numéro un mondial, après l'élimination prématurée de Pete Sampras.

TENNIS

L'obstacle Courier a été passé, mercredi 24 janvier, à l'arraché. Andre Agassi a défait son compatriote en cinq sets (6-7, 2-6, 6-3, 6-4, 6-2) retrouvant ainsi la place de leader qu'il avait occupée entre les mois d'avril et de novembre 1995 avant que Sampras ne la reprenne.

Andre Agassi est venu en Australie le crâne rasé. Il se voulait conquérant, mais il n'était pas sûr de lui. Il s'avouait incapable d'évaluer ses forces après deux mois de convalescence. La malchance s'en était mêlée. Victime d'une chute dans l'escalier de son hôtel à la veille du tournoi, Andre Agassi, le genou bandé, a failli disparaître dès le premier tour face à un joueur qualifié, l'Argentin Gaston Etlis.

De cette poisse, il s'est ensuite dépêtré tant bien que mal. Au bout de cinq matches, l'Américain a déjà dû abandonner sept manches à ses adversaires. *« Je sais, ce n'est pas dans mon habitude, mes démarrages n'étaient pas très faciles parce que j'avais perdu des marques »*, estime-t-il.

Le choc annoncé contre Jim Courier – quart de finaliste malheureux en 1995 après un match en cinq sets contre Pete Sampras – a tourné court, mardi soir. Les deux hommes avaient commencé les débats à 23 heures après le match fleuve entre Chanda Rubin et Arantxa Sanchez-Vicario.

Ils s'étaient séparés sous une averse alors que Jim Courier menait cinq jeux à quatre sur le service d'Andre Agassi. Les choses sérieuses ont donc commencé mercredi, en fin d'après-midi, après les deux derniers quarts de finale dames.

Très vite, Jim Courier s'engouffre dans la partie. Déportant son vaste coup droit sur des services approximatifs d'Agassi, il le fait vaciller sur ses positions. Agassi se défend, précise ses coups. Le *tie-break* donne Jim Courier vainqueur. Celui-ci, en parfaite maîtrise de son métier, répète des coups révisés à longueur d'entraînement et y ajoute, si c'est possible, de la volonté.

Agassi est dépassé, galope derrière les balles. Et, poussé à bout, commet les fautes aux pires moments.

« Quand le troisième set a commencé, j'avais perdu les deux premiers et j'ai tout de suite perdu mon service, raconte-t-il. *Ce fut évidemment un moment très difficile. On ne gagne pas un quart de finale contre une tête de série avec deux sets de retard comme on gagne un premier tour dans les mêmes conditions devant un joueur modeste. Alors, j'ai attendu un miracle. Puis je me suis dit qu'il fallait mieux que j'attaque et que je sois seulement attaché à gagner le moindre point »*.

Il s'estime très fier, Agassi. Fier d'avoir fait le vide dans sa tête, fier *« d'avoir eu les tripes de revenir »* et de s'échapper dans la victoire. *« Ne faites pas de moi un héros*, lance-t-il faux modeste. *C'était juste un bon match de tennis »*. Il en écrit la fin. Jim Courier, en légère baisse de forme après une heure de tennis orageux, s'incline devant ce qui fait la force de son compatriote : ces retours tirés au cordeau, ces accélérations de coup droit dans tous les coins du court.

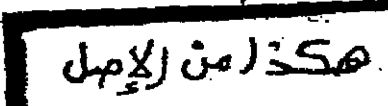
Pendant sa convalescence, Andre Agassi a encore travaillé son jeu de jambes et amélioré sa condition physique, ce qui devenait plus que nécessaire. En demi-finale, il rencontrera, vendredi 26 janvier, son compatriote Michael Chang qui n'a pas concédé une manche depuis le début de l'épreuve et fait grosse impression.

Est-il heureux de redevenir numéro un mondial ? *« Ce qui me rend heureux, c'est d'avoir battu Jim Courier en cinq sets après avoir perdu les deux premiers. Je n'aurais jamais gagné ce match il y a un an. Je crois que je deviens un grand joueur »*.

Bénédicte Mathieu

Chanda Rubin, à la longue

Chanda Rubin est une joueuse habituée des matches marathons. A Roland-Garros, en 1995, elle avait gagné une partie contre la Tchèque Jana Novotna, après le sauvetage de 9 balles de match, alors qu'elle était menée 5 jeux à 1 dans le troisième set. Deux semaines après son exploit parisien, elle avait dû batailler pendant 3 h 45 et 58 jeux contre la Canadienne Patricia Hy-Boulay lors du deuxième tour de Wimbledon. Mardi, l'Américaine de 19 ans a ferraillé pendant 3 h 33, a joué 48 jeux pour arracher une place en demi-finale à Arantxa Sanchez-Vicario. Match fou, superbe d'intensité et d'une grande qualité technique. A sa sixième balle de match, l'Américaine l'a emporté 6-4, 2-6, 16-14. Mercredi, les deux adversaires devaient se retrouver en partenaires de double...



Des systèmes aident les automobilistes à « naviguer »

De l'orientation au guidage, de nouveaux équipements sont maintenant à la disposition des conducteurs, mais leur prix élevé en limite la diffusion

Les premiers systèmes d'aide à la navigation automobile qui arrivent sur le marché promettent un confort de conduite grâce à la localisation par satellite du véhicule et à la cartographie numérisée. Le coût de ces dispositifs demeure leur principal handicap. Les plus performants reviennent à 25 000 francs là où le public serait prêt à dépenser de 10 000 à 15 000 francs. Une gamme de produits allant du guidage sophistiqué à la simple orientation pourrait résoudre ce problème. En attendant que le prix des écrans plats, l'un des composants les plus coûteux du dispositif, baisse sous l'effet du volume des ventes, Renault et PSA Peugeot-Citroën restent prudents malgré un premier test du marché avec la série limitée Safrane Carminat. La cartographie numérisée reste à compléter tandis que l'ouverture des services d'information sur les conditions de trafic se fait attendre.

A LA FIN DU MOIS, le japonais Sony commercialisera en France son système de navigation NVX-F160. Un écran à cristaux liquides monté sur la planche de bord affiche la cartographie de la France, de la Suisse ou de la Belgique. Les échelles disponibles vont de 1 centimètre pour 1,5 kilomètre pour les territoires interurbains à 1 centimètre pour 200 mètres dans les villes de plus de 100 000 habitants, les seules dont les plans sont numérisés. La voiture reste au centre de la carte qui « suit » ses déplacements en temps réel. Pour cela, un récepteur GPS (*Global Positionning System*) capte, avec son antenne, les signaux émis par au moins trois des vingt-quatre satellites du réseau Navstar. Le conducteur indique sa destination et le système fournit la direction ainsi que la distance, à vol d'oiseau, qui le sépare de son objectif. A 1 kilomètre, puis à 300 mètres du but, une alarme retentit.

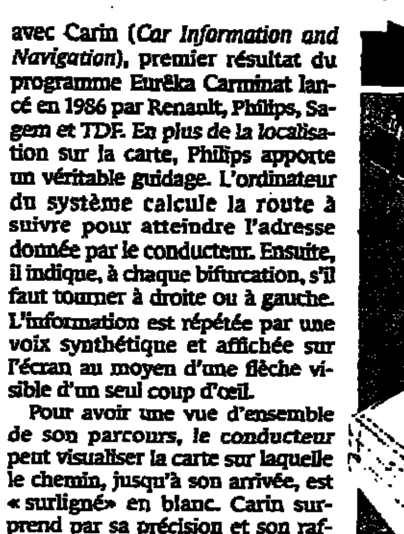
Ce dispositif, que l'on trouvera dans les magasins spécialisés en autoradios, va créer un nouveau marché d'équipement automobile. La France, dans ce domaine, accuse un certain retard, essentiellement sur le Japon. Là-bas, le marché explose avec un parc d'un million de systèmes de navigation déjà monté. Les 300 000 unités vendues en 1995 témoignent de la forte croissance du marché nippon dans ce domaine. Sony, qui est entré sur ce créneau en 1992, fait partie des leaders avec Pioneer et la plupart des autres producteurs d'autoradios. S'appuyant sur l'appétit sans limites des Japonais pour les gadgets électroniques, les fabricants nippons ont commercialisé des systèmes simples qu'ils ont progressivement améliorés. Mais celui que lance Sony en France semble relativement fruste par rapport à la concurrence.

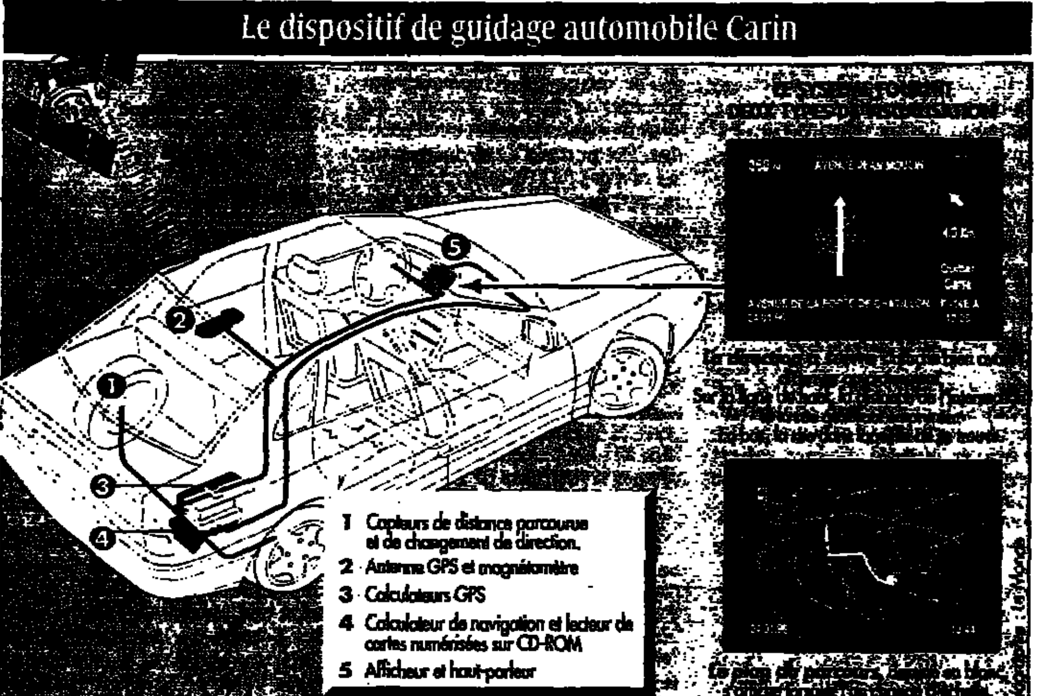
En Europe, Philips tient la corde avec Carin (*Car Information and Navigation*), premier résultat du programme Eurêka Carminat lancé en 1986 par Renault, Philips, Sagem et TDF. En plus de la localisation sur la carte, Philips apporte un véritable guidage. L'ordinateur du système calcule la route à suivre pour atteindre l'adresse donnée par le conducteur. Ensuite, il indique, à chaque bifurcation, s'il faut tourner à droite ou à gauche. L'information est répétée par une voix synthétique et affichée sur l'écran au moyen d'une flèche visible d'un seul coup d'œil.

Pour avoir une vue d'ensemble de son parcours, le conducteur peut visualiser la carte sur laquelle le chemin, jusqu'à son arrivée, est « surligné» en blanc. Carin surprend par sa précision et son raffinement. Ainsi, la distance qui sépare la voiture du prochain croisement est indiquée en permanence. Impossible de se laisser surprendre. D'autant que la voix de synthèse annonce les bifurcations bien à l'avance.

Le constructeur allemand BMW a été le premier, dès octobre 1994, à proposer Carin en option sur ses modèles de haut de gamme de la Série 7. Philips a vendu 4 500 systèmes en Allemagne l'an dernier et BMW France se déclare satisfait d'avoir équipé 26 % de ses ventes de modèles 750 avec Carin. Mais cela ne représente qu'une trentaine de voitures. En effet, la Série 7 se distingue par son prix, qui dépasse les 600 000 francs... L'option Carin revient alors à 25 368 francs. Cette année, le système est disponible sur l'ensemble de la Série 7 et, dès le mois de mars, il le sera sur la Série 5. Celle-ci étant moins équipée, Carin coûtera... plus cher (29 270 francs).

Philips a également choisi le mois de mars pour lancer la vente de son système en équipement de seconde monte. Il faudra compter





La Safrane Carminat, série limitée commercialisée par Renault l'an dernier, dispose d'un système de guidage complet conçu par Philips. Les informations du GPS sont relayées par celles qui proviennent des capteurs situés sur les roues arrière lorsque les satellites sont masqués (rues étroites, tunnels...).

25 000 francs plus la pose. L'opération est assez complexe. Selon Christian Janson, directeur commercial de Philips autoradio, il faut compter une dizaine d'heures de main-d'œuvre, soit environ 3 000 francs supplémentaires. Le guidage automobile devient donc l'option la plus coûteuse du marché automobile. Philips en convient. *« Nous estimons qu'il faut atteindre les 10 000 francs et nous prévoyons d'y parvenir fin 1998 ou début 1999 »*, indique Christian Janson.

La contrainte du prix demeure l'un des principaux handicaps à la commercialisation des systèmes de guidage. Renault a bien vendu une série limitée, la Safrane Carminat, équipée de Carin, entre septembre et décembre 1995. Cette centaine d'exemplaires a confirmé l'intérêt du public pour la fonction guidage. Mais Renault n'annonce pas de suite à l'expérience. *« Le système reste trop coûteux »*, explique Philippe Challe, responsable du développement du projet.

Pour faire baisser le prix, le constructeur négocie avec tous les fournisseurs. *« Les fabricants d'écrans demandent des séries de 100 000 exemplaires pour pouvoir réduire leurs prix »*, précise-t-il. Misant sur la qualité, Renault a adopté des écrans couleur à matrice active utilisés par les micro-ordinateurs portables haut de gamme.

Si cette solution garantit un affichage parfaitement lisible des cartes, elle augmente considérablement le coût de l'ensemble. *« D'autant que nous imposons le cahier des charges automobile avec, en particulier, une gamme de température de fonctionnement sévère »*, précise Philippe Challe.

La distance séparant la voiture du prochain croisement est indiquée en permanence. Impossible de se laisser surprendre

PSA Peugeot-Citroën, qui ne faisait pas partie du projet Carminat, joue la surenchère. *« Nous n'avons pas voulu en rester à la solution Carin car son concept de base date de 1988-1989 »*, déclare André Rault, directeur adjoint de la recherche et des affaires scientifiques du groupe. PSA Peugeot-Citroën s'est tourné vers une PME issue de l'aéronautique, BCI, qui a réalisé le système de localisation des bus de la RATP (*Le Monde* du 6 mai 1995). La technologie développée combine les informations du GPS avec un gyromètre et un odomètre pour parvenir à une précision de localisation de l'ordre de 4 à 5 mètres.

André Rault estime que les résultats obtenus avec le système BCI sont supérieurs à ceux de Carin. Mais, après plus de trois ans de collaboration, le groupe n'annonce toujours pas de modèle équipé d'un système de navigation. *« Il faut prévoir ce type d'intégration cinq ans à l'avance »*, explique André Rault, qui reconnaît l'avoir manqué pour la 406. Il semble que le premier modèle de PSA Peugeot-Citroën doté d'un système de guidage ne sortira pas avant la fin 1997.

En attendant, outre le système Sony dont le prix de vente atteint 17 000 francs, formation et pose comprises, les automobilistes argentés et en mal d'assistance électronique vont pouvoir se tourner vers l'italien Magneti Marelli, qui s'apprête également à commercialiser son équipement « Route Planner » pour 19 000 francs, plus 1 300 francs pour le *CD-ROM* cartographique. Celui de Bosch, le « Travel Pilot », seul véritable concurrent de Carin en matière de guidage, est en vente en Allemagne et devrait être mis sur le marché français au début du second semestre de 1996, qui s'annonce comme l'année du vrai démarrage commercial de l'aide à la navigation.

Michel Alberganti

Efficacité et ergonomie

« *Préparez-vous à tourner à gauche.* » La voix de synthèse nasillarde prévient le conducteur de la Safrane Carminat. Sur l'écran couleur intégré au tableau de bord, une flèche apparaît sur le dessin du croisement dont la voiture se rapproche. Le conducteur a le temps d'emprunter la file de gauche. *« Tournez à gauche »*, le système répète l'ordre au moment où il faut exécuter la manœuvre. Ensuite, le guidage se poursuit jusqu'au message final : *« Vous êtes arrivés »*. Au départ, le conducteur a facilement indiqué l'adresse de sa destination à l'ordinateur de bord grâce à un bouton de commande unique, bijou d'ergonomie. Les premiers utilisateurs ne cachent pas leur enthousiasme. Leurs derniers doutes s'envolent devant un raccourci astucieux ou lorsque, le conducteur ayant quitté la voie indiquée, le calculateur propose, en quelques secondes, un nouveau parcours tenant compte du détour.

Le « pilote électronique » au secours des conducteurs néophytes

DES GRAVILLONS, une plaque de verglas ou, plus simplement, une vitesse un peu excessive : cela est souvent suffisant au conducteur médiocre, voire moyen, pour sortir de la route dans un virage. Les heureux possesseurs de Mercedes haut de gamme peuvent désormais, dans ces cas extrêmes, compter sur le secours d'un « aide » électronique aux capacités de pilotage proches de celles d'un Prost : l'ESP (*Electronic stability program*).

Mis au point en collaboration par les ingénieurs de Mercedes et de l'équipementier Bosch, l'ESP équipe déjà les modèles Mercedes SL 500 et SL 600 de la classe S (à partir de 380 000 francs...). Il est disponible en option (au prix de 7 300 francs) sur le modèle S 420 et le sera bientôt sur les modèles de la classe E. A l'horizon 2000, la firme de Stuttgart envisage d'équiper l'intégralité de sa gamme avec ce système, qui sera prochainement adopté aussi par BMW.

L'ESP agit sans intervention humaine, dès que la voiture se met à déraper. Si le train arrière se déporte vers l'extérieur à l'entrée d'un virage, le couple moteur sera réduit. Si cela ne suffit pas, la roue avant extérieure à la courbe sera freinée, alors que le régime du moteur sera limité davantage.

En situation de sous-virage, c'est-à-dire si les roues avant dérapent vers l'extérieur, c'est sur la roue arrière intérieure que sera imposée une action de freinage (exercée en tenant compte de l'état de la chaussée), afin de créer une force opposée et de ramener la voiture dans le droit chemin grâce à un mécanisme hydraulique qui transmet les ordres aux freins et au moteur.

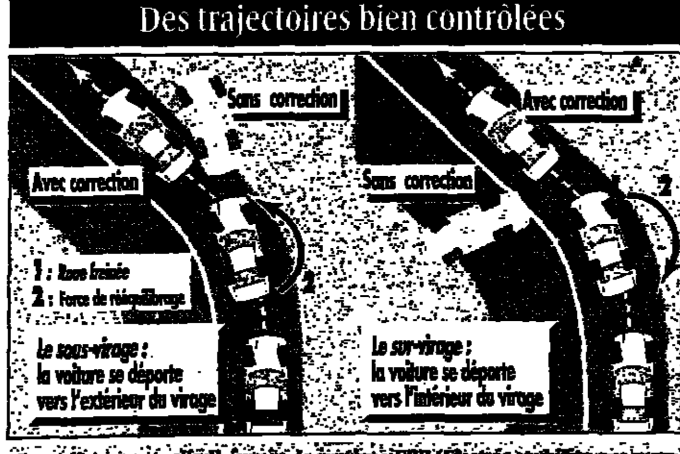
Le fonctionnement de ce système de sécurité repose sur les informations recueillies par les capteurs utilisés par l'ABS et l'antipatinage (vitesse de rotation des roues, pression de freinage) ainsi que par un capteur spécial, situé sous la plage arrière, qui permet de mesurer le mouvement de dérapage, autrement dit la vitesse d'embardée.

Tout cela permet à l'unité centrale de l'ESP (deux calculateurs d'une capacité de mémoire de 48 000 octets chacun) de calculer une vitesse d'embardée théorique garantissant une trajectoire optimale, qu'il compare à la trajectoire en cours. Dès qu'une différence significative apparaît entre les deux calculs, le système de correction intervient. Un coup de volant inopportun du conducteur ne modifiera pas la correction en cours.

« La stabilisation a lieu en permanence et s'adapte instantanément aux mouvements du véhicule grâce à un ajustement qui est réalisé non pas par essieu, comme c'est le cas pour l'ABS, mais au niveau de chaque roue », souligne-t-on chez Mercedes. Le constructeur fait état d'une expérience menée par l'intermédiaire du simulateur de conduite Daimler-Benz auprès de quatre-vingts essayeurs volontaires, qui a donné des résultats probants puisque aucun d'entre eux n'a subi d'accident ni de dérapage.

Toutefois, Mercedes souligne que, *« comme tout autre système, l'ESP n'est pas en mesure de préserver les occupants des suites d'une conduite trop audacieuse à une vitesse excessive »*. Cette prudence est particulièrement bienvenue. Elle rappelle à point nommé que la multiplication de systèmes de sécurité, aussi performants soient-ils, incite en réalité certains conducteurs à prendre des risques supplémentaires.

Jean-Michel Normand



Lors d'une perte d'adhérence, le système ESP (Electric stability program) calcule une nouvelle trajectoire pour le véhicule. Si ce dernier sous-vire, l'ESP freine automatiquement la roue arrière intérieure (1) ce qui fait tourner la voiture autour de son axe (2) et la remet en courbe. Pour corriger un survirage, le principe est le même, mais le système agit cette fois sur la roue avant extérieure.

■ **ESPACE : la station russe Mir** pourra être utilisée pour des missions habitées jusqu'en l'an 2000, a annoncé, lundi 22 janvier à Paris, le général Boris Kriouchkov, directeur adjoint du centre d'entraînement des cosmonautes russes. On considérait jusqu'à présent que Mir, lancée en février 1986, devait être abandonnée à partir de 1997 ou 1998. La station internationale Alpha, construite en coopération par les Etats-Unis, la Russie, l'Europe, le Japon et le Canada, et dont le premier élément devrait être lancé en 1998, prendra ensuite le relais. Un astronaute européen de nationalité allemande, Thomas Reiter, y effectue actuellement une mission de longue durée sur Mir. Son retour, prévu initialement le 7 janvier, a été reporté au 21 février. La cosmonaute française Claudie André-Deshays devrait lui succéder en juillet pour mener à bien une mission de 16 jours.

■ **ÉLECTRONIQUE : un système de sécurité** pourvu d'un nez électronique capable de reconnaître l'odeur de chaque personne va être commercialisé par la société britannique Mastiff Electronics. Basée à Cranleigh, dans le Surrey, l'entreprise a annoncé qu'elle a déjà réalisé un prototype de son produit, baptisé Scentinel. Ce dispositif exploite le caractère unique de l'odeur émis par un individu, qu'il peut reconnaître si elle a été préalablement enregistrée dans le système. Mastiff estime que Scentinel est pratiquement sûr à 100 %. Conçu avec l'aide de biochimistes de l'université de Leeds, il devrait être vendu 10 000 à 20 000 livres (76 000 à 152 000 francs) et visera le marché du contrôle d'accès dans les installations militaires et les laboratoires. – *(AFP.)*

■ **ARCHÉOLOGIE : le suaire de jade**, cousu de fil d'or, d'un monarque chinois a été découvert par des archéologues dans une tombe vieille de 2 170 ans, creusée dans le flanc d'une montagne de la province de Jiangsu, dans l'est de la Chine, a rapporté, lundi 15 janvier, l'agence Chine nouvelle. Le linceul que portait le prince Liu Wu, troisième roi de l'Etat de Chu sous la dynastie Han de l'Ouest (206 avant Jésus-Christ-24 de notre ère) est constitué de 4 000 plaques de jade extrêmement fines, cousues entre elles à l'aide de fil d'or et décorées de fleurs et de boutons d'or. Certains éléments de décorations indiquent, selon l'un des inventeurs du site que *« les ceintures provenaient d'Asie centrale »*. Les archéologues ont également retrouvé 176 000 pièces de monnaie, plus de 200 sceaux officiels, et environ 1 700 objets divers en or, argent, cuivre, fer, jade, laque ou encore en os. – *(AFP.)*

■ **AGRONOMIE : la musique rock permettrait de réduire la** prolifération d'insectes nuisibles sur les arbres fruitiers. Un entomologiste sud-coréen, Lee Han-Joo, affirme avoir constaté que des pucerons disséminés sur des pêchers bombardés par de la musique très puissante se multipliaient 4,5 fois moins vite que leurs congénères privés de rock'n'roll. Ce chercheur a fait la même observation pour d'autres insectes. Il attribue ce phénomène à l'accroissement dans les arbres, sous l'effet du son, du pigment *« rutin »* et du restricteur de neurotransmetteur *« gaba »*, qui seraient néfastes aux insectes. Les biologistes français préfèrent attendre la publication de ces résultats pour se prononcer sur leur bien-fondé. – *(AFP.)*

La science en débat

Conférence autour de l'exposition *" Espace "*
Jeudi 1er février 1996 à 17h

Installation de l'homme sur la Lune et sur Mars, aventure et enjeux

Jacques Breton, Centre national d'études spatiales, Toulouse,
Jean-Jacques Dordain, Agence spatiale européenne, Paris.
*Animation : **Eric Jouan**, rédacteur en chef, magazine Eurêka.*

accès libre

cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin-Cariou 75019 Paris
Métro Porte de la Villette. Informations (1) 40 05 72 99

Un dimanche à Rangoun

Après trente ans d'isolement, la Birmanie a décrété 1996 Année du tourisme. Une occasion de visiter le stupa de la Shwedagon

RANGOUN
de notre envoyée spéciale

Rien n'a changé dans le hall de l'aérogare Mingaladon. On s'assoit sur des banquettes de bois des années 30. On attend son bagage devant un comptoir vétuste. Les passagers en correspondance, parqués dans des enclos métalliques, ruissellent sous un auvent. La Birmanie (rebaptisée Myanmar par la junte au pouvoir), demeurée, durant trente ans, à l'écart de toute influence occidentale, ignore les objets périssables. Rien n'a changé, et pourtant la suspicion délibérément affichée il y a cinq ans ne semble plus à l'ordre du jour. Les contrôles minutieux, en vigueur depuis la répression sanglante de 1988, paraissent assouplis, sinon moins visibles. Le pays, récemment ouvert aux investissements étrangers, a commencé sa mutation. Une joyeuse langueur et le sens de l'accueil propres à l'Asie ont repris le dessus. Les sourires éclairent de nouveau les visages, et l'homme de la rue aborde volontiers l'étranger.

Le gouvernement veut se racheter une conscience. 1996 a été officiellement déclarée Année du tourisme avec l'objectif ambitieux d'accueillir quelque 200 000 visiteurs, presque dix fois plus qu'en 1994. Vingt-trois hôtels de standard international (dont le tiers en cinq étoiles) sont en chantier à Rangoun. Certains ont déjà ouvert. Les tours poussent comme des verrues, menaçant de défigurer le centre. Celles du futur Sofitel dominent le stupa doré de la pagode Sule, plantée sur le Picadilly Circus local, d'où rayonnent les principales avenues dessinées au cordeau par les Anglais à la fin du siècle dernier.

Sur l'avenue Strand, qui longe le fleuve, vitrine pompeuse de l'administration britannique à l'époque où la région faisait partie de l'Empire des Indes (jusqu'en 1937), dominent le vert pistache, le jaune et le rouge brique. Clochetons, colonnades et portiques victoriens, panthéons grecs, cathédrales gothiques et manoirs écossais, repeints de frais, se disputent la parade. Face aux docks, la grande poste, le ministère de la marine, celui des finances et l'Hôtel Strand, palace de renom, ont conservé leurs fonctions. Il n'en va pas de même des compagnies florissantes de l'époque coloniale, qui avaient pignon sur l'avenue Pansodan. Des portes s'y entrouvrent sur les vestiges de l'Histoire. Au numéro 50, l'ancien bâtiment de l'Irrawaddy Flotilla, qui transportait jusqu'à neuf millions de passagers par an en bateau à vapeur, demeure figé dans l'opulence, avec ses marbres, son escalier à double révolution, ses ventilateurs et ses colonnes cannelées. A côté, la Rander House fourmille sous une verrière octogonale art déco. Maçons et menuisiers s'affairent autour des aménagements commandés par le ministère de l'industrie.

« Les touristes n'aiment pas les buildings »

Quelque 3 500 personnes, des jeunes, des vieux, des bonzes, des femmes et des hommes de toutes conditions, attendent chaque dimanche l'apparition d'Aung San Suu Kyi, agglutinés en silence depuis des heures sur le talus qui regarde la maison. La star, longyi rouge (la jupe fourreau traditionnelle) et cardigan rose, grappe de fleurs blanches piquée dans son chignon et sourire radieux, se juche vers 16 heures sur une estrade derrière la haute grille de son jardin. D'une seule voix, la foule l'acclame : *« Longue vie, bonne santé ! »* Elle entame un calme réquisitoire.

Le leader de l'opposition, prix Nobel de la paix, libérée le 10 juillet 1995, s'insurge contre l'inflation : *« Un verre de thé, dans la rue, 12 kyats* (55 centimes), *vaut aujourd'hui cinquante fois plus qu'il y a sept ans. »* Elle dénonce les grands travaux en cours à Rangoun, qui ne rapportent rien au peuple : *« On rénove la pagode Shwedagon pour les étrangers*, dit-elle (un hall monumental en béton a notamment été ajouté à l'entrée sud, celle des boutiques de souvenirs). *Pourtant, les touristes n'aiment pas les nouveaux buildings mais les vieilles choses. »*

« UNE GRANDE CLOCHE D'OR »

Perchée sur une colline dominant la ville, le stupa de la Shwedagon polarise tous les regards. *« On dirait une grande cloche d'or, surmontée d'un manche d'or* (...). *Cela brille d'un éclat si fin* (...). *Il faut que ce soit gigantesque ; cela excède toutes les proportions connues. »* L'éblouissement de Pierre Loti – qui donne en 1900 une description dithyrambique de *« la pagode pour laquelle* [il a] *entrepris ce long pèlerinage »* – demeure intact. A la porte ouest – *« Selon la tradition, la première visite s'accomplit par la porte ouest »*, avait confié un homme d'affaires –, un escalier roulant vertigineux, flambant neuf, laisse le visiteur ahuri. Des murs laqués jaune, une envolée sans fin de marches rouge sang, des colonnades monumentales avec chapiteaux guillochés d'or défilent dans un joyeux brouhaha. C'est jour de congé, on se presse en famille, pieds nus sur les marches de l'escalator, une brassée de roses rouges, des bougies ou des bâtons d'encens dans une main, les chaussures dans l'autre. Tout en haut, le déambulatoire apparaît noir de monde. Au total, quelque 5 hectares encombrés d'innombrables kiosques et pavillons hérissés de flèches encerclent l'impressionnant stupa. Dans une ambiance de fête patronale (les dons sont criés au micro), les pèlerins tournent, avançant au pas, de chapelle en oratoire, tandis que des ouvriers acrobates, préposés à l'entretien, escaladent les raides parois de cette montagne d'or. Là, devant un bouddha de taille surhumaine, on médite. Ici, on livre ses secrets et on fait la sieste. Plus loin, on pique-nique, les gamelles sont remplies de riz et de curry.

Sur le bas-côté, la petite pagode Nela Paya – textuellement : du soleil et de la lune, figurés par un paon et un lapin, disposés en médaillon sous le dragon à deux têtes – remporte un franc succès. C'est la chapelle de la prospérité. Le bouddha qu'on y honore croule sous les dons. Bananes, noix de coco, tubéreuses odorantes s'entremêlent aux gerbes de basilic dispersées à profusion. Dans un murmure, un jeune professeur de mathématiques, prosterné parmi les fidèles, explique : *« Le basilic est l'offrande privilégiée, elle aide à traverser les épreuves. »*

Florence Evin

CARNET DE ROUTE

● **VOYAGE.** Parmi les voyagistes qui réservent billets d'avion, chambres d'hôtel et voiture de location, Asia (tél. : (1)-44-41-50-10, ou agences), dont la filiale Mékong Land vient d'ouvrir à Rangoun, propose vol Paris-Rangoun sur la Thaï, transferts et deux nuits à l'Imperial Jade, au centre, récent et confortable pour 7 295 F. En catégorie « luxe », préférez le tout nouveau Baiyoke Kandawgyi, dont les vastes chambres s'ouvrent sur le lac, proche de Shwedagon (8 135 F, même forfait). Les jours supplémentaires s'ajoutent à la carte, comme les excursions. Notamment 3 jours à Pegu et Kyaitio : 2 100 F par personne en partant à deux. Propositions similaires chez les voyagistes programmant « l'Asie à la carte », par exemple Forum Voyages (Minitel 3615 FV, ou 46-43-71-72).

● **VISA.** Valable 4 semaines. S'obtient en 48 heures à l'Ambassade de Myanmar (60, rue de Courcelles, 75008 Paris, tél. : 42-25-56-95).

● **BARS-RESTAURANTS.** Le Mandalay slice (rhum et citron vert) servi au bar du Strand est une tradition. De l'hôtel mythique refait à neuf, il ne reste que l'orchestre : au saxo, le vieil Oncle Jo est formidable. Les Birmans sont des couche-tôt. Le soir, le seul quartier animé est chinois, avec marché de nuit le long de l'avenue Mahabandoola. Sur la 19e Rue, s'arrêter entre les gargottes qui servent des brochettes grillées (canard, poulet, porc) au numéro 89, chez Tin Ohn. En redescendant vers le port, même principe, mais chez les Indiens : excellent tandoori au Kou-Tu.

● **LECTURES.** *Les Pagodes d'or*, de Pierre Loti (Kailash) ; *Une histoire birmane*, de George Orwell (Gérard Lebovici) ; *Terre d'or*, de Norman Lewis (Olizane). *Birmanie*, Petite Planète (Seuil). Parmi les guides en français consacrés à la Birmanie, ceux de Gallimard et Lonely Planète. Le plus récent et le plus pertinent est en anglais : Trade and Travel Handbook, disponible à l'Astrolabe, tél. : (1)-42-85-42-95.



Voyager sur écran



■ Mais que cherche donc Jacques Maillot, le remuant PDG de Nouvelles Frontières ? Il fonde, en 1967, ce qui est devenu le premier tour-opérateur français (2,2 mill de clients, un chiffre d'affaires de 7,2 milliards de francs en 1995, en progression de 15 % par rapport à 1994) et, ce faisant, démocratise le voyage. Pour abaisser les coûts, il intègre tous les secteurs : séjours, circuits, hôtels, vols (Corsair). Voici maintenant que, pour rester à l'avant-garde, il annexe le multimédia.

Le Minitel en 1981, un serveur Web sur Internet en juin 1995, le CD-ROM maintenant. Pour être plus près de ses clients, leur donner le sentiment d'être maître du jeu, et, par la vue, faire naître la pulsion voyageuse. Hier, les images des catalogues sur papier glacé. Aujourd'hui, l'écran de l'ordinateur personnel (PC et Mac) et, d'ici à la fin de l'année, les bornes interactives des agences. Avant les autoroutes de l'information et le Kiosque Micro.

■ Le CD-ROM « Les Paladiens » (les hôtels-clubs du voyagiste) est gratuit. On le commande par Minitel ou en envoyant le coupon encarté dans certaines des brochures « Destinations passion » et « Séjours couleur ». Présenté dans une pochette aux couleurs éclatantes, habilement construit – entrées multiples, graphisme ludique, bruits d'ambiance tels glouglous, tam-tams, halètement du marcheur, cri de l'aigle –, il permet d'anticiper les sensations, de jouer et, finalement, de composer son séjour en fonction de ses envies et de son budget. Pour réserver, le client a le choix entre le téléphone, le Minitel ou la visite à une agence du réseau.

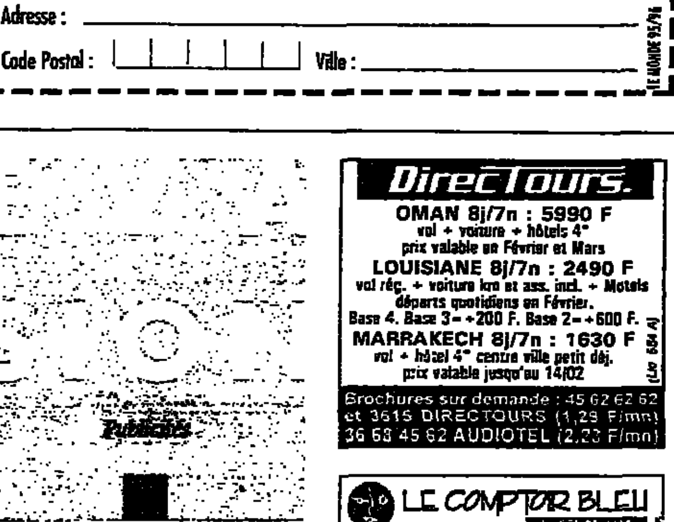
Ce diaporama (images fixes) dure huit heures dans sa totalité, et sera réactualisé au fil des saisons. Des versions en langues différentes sont prévues pour la clientèle européenne. Le voyagiste mise beaucoup sur ce CD-ROM puisqu'il lui attribue, précise-t-il, un *« budget flottant »*.

■ La FNAC a lancé son CR-ROM « Voyageur I » deux mois plus tôt. Elle y présente ses meilleurs séjours et circuits touristiques, soit plus de 200 possibilités. Lui aussi comporte diverses entrées, est consultable sur PC, bientôt sur Mac, et sera réactualisé tous les six mois. Il est offert à tout acheteur d'équipement multimédia des agences FNAC. Sinon, il coûte 50 francs.

■ Hachette entre à son tour dans la danse multimédia, en coédition avec la Caisse nationale des monuments historiques (CNMH). Premier titre, *Château de la Loire/Val de Loire*, vendu (CNMH, Fnac, librairies) en CD-ROM seul (399 francs) ou associé au Guide bleu correspondant (549 francs). Une mine d'informations, présentées avec l'érudition, l'élégance et la pertinence de ce vétéran plus que cent cinquantenaire. Le concepteur utilise la vidéo. Effort louable, bien que l'image tressaille, ce qui est inévitable en l'état actuel des choses.

■ Les 800 000 utilisateurs français de CD-ROM (2 millions et demi prévus à la fin de l'année) peuvent se réjouir. Quant aux autres, ils ne sont pas oubliés pour autant. *« On aura toujours besoin de contacts humains »*, assure Jacques Maillot.

Danielle Tramard



PARIS

HÔTEL BOILEAU ** NN
Calme et sérénité en plein coeur du 16è.
350 à 395 F - Jardin + bar,
-10 % en Janvier
bain, wc, tv. - Salle de séminaire
81, rue Boileau - 75016 PARIS
Tél : 42 88 83 74 - Fax : 45 27 62 98

DirecTours.
OMAN 8j/7n : 5990 F
vol + voiture + hôtels 4*
prix valable en Février et Mars
LOUISIANE 8j/7n : 2490 F
vol rég. + voiture km et ass. incl. + Motels
départs quotidiens en Février.
Base 4. Base 3 = +200 F. Base 2 = +600 F.
MARRAKECH 8j/7n : 1630 F
vol + hôtel 4* centre ville petit déj.
prix valable jusqu'au 14/02
(Lic 684 A)
Brochures sur demande : 45 62 62 62
et 3615 DIRECTOURS (1,29 F/mn)
36 68 45 62 AUDIOTEL (2,23 F/mn)

LE COMPTOIR BLEU
VOLS RÉGULIERS A/R, départ Paris
USA - 30 villes 1940 F
Toute l'Allemagne 1090 F
Antilles 2200 F
Australie/Pacifique 5950 F
SÉJOURS & WEEK-ENDS
Croisière Egypte 3950 F
Canaries 2850 F
Séville 2240 F
Hawaï 6900 F
Tél. (1) 40.44.72.73
AGENCE DE VOYAGES

DÉGRIFTOUR
ILE MAURICE
9 Nuits en Hôtel 3*
Demi-Pension
Départ Paris 7.920 F ~~11.860 F~~
MERIBEL / MOTTARET
1 Semaine
En Studio 4 Personnes
2.110 F ~~3.710 F~~
DAKAR
Vols Réguliers A/R
Départ de Paris 2.160 F ~~3.460 F~~
Licence 195017
3615 DT - (1,29 F/mn.)

Direct
Pour choisir chez vous vos vacances
CIRCUITS
LOUISIANE 7650F
MEXIQUE 8490F
THAILANDE 9195F
USA OUEST 9995F
ARGENTINE 11995F
AFRIQUE DU SUD 12890F
BRESIL 12995F
3615 VADIR

ITALIE
SPECIAL CARNAVAL
VENISE EN TRAIN
Départ 15/02 Retour 21/02/96
Hôtel 3*** VILLA ADA
(lido de venise) 2.900 Frs
(Prix par pers : train 2e classe A/R, couchette A/R, transf. A/R Lido, logt 5 nts chbre dble pet. déj.)
SUPER EVASION ROME
(du 09/02 au 01/04) - Départ vend./Retour lundi
Hôtel 3*** à partir de 1.765 Frs
(Prix par pers : Vols réguliers A/R, transf. A/R, logt 3 nuits chambre double petit déjeuner)
* Taxes aériennes en sus 70 Frs
Tél : 44 51 39 27
MINITEL 3615 : Cit Evasion
cit
Lic. 075 95 0167

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Hautes-Alpes - Station Village
à 5 km de SAINT-VERAN
HÔTEL LE CHAMOIS **
Logis France / Michelin
Ski de Fond, Ski de Randonnée
chiens de Traineaux
Haute saison 1/2 P. Base 2 pers : 271 F
Base saison : 250 F
Tél: 92.45.83.71 - Fax : 92.45.80.58

SUISSE
SUISSE - LEYSIN
La neige arrive
Le TGV des neiges vous y porte.
Le train des hôtels de Famille.
FORFAIT demi-pension 7 nuits + abonnement de ski 6 jours.
LE GRAND CHALET *** Forfait env. FF 3000 Tél : 34.11.36 - Fax : 34.16.14
MONT-RIANT ** Forfait env. FF 2700 Tél : 34.27.01 - Fax : 34.27.04
ORCHIDEES E&G Forfait env. FF 2600 Tél : 34.14.21 - Fax : 34.18.10
LA PAIX E&G Forfait env. FF 2600 Tél : 34.13.75 - Fax : 34.13.75
LA PRIMEVERE E&G Forfait env. FF 2600 Tél : 34.11.46 - Fax : 34.11.46
CH-1854 Leysin-Indicatif tél. + fax 1941-25

Republic Tours
Ses prix magiques !
LONDRES
EUROSTAR
de Paris 860F
Prix par personne 2e classe
+ 1 nuit Hôtel LONDON PARK
3615 REPUBLIC - TEL. (1) 43 55 39 30
ou votre Agence de Voyages

Le Dubaï Promotion Board, Emirates Airlines et Bleu Ciel
vous proposent d'aller faire les
SOLDES à DUBAI
Entre le 15 Février et le 28 Mars 1996 au prix de :
6.390 FF
par adulte
3.860 FF
par enfant de 2 à 12 ans
pour 8 jours/7 nuits au départ de PARIS ou NICE en hôtel 4****
Renseignements au 43.87.50.55 ou dans votre agence de voyages.

CHAQUE SEMAINE RETROUVEZ NOTRE RUBRIQUE "ÉVASION"
RENSEIGNEMENTS PUBLICITÉ : ☎ 44.43.77.86 - (FAX : 44.43.77.30)

هكذا من الأصل

Nuages et faibles pluies

UNE ZONE dépressionnaire reste stationnaire sur l'ouest de la France et le proche Atlantique. Autour de cette dépression remontent des zones perturbées difficiles à suivre. Un anticyclone thermique persiste sur la Scandinavie.

Jeudi matin, le ciel sera couvert et pluvieux sur l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées, le Limousin, l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon et la Provence. Les pluies seront faibles, localement modérées, sur les Cévennes et la Provence. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 200 mètres. Le vent d'est soufflera à 70 km/h sur les côtes varoises. Partout ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec quelques gouttes possibles près de la Manche. Le vent d'est sera modéré et soufflera à 50 km/h.

Jeudi après-midi, la zone pluvieuse remontera vers le Nord et se situera sur la Bretagne, les pays de Loire, le Centre, l'Ile-de-France, la Bourgogne, les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 400 mètres. En soirée, les pluies atteindront la Champagne et la Lorraine, et seront parfois verglaçantes. Sur un grand Sud-Ouest, les éclaircies reviendront mais seront entrecoupées d'averses. Le vent d'est sera toujours modéré.

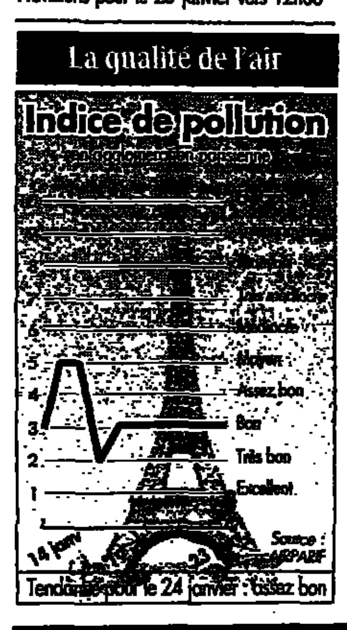
Les températures matinales varieront entre –4 et 0 degré près de lafrontière belge et entre 2 et 10 degrés du nord au sud du pays. Jeudi après-midi, il fera entre 0 et 15 degrés du nord au sud, localement –1 degré en Alsace.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

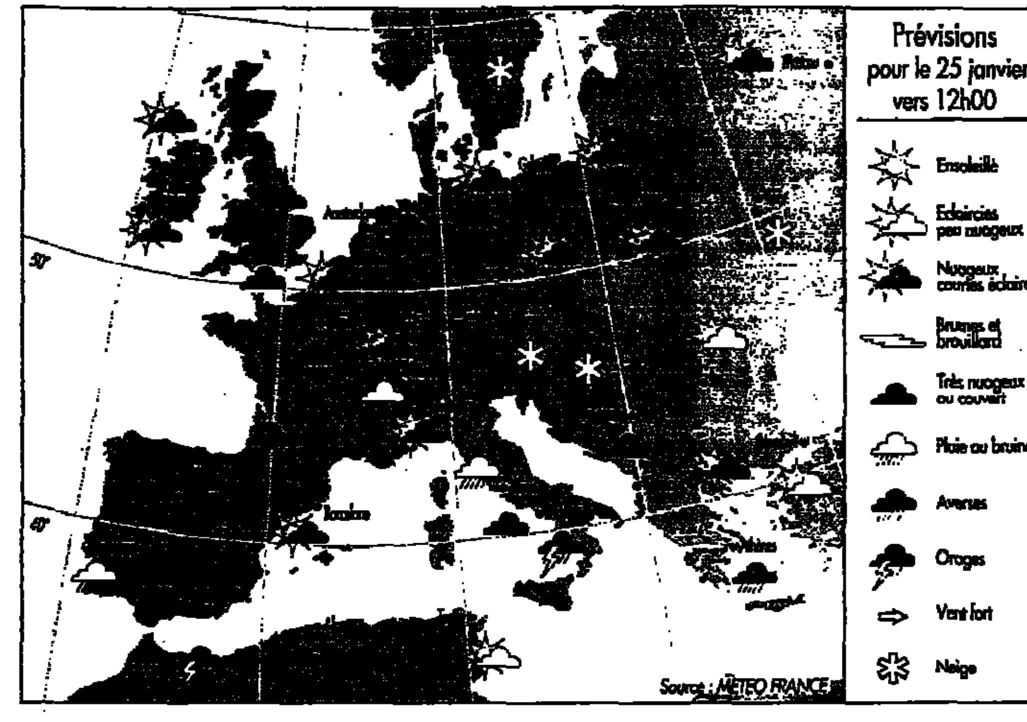


Prévisions pour le 25 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



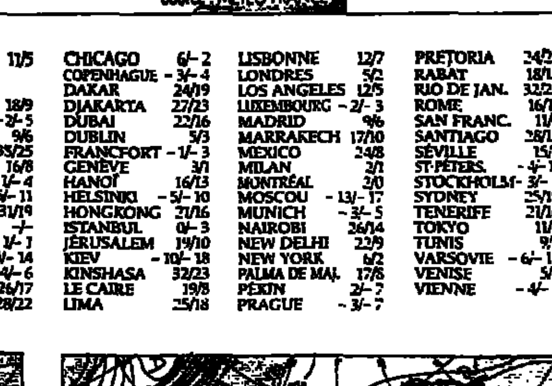
Tendance pour le 24 janvier : assez bon

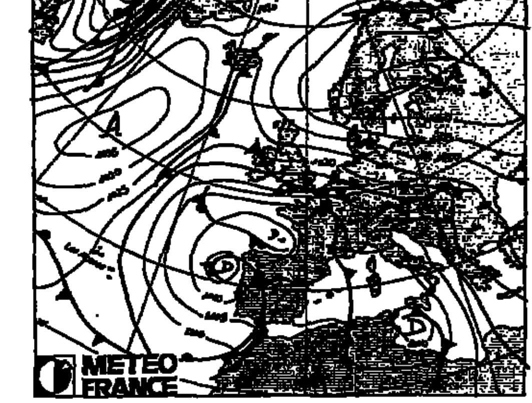


TEMPÉRATURES du 23 janvier maxima/minima		GRENOBLE	7/4	TOURS	11/5	CHICAGO	6/–2	LISBONNE	12/7	PRETORIA	24/20
FRANCE		LILLE	2/0	ÉTRANGER		COPENHAGUE	–3/–4	LONDRES	5/2	RABAT	18/12
AJACCIO	18/10	LIMOGES	13/2	ALGER	18/9	DAKAR	24/19	LOS ANGELES	12/5	RIO DE JAN.	32/23
BIARRITZ	15/8	LYON	10/5	AMSTERDAM	–2/–5	DJAKARTA	27/23	LUXEMBOURG	–2/–3	ROME	16/11
BORDEAUX	13/6	MARSEILLE	14/10	ATHÈNES	9/6	DUBAI	22/16	MADRID	9/6	SAN FRANC.	11/4
BOURGES	9/3	NANCY	0/–1	BANGKOK	35/25	DUBLIN	5/3	MARRAKECH	17/10	SANTIAGO	28/12
BREST	8/6	NANTES	11/7	BARCELONE	16/8	FRANCFORT	–1/–3	MEXICO	24/8	SÉVILLE	15/7
CAEN	7/6	NICE	13/8	BELGRADE	1/–4	GENÈVE	3/1	MILAN	2/1	ST-PÉTERS.	–4/–14
CHERBOURG	7/6	PARIS	6/3	BERLIN	–5/–11	HANOÏ	16/13	MONTRÉAL	2/0	STOCKHOLM	–3/–5
CLERMONT-F.	13/1	PAU	16/7	BOMBAY	31/19	HELSINKI	–5/–10	MOSCOU	–13/–17	SYDNEY	25/19
DIJON	2/0	PERPIGNAN	17/3	BRASILIA	–/–	HONGKONG	21/16	MUNICH	–3/–5	TENERIFE	21/16
FORT-DE-FR.	28/18	POINTE-À-PIT.	30/21	BRUXELLES	1/–1	ISTANBUL	0/–3	NAIROBI	26/14	TOKYO	11/2
		RENNES	10/7	BUCAREST	–4/–14	JÉRUSALEM	19/10	NEW DELHI	22/9	TUNIS	9/8
		ST-DENIS-RÉUNION	27/24	BUDAPEST	–4/–6	KIEV	–10/–18	NEW YORK	6/2	VARSOVIE	–6/–13
		ST-ÉTIENNE	13/5	BUENOS-AIRES	26/17	KINSHASA	32/23	PALMA DE MAJ.	17/8	VENISE	5/4
		STRASBOURG	0/–1	CARACAS	28/22	LE CAIRE	19/8	PÉKIN	2/–7	VIENNE	–4/–5
		TOULOUSE	17/5			LIMA	25/18	PRAGUE	–3/–7		



Situation le 24 janvier, à 0 heure, temps universel





Prévisions pour le 26 janvier, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Félix Gouin élu

HIER, en fin d'après-midi, Félix Gouin a été élu président du gouvernement provisoire de la République française. Tel est le résultat positif et clair d'une journée pendant laquelle les réunions de groupes, les discussions entre représentants des trois grands partis et les délibérations au sein du MRP se sont succédé sans désemparer.

Si l'accord s'était fait aisément depuis la veille sur le choix du successeur du général de Gaulle, il ne l'était pas sur le programme de la future équipe ministérielle, et il semblait que la persistance de divergences sur ce point put, au dernier moment, remettre en question l'entente réalisée sur le nom de Félix Gouin, qui n'avait accepté de laisser poser sa candidature que s'il pouvait compter sur la participation du MRP.

Ainsi, la France a un président du gouvernement. Il reste à savoir quand elle aura un gouvernement. On pensait généralement, hier soir, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que Félix Gouin réussirait, et on le souhaitait. On le souhaitait par sympathie pour sa personne. On le souhaitait aussi et surtout pour le pays, que l'on sent désorienté par le départ du général de Gaulle et par tant de manœuvres, de palabres, de discussions autour de grands principes, qui risquent de dégénérer en obscures querelles de mots ; pour le pays qui souffre, attend et s'inquiète.

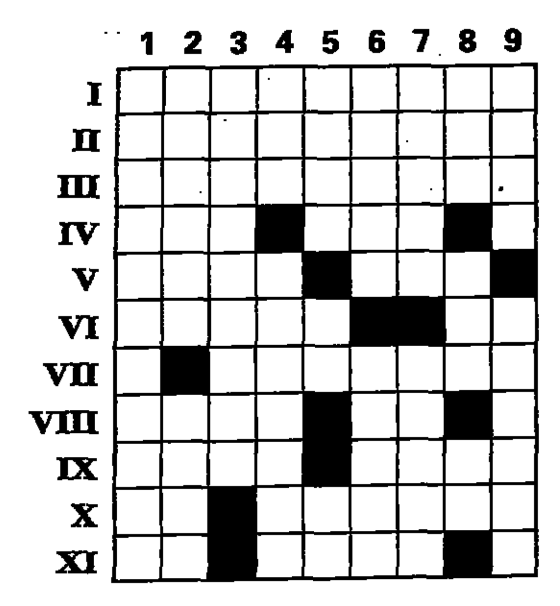
On discernait, chez la plupart des députés, le désir sincère sinon d'un accord unanime, au moins d'une conciliation nécessaire. Car, ainsi que le disait une personnalité de la SFIO devant qui l'on évoquait l'éventualité, en cas d'échec définitif des conversations, d'une combinaison socialiste-communiste : *« Ce n'est pas dans une période aussi grave que l'on peut songer à un gouvernement de combat. »*

A. B.

(25 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6742



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui fait le *Jacques*. – II. Moins on mange et plus elles grossissent. – III. Appareils permettant de broyer et de déchirer. – IV. Eut une réaction très rosse. Ses recommandations ne sont pas toujours suivies. – V. Cri pour annoncer une passe. La fin des revers. – VI. Stupéfiant dans le milieu. Coule à l'Est. – VII. Peut être corrigée pour avoir le prix. – VIII. Nous a laissé quelques discours. Abréviation évitant une répétition. – IX. Tout naturel. Peut se produire en retour. – X. Dieu. Le Grand Moghol y résidait. – XI. Conjonction. Fournit des noix.

VERTICALEMENT

1. Bijou évoquant une belle. – 2. Dont on ne voit pas la tige. Ne brille pas par les paroles. – 3. Faire venir le tout. – 4. N'avait pas de prix. Brisa le goulot. – 5. Nourriture enfantine. Dans le groupe des lanthanides. Un peu d'argent. – 6. Composé chimique. Peut être traitée de banane si ce n'est pas une femelle. – 7. L'homme du greffier. Qui convient très bien. – 8. Utilisé quand on a déjà doublé. Utile pour préparer le terrain. Peut servir à faire *des filets*. – 9. Ouverture sur une table. Qui ont peut-être beaucoup d'illusions.

SOLUTION DU Nº 6741

HORIZONTALEMENT

I. Anaérobie. – II. Ravaudeur. – III. Lieu. Eblé. – IV. En. Zélée. – V. Sénevé. – VI. Atout. – VII. Ereintant. – VIII. Nos. Gesse. – IX. Nu. Fi ! – X. Emaillent. – XI. Inné. Nue.

VERTICALEMENT

1. Arlésienne. – 2. Naine. Roumi. – 3. Ave. Nues. An. – 4. Eauze. Fin. – 5. Ru. Evangile. – 6. Odelette. – 7. Bébé. Oasien. – 8. Iule. Uns. Nu. – 9. Ere. Attente.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MEXIQUE.** Les mesures d'urgence anti-pollution déclenchées à Mexico le 19 janvier, en raison d'une concentration d'ozone supérieure aux normes admises, ont été maintenues les 22 et 23 janvier. L'activité industrielle était réduite de 30 à 40 % et la circulation automobile de 50 %. Huit cents patrouilles de policiers quadrillaient les rues de la capitale pour faire respecter les consignes, et les automobilistes indisciplinés ont fait l'objet d'amendes de 400 francs. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE.** Des pluies torrentielles se sont abattues sur le Zimbabwe le week-end du 20 au 21 janvier, entraînant d'importantes inondations. Dans le nord-ouest du pays, des routes et des bâtiments ont été emportés par les eaux. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Le trafic voyageurs du port de Calais a enregistré un recul de 7,28 % en 1995 : 17,55 millions de passagers ont transité par le port, contre 18,39 l'année précédente. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN.** La compagnie aérienne de Taïwan, China Airlines, a conclu un accord de maintenance technique avec la compagnie allemande Lufthansa pour améliorer la sécurité de ses vols. – *(AFP.)*

■ **ORIENT-EXPRESS.** Après un arrêt de trois mois pour sa remise en état annuelle, le Venice Simplon-Orient Express reprendra sa course hebdomadaire vers Venise dès le mois de mars. Tous les jeudis soir, les dix-sept voitures bleu et or du train légendaire quitteront la gare de l'Est pour un voyage de vingt et une heures à travers la France, la Suisse, l'Autriche et l'Italie.

■ **ALLEMAGNE.** Lufthansa et South African Airways ont signé un accord de coopération axé dans un premier temps sur des vols conjoints. Dès le 1er avril, les deux compagnies offriront vingt-neuf connexions hebdomadaires en vols conjoints vers Francfort, Munich et Düsseldorf en Allemagne, Johannesburg et Le Cap en Afrique du Sud.

■ **SNCF.** Les tarifs voyageurs hors Ile-de-France de la SNCF augmenteront de 1,9 % en moyenne à partir du 28 janvier. Les tarifs en Ile-de-France devraient augmenter en août en même temps que ceux de la RATP. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 26 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les coptes, 11 h 30 ; les vases de Suger, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « Chine, des chevaux et des hommes » (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 58, rue d'Hauteville (Institut culturel de Paris).

■ **LE MINISTÈRE DES FINANCES** : maquette et hall d'honneur (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

■ **LE HAMEAU BOILEAU** et son quartier (60 F), 14 h 30, sortie du métro Exelmans (Emilie de Langlade).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la Grange-Batelière (50 F), 14 h 30, sortie du métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **L'ÉGLISE SAINTE-ÉLISABETH** : les mystères des Templiers (55 F), 15 heures, 196, rue du Temple (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO**, 15 heures (40 F + prix d'entrée) (Approche de l'art) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), 63, rue de Monceau (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (37 F + prix d'entrée) : 15 h 15, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « A l'ombre du Vésuve » (55 F + prix d'entrée), 15 h 15, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Sérinde, terre de Bouddha » (50 F + prix d'entrée), 16 heures, devant l'entrée (Christine Merle).



ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : Le Monde Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - TÉL : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
□ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
□ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
□ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre *départ.* PP. Paris DTN
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, *rue M. Gunsbourg,* 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Après treize ans d'absence, malgré l'âge – quatre-vingt-trois ans – et un grave handicap physique, l'un des plus grands cinéastes du monde revient en pleine possession de ses moyens artistiques. ● FILM À ÉPISODES réalisé avec le concours de Wim Wenders, *Par-delà les nuages* possède pourtant une unité intérieure marquée au sceau du génie de Michelangelo Antonioni. ● LA SOLIDARITÉ d'une équipe a permis de mener à bien cette œuvre exceptionnelle, réalisée dans des conditions « limites ».

PHOTOS D. R.







Sous l'empire du regard de Michelangelo Antonioni

Par-delà les nuages. Avec le renfort d'interprètes magnifiques, le cinéaste italien compose à partir de quatre histoires brèves un chant de désir et d'espoir

Film franco-italo-allemand de Michelangelo Antonioni. Prologue, entractes et épilogue de Wim Wenders. Avec John Malkovich, Kim Rossi Stuart, Ines Sastre, Sophie Marceau, Peter Weller, Chiara Caselli, Fanny Ardant, Jean Reno, Vincent Perez, Irène Jacob, Marcello Mastroianni, Jeanne Moreau.

Ils sont nombreux les nuages à traverser pour accéder à la lumière envoûtante du seizième long métrage de Michelangelo Antonioni. Le premier tient au statut de son auteur, icône vivante du cinéma d'auteur : on a bien vu au Festival de Venise comment cette admiration muséale et médiatique précédant le film risquait d'en fausser la vision. S'y ajoute la nuée des conditions extrêmes de mise en scène par un cinéaste octogénaire, que la maladie a laissé incapable de parler, de lire et d'écrire. Elles ont imposé l'étonnant rituel de pouvoir – du cinéaste – et de divination – de ses collaborateurs – dont est né le film tel qu'Antonioni l'a voulu. Aventure exceptionnelle, mais qui ne doit pas parasiter l'œuvre elle-même. Le cumulus le plus trompeur tient sans doute à la forme même de *Par-delà les nuages*, qui se présente comme un film à épisodes dont chacun possède son style et sa logique. Le risque est de laisser l'ensemble se disjoindre alors que leur somme est supérieure à la simple addition de ses composants, comme une symphonie dépasse la réussite de chaque mouvement.

Par-delà les nuages se présente comme la rêverie d'un cinéaste, interprété par John Malkovich au cours d'intermèdes tournés par Wim Wenders. Chaque épisode est l'hypothèse d'un film imaginé par lui, au hasard d'une rencontre ou d'un souvenir que les circonstances ravivent. Les quatre histoires sont inspirées du livre – splendide – d'Antonioni *Rien que des mensonges*, recueil de notes, d'ébauches de scénarios et de réflexions sur son travail, publié en 1983 (traduction française chez Ramsay, 1985).

DESSIN MARC TARASKOFF

Le premier, *Chronique d'un amour insaisissable*, se déroule à Comacchio, dans le delta du Pô, puis à Ferrare, la ville natale du cinéaste, dont on sait combien l'atmosphère confinée et codifiée l'a marqué. Sortant d'un brouillard droit venu du *Désert rouge* et d'*Identification d'une femme*, on y assiste au coup de foudre feutré entre un voyageur (Kim Rossi Stuart) et une institutrice (Ines Sastre). Mais, le soir, il ne la rejoindra pas dans sa chambre. Ils s'aimeront trois ans, à distance, jusqu'à ce que le hasard les rapproche, puis les sépare à l'issue d'une scène d'amour inaccomplie. Etrange récit qui se précipite sans cesse vers un but jamais atteint. On y retrouve d'emblée cette manière propre à Antonioni de peupler les espaces et les durées de mystère, de pulsions et de sentiments, en éliminant les détails d'une vie sociale anecdotique. La matière des choses, la texture des visages, la chaleur et la plasticité des corps règnent ici absolument.

Deuxième épisode, *La Jeune Fille et le Crime* se bâtit entièrement sur la chorégraphie de trois regards. A Portofino, en hiver, celui du cinéaste John Malkovich, apparemment désœuvré, en fait auteur en quête d'un personnage, se pose sur Sophie Marceau. La façon dont sa beauté à elle se constitue dans ce regard, puis dont elle le regarde pour lui livrer son secret, le tout recomposé par le regard de la caméra – celui d'Antonioni lui-même –, compose avec un subtil jeu de reflets dans les vitrines, les fenêtres et les plans d'eau une sidérante invocation des énigmes de la création. Cette glissade passe par l'une des très rares scènes d'amour physique que le cinéma peut s'honorer d'avoir montrées. Et, face à Malkovich parfait de séduction retenue, la force et la grâce de Sophie Marceau font regretter qu'elle choisisse souvent ses rôles avec moins de discernement.

Ajouté in extremis, *Ne me cherche pas* possède une forme différente, heurtée. Les « noirs » séparant les séquences mettent en relief les cadrages serrés préférés aux plans larges et fluides. Riche Américain à Paris, Peter Weller délaisse son épouse, Fanny Ardant, pour sa maîtresse italienne (Chiara Caselli). La femme s'en va. On retrouve Antonioni cinéaste du couple en crise, de la violence des corps et des sentiments quand les règles du jeu social se délitent. Le cinéaste impose alors un vertigineux coq-à-l'âne. Changement de décors et de personnage, arrivée – via un ballet d'ascenseurs qui est à lui seul le paraphe d'un metteur en scène d'exception – de Jean Reno. Sombre, très beau, Reno vient d'être abandonné par sa femme, qui a vidé son appartement et l'a mis en location. Fanny Ardant débarque pour l'occuper. C'est absurde et émouvant, d'une logique implacable, quelque part entre Goldoni et Beckett.

> Le « cinéaste de l'incommunicabilité », aujourd'hui privé des moyens ordinaires de la communication, bâtit un monde nouveau, qui n'est plus fermé

Pour amener le film vers son terme, prend place alors le principal *intermezzo* réalisé par Wenders. Un savoureux entracte offert par Marcello Mastroianni en peintre du dimanche devant la Sainte Victoire, en butte à l'ironie de Jeanne Moreau. Le cher Marcello y délivre avec le sourire un modeste éloge du geste, du « faire » obstiné et quotidien. C'est Wenders qui parle, en contrepoint mineur, et ne détonne pas.

Quatrième épisode, *Ce corps de boue*. Dans les rues d'Aix, Vincent Perez fait la cour à Irène Jacob, qui se presse vers l'église. Circulation dans la ville, station fervente au temple, chemin du retour, jusqu'à la révélation du destin que s'est choisi la jeune femme. Sujet que guetterait la gravité, voire la niaiserie, mais transfiguré par une mise en scène dynamique et légère. Cet épisode, le seul à ne pas comporter de scène de nu, n'est pas moins sensuel que les autres. A charge pour le finale de Wenders de réinsérer cet itinéraire singulier dans le collectif, par le coulé du plan séquence qui se boucle sur le regard du cinéaste Malkovich, indice de l'omniprésence d'Antonioni.

On retrouve dans le film beaucoup de ce qu'on sait d'Antonioni. Sa manière inégalée de filmer les femmes : à côté de personnages masculins instables, mal inscrits dans le monde (voyageur de commerce, hommes volages...) les cinq jeunes femmes – les personnages comme les actrices, somptueuses – ont droit à un chant d'exaltation, dans un registre chaque fois différent. Il dévoile et magnifie leur apparence pour mieux porter, « par-delà les nuages », leur beauté intime et secrète, la puissance de leur désir et de celui qu'elles inspirent.

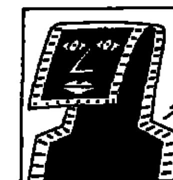
Les femmes sont le chemin et le but dans l'étrange géographie de Michelangelo Antonioni. Le « *cinéaste de l'incommunicabilité* », aujourd'hui privé des moyens ordinaires de la communication, bâtit un monde nouveau, qui n'est plus fermé. Les murs opaques, fermant la route, ont longtemps été son motif de prédilection – ceux que longeait Steve Cochran dans *Le Cri*, celui qu'effritait Jeanne Moreau dans *La Nuit*, les parois couvertes de photos de *Blow-Up* ou la muraille traversée à la fin de *Profession : reporter*. Deux autres éléments architecturaux tiennent ici le premier rôle : les vitres et les escaliers.

Les vitres, transparentes mais infranchissables, suggèrent la forme contemporaine d'une solitude où tout est visible mais où plus rien ne se partage sauf, peut-être, dans l'imaginaire. Les escaliers, véritables protagonistes des histoires, dessinent un autre mouvement, ascendant, qui professe une sorte de foi, au moins d'espoir. Antonioni se garde bien de nommer cette transcendance, ce bonheur – même si, sous quatre thèmes suggérés (la parole et l'image, l'effet de réel, la puissance de la fiction, l'âme et le corps), le cinéma en est l'évident royaume. Mais cela ne se dit pas. Il suffit que le film en orchestre la musique. Il suffit que le titre en désigne le lieu.

Jean-Michel Frodon

Un metteur en scène de l'allusion qui engendra de nombreux malentendus

LE RETOUR de Michelangelo Antonioni au cinéma a été salué par un concert de déclarations enamourées dont le Festival de Venise, en septembre 1995, avait donné à entendre les premières mesures. A quatre-vingt-trois ans – il est né le 12 septembre 1912 à Ferrare –, dix ans après qu'une commotion cérébrale l'a privé de la parole et laissé paralysé du côté droit, le *maestro* restitue à un cinéma italien rendu orphelin par la mort de Fellini un peu de son lustre. Cette sacralisation prête à sourire, si l'on se souvient qu'Antonioni a toujours été considéré comme le cinéaste ennuyeux de l'ennui, le chantre d'une incommunicabilité. Un grand metteur en scène, peut-être, mais dont il convenait de citer le nom en se gardant bien de voir les films. Statut singulier, façonné pour partie dans les festivals de cinéma.



PORTRAIT

A Cannes notamment, où ont été présentés *Identification d'une femme* (1982) et *Profession : reporter* (1977), où la Palme d'or avait été décernée à *Blow up* (1967), après que *L'Eclipse* (1962) obtint le Prix spécial du jury, *ex aequo* avec *Le Procès de Jeanne d'Arc*. A Cannes, où la présentation de *L'Avventura*, en 1960, avait fait souffler le vent de la révolte chez un groupe de critiques, scandalisés par l'accueil hostile des festivaliers. L'incompréhension ne date pourtant pas de cette année-là, puisque son premier long métrage, *Chronique d'un amour*, avait été présenté, en 1950, au Festival du film maudit, à Biarritz. Le principal reproche adressé à ce film tenait à sa trop grande froideur. Déjà. En fait, Antonioni y affirmait les principes de son cinéma, qui ne varieront guère et lui vaudront de toujours encourir les mêmes reproches.

Antonioni est un cinéaste de l'*abstraction*, *comme* Fritz Lang, mais de manière différente. Lang fonde l'abstraction sur un travail de l'intrigue et des personnages, alors que la mise en scène d'Antonioni questionne sans relâche la relation physique de l'humain au monde qui l'entoure. La filiation entre ses documentaires et ses films de fiction y apparaît clairement. Du travail sur le réel effectué sur les rives du Pô (*Gente del Po*, 1947) ou sur les éboueurs de Rome (*N.U. [Nettezza Urbana]*, 1948), est né le désir de mise en perspective de l'homme et de son environnement, qui produira les séquences les plus mémorables des grands films des années 60.

RÉPUTÉ ENNUYEUX

L'influence du néoréalisme est patente, comme celle du Visconti de *La Terre tremble* ou de *Ossessione*. Cette influence engendre un premier malentendu, parce que les films d'Antonioni se situent non dans les milieux populaires, mais dans la bourgeoisie du nord de l'Italie – alors que, dans ses documentaires, il s'était intéressé aux gens modestes. La vacuité et l'ennui étant deux des constantes de ses personnages, voici Antonioni réputé cinéaste vide et ennuyeux.

Il est vrai qu'il ne se soucie pas de combler ce « manque ». Les plans désertés par les humains, et considérés communément comme vides, abondent dans son œuvre. La thématique du cinéaste s'organise autour de la disparition et de l'absence : Disparition d'Anna dans *L'Avventura*, échange d'identité de *Profession : reporter* (ou comment continuer de vivre tout en cessant d'être au monde), quête du cinéaste d'*Identification d'une femme* qui se conclut par une double disparition... De là, également, l'impression de réification d'un monde dans lequel l'humain ne parvient plus à se situer, parce qu'il ne le comprend plus.

Le deuxième malentendu tient à ce qu'Antonioni est considéré comme un cinéaste intellectuel, alors que sa mise en scène est fondée sur une approche sensitive de la réalité.

Lui-même s'est défendu d'être un intellectuel : « *Je fais des films avec mon ventre.* » Mais l'enthousiasme manifesté à son égard par les tenants du « nouveau roman » a contribué à enraciner une réputation qui faillit lui coûter sa carrière, ses films étant censés éloigner le public des salles de cinéma. Antonioni est un formaliste sensuel qui, après avoir abordé le cinéma *en théoricien* et critique, tente d'en renouveler les possibilités, quitte à passer par une redéfinition de la réalité (faire repeindre une pelouse à ses yeux pas assez verte ou faire recouvrir des arbres de peinture blanche).

LA TECHNIQUE COMME LEURRE

Preuve de la sensualité du cinéma d'Antonioni, le souvenir que l'on garde de ses films est lié avant tout à des impressions. Le visage de ses actrices, Lucia Bosè, Monica Vitti et les autres, une route de campagne dans *Le Cri* (une de ses rares fictions situées dans un milieu populaire, et une de ses réussites les plus magistrales), un angle de rue dans *L'Eclipse*, un petit matin de fête triste dans *La Nuit*, une place de village dans *Profession : reporter*, le brouillard d'*Identification d'une femme*. Le Londres des *sixties* décrit dans *Blow up existe* moins à travers l'évocation des *drug-parties* de la société branchée de l'époque que par le bruit du vent dans un parc. Cette réalité, il faut l'accepter sans forcément la comprendre, à l'image du photographe de *Blow up*, qui *entend* rebondir la balle de tennis imaginaire avant de faire mine de la ramasser et de la renvoyer.

Le cinéma d'Antonioni se situe entre l'imperceptible et le visible. Ce qui peut le conduire à élaborer des dispositifs aisément repérables, à défaut d'être faciles à disséquer. La visibilité du dispositif serait, pour beaucoup de cinéastes, la preuve de l'échec de la mise en scène. Pas pour Antonioni, metteur en scène de l'allusion et non de l'illusion, qui fait de la technique et de l'intérêt qu'elle suscite un leurre supplémentaire, affirmant là encore que la vérité est ailleurs.

Pascal Mérigeau

هكذا من الأصل

Enrica Antonioni, Wim Wenders et John Malkovich

Trois personnages autour d'un auteur

PAR-DELÀ LES NUAGES illustre à la perfection la façon dont, au cinéma, un créateur doit composer avec de nombreux intermédiaires et partenaires pour, en fin de compte, imprimer sa marque personnelle à un film. Le handicap de Michelangelo Antonioni, qui ne peut ni parler, ni lire, ni écrire, a poussé à l'extrême ce rapport complexe. Il l'empêche aussi de donner des entretiens. Poursuivant en quelque sorte le processus particulier de fabrication du film, nous nous sommes adressé aux trois personnes qui furent, chacune d'une manière différente, les intercesseurs d'Antonioni avec son propre film.


ENTRETIEN

Enrica Antonioni, compagne puis épouse du cinéaste depuis un quart de siècle, est devenue son indispensable porte-parole, dans une constante relation, proche parfois d'une position de médium. Wim Wenders, sollicité par les producteurs comme *stand-by director* (réalisateur « en réserve »), prêt à intervenir en cas de défaillance – qui n'eut pas lieu –, est également le metteur en scène des intermèdes qui relient les différents épisode. Il a mis sa propre personnalité de cinéaste au service de celle du vieux maître. John Malkovich, *enfin, qui joue*, fût-ce de manière distanciée, le rôle de Michelangelo Antonioni à l'écran.

L'entretien qui suit est un montage réalisé à partir d'interviews accordées séparément par les trois participants.

« Comment a commencé, pour vous, l'aventure de *Par-delà les nuages* ?

Enrica Antonioni. – J'ai d'abord été celle qui savait que Michelangelo pouvait faire ce film. Son énergie est toujours là, et son esprit est toujours le même, malgré ses difficultés à s'exprimer. Depuis dix ans que je vis avec lui dans ces conditions, j'ai appris un nouveau vocabulaire, mais il fallait trouver les gens assez forts pour accompagner pareille entreprise. L'histoire a vraiment commencé quand le producteur français Stéphane Tchalgadjieff *[qui fut entre autres le producteur des grands films de Rivette au tournant des années 60-70]* est venu voir Michelangelo avec *Alain Robbe-Grillet. Celui-ci voulait lui offrir un rôle dans son film La Forteresse.* Il avait accepté, mais le film n'a pu se faire. Tchalgadjieff a dit qu'il aimerait produire un film de Michelangelo. Il a ensuite été rejoint par un autre producteur français, Philippe Carcassonne. Quand il a fallu prendre un *stand-by director*, Michelangelo a choisi Wim Wenders, et le projet a continué d'évoluer sous son influence.

Wim Wenders. – A l'origine, Antonioni devait apparaître comme un personnage-clé du film. C'était un projet beaucoup plus composite. J'ai vite compris qu'il ne voulait pas jouer, mais qu'il souhaitait adapter quelques-unes de ses nouvelles. Pour trouver l'argent, il a *été nécessaire* de construire une « histoire-cadre » structurant les quatre épisodes, et réalisée par moi. Un film à épisodes facilitait le travail pour Antonioni, en permettant de fractionner le tournage en quatre tranches de deux semaines. La décision de confier le rôle du cinéaste à John Malkovich a été prise très tardivement, après qu'il eut déjà joué dans l'épisode avec Sophie Marceau.



DESSIN JACQUES VALOT D'APRÈS PHOTOS WENDERS/SYGMA

– Comment s'est fait le passage des textes à la réalisation ?

W. W. – Dès que nous avons commencé à travailler ensemble, Antonioni m'a envoyé à Ferrare, en me faisant comprendre que je devais connaître sa ville natale. Tonino Guerra *[l'un des plus grands scénaristes italiens, collaborateur d'Antonioni depuis* L'Avventura, *en 1960]* était lui aussi convaincu qu'une des histoires devait se passer là où tout avait commencé.

E. A. – *Tonino* s'est concerté avec Michelangelo, Wenders et moi, puis il a écrit et envoyé son script au fur et à mesure. Je le lisais à Michelangelo, et il approuvait ou pas. Tonino et Michelangelo se connaissent depuis si longtemps, ce sont des amis très proches, qui ont beaucoup voyagé et discuté ensemble. Tonino possède cette incroyable habileté d'écrire un « script d'Antonioni » en renonçant à son propre ego.

W. W. – Tonino Guerra a fait l'essentiel des dialogues des épisodes. *Pour l'histoire-cadre, j'ai* utilisé les archives qu'Antonioni m'avait ouvertes, et qui contiennent d'innombrables carnets de notes.

– Jusqu'à quel point John Malkovich représente-t-il Antonioni ?

John Malkovitch. – Je ne sais pas. Si j'ai la chance de représenter au moins un peu Michelangelo à l'écran, c'est qu'il aime la façon que j'ai de me tenir sur le bord des situations. Je suis certain, en tout cas, d'avoir interprété un cinéaste européen. Il existe un personnage de *« cinéaste européen ». Ceux* que je connais bien – Antonioni, Louis Malle, Wenders, Schlöndorff, Bertolucci, Oliveira, Frears – ont des points communs : ils sont très cultivés, très ouverts, ils ont de l'humour. Et ils aiment vraiment le cinéma. En tout cela, ils diffèrent des cinéastes américains.

W. W. – Le premier acteur envisagé pour jouer le rôle était Gian Maria Volonte, ce qui aurait pris un sens différent. Mais Volonte est mort. Alors, nous avons attendu de voir les épisodes pour savoir comment compléter l'ensemble au mieux. C'est alors que nous avons choisi Malkovich, qui avait déjà travaillé sur un épisode. Il devait assumer cette contradiction d'être à la fois Antonioni et ne surtout pas l'imiter. Je voulais seulement qu'il représente son regard, cette avidité du regard.

> « Michelangelo souhaite réaliser un autre film, il en a la force »

– Comment se passe la cohabitation de deux cinéastes sur un même plateau ?

E. A. – C'est compliqué. Wim a été choisi par Michelangelo, il n'aurait voulu personne d'autre. Mais tous les deux ont souffert. Wim a beaucoup donné. Michelangelo ne voyait pas de nécessité aux épisodes de liaison, mais c'était dans le contrat, ce devait être un film d'Antonioni et Wim *Wenders. Les discussions sur le* script ont été interminables. Ensuite, Michelangelo a exigé beaucoup de coupes dans ce que Wim avait tourné. Wim en était un peu secoué, mais, finalement, nous sommes parvenus à une solution.

W. W. – Lorsqu'on est cinéaste, il est très rare de participer ainsi au tournage d'un autre et de voir un film naître après avoir collaboré au scénario, au casting, et donc avoir inconsciemment fabriqué son propre film, très différent. J'ai souvent pensé que ce que faisait Antonioni ne marcherait pas : il *contredisait les règles de base de la* réalisation. Mais, à la fin, ça fonctionne parce que la mise en scène d'Antonioni répond à une logique esthétique plus qu'à une logique narrative.

– Qu'Antonioni ne puisse pas expliquer les motivations des personnages à leurs interprètes n'est-il pas un inconvénient ?

E. A. – Non, c'est un avantage. Il n'a jamais rien expliqué aux acteurs, de toute façon. Il a toujours dit qu'il valait mieux que les acteurs *ne comprennent pas ce qu'ils jouent.* C'est à celui qui regarde par la caméra de créer la scène, de la construire.

W. W. – Jeanne Moreau a tout de suite dit : *« Je ne vois pas où est le problème, avant il ne parlait pas non plus. »*

J. M. – Comme il ne parle pas, tout ce qu'il fait monopolise l'attention. Il suffisait de regarder son visage pour savoir si c'était bien ou pas. Il a un visage si expressif et si habité, comme un visage de statue antique. Mais il est extrêmement rusé, on ne sait jamais s'il construit la scène, s'il vous fait la construire pour *lui*, ou si tout est déjà construit à l'avance. Je suis un acteur de théâtre, le dialogue est tout pour moi. Mais avec Antonioni, ça n'a plus d'importance, il pourrait tout tourner en muet. Il me semble qu'en perdant les moyens ordinaires du dialogue Antonioni démontre désormais l'aspect sacré de la communication. Près de lui, comme près d'Oliveira, j'ai ressenti combien, quand la mort est aussi proche, elle oblige à ne se préoccuper que de l'essentiel.

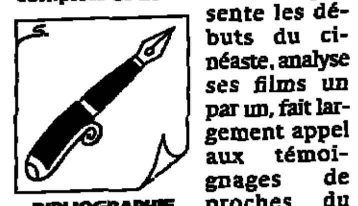
– *Par-delà les nuages* est-il le *dernier film d'Antonioni* ?

E. A. – Michelangelo souhaite en réaliser un autre, il en a la force, et, comme le film obtient un succès considérable en Italie, Cecchi Gori, le coproducteur italien, semble d'accord. Le projet le plus probable serait *Le Cerf-volant*, un conte fantastique qui se tournerait en Asie centrale. Nikita Mikhalkov *[dont le dernier plan du film* Urga *apparaît dans* Par-delà les nuages*]* pourrait en être le *stand-by director*. Mais il faut un gros budget, bien supérieur aux 50 millions de francs de celui-ci. Parce que Mi*chelangelo a besoin de temps. Il* attend la lumière, il attend que la « chimie » du plateau corresponde à ce qu'il veut. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Deux ouvrages dévoilent le « maestro » et les mécanismes de la création

DEUX LIVRES, fort différents, ont précédé la sortie de *Par-delà les nuages*. L'*Antonioni* de Tassone est une classique biographie critique, complète et documentée. *Elle* présente les débuts du cinéaste, analyse ses films un par un, fait largement appel aux témoignages de proches du réalisateur et à ses propres déclarations. On y trouve également une description de l'atmosphère de Ferrare, la ville natale du metteur en scène, qui l'a tant influencé, une évocation du cinéma italien de l'immédiat après-guerre, et un inattendu portrait du réalisateur en critique de cinéma. Aldo Tassone, qui connaît à la perfection son sujet, n'oublie pas non plus l'œuvre du peintre et celle de l'écrivain.


BIBLIOGRAPHIE

Son livre se termine durant la fabrication de *Par-delà les nuages*, que décrit par le menu l'ouvrage de Wim Wenders, *Avec Michelangelo Antonioni*. Durant le tournage, Wenders a tenu un double journal de travail, écrit et photographié. *Les photographies – en fait celles* de Wenders, en couleurs, et de sa femme, Donata, en noir et blanc – donnent à l'ouvrage son aspect de livre d'art : format imposant, papier glacé, prix à l'avenant. Plus de deux cents pages d'images de plateau, où se combinent le visage expressif du vieux maître muet, ces chorégraphies soudaines qu'invente parfois une équipe de tournage, le jeu entre les images conçues par Antonioni pour son film et le regard des photographes sur ces mêmes images. Beaucoup de photos sont des documents, qui prendront leur valeur quand on aura vu le film ; certaines sont par elles-mêmes splendides, parfois bouleversantes.

La présence imposante de cet ensemble photographique risque néanmoins de porter ombrage au texte, qui mérite d'être lu : non seulement l'expérience décrite est exceptionnelle à plusieurs titres – par ses conditions comme par la personnalité de ceux qui y participent –, mais il est rare qu'un compte-rendu de tournage soit publié avec autant de sincérité et de lucidité. En manifestant à la fois son admiration pour Antonioni et les rapports – de travail, mais aussi affectifs et d'ego – complexes qui se développent entre eux, Wenders détaille une situation limite. Pas à pas, on y voit à la fois comment le vieux maître italien bouleverse les règles de la mise en scène classique au service de sa vision, et comment il *s'approprie* entièrement un film qui devait à l'origine être cosigné. Par-delà le cas extrêmement particulier de ce tournage, ce sont les mécanismes essentiels de la création cinématographique qui sont ainsi mis en évidence.

J.-M. F.

★ ***Antonioni***, **d'Aldo Tassone. Flammarion, 150 F. *Avec Michelangelo Antonioni*, de Wim Wenders. Photos de Wim et Donata Wenders. L'Arche, 334 pages, 395 F.**

Reprises à Paris

Parallèlement à la sortie de *Par-delà les nuages*, les cinémas Action présentent quatre films d'Antonioni en réédition : *L'Avventura* (1960), avec Monica Vitti, Gabriele Ferzetti, Lea Massari et Dominique Blanchar, Prix spécial du jury au Festival de Cannes, et *La Nuit* (1961), avec Marcello Mastroianni, Jeanne Moreau et Monica Vitti, Ours d'or du Festival de Berlin, sont projetés en alternance, salle Club Henri-Ginet ; *Blow Up* (1967) et *Zabriskie Point* (1970), en alternance également, à midi, dans la salle panoramique Henri-Langlois, où est présenté, aux horaires habituels, *Par-delà les nuages*.

★ **Grand-Action, 5, rue des Ecoles à Paris (5e). Tél. : 43-29-44-40.**

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

LES ENFANTS DU SOLEIL

Film français de Bernard Dartigues. Écrit et interprété par Philippe Caubère (3 h 20.)

Soit, à l'origine, le mythique Théâtre du Soleil créé par Ariane Mnouchkine, dont l'épopée inspire à un de ses anciens membres, Philippe Caubère, sinon une odyssée, du moins un spectacle fleuve en forme de one-man-show feuilletonesque. A savoir onze épisodes de trois heures chacun, dont les diverses mises en scène ont drainé, en huit ans, plus de 600 000 spectateurs. *Les Enfants du soleil* est le film du premier de ces épisodes, enregistré par trois caméras camouflées dans la salle du Théâtre de l'Athénée lors des dernières représentations de l'intégrale en 1993.

Il évoque, sur un mode mi-drolatique, mi-nostalgique, les débuts et les déboires de quelques amis comédiens –dont ce Ferdinand Faure venu, comme Caubère, d'Aix-en-Provence – dans la troupe dirigée par « Ariane » à la Cartoucherie de Vincennes. Passés au crible du talent mi*métique de l'acteur, personnages et objets (l'imitation d'un combiné té*léphonique vaut à elle seule le détour) participent d'une reconstitution qui repose essentiellement, par-delà les allusions et les connivences, sur la performance. L'exercice a du charme, mais aussi ses limites, dues notamment à la monotonie des changements de caméra et à la régularité des effets de zoom. *Jacques Mandelbaum*

DENISE AU TÉLÉPHONE

Film américain de Harold Salwen. Avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther (1 h 20).

Denise au téléphone repose principalement sur le tour de force d'un scénario qui dessine un entrelac de relations entre six personnages qui ne se rencontrent jamais. Ce défi, parfaitement tenu, a consisté à inventer un récit composé de conversations téléphoniques qu'échangent six jeunes « branchés » new-yorkais. Ceux-ci se rencontrent, s'aiment et se quittent au gré des diverses conversations sans jamais réussir à s'approcher.

Comédie originale et sarcastique sur un devenir de la société, où les contacts humains sont de plus en plus remplacés par les prothèses de la communication, le film de Harold Salwen fait souvent mouche, même si la platitude de la mise en scène ne témoigne pas, chez son auteur, de grandes préoccupations formelles. *Jean-François Rauger*

SOUVIENS-TOI DE MOI

Film français de Zaïda Ghorab-Volta. Avec Zaïda Ghorab-Volta, Thierry Lorent, Agnès Gomes-Saraiva (0 h 59).

Fille d'immigrés algériens, Mimouna vit dans la banlieue parisienne, coincée entre des parents traditionnels, mais dépassés, et un frère et une soeur avides d'émancipation. Elle travaille dans une cantine scolaire et semble terminer douloureusement une relation amoureuse. Les rituelles vacances d'été en Algérie seront, cette année-là, une occasion de retrouver ou de découvrir brièvement, dans l'expérience d'une sonorité retrouvée, un rapport au monde et à la société différent.

C'est sans doute à une tradition héritée du cinéma de Pialat que se rattache *Souviens-toi de moi*, premier film sans doute teinté d'autobiographie, d'une jeune réalisatrice qui incarne également le rôle principal. Le récit aligne ainsi, sans ligne de force apparente, une série de scènes naturalistes en comptant sur la durée de celles-ci (et le talent inégal des comédiens) pour installer la sensation d'un monde bloqué entre l'absence d'horizon, la molle oppression du travail salarié et des cadres familiaux. *J.-F. R.*

WITTGENSTEIN

Film britannique de Derek Jarman. Avec Karl Johnson, Michael Grough, Tilda Swinton, John Quentin (1 h 15).

Réalisateur corrosif dont les recherches formelles s'alliaient fréquemment à la déclinaison du thème de l'homosexualité, Derek Jarman est mort du sida en 1994. *Blue* (1993), œuvre-testament, a été diffusé sur Arte au printemps 1995, *The Garden* (1990), provocante parabole christique, projeté en salle en octobre dernier. *Wittgenstein* (1993) s'inscrit dans cette continuité transgressive. Tourné intégralement en studio, le film se présente, sous la forme de saynètes, comme une biographie adéquate à la pensée aphoristique du philosophe et logicien viennois.

Portrait du génie en culottes courtes, photos de famille en costumes de la Rome antique, dialogue édifiant avec un Martien difforme, transmis*sion rageuse de sa pensée à l'université de Cambridge : c'est, de l'en*fance à la mort, une vie recomposée par un cinéma de chambre, qui joue, sur un austère fond noir, de la violence ironique des contrastes chromatiques et du brouillage des lignes géométriques. C'est aussi l'occasion pour Derek Jarman (comme il en fut de Thomas Bernhard) d'exprimer ses affinités avec le personnage. Par le thème de la marginalité d'abord, sous les auspices des origines juives, de l'homosexualité suggérée et de la solitude existentielle. Mais également par l'apport théorique de l'auteur du *Tractatus logico-philosophicus*, dont les travaux sur les fonctions du langage et de l'énonciation recoupent les préoccupations esthétiques du cinéaste. *J. M.*

LES LIENS DU SOUVENIR

Film américain de Diane Keaton. Avec Andie McDowell, John Turturro, Michael Richards, Nathan Watt (1 h 32).

Dans l'Amérique provinciale du début des années 60, un jeune garçon *tente d'échapper au spectacle de la maladie de sa mère atteinte d'un* cancer en s'installant chez ses deux oncles. L'un est un doux attardé mental, l'autre un paranoïaque excentrique qui voit des complots du FBI partout. Derrière un récit qui paraît anodin, le film de Diane Keaton est une méditation parfois émouvante sur la nécessité de maintenir les souvenirs intacts. C'est ainsi qu'il faut comprendre la réaction du jeune héros du film qui, après la mort de sa mère, sauve de la destruction les films amateurs tournés par son père (John Turturro) et projette les images révolues du bonheur familial.

Au-delà de la mémoire domestique, les personnages entretiennent un rapport plus ou moins intense avec celle de l'histoire récente de l'Amérique et des persécutions maccarthystes ou avec les ancestrales traditions juives qu'il s'agit ou non de perpétuer. Mais le film porte un regard d'une inadmissible complaisance sur la folie, montrée comme acceptable tant qu'elle transforme les deux oncles en personnages pittoresques, évacuée dès qu'elle n'est plus utile aux ressorts du film. *J.-F. R*

XY

Film français de Jean-Paul Lilienfeld. Avec Clémentine Célarié, Patrick Braoudé, Jenny Cleve, Maurice Chevit, Patricia Malvoisin. (1 h 40.) De *La Boum* (1980) à *Trois hommes et un couffin* (1985), la comédie française régressait en cinq ans du flirt adolescent aux joies du pouponnage. Plus récemment, avec *Neuf mois* (1994), Patrick Braoudé remontait jusqu'à l'ère tourmentée de la grossesse, stade dépassé aujourd'hui par Jean-Paul Lilienfeld avec son autoproclamée *« première comédie éprouvette »*. C'est au demeurant la seule originalité du film. Il s'agit de la rencontre de deux mondes : Clémentine Célarié, veuve froide *et redoutable « tueuse » d'un groupe industriel spécialisé* dans la famille, incarne le premier ; Braoudé, célibataire et héritier d'une modeste entreprise familiale de jouets en bois, le second. Celle-ci réalise une double OPA sur celui-là, avalant son entreprise et lui proposant en contrepartie de son maintien un mariage de convenance destiné à légitimer l'enfant qu'elle désire. La manipulation est psychologique, mais aussi génétique, la future mère disposant secrètement des embryons congelés de son mari défunt et souhaitant en réalité une insémination artificielle.

Alliance incertaine de comédie légère et de réflexion sur un problème pointu de bioéthique, le film échoue sur les deux tableaux, en opposant frileusement aux défis du capitalisme et de la procréation moderne les vertus éprouvées du paternalisme patronal et amoureux. *J. M.*

MA FEMME ME QUITTE

Lire la critique dans Le Monde *du 26 janvier.*

Les artistes égyptiens se rebiffent contre la pression islamiste

La tentative d'agression contre une actrice très populaire provoque une vive polémique

LE CAIRE
de notre correspondant

Excédés d'être foulés aux pieds par les islamistes autant que par la presse à scandale, les artistes égyptiens ont décidé de réagir. Le syndicat national des acteurs appelle *« à lutter contre les campagnes de calomnies dirigées contre les artistes »* dont l'objectif serait *« d'écarter l'Egypte et les Egyptiens de leur rôle de pionnier dans le monde arabe »*.

Cette révolte, au moment où l'on fête le centenaire du cinéma égyptien, a été provoquée par un incident qui passionne la vallée du Nil d'Alexandrie à Assouan, autant que le monde arabe de l'Atlantique au Golfe.

Il s'agit de l'affaire Yousra, du nom de l'actrice la plus célèbre du cinéma égyptien de ces dernières années. Le 15 janvier, la presse annonçait que Yousra avait été victime d'une tentative d'agression par un jeune lieutenant de police, membre des forces spéciales pour la lutte contre le terrorisme. Le quotidien officieux *Al Ahram* précisait que le policier s'était introduit de force dans l'appartement de la vedette, situé dans le quartier résidentiel de Zamalek au Caire, en menaçant la servante de son pistolet de service.

JUSQU'À LA TV SAOUDIENNE

Après avoir ligoté et bâillonné le chauffeur, le lieutenant Ahmad Aboul Rouss a attendu plusieurs heures le retour de l'actrice, qui était en tournage. Alertées, des forces de police sont intervenues et ont tiré plusieurs coups de semonce avant d'arrêter l'officier. Ce dernier, selon un communiqué du ministère de l'intérieur, cherchait à *« exprimer son admiration à l'actrice »*.

L'affaire a aussitôt été saisie au vol par les télévisions privées saoudiennes qui ont interrompu leurs programmes pour donner l'information. Celle-ci a ensuite figuré en tête des journaux.

Jusque-là, il ne s'agissait que d'un fait divers dont l'importance tenait à la célébrité de l'actrice et au fait que l'agresseur était un membre des forces de l'ordre qui, selon les enquêteurs, a avoué avoir agi sous l'effet de pilules.

Toutefois, la situation a complètement changé le mercredi 17 janvier. Le quotidien *Al Ahram* accordait alors une demi-page à de nouvelles déclarations du lieutenant Aboul Rouss et de son épouse, fille du rédacteur en chef du journal. Selon ces déclarations, toute l'affaire n'aurait été qu'un coup monté de l'actrice pour se venger du lieutenant qui, après avoir eu une liaison avec elle, l'aurait délaissée après son mariage.

Le fait divers s'est alors transformé en occasion de critiquer le milieu artistique en général et Yousra en particulier. Cette dernière est déjà poursuivie en justice par un collectif d'avocats islamistes pour la publication sur la couverture d'un magasine d'une photo laissant voir les cuisses de l'actrice.

Un autre procès a été intenté contre son dernier film, *Les Rapaces des ténèbres*, critiquant les extrémistes musulmans et les responsables corrompus. Elle était l'héroïne du film de Youssef Chahine, *L'Immigré*, lui aussi poursuivi en justice par les islamistes. Il n'est donc pas étonnant qu'une dizaine d'avocats islamistes aient offert leurs services pour défendre le lieutenant de police.

UNE ATTAQUE DE TROP

Pour les artistes, ce fut une attaque de trop. Au cours de la conférence du jeudi 18 janvier, ils ont dénoncé *« le complot obscurantiste »*. Le réalisateur Yousri Nasrallah, qui a dirigé Yosra dans le film *Mercedes*, a expliqué que la victime devenait accusée pour le simple fait qu'elle était une femme, et à cause de *« l'air du temps imposé par la dictature, les Saoudiens et les intégristes, qui font qu'une femme est une prostituée à moins de prouver le contraire en se voilant, et que les artistes sont tous considérés comme des incroyants »*.

Alexandre Buccianti

■ **La police égyptienne a arrêté, lundi 22 janvier, un islamiste en** fuite depuis dix ans, condamné pour l'incendie de boutiques de cassettes vidéo auxquelles il reprochait de diffuser des films *« blasphématoires »*, a rapporté mardi le quotidien *Al Ahram*. Ahmed Loutfi Al Gindy vivait dans le quartier populaire d'Imbaba, au Caire, où il travaillait depuis plusieurs années comme chauffeur de taxi. Il envisageait de prendre prochainement la fuite hors du pays. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **Les assises du cinéma indépendant** se tiennent pour la première fois le 25 janvier, au cinéma le Balzac à Paris. Réunissant des professionnels des différents secteurs (production, distribution, exploitation), cette manifestation se veut un forum de réflexion et de propositions sur la situation des « indépendants », ceux qui n'appartiennent pas aux grandes structures industrielles du secteur. Les débats porteront notamment sur le développement des multiplex, et sur l'état présent des interventions de la puissance publique, ainsi que les modifications que le ministère est susceptible d'y apporter.

■ **Les « Lumières de Paris »** seront attribuées pour la première fois le 29 janvier au cours d'une cérémonie. Créée par Unifrance Film et son toujours inventif président, Daniel Toscan du Plantier, elle s'inspire des Golden Globes américains. Ce sont en effet 130 correspondants de la presse étrangère à Paris qui décerneront les prix du meilleur film français, du meilleur réalisateur, de la meilleure actrice et du meilleur acteur, du meilleur scénario et du meilleur film étranger.

Lettre d'Amérique

Le 21 janvier, l'Association de la presse étrangère a décerné pour la 53e fois ses Golden Globes, dédoublant les disciplines (cinéma, télévision), multipliant les rubriques afin que le plus grand nombre de gens puissent repartir avec une statuette. *Déjouant les pronostics*, Sharon Stone dans *Casino* a coiffé Meryl Streep dans *La Route de Madison* comme meilleure actrice « dramatique », et Mel Gibson grâce à *Braveheart* a pris l'avantage sur Martin Scorsese *(Casino)* parmi les réalisateurs. Créditée du meilleur scénario pour son adaptation du roman de Jane Austen, *Raison et sentiment* (qui sort en France le 28 février), Emma Thompson a *aussi remporté les* applaudissements pour le meilleur discours, en *imaginant ce que la* romancière anglaise aurait pu écrire en semblable occasion. Deux fois présente pour le titre de meilleur film *étranger*, la France emportait la récompense avec *Les Misérables*, de Claude Lelouch *(notre photo)*, grand succès aux *Etats-Unis*, qui a été préféré à *Gazon maudit*. Mais si les Golden Globes sont souvent présentés comme le prélude des Oscars, le phénomène ne risque pas de se reproduire à Los Angeles, seul le film de Josiane Balasko ayant été présenté par Paris, puisque chaque pays n'a droit qu'à un seul candidat.


COLETTE MASSON/ENGUERAND

Lettre d'Inde

Du 10 au 20 janvier, le vingt-septième Festival *international du film d'Inde* a présenté à New Delhi pas moins de 231 films. « Cinéma du monde », « Panorama indien », nombreux « Hommages » composaient une programmation disparate, qui s'explique par l'extrême difficulté pour les Indiens d'avoir accès à d'autres films que les grandes productions commerciales *nationales ou américaines, sous les* effets combinés d'une censure draconienne et d'une distribution *en forme de goulot d'étranglement*. Pour la première fois depuis 1987, avait été rétablie une section *compétitive, réservée aux films de* réalisatrices asiatiques. Le jury, présidé par Jeanne Moreau, a attribué le premier prix à *Blush*, de la Chinoise Li Shaohong, le second à *On the Beat* de sa compatriote Nin Yin, partageant le troisième entre *Le Voile bleu* de l'Iranienne Rakshman Bani-Etemand et *The Freedom Gang*, de la Libanaise Leyla Assaf Tengroth. Cette définition restrictive n'a pas manqué de susciter des débats *durant le Festival, ils furent bien* calmes à côté des polémiques soulevées par la marginalisation *dénoncée par les documentaristes*, le traitement jugé dévalorisant imposé aux réalisateurs venus du nord-est du pays, et les mécontentements suscités par plusieurs cas de censure, alors que le Festival bénéficie en principe d'une « extraterritorialité ». Si celle-ci a permis de montrer *La Cérémonie* de Chabrol, *Par-delà les nuages* d'Antonioni ou *Casino* de Scorsese, plusieurs films indiens ont été amputés. Notamment *Bandit Queen*, dont la projection en avant-première déclenchait une mini-émeute, en même temps que la colère de son réalisateur, Shekhar Kapur. En Inde, le cinéma déclenche toujours les passions.

J.-M. F.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Semaine un peu morose**, avec une petite chute de la fréquentation globale, aussi bien par rapport à la semaine précédente que par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Aucun des 115 films à l'affiche en exclusivité ne dépasse les 75 000 entrées dans la capitale et sa périphérie.

■ Parmi les huit nouveautés, le meilleur score revient à *Money Train*, mais 63 000 spectateurs dans 41 salles n'en font pas un train de luxe. Début très moyen également pour *Fair Game*, à 37 000 dans 30 salles. Le meilleur résultat est plutôt celui de *L'Anglais qui gravit une colline...*, avec 30 000 compagnons d'escalade devant seulement 15 écrans, confirmant la santé retrouvée de la comédie britannique. A plus petite échelle, *Ermo* (3 500 dans trois salles) et *No Sex Last Night* (1 800 dans une salle) ne déméritent pas non plus.

■ Les trois champions de la fin de 1995 connaissent un sort différent : les deux comédies françaises, *Le bonheur est dans le pré* et *Les Trois frères*, poursuivent leur bonhomme de chemin, avec respectivement 780 000 entrées en sept semaines et 697 000 en six semaines. Alors que *Goldeneye*, s'il dépasse les 740 000, enregistre une chute brutale en cinquième semaine. Et ce n'est pas *Showgirls* qui viendra lui prêter main forte : à 48 000 en deuxième semaine, il a déjà perdu près de la moitié de son public par rapport à sa sortie.

■ **Le double succès** de *Smoke* et de *Brooklyn Boogie* se confirme : en sixième semaine, le premier en est à 268 000, le second marche vaillamment sur ses traces à 75 000 en deux semaines. A noter également la bénéfique stabilité du public des *Apprentis*, qui atteint ainsi les 120 000 spectateurs en cinq semaines.

J.-M. F.

★ Source : *Le Film français*.

Le 15e Festival de Sundance du cinéma indépendant veut maîtriser son succès

PARK CITY
correspondance

La grande vitrine du cinéma indépendant aurait-elle fait des concessions aux goûts commerciaux de Hollywood ? C'est la question que posent les critiques à l'ouverture de la 15e édition du Festival de Sundance, qui se tient jusqu'au 29 janvier à Park City (Utah). Avec un record de 118 films programmés cette année (contre 109 en 1994), le festival confirme sa place prépondérante dans le circuit festivalier américain.

Il est devenu un rendez-vous obligé pour les agents et producteurs hollywoodiens à l'affût de nouveaux talents. Certains journaux professionnels (comme l'hebdomadaire *Variety*) s'amusent à comptabiliser les films sélectionnés qui ont déjà trouvé une distribution commerciale, comme si ce chiffre, selon qu'il est faible ou élevé, était un indice de la rigueur artistique ou du compromis mercantile du festival.

Robert Redford et son équipe se défendent de se prêter au compromis. *« Qu'on nous reproche de trouver un public à des films indépendants me laisse perplexe*, dit Jeffrey Gilmore, directeur de la programmation du festival. *Nous ne sélectionnons jamais les films en fonction de leur potentiel commercial, il suffit de regarder le programme de cette année. Et si un film qui fait preuve d'une sensibilité particulière est distribué par un studio, il n'est pas pour autant condamnable ! Notre priorité est toujours la même : les premiers films, et toute œuvre originale... »*

Près de 10 000 festivaliers, dont quatre cents journalistes, sont attendus à Park City, et, malgré la demande croissante, les responsables, limités par la capacité des cinémas locaux, ont choisi de ne pas augmenter le nombre de forfaits en vente (à un prix oscillant entre 125 et 2 500 dollars – 12 500 F – pour les sponsors). *« Nous avons bien géré notre croissance*, confirme Robert Redford, *et avons su garder notre vision de départ. »* Et comme aime à le rappeler l'acteur-réalisateur-producteur qui baptisa son festival en hommage au rite indien de la danse du soleil, *« il est consacré aux jeunes cinéastes. Libre à eux ensuite d'aller à Hollywood, ou de rester à l'écart. Ce qui compte ici, c'est le produit final. »*

AUGMENTATION DE 30 %

La production de films indépendants est en augmentation vertigineuse aux Etats-Unis : en 1995, 700 longs-métrages ont été présentés en vue de leur sélection en compétition dans les deux catégories, documentaire et fiction : une hausse de 30 % par rapport à l'année précédente. On peut attribuer cette abondance aux succès récents de films à petit budget, sans acteurs connus, mais qui ont cependant trouvé un public (*Les Frères McMullen, Clerks, Safe, Kids*, le documentaire *Unzipped*, etc.), et ont encouragé les cinéastes en herbe à se lancer dans l'aventure d'une première réalisation.

En recevant son prix du public pour *El Mariachi* en 1993, Roberto Rodriguez avait bien prédit que son film au minuscule budget de 7 000 dollars (35 000 F) ferait des petits !

Dans la moisson 1996 apparaissent quelques repères : davantage de comédies (genre jusqu'ici peu prisé par les indépendants) et de mélodrames sentimentaux, baisse de la violence, nombre croissant de femmes réalisatrices et de films émanant de la communauté afro-américaine mais qui se démarquent du genre de *Boyz'n the Hood* ou des films de gangsters, comme c'est le cas de *The Keeper*, de Joe Brewster, la mystérieuse histoire d'un gardien de prison, de sa femme et d'un ancien prisonnier...

Si la production des *indies* (indépendants) affiche une belle santé, les circuits de distribution ne suivent pas. Sur les trente-quatre films en compétition cette année, trois seulement ont un distributeur. Et même Miramax, la compagnie indépendante des frères Weinstein rachetée et financée par Disney, qui vient à Sundance avec trois films, ne compte pas en acquérir plus de deux autres.

Beaucoup d'appelés donc, et peu d'élus. C'est pour répondre à ce manque de débouchés que Redford a créé le Sundance Channel, une chaîne câblée entièrement consacrée au cinéma indépendant, qui doit ouvrir son antenne le mois prochain (le projet concurrent, The Independent Channel, a commencé d'émettre l'an dernier).

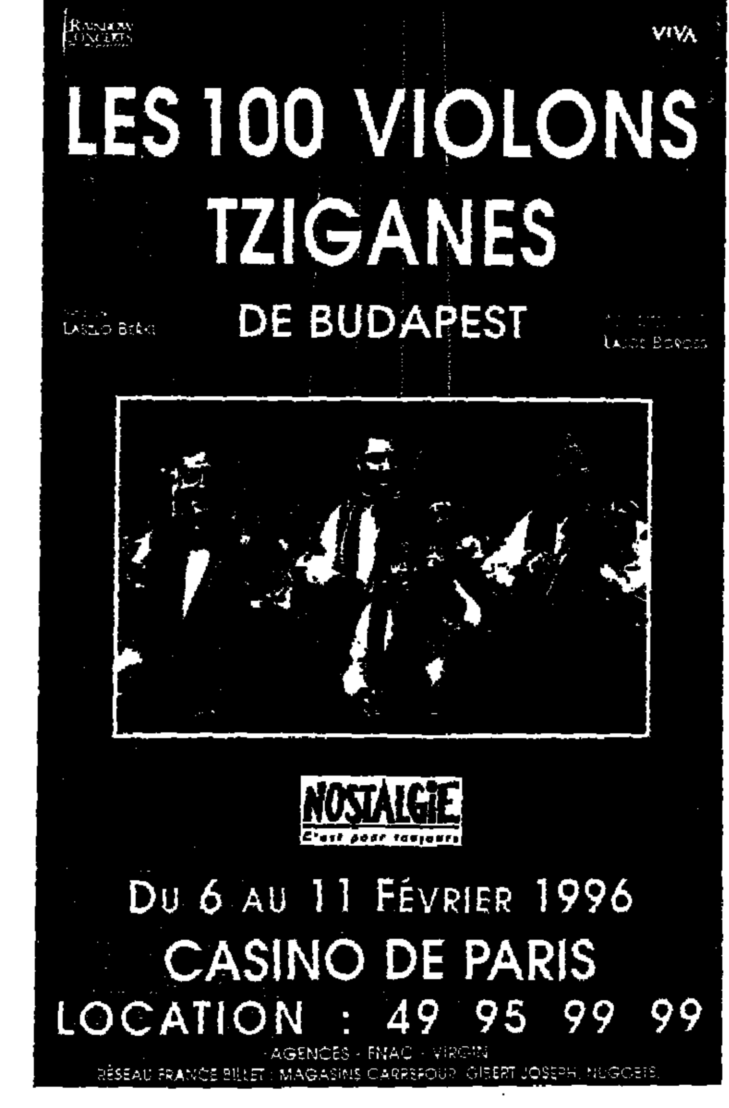
Hors compétition, la programmation comporte une sélection de plus en plus importante de films internationaux (avec un accent sur la production latino-américaine, à laquelle tient beaucoup Robert Redford) et de premières américaines et mondiales (où l'on ne dénombre d'ailleurs que deux films distribués par des majors). Et parmi les aspirants réalisateurs auxquels Sundance donne leur chance, on note cette année un débutant de marque : Al Pacino, qui vient présenter son premier long-métrage, *Looking for Richard*, une méditation sur le *Richard III* de Shakespeare.

Claudine Mulard

■ ***La Fondation Gan pour le cinéma*** a décerné le 22 janvier, pour la neuvième fois, ses récompenses à sept réalisateurs, jeunes pour la plupart, qui ont reçu chacun 30 000 F, ainsi que 300 000 F d'aide à la production. Le tournage de deux des longs-métrages de ces cinéastes est déjà achevé : *L'eau qui dort*, premier film de Jacques Deschamps avec Robin Renucci, Maruschka Detmers et Jean Benguigui, et *Enfants de salaud*, troisième film de Tonie Marshall (*Pentimento, Pas très catholique*), avec François Cluzet, Nathalie Baye, Anémone et Jean Yanne. Les autres lauréats sont Bruno Dumont pour *La Vie de Jésus*, Ademir Kenovic pour *Cercle parfait*, dont le tournage débutera en février à Sarajevo, Olivier Schatzky pour *L'Élève* avec Vincent Cassel, Caroline Cellier et Caspar Salmon, Charlotte Silvera pour *C'est la tangente que je préfère* et Eric Valli pour *Himalaya*. Les tournages de ces films commenceront dans l'année.

■ **La fréquentation du cinéma en France** aurait remonté de 5 % en 1995 pour atteindre 127,4 millions de spectateurs, selon les estimations de l'hebdomadaire *Le Film français*. « Locomotives » de la remontée de la part de marché du cinéma national sur son propre territoire, sept films français se classent parmi les quinze premiers. Cette embellie profite surtout à deux distributeurs, Gaumont et AMLF, qui se partagent 40 % du marché.

■ **Clint Eastwood** a enfin choisi son prochain projet : il coproduira, réalisera et interprétera *Absolute Power* (« Pouvoir absolu ») sur un scénario de William Goldman (auteur entre autres de *Butch Cassidy et le Kid*), d'après le roman de Daniel Baldacci. S'il était agent secret et garde du corps du président dans *La Ligne de mire*, il sera ici un criminel endurci traqué par toutes les barbouzes d'Amérique.







LA SÉLECTION DU « MONDE »

LE BALLON BLANC (iranien, 1 h 25), de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, *Mohsen Kafili*, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
BROOKLYN BOOGIE (américain, 1 h 25), de Wayne Wang, Paul Auster, avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
DEAD MAN (américain, 2 h 14), de Jim Jarmusch, avec Johnny *Depp, Gary Farmer*, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE (russe, 1 h 15), de Tomasz Toth, avec Evgueni Sidikhin, Yri Iakovlev, Alexandre Kaliaguin, Mikhahil Svetin, Mikhahil Feclistov.
EN AVOIR (OU PAS) (français, 1 h 30), de Laetitia Masson, avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
ERMO (*chinois, 1 h 30*), de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
HARAMUYA (franco-burkinabé, 1 h 27), de Drissa Touré, avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo.
LISBONNE STORY (germano-portugais, 1 h 40), de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José *Da Silva*, Joao Canijo.
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**), de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier. Français (1 h 58).
SMOKE (américain, 1 h 50), de Wayne Wang, avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.

FESTIVALS

***LE 6ᵉ FESTIVAL CINÉMA* JEUNE PUBLIC DANS LE VAL-DE-MARNE** aura lieu du 24 janvier au 6 février dans *quinze villes du département*. Au tarif unique de 12 F, le festival propose une série de films inédits ou récents, en version originale, une rétrospective de quatre films d'animation d'Hayao Miyazaki, réalisateur japonais et un hommage à Jean Painlevé, cinéaste français (1902-1989). Un jury international, présidé par Ebrahim Forouzesh, réalisateur iranien de *La Jarre*, remettra un prix de 50 000F à l'un des films en compétition qui représentent la Finlande, la Belgique, le Japon, la Lettonie et la Norvège.
Renseignements : 47-57-38-76.
MOUVEMENT OUVRIER, PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET CINÉMA : cette initiative, à la fois culturelle et scientifique, propose des films de propagande, de fiction et des documentaires évoquant le PCF. Cette opération mobilise des historiens et des sociologues du mouvement ouvrier, du PCF et du cinéma, des critiques de cinéma, des réalisateurs et des acteurs. En clôture, le 27, à 16 heures, un débat sur « le communisme aujourd'hui ».
Les 25, 26 et 27 janvier, à l'université Paris-X-Nanterre, amphi B1. Tél. : 40-97-78-73.
9ᵉ FOIRE DU CINÉMATOGRAPHE : sous l'appellation « Les cinglés d'Argenteuil », des collectionneurs d'images en mouvement venus de France, d'Europe et d'Amérique se réunissent pendant deux jours à Argenteuil. Les amoureux des choses du 7ᵉ art, qu'elles soient de métal ou de papier, y viennent fouiner, troquer, acheter... Des animations musicales, des expositions, un débat sur « le film et sa conservation » et des projections (hommage à Luis Bunuel et Georges Méliès entre autres) sont également prévus.
Les 27 et 28 janvier à la Salle des fêtes Jean-Vilar, 95 Argenteuil. Tél. : 39-47-12-02.
VILLEURBANNE : LE 1ᵉʳ FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE CINÉ O'CLOCK propose vingt-deux séances de projections en version originale sous-titrée au cinéma Le Zola (Hitchcock, Losey, Frears, Reed, Loach) et des rencontres avec des réalisateurs et des spécialistes du cinéma britannique. Deux soirées cabaret avec des sessions de musique irlandaise (les 26 et 27) et une exposition « Cent ans de cinéma britannique » organisée par le British Council à la Fnac de la Part-Dieu complètent cette programmation.
Du 23 au 30 janvier. Cinéma Le Zola, tél. : 78-93-42-65 et 78-85-14-01.
FILMS ANTIFASCISTES : l'Institut Gœthe de la ville de Lille présente actuellement un cycle de six films de l'ex-RDA, parmi lesquels *Les assassins sont parmi nous*, de Wolfgang Staudte (1946), premier film à mettre au compte de la DEFA, la société cinématographique est-allemande fondée au lendemain de la guerre.
Jusqu'au 14 février. Renseignements, tél. : 20-57-02-44.
GUADELOUPE
FEMI 96 : la 3ᵉ rencontre des femmes de la Caraïbe et des femmes du monde entier aura lieu à Pointe-à-Pitre du 26 janvier au 3 février. Des projections, des ateliers cinéma, des expositions et un grand nombre de spectacles de danse en vidéo auront lieu durant toute la durée du festival. En ouverture de cette manifestation, une vidéo de Charles Picq, *Mama Africa*.
Bureau du festival, tél. : (590) 83-19-27.

NOUVEAUX FILMS

DENISE AU TÉLÉPHONE
Film américain de Hal Salwen, avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ *(42-22-87-23)* ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13ᵉ (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).
LES ENFANTS DU SOLEIL
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (3 h 20).
Max Linder Panorama, dolby, 9ᵉ (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).
LES LIENS DU SOUVENIR
Film américain de Diane Keaton, avec *Andie MacDowell*, John Turturro, Michael Richards, Maury Chaykin, Nathan Watt, Kendra Krull (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8ᵉ (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; *UGC Gobelins, dolby*, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
MA FEMME ME QUITTE
Film français de Didier Kaminka, avec Miou-Miou, Michel Boujenah, Thierry *Lhermitte, Line Renaud, Daniel Russo*, Darry Cowl (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) : Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6ᵉ (36-65-70-37 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Odéon, dolby, 6ᵉ (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8ᵉ (36-68-43-47) ; *Saint-Lazare-Pasquier, dolby*, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9ᵉ (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : *40-30-20-10)* ; *UGC Lyon Bastille*, dolby, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14ᵉ *(36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
PAR-DELÀ LES NUAGES
Film italien de Michelangelo Antonioni, avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fan*ny Ardant*, Chiara Caselli (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5ᵉ (43-29-*44-40 ; 36-65-70-63)* ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, dolby, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Elysées Lincoln, dolby, 8ᵉ (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15ᵉ (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
SOUVIENS-TOI DE MOI
Film franco-algérien de Zaïda Ghorab-Volta, avec Zahra Benaïssa, Saleh Teskouk, Zaïda Ghorab-Volta, Thierry Lorent (56).
VO : Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49).
WITTGENSTEIN
Film britannique de Derek Jarman, avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Col*lins, Clancy Chassay (1 h 15)*.
VO : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).
XY
Film français de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Célarié, Patrick Braoudé, Chantal Lauby, Jean-Paul Comart, Patricia Malvoisin, Jean-Paul Lilienfeld (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; UGC Odéon, dolby, 6ᵉ (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Saint-Lazare-*Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-*42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation :* 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-29-31) ; UGC Maillot, dolby, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À CHACUN SA GUERRE
de John Avnet,
avec Elijah Wood, Kevin Costner, Mare Winningham, Lexi Randall, Christine Baranski, Gary Basaraba.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Forum Orient Express, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47).
À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Le République, 11ᵉ (48-05-51-33).
L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).
L'AMOUR MEURTRI
de Mario Martone,
avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato.
Italien (1 h 44).
VO : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (36-68-66-54) ; UGC Opéra, *dolby, 9ᵉ (36-68-21-24)* ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
LES APPRENTIS
de Pierre Salvadori,
avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroche.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34).
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
de Kenneth Branagh,
avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions.
Britannique, noir et blanc (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ
de Etienne Chatiliez,
avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang, Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ *(36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby*, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8ᵉ *(36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Beaugrenelle, dolby*, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; *Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon)*, 5ᵉ (43-54-15-04).
LA CHANTEUSE DE PANSORI
de Im Kwon-Taek,
avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, *Kim Kyu-Chul*.
Coréen (1 h 53).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09).
CROOKLYN
de Spike Lee,
avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Wil*liams, Sharif Rashid*.
Américain (1 h 53).
VO : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09).
CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica *Huston, Robin Wright, Piper Laurie*, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15ᵉ (45-32-91-68).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; George-V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15ᵉ (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
DON'T LOOK BACK
de D. A. Pennebaker,
avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan.
Britannique (1 h 35).
VO : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).
EN AVOIR (OU PAS)
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; George-V, 8ᵉ (36-68-43-47).
L'ENFANT DES NEIGES
de *Nicolas Vanier*,
avec Diane Vanier, Nicolas Vanier, Montaine.
Français (1 h 20).
Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois*, dolby, 15ᵉ *(45-54-46-85* ; réservation : 40-30-20-10).
LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
de Tomasz Toth,
avec Evgueni Sidikhin, Yri Iakovlev, Alexandre Kaliaguin, Mikhahil Svetin, Mikhahil Feclistov.
Russe (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).
ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5ᵉ (36-68-48-24) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).
LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).
LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pail*has, Antoine Pialat*, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).
GOLDENEYE
de Martin Campbell,
avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane.
Britannique (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ *(46-33-79-38 ; 36-68-68-12)* ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ *(36-68-75-55* ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (36-68-75-13 ; *réservation* : 40-30-20-10).
HARAMUYA
de Drissa Touré,
avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo.
Franco-burkinabé (1 h 27).
VO : *Sept Parnassiens*, 14ᵉ (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
L'INDIEN DU PLACARD
de Frank Oz,
avec Hal Scardino, Litefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins, Steve Coogan, David Keith.
Américain (1 h 36).
VF : Cinoches, 6ᵉ *(46-33-10-82)* ; Grand Pavois, dolby, 15ᵉ (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Saint-Lambert*, dolby, 15ᵉ (45-32-91-68).
LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Forum Orient Express, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5ᵉ (36-68-48-24) ; Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).
MADADAYO
d'Akira Kurosawa,
avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
MARTHA
de Rainer Werner Fassbinder,
avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven.
Allemand (1 h 56).
VO : Le Quartier Latin, 5ᵉ (43-26-84-65).
MONEY TRAIN
de Joseph Ruben,
avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56).
VF : Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41* ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : *40-30-20-10) ; Le Gambetta*, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
de Xavier Beauvois,
avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
Français (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; Le Quartier Latin, 5ᵉ (43-26-84-65).
NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec *Emmanuelle Béart*, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15ᵉ (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15ᵉ (45-54-46-85 ; réservation : *40-30-20-10)* ; *Saint-Lambert, dolby*, 15ᵉ (45-32-91-68).
NO SEX LAST NIGHT
de Sophie Calle,
Greg Shepard,
avec Sophie Calle, Greg Shephard.
Français (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09).
LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14ᵉ (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6ᵉ (43-26-80-25) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra *Français*, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18ᵉ (46-06-36-07).
UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
de Jean-Michel Carré,
avec Denis Lavant, Dominique Frot, Jean-François Gallotte, *Vanessa Guedj*, Lionel Melet.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; *Gaumont Gobelins Fauvette*, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
WALLENBERG
de Kjell Grede,
avec *Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach*, Karoly Eperjes, Miklos B. Szekely, Erland Josephson.
Suédois (1 h 55).
VO : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

REPRISES

PASSION FATALE
de Robert Siodmak,
avec Gregory Peck, Ava Gardner, Melvyn Douglas, Walter Huston, Ethel Barrymore, Agnes Moorehead.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 50).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (36-68-48-24).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Publicité
Théâtre de la Gaîté Montparnasse
Duras
Peres
Aurore Clément
Elisabeth Depardieu
Jacques Spiesser
location : 43 22 16 18

Internet contourne la censure du livre du docteur Gubler

Un « cybercafé » de Besançon a mis à la disposition des abonnés au réseau des réseaux une version électronique du « Grand Secret », interdit à la vente

« CHAPITRE I. François Mitterrand me donne carte blanche... ». Sur l'écran d'ordinateur, le texte s'affiche lentement. Très lentement. A minuit, mardi 23 janvier, les 190 pages du livre *Le Grand Secret* du docteur Claude Gubler et Michel Gonod ont été publiées sur Internet. Malgré l'interdiction de diffusion ordonnée le 18 janvier par le président du tribunal de grande instance de Paris (*Le Monde* du 20 janvier), un cybercafé de Besançon baptisé Le Web, a décidé de prendre le relai des éditions Plon. Celles-ci avaient vendu en 24 heures les 40 000 exemplaires de cet ouvrage, qui raconte les relations entre l'ancien président de la République et son médecin tout au long de sa maladie.

« Nous nous sommes engouffrés dans un vide juridique », jubile Pascal Barbraud, visiblement satisfait de donner un coup de pied dans la fourmilière des droits d'auteur et des copyrights. Pour le patron du cybercafé, ouvert à Besançon en juillet 1995, il paraît tout naturel de diffuser l'ouvrage du docteur Gubler sur Internet. *« L'esprit d'Internet est contraire à la censure »*, affirme-t-il.

« En revanche, précise-t-il, *l'autocensure nous est familière, car en tant que fournisseur d'accès à des services, nous la pratiquons à l'égard des thèses racistes, de l'apologie du crime ou de certains serveurs à contenu sexuel. »* Les fichiers concernés sont bannis des six consoles qui relient les habitués du café Le Web au cyber-monde.

Mais le livre du docteur Gubler n'entre pas dans cette catégorie, et lorsqu'il a appris son interdiction, M. Barbraud, qui l'avait acheté dans une librairie de Besançon, a derechef décidé de le diffuser *via* Internet. Non sans consulter au préalable *« quelques avocats »*, qui l'ont assuré que le référé interdisant la vente de l'ouvrage ne s'appliquait qu'à l'auteur et à l'éditeur. Or le cybercafé bisontin se propose simplement de le diffuser *« gratuitement »* : il faut par là entendre au coût de la communication téléphonique locale.

M. Barbraud n'a pas sollicité l'accord du docteur Gubler *« qui sera le grand gagnant, puisqu'il a déclaré qu'il ne comptait pas tirer profit de son livre »*. Pas plus qu'il n'a demandé l'autorisation de l'éditeur, Plon. Et si ce dernier, tout comme la famille qui avait fait condamner la publication du livre-papier s'accordaient pour réclamer l'interdiction de livre virtuel en référé ? *« A la moindre action en justice, je bascule mon serveur aux États-Unis, où l'on pourra le consulter au prix de la communication locale »*, menace le libertaire avisé, qui espère peut-être secrètement avoir à mettre ses menaces à exécution. N'admet-il pas que cette affaire ne sera *« pas mauvaise »* pour son commerce *« en terme de notoriété »* ?

190 PAGES NUMÉRISÉES

Pour l'instant, le temps passé à numériser les 190 pages du l'ouvrage constitue son principal investissement. Ce travail laborieux donne un résultat peu convaincant. Les pages du livre sont présentées comme des photos et non pas du texte. Cela rend extrêmement long le téléchargement du livre. Une fois passée la satisfaction de pouvoir lire la première page du livre interdit sur son écran, les *netsurfeurs* risquent forts de se décourager. Néanmoins dès mardi soir, le serveur du cybercafé enregistrait *« mille connections à l'heure »*, selon M. Barbraud. Pour améliorer le confort de consultation, il a ajouté que, dès mercredi, *« un fichier compressé permettra de mettre beaucoup moins de temps »* pour télécharger le texte.

Chez Plon, on reste assez interloqué par l'irruption d'Internet dans un débat sur la liberté d'expression jusque-là classique. Ce type de *« piratage d'un livre »* constitue une première pour l'éditeur qui n'a connu qu'un cas d'édition illégale à Naples.

La publication sur Internet pose une question beaucoup plus délicate. Une fois téléchargée par une, dix, cent ou mille personnes, la version informatique du livre ne peut plus être saisie. En effet, chaque ordinateur peut devenir serveur et donner à d'autres *netsurfeurs* la possibilité de télécharger à leur tour le texte. Ce phénomène amène Jean-Claude Zilberstein, l'avocat de Plon, à parler de *« dilution du droit »* : selon lui il n'est pas possible *« d'assigner 45 millions de personnes »*.

Michel Alberganti et Hervé Morin

★ **Le Web, 3, rue Jean-Petit, 25000 Besançon. Adresse web : « http : /www. le-web. fr/secret/ ».**

Une atteinte inédite à la propriété littéraire

***LA DIFFUSION** du livre du docteur Gubler sur Internet* pose un difficile problème juridique, sur le plan civil comme sur le plan pénal. L'ordonnance de référé interdisant *Le Grand Secret* a été prise en effet contre un ouvrage publié sur un support classique – le papier – par les éditions Plon. Selon Mᵉ Christiane Feral-Schuhl, avocate spécialisée dans l'informatique et les nouvelles technologies, la *« responsabilité délictuelle »* du patron du cybercafé de Besançon est engagée à l'égard de la famille de François Mitterrand pour atteinte à la vie privée, comme celle de toute personne qui diffuserait le livre interdit.

Mᵉ Georges Kiejman, avocat de la famille de l'ancien président, nous a déclaré de son côté qu'il n'entendait pas *« compliquer l'affaire »* et que, pour l'heure, dans l'attente de l'appel des défenseurs de Plon et du docteur Gubler, il ne prendrait pas l'initiative de poursuites. *« La diffusion sur Internet est limitée »*, a souligné Mᵉ Kiejman, plus que celle des journaux qui ont publié des extraits de l'ouvrage *« et que je n'ai pas poursuivis »*, a ajouté l'avocat.

Mais le responsable du Web peut également être attaqué pour *« violation des droits d'auteur, car il n'est pas titulaire des droits de diffusion* on-line *du livre »*, toujours selon Mᵉ Feral-Shuhl. *« Nous n'avons jamais été confrontés à ce type de démarche qui s'apparente à du piratage »*, affirme Xavier de Bartillat, directeur général des éditions Plon. Le contrat signé entre la maison d'édition et les auteurs du livre prévoit classiquement la protection de leurs droits contre *« tout enregistrement sur tout support actuel ou futur »*.

Pour Mᵉ Jean-Claude Zylberstein, avocat de Plon, *« Le site s'expose à des poursuites de la part de Plon ou du docteur Gubler pour contrefaçon »* car *« Plon reste titulaire des droits de reproduction du livre ». « Le texte de loi interdit les copies ou reproduction sauf si " elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ". Le cas d'Internet pose une question délicate dans la mesure où la consultation du livre n'est pas payante. »*

Au cours d'un colloque récent organisé par l'université de Paris-VII sur le thème « Internet, l'université et l'édition » (*Le Monde* du 3 novembre 1995), plusieurs intervenants avaient stigmatisé le *« chaos »* que ces nouvelles technologies étaient en train de créer. Face à cette « jungle », est-il nécessaire de prévoir des outils législatifs nouveaux ? Ou de mieux appliquer les lois existantes sur la propriété littéraire ? Le développement inattendu de l'affaire du livre sur la maladie de François Mitterrand, rend ces questions plus urgentes encore.

Patrick Kéchichian

Lancement d'« Argent magazine »

LE GROUPE *Les Echos* lance, jeudi 25 janvier, *Argent magazine*, un mensuel consacré aux placements financiers et aux achats. Vendu 18 francs et comportant 90 pages (et un guide juridique détachable de 16 pages), il s'adresse aux personnes possèdant un patrimoine d'au moins 500 000 francs. Avec ce titre, le groupe spécialisé dans l'information économique et médicale, veut s'attaquer à un public plus large, en s'adressant aux ménages pour faciliter leur gestion sur un mode pratique. *Argent magazine* vise une diffusion, majoritairement en kiosques, de 200 000 exemplaires à la fin de l'année 1997. Une équipe de 35 personnes, dont 25 journalistes, travaillent sur ce magazine, dirigé par Bruno Dussourt et Bruno Assemat. Le rédacteur en chef est Alain Vernot, ancien de *L'Express* et de *Capital*. Le journal se veut très pratique, pour permettre aux lecteurs, selon son sous-titre, de *« comprendre, décider, agir »*.

■ **La Fédération nationale de la presse française (FNPF)** que préside Jean Miot a publié mardi 23 janvier un communiqué à propos de l'interdiction du livre du docteur Gubler et de Michel Gonot, *Le Grand Secret* dans lequel elle souligne : *« Quelles que soient les conditions qui ont entouré la rédaction et la publication de ce livre, la FNPF tient à réaffirmer son attachement à la défense de la liberté d'expression, première de toutes les libertés. Elle s'élève contre toute interdiction qui pourrait être assimilée à une censure. S'agissant de l'écrit, elle assure les éditions Plon de son confraternel soutien. »*

MERCREDI 24 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur de choc. Série. Moment fatal.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Croisière foll'amour. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Série. Club privé.
20.00 Journal, Météo.

20.40

FOOTBALL
France-Portugal, en direct du Parc des Princes ; 21.30, La Minute hippique, Météo des neiges (120 min). 325873
Ce match amical va permettre à l'entraîneur Aimé Jacquet d'affiner ses réglages en vue de l'Euro 96.

22.40

PATINAGE ARTISTIQUE
Championnats d'Europe à Sofia (Bulgarie). Programme libre couples, programme court messieurs (105 min). 4872960
Champions de France pour la troisième année, Sarah Abitbol-Stéphane Bernadis espèrent finir dans les cinq premiers.
0.25 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Métiers à risques. Les briquets du diable ; Mortelle traversée ; Les ailes de la forêt ; Pilotes d'essais (60 min). 1568569
1.25 **Journal, Météo.**

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Un pour tous, tous pour un. Série.
15.45 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.35 Seconde B. Rivales. Série.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? La promo de Carol. Série.
17.30 La Fête à la maison. Jesse hérite. Série.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Si c'est pas toi.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

AU-DELÀ DU DÉSESPOIR
Téléfilm de John Erman, avec Julie Andrews, Hugh Grant (100 min). 9975989
Un homosexuel demande à sa mère de convaincre la mère de son ami, qui est en train de mourir du sida, de renouer avec lui.

22.35

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Ma famille, une vraie tribu ! (70 min). 4970618
23.30 **Journal, météo.**
0.05 Le Cercle de minuit. La pensée magique. Invités : Josette Alia et Yaquel Didier, Eloïse Mozzani, Dominique Camus, Régine Deforges et Eliane Doré, Gérard Caillaud, Patrick Grandperret, Gérard Miller (70 min). 2202637
1.20 Tennis. Open d'Australie.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno. Jeu.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.45 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
14.35 Brigade criminelle. Série.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Docteur Doogie. Série.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Mes débuts dans l'espionnage*, de Christophe Donner.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ **LA MARCHE DU SIÈCLE**
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Les 400 coups des jeunes délinquants : punir ou éduquer ? (110 min). 953540
22.40 **Journal**, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Magazine présenté par Bernard Rapp. Pierre Mac Orlan, de Robert Mugnerot (50 min). 6846095
L'auteur du Quai des Brumes *et de* La Bandera *est surtout connu par le grand public comme celui de textes de chansons réalistes qui furent interprétées par les grands noms de la chanson des années 50.*
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 1.00 Dynamo. 1.45 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Cinq Préludes*, de Fernandes, par Antonio Rosado, piano (15 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés ! 13.30 Attention santé. 13.35 Profils 2000. 13.56 Le Réseau des métiers. 14.00 L'Esprit du sport. 15.00 Omnisciences. Le principe de digestion. 15.30 Vaisseau Terre. La tectonique des plaques. 16.00 Avoir 16 ans. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux. Vie privée : climatisation.

Arte

19.00 et 2.05 Lucky Luke. Dessin animé. Passage dangereux, de Philippe Landrot, d'après Morris.
19.30 Reportage. Eurocorps, de Jörg Krause et Catherine-Marie Degrace (30 min). 2366
20.00 Les Tortues de mer, fossiles vivants. Documentaire de Georg von Rönn (30 min). 9279
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Irlande : la grande famine 1845-1850, de Monika von Behr, présenté par Alexandre Adler (60 min). 4027521
Une famine qui priva de moyens de subsistance les trois quarts de la population irlandaise...

21.45

SIR COLIN DAVIS DIRIGE MOZART
« Sérénade nº 11 », avec les vents de l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise (30 min). 401892
22.15 John Dew. Documentaire de Hubert Ortkemper (45 min). 2573908
23.00 Le Printemps d'une petite ville ■ Film chinois de Fei Mu (1948, N., v. o., 100 min). 5572250
Une histoire d'amour dans une petite ville du sud de la Chine. Un curieux film réalisé en pleine guerre civile.
0.40 Women and Men (rediff.). [2/2] Téléfilm. Trois histoires de séduction (v.o.). Mara, de Mike Figgis, avec Juliette Binoche, Scott Glenn ; Retour à Kansas City, de Walter Bernstein, avec Matt Dillon, Kyra Sedgwick ; Un problème familial, de Kristi Zea, avec Ray Liotta, Andy McDowell.

M 6

13.25 *M 6 Kid.* La Radio. 13.30 Crypte Show ; 14.00 Tintin : Objectif Lune ; 15.00 Gadget Boy ; 15.25 Creepy Crawlers ; 16.00 Draculito.
16.25 Hit Dance.
17.05 et 0.40 Fanzine.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Série.
19.00 Code Quantum. La chute de l'étoile. Série.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 et 0.30 Mode 6.
20.05 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Alerte aux cormorans.
Protégé depuis 1979, le cormoran a vu sa population exploser au point de perturber les écosystèmes qu'il fréquente.

20.45

DEUX MILLIONS DE DOLLARS DANS UN FAUTEUIL
Téléfilm d'Yves Lamoureux, avec Marie-Sophie L. Berthier (91 min). 871786
Enquête sur l'enlèvement d'un champion de tennis.

22.30

CHANTAGE À LA COCAÏNE
Téléfilm de Leon Ichaso, avec Ray Sharkey (86 min). 99298
Un ex-flic entre en possession d'une valise contenant de la drogue. La mafia cubaine de Miami se lance à ses trousses.
0.00 Fantasmes.
2.40 Culture pub.
3.05 Broadway.
4.00 Fréquenstar.

Canal +

13.45 Décode pas Bunny.
14.40 L'Hermine, le Renard et le Blaireau. Documentaire (25 min). 780811
15.10 La Trilogie de Robin des Bois. Téléfilm de Robert Day [3/3] (90 min). 331434
16.40 Les Simpson.
17.05 Football américain. La route vers le Super Bowl.
18.05 Le Dessin animé. Mot.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.28 Les Zinzins.
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

CONSENTEMENT MUTUEL ■
Film français de Bernard Stora (1994, 104 min). 9743569
Après dix ans de mariage, un couple divorce par consentement mutuel. Film convenablement réalisé et bien joué.
22.45 Flash d'information.

22.50

RAPA NUI ■
Film américain de Kevin Reynolds (1994, v.o., 105 min). 8408569
Au XVIIᵉ siècle, dans l'île de Pâques alors appelée Rapa-Nui, des tribus ennemies s'affrontent.
0.35 Belle Epoque. Téléfilm de Gavin Millar [1/2] (116 min). 3862347
Les aventures mélodramatiques d'un industriel libertin au début du siècle. D'après un scénario écrit pour la télévision par François Truffaut peu de temps avant sa mort.
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *La création radiophonique en question (3).*
20.30 Antipodes. Les nouvelles religions en Afrique.
21.32 Correspondances. *22.00* Communauté des radio publiques de langue française. 1, 2, 3, nous irons au bois. 5. Avec Etienne, de Rimouski au Québec.
22.40 *Nuits magnétiques.* Retour sur les lieux d'une grève (2).
0.05 Du jour au lendemain. Notions de philosophie. 2. Claudine Tiercelin, Jean-Claude Pariente et Alain Petit. 0.50 Coda. Voix et souffles d'Afrique noire (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. *Donné le 13 janvier au Conservatoire d'art dramatique à Paris, par Anatol Ugorski, piano : œuvres de Scriabine : Sonate pour piano no 10 op. 70 ; Sonate-Fantaisie nº 2 op. 19 ; Sonate nº 4 op. 30 ; Sonate nº 7 op. 64 La Messe blanche ; Sonate nº 3 op. 23.*
22.00 Soliste. Yuri Bashmet.
22.30 *Musique pluriel.* Œuvres de Maresz, Hugon, Denisov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Medtner, Rachmaninov, Miaskovski.
0.00 Jazz vivant. Paul Motian et son Electric Be Bop Band avec Chris Potter, Steve Swallow, Brad Schoeppach, Chris Cheek, le 7 décembre 1995 au studio Charles-Trenet de Radio-France. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Linda di Chamounix, de Donizetti, par le Chœur de chambre Mikaeli, l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise, dir. Friedrich Haider, Edita Gruberova (Linda), Don Bernardini (le Vicomte de Serval).*
23.25 Les Soirées... (Suite). Edita Gruberova, soprano colorature. Trois lieder, de R. Strauss ; La Création, extraits, de Haydn, par le Chœur Arnold Schoenberg et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Trois lieder, de Mendelssohn ; Le Rossignol, d'Alabiev, par l'Orchestre philharmonique de Tokyo, dir. Friedrich Haider. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver (Rediff. de France 3 du 19/01). *21.00* Faits divers. 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures). 22.35 Sous le regard de Dieu. Enfer, paradis et résurrection (Rediff. de France 2 du 15/1/95). 23.35 Pulsations. *0.30 Journal (France 3, édition Soir 3).* 1.00 Journal (RTBF, en direct).

Planète

20.35 *Rachid X.* 21.25 Portrait de Gustave Caillebotte à la campagne. 21.50 Vol au-dessus des mers. *Vigilante, un œil dans le ciel.* 22.40 Qui a tué Martin Luther King ? 23.40 Nobile, les naufragés des glaces. 0.35 Nuremberg, le Procès. De The Documentary Film Unit *(70 min).*

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 *Bonjour, monsieur Doisneau.* De Sabine Azéma. 22.00 Paris Match Première. 23.00 Marc Jolivet. 0.20 Tour de chant. 1.15 Paris dernière (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Boys in Brown ■ Film de Montgomery Tully (1949, N., v.o., 80 min). 85024095
21.50 Le Septième Sceau ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1956, N., v.o., 95 min). 35257502
23.25 Pattes blanches ■ ■ Film de Jean Grémillon (1948, N., 85 min). 94948873
0.50 Hold That Co-ed ■ Film de George Marshall (1938, N., v.o., 75 min). 11680903

Ciné Cinémas

20.00 Séquences.
20.30 Le Verdict ■ ■ Film de Sidney Lumet (1982, 125 min). 74634540
22.35 Nestor Burma, détective de choc. Film de Jean-Luc Miesch (1981, 90 min). 9451231
0.05 Ciné Cinécourts.
1.10 Le Voyeur 2. Téléfilm classé X.

Série Club

20.20 *Ma mère à moteur.* Dureté ou pas dureté. 20.45 (et 23.50) The Thunderbirds. *Les vacances de Parker.* 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Rendez-vous à Moscou. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Prisonniers. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Les chasseurs et les chassés. 20.30 Route 66. Paradis artificiel. 21.20 Au cœur du temps. Billy the Kid. 22.15 Chronique de mon canapé. 22.20 Seinfeld. L'étiqueteuse. 22.45 *Les Incorruptibles de Chicago.* Ce n'est qu'un au revoir. 23.35 Liquid Television. 0.00 T'as pas une idée ? Invitée : Nicoletta 1.00 New York Police Blues. Episode nº 32 (50 min).

RTL 9

20.30 *Les Ailes des héros.* Téléfilm de Marcus Cole (1990, 105 min), avec Tim Hughes. 22.15 Leader. 22.20 Ciné express. 22.30 L'Usure du temps. Film d'Alan Parker (1982, 130 min), avec Diane Keaton. *Drame.* 0.40 Télé-achat. 0.55 Croquemitoufle. Film de Claude Barma (1958, N., 80 min), avec Gilbert Bécaud. *Comédie.*

TMC

20.00 Marc et Sophie. Concours épique. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 David Lansky. Le gang des limousines. 22.00 (et 0.30) Rallye. 22.15 H2O. 22.45 Le Chant du monde. *Film de Marcel Camus (1965, 105 min).* 0.40 La Dernière Science (50 min).

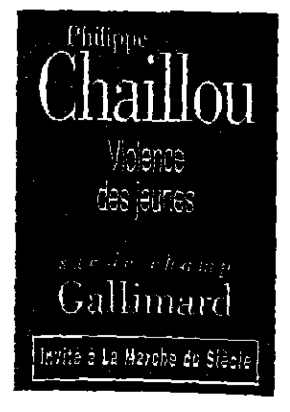
Eurosport

17.55 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe. Programme libre couples, à Sofia (Bulgarie) (185 min). 18498279
21.00 Patinage artistique. En différé. 22.00 Tennis. Résumé. 23.00 Football. En différé. Coupe d'Afrique des Nations.
0.35 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (210 min). 79678870

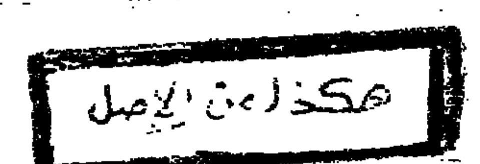
Rendez-vous

17.00 Radio Bleue : les médecins.

19.20 France 2 : Clémentine Célarié, Patrick Braoudé (Studio Gabriel).



Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans ***notre supplément daté*** **dimanche-lundi.**
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



« Envoyé spécial » rencontre quelques « crânes rasés »

Marie-Noëlle Himbert et Patrick Descheemaekere ont suivi l'errance d'une bande de skinheads havrais. La haine, la détresse et l'ennui mortel...

CE SONT des jeunes gens qui ont la haine. Haine de l'autre, *« les Noirs, les Arabes, les Juifs, les communistes, les pédés, les drogués... »* En bloc. On les reconnaît à leurs crânes rasés – ces *« skinheads »* auxquels ils doivent leur nom –, à leurs Doc Martens et leurs *bombers*, les bottines lacées et les blousons d'aviateur en acrylique noir. Ils vivent de musique, leur musique (un rock très lourd, aux textes ouvertement racistes et antisémites), de bière et de violence : le 18 avril 1995, au Havre, un jeune homme d'origine tunisienne mourait noyé dans un bassin. Le 1er mai 1995, à Paris, un jeune Marocain était tué en marge de la manifestation du Front national. Dans les deux cas, l'enquête s'est orientée vers des jeunes gens faisant partie de la « mouvance skin », même si les trois Rémois impliqués dans la mort de Brahim Bouraam, le 1er mai, ont nié faire partie du mouvement, et si les affaires n'ont pas encore été jugées.

Suite à ces deux événements, Marie-Noëlle Himbert et Patrick Descheemaekere ont souhaité comprendre un peu mieux les motivations de ces jeunes révoltés qui n'apparaissent à la télévision que lors de flambées de violence. Le mérite du reportage de quarante minutes qu'ils présentent jeudi dans « Envoyé spécial », et pour lequel ils ont rencontré, en octobre et novembre 1995, une bande de skinheads havrais, est d'avoir su trouver la juste distance par rapport à ces jeunes gens aux discours insoutenables. La volonté de sonder ces blocs de haine brute a prévalu sur le premier mouvement, celui du jugement et du rejet viscéral.

Voici donc trois garçons et une fille, et quelques autres, suivis dans leurs habitudes et sur leurs lieux familiers : des endroits abandonnés, souvent des vestiges de la seconde guerre mondiale. Terrains vagues, ruines militaires ou bunkers marqués de croix gammées, où ils traînent leur ennui et s'échappent d'une ville sinistrée, cité industrielle en déshérence où un jeune sur trois est au chômage. *« Le but était bien de montrer qu'un tel phénomène naît sur un terrain social proche de celui des années 30,* affirme Marie-Noëlle Himbert, *et qu'il suscite deux formes de violence apparemment opposées mais parallèles : celle des skins, soutenue par l'idéologie de "défense de la race blanche", et celle des jeunes immigrés des cités. »*

Le danger d'un tel reportage, sur un sujet aussi délicat, est toujours de donner l'opportunité aux « personnages » rencontrés de se mettre en scène de façon très valorisante face à la caméra : le sujet d'« Envoyé spécial » n'évite pas tout à fait cet écueil. Marie-Noëlle Himbert reconnaît d'ailleurs que les skins havrais *« étaient très fiers de passer à la télévision, et que dans leur ennui colossal, ce reportage apparaissait un peu comme une récréation ».*

L'équipe du magazine a pris de nombreuses précautions (les propos d'un racisme d'une violence extrême ont été, notamment, gommés), et le commentaire essaie incessamment de prendre les jeunes Havrais en défaut sur leurs discours, où se mêlent inculture historique, incapacité à raisonner et à analyser une réalité (*« Les camps de concentration ? » « Sujet tabou »*, répondent-ils). Mais sans doute aurait-il fallu rappeler très rapidement que les renseignements généraux estiment à un millier tout au plus le nombre de skinheads en France, afin de relativiser un phénomène qui reste très marginal, et ne pas laisser croire aux téléspectateurs que de telles idées sont largement partagées. Paul Nahon et Bernard Benyamin, les producteurs d'« Envoyé spécial », promettent que tout cela sera recadré en plateau, notamment avec Pierre-André Taguieff, philosophe spécialiste des idéologies d'extrême droite. Ironie de l'histoire : ce reportage, qui pointe aussi la participation active des « crânes rasés » aux services d'ordre des manifestations du Front national, est diffusé juste après un « Invité spécial » qui n'est autre que... Jean-Marie Le Pen.

Fabienne Darge

★ « Envoyé spécial », France 2, jeudi 25 janvier à 20 h 55.

La part du rave

par Luc Rosenzweig

COMMENT ressort-on d'une émission consacrée à la drogue, à ses circuits, à ses dangers, comme celle que LMI, Le Magazine Info de Guillaume Durand, proposait mardi soir à propos de l'ecstasy, la petite pilule blanche qui fait planer? Pas très à l'aise, et surtout avec des points d'interrogation plein la tête.

On comprend le souci préventif et pédagogique des responsables de l'émission, qui visait principalement à montrer les dangers de cette drogue dite « moderne » pour la santé physique et psychique des jeunes fréquentant les rave-party, ces gigantesques rassemblements hallucinés sur fond de musique techno à crever les tympans. Montrer, à l'aide d'exemples édifiants, que l'on peut mourir ou devenir fou en ayant cherché le plus court chemin vers un bonheur éphémère n'est jamais inutile, mais après? A supposer que l'effet recherché soit atteint, et que la jeunesse, instruite par Guillaume Durand et ses invités, se détourne de la *pilule magique*, le problème de fond ne serait pas pour autant résolu.

Voyons le but recherché, comme l'exprimaient les consommateurs : *« danser toute la nuit sans être fatigué »*, disait l'un. *« Communiquer avec les autres »*, répondait l'autre. Un immense besoin de béquilles pour atteindre, vite, des objectifs de bien-être physique et moral sans avoir à passer par les exercices spirituels d'Ignace de Loyola, ou leur équivalent dans l'ascétisme laïque. D'ailleurs, il n'y a qu'à puiser dans le fonds abondant du cinéma ethnographique pour se convaincre qu'il n'y a rien de nouveau sous les sunlights des boîtes de nuit. Les drogues passent avec les modes, le problème reste. Les petits Faust fin de siècle sauront toujours trouver leur Méphisto. Et tous les discours moralisateurs, les « prêches » dont les spécialistes britanniques de lutte contre la drogue dénonçaient l'inutilité n'y pourront rien.

Les pays nordiques, la Grande-Bretagne et la Hollande notamment ont adopté une *Realpolitik* de la drogue. Elle part du principe suivant : la répression policière, qui vise à supprimer le trafic des produits illicites, reste largement inefficace, malgré les « succès » affichés régulièrement. La drogue est là, limitons-en les dégâts, en particulier en détectant les produits frelatés particulièrement dangereux, et l'on aura déjà fait œuvre utile. Les pays latins ont du mal à accepter cette politique pragmatique. Question de civilisation, de rapport collectif au péché et à l'interdit.

Et qu'on ne parle plus du sport, dans le style *mens sana in corpore sano* comme substitut à la défonce aux décibels, à la poudre ou au cachet. On a pu voir en effet, au journal de 20 heures de TF1, le médecin officiel de la Fédération française de handball démontrer avec une logique implacable que l'usage du cannabis augmentait les réflexes, l'acuité visuelle et le tonus des champions du monde de la spécialité.

JEUDI 25 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur de choc. Série. Double exposition.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Philo selon Philippe. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Série. Un quartier anglais.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

PATINAGE ARTISTIQUE
Championnats d'Europe à Sofia (Bulgarie). Libre messieurs. (105 min). 464670
Philippe Candeloro va tenter de décrocher une place sur le podium grâce à son nouveau programme : Lucky Luke.

22.35

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Les animaux ont-ils une vraie intelligence ? (135 min). 4585274

0.50 Journal, météo.
1.00 Mésaventures. Série. Clémence au tombeau.
1.25 et 2.05, 2.40, 3.45, 4.40 TF 1 Nuit. 1.35 et 3.55, 5.05 Histoires naturelles. *2.50 Les Défis de l'océan. 4.20 Intrigues.* 4.50 Musique.

France 2

12.57 Loto, Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.55 La Chance aux chansons. Variétés.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.35 La Fête à la maison. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Pimprenelle est amoureuse.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jean-Marie Le Pen.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Les skinheads ; Ne plus souffrir ; Post-scriptum : Marée noire en Alaska (100 min). 9935361
● Lire ci-dessus.

22.35

NOVACEK
Série de Marc Lobet. Souvenirs d'Anvers (90 min). 674125

0.05 Journal, météo.
0.25 Le Cercle de minuit. La BD. Invités : Vuillemin, pour le Grand Prix d'Angoulême ; Patrick Gaumel, Thierry Groensteen, directeur artistique du Musée d'Angoulême ; Schuiten, Benoît Peeters, Alain Bonfand, *René Laloux, auteur de films* d'animation (70 min). 2346813
1.35 Pilier du rêve. 2.00 Tennis. Open d'Australie. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
14.30 Victoire sur la nuit. Téléfilm de Robert Butler [1/2], avec Anthony Hopkins (75 min). 7558895
15.45 Magnum. Série.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Champ de personne*, de Daniel Picouly.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE
Film britannique de Richard Thorpe (1953, 110 min). 822670
La légende du roi Arthur à la manière hollywoodienne.

22.45 Journal, météo.

23.20

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson.
Vivre sous Vichy. Invités : Francine Muel-Dreyfus (*Vichy et l'éternel féminin*) ; Evelyne Sullerot (*Alias, roman*) ; Philippe Burin (*La France à l'heure allemande*) ; Pierre Péan (60 min). 8229309

0.20 Espace francophone. 0.50 Dynastie. 1.35 Musique Graffiti.

La Cinquième

13.00 ▶ Les Lumières du music-hall. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 13.56 Le Réseau des métiers. 14.00 A tous vents. L'épopée du «Kon Tiki». 15.00 Omnisciences. L'intelligence artificielle. 15.30 *Terra X. 16.00 Planète* blanche. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Les Grandes Inventions. Le neurone. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.10 Lucky Luke. La bataille du riz.
19.25 Reportage. Les Gens de Cherchell, de Betoule Fekkar-Lambiotte et Lotfi Cheriet (30 min). 119748
19.55 Palettes. Documentaire. Vincent Van Gogh, la haute note jaune : La Chambre à Arles (35 min). 9949212
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique : L'Occupation culturelle, l'Allemagne et les Alliés. Proposée par Dagmar Fambach et Peter Brugger.

20.46

LA SARRE, LES ANNÉES FRANÇAISES
Documentaire de Rüdiger Mörsdorf (44 min). 100205903
Quarante et un ans après le référendum de 1955, par lequel les Sarrois ont décidé leur rattachement à la RFA, la politique culturelle française de cette période est encore fortement contestée.

21.30

BALLADE BERLINOISE
Film allemand de Robert A. Stemmle (1948, N., v.f.). 8249748
En 2049, un citoyen du futur observe l'année 1949. Une satire humoristique mais virulente, des difficultés rencontrées par les Allemands après la défaite. Primé en 1949 au Festival de Venise, ce film aurait pu bénéficié d'une version non doublée...

22.55 La Comédie des ruines. Documentaire de Gabriele Conrad et Ingeborg Pietzsch (45 min). 3390496
23.40 Les Rotatives de la liberté. Documentaire de Jürgen Böttcher (40 min). 7539125
0.25 Bibliographie.
0.35 La Rue de la paix ■ Film estonien de Roman Baskin (1991, v.o., rediff., 125 min). 1688084

M 6

13.25 Les Windsor, la force d'un amour. Téléfilm de Charles Jarrott (94 min). 6871038 *L'histoire d'amour entre le duc de Windsor et Wallis Simpson.*
15.00 Deux flics à Miami. Série.
16.40 Hit Machine. Variétés.
17.10 Une famille pour deux. Série.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Série.
19.00 Code Quantum. Histoire de fantômes sournois.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.05 Mode 6.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1953 : la mort de Staline.

20.45

IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS !
Film français de Robert Lamoureux (1974, 92 min), avec Pierre Mondy. 618293
Des chômeurs deviennent détectives puis trafiquants.

22.35

HOUSE 2
Film américain d'Ethan Wiley (1987, 84 min), avec Jonathan Stark, Arye Gross. 930293
L'erreur fatale d'un jeune homme qui ouvre la tombe de son arrière-grand-père.

0.15 Le Monstre évadé de l'espace. La nuit des visiteurs. Série.
2.25 La Tête de l'emploi. 2.50 Le Ballet royal. 3.45 La Saga de la chanson française. Jacques Brel. 4.45 Boulevard des Clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Tous les jours dimanche. Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella (1994, 97 min). 9428108
15.20 Des îles enneigées dans le ciel d'Afrique. Documentaire de Patrick Morris (55 min). 2027309
16.20 Le Péril jeune ■ Film de Cédric Klapisch (1994, 101 min). 184421
18.00 Le Dessin animé. mot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.28 Les Zinzins.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'information.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

BLUE ICE
Film américain de Russell Mulcahy (1992, 101 min). 109835
Un thriller de confection sur le thème archi-rebattu de l'homme pris dans un engrenage diabolique.

22.15 Flash d'information.

22.20

SISTER ACT, ACTE 2
Film américain de Bill Duke (1993, v.o., 10 min). 5665309
Suite affligeante d'un grand succès de Whoopi Goldberg.

0.05 Panique cybernetic. Court métrage.
0.25 Bose Datteln. Court métrage.
1.00 Belle Epoque. Téléfilm de Gavin Millar [2/2] (120 min). 15930583

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. La création radiophonique en question (4).
20.30 Lieux de mémoire. La barricade.
21.32 Fiction. Festival international des francophonies en Limousin. Hommage à Sony Labou Tansi et Sylvain Bemba : Les Chemins de la parole.
22.40 Nuits magnétiques. La vie de concierge.

0.05 Du jour au lendemain. Notions de philosophie. 3. Francis Wolf, Alain Boyer, Renaud Barbaras. 0.50 Coda. Voix et souffles d'Afrique Noire (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné les 19 et 20 janvier à la Cité de la musique, à Paris, par *l'Orchestre de Chambre* d'Europe, dir. Pierre Boulez : Symphonie d'instruments à vent, de Stravinsky ; Originel, de Boulez ; Kindertotenlieder, de Mahler ; Musique pour cordes, percussion et célesta Sz 106, de Bartok.
22.00 Soliste. Yuri Bashmet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Melkich, Bayle, Denisov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Rubinstein, Balakirev, Glazounov.

0.00 Tapage nocturne. Sons de l'étrange et du bizarre. In Corpus, de Redolfi ; œuvres de Stone, Rwzeski, Branca. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 21 septembre 1995 à la galerie des Franciscains, par le Quatuor Chilingirian, Raphael Oleg, Toby Hoffman, Sonia Wieder-Atherton, Kathryn Stott et Hakon Austbo : Œuvres de Grieg : Sonate nº 3 pour violon et piano op. 45 ; Danses paysannes norvégiennes op. 72 ; Sonate nº 2 pour alto et piano op. 120 no 2, de Brahms ; Quintette à deux violoncelles D 956, de Schubert.

22.25 Les Soirées... (Suite). Symphonie nº 9, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan (enregistré en 1982). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 Blanche et Marie. ■ ■ Film de Jacques Renard (1984, 95 min). 70334019

21.35 30 millions d'amis. 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures). 22.20 Correspondances. 22.30 Grand Jeu TV5. 22.35 La Marche du siècle. (Rediff. de France 3 du 17/1). 0.05 Tell quel. 0.30 Journal (France 3, édition Soir 3). 1.00 Journal (RTBF, en direct).

Planète

19.45 La Saison du guépard. 20.35 Histoire de la marine. L'aventure de la voile. 21.25 Compagnons et compagnes. 22.15 Rachid X. 23.05 Portrait de Gustave Caillebotte à la campagne. 23.30 Vol au-dessus des mers. Vigilante, un œil dans le ciel. 0.25 Qui a tué Martin Luther King ? (55 min).

Paris Première

19.30 (et 22.50) ▶ Paris modes. Spécial haute couture. 20.00 20 h Paris Première.
21.00 Monnaie de singe ■ ■ Film de Norman Z. McLeod (1931, N., 80 min). 21578583
22.20 Totalement cinéma.
23.25 Bach. Concert enregistré au cloître d'Alpirsbach (Allemagne) en 1982 (55 min). 54241941
0.20 Musiques en scènes. 0.50 John Lurie. Concert (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Horace 62. Film d'André Versini (1961, N., 90 min). 8467486
22.00 Pattes blanches ■ ■ Film de Jean Grémillon (1948, N., 85 min). 35942812
23.25 Le Club.
0.40 Un mort récalcitrant ■ *Film de George Marshall* (1959, N., v.o., 100 min). 73477688

Ciné Cinémas

20.30 La Maison de bambou ■ ■ Film de Samuel Fuller (1955, 100 min). 9280962
22.10 La Fille de quinze ans ■ ■ Film de Jacques Doillon (1989, 85 min). 93684108
23.35 Lune de miel. Film de Patrick Jamain (1985, 100 min). 59005458
1.15 Hollywood 26.

Série Club

19.55 Le Corsaire de la reine. 20.20 Ma mère à moteur. 20.45 (et 23.50) Les Evasions célèbres. Le condottiere Bartolomeo Colleoni. 21.40 (et 0.45) *fim Bergerac. Portrait d'hier.* 22.30 Alfred Hitchcock présente. Quatre heures (30 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Signe du lion ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1959, N., 100 min). 87753729
21.40 Quatre en un. 22.10 Chronique du front.
22.15 Leningrad Cowboys Go to America ■ Film d'Aki Kaurismäki (1989, 80 min). 10190729
23.35 Palace. 0.30 Souvenir. Ed Sullivan show (45 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. 20.30 Papillon. Film de Franklin J. Schaffner (1973, 145 min), avec Steeve McQueen. *Aventures.* 22.55 Leader. 23.00 La Vénus au vison. Film de Daniel Mann (1960, 110 min), avec Elisabeth Taylor. *Mélodrame.* 0.50 Télé-achat.

TMC

20.00 Marc et Sophie. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 A propos d'hier soir... Film d'Edward Zwick (1986, 110 min), avec Rob Lowe. *Comédie.* 22.25 Paroles de femmes. Invitée : Sabine Azéma. 23.40 La Dernière Science (50 min).

Eurosport

17.25 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe. Programme libre messieurs, à Sofia (Bulgarie) (215 min). 17444106
21.00 Patinage artistique. Résumé.
21.25 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs. Panathinaïkos-Pau-Orthez, à Athènes (Grèce). (95 min). 3548477
23.00 Football. En différé.
0.35 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie. Demi-finales messieurs (210 min). 78572442

Rendez-vous

8.20 France Inter
Hervé de Charette

Tous les programmes T.V. câble
36 15 LEMONDE

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou* classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Une mâle femelle

par Pierre Georges

ALLONS ! si nous voulons être crédibles, il nous reste, paraît-il, quelque progrès à faire. Progressons, progressons ! Par exemple cette nomination à la tête de la brigade criminelle de LA désormais fameuse commissaire Martine Monteil. Comme qui dirait, et certains l'ont dit, la Maigret en jupons.

Les fins limiers, et « limières » d'ailleurs, de presse se sont mis sur la piste fraîche. Cherchez la femme ! Dieu, quelle avalanche de poncifs. La commissaire est belle enfant. Cela paraît établi. Même par Madame Claude, consultée sur le sujet par *France-Soir* et qui n'a eu qu'un mot : « *Bravo !* » La commissaire est belle enfant. Et de plus, atteste *Le Parisien*, « *elle en a* ». Même qu'un de ses collègues, avec son parler à clous, l'affirme doctement.

C'est à pleurer de rire, la façon de voir et de décrire cette « *héroïne sans strass illusoire* », « *cette jeune beauté* », cette « *grande blonde avec un Mauser* ». Déchaînés les bougres et bougresses de presse ! Du reportage de gare comme il en est des romans. Chaque mot, chaque métaphore, chaque anecdote avec des kikis roses et des compliments sexistes. Que si « *elle s'habille de manière très féminine, elle n'a rien d'une minette,* [...] *Martine Superflic* ». Et même Surperfliquesse, fille, petite fille et femme de flics, pardon de policiers. Ah, bonheur sans nuages, « *la dynastie policière échappe à la loi salique* », note un analyste enthousiaste.

La commissaire est belle enfant mais elle a du carafon : « *Une main de fer dans un gantelet d'acier.* » Le commissaire est une femme, « *une très belle femme même* » mais pas une féministe. La preuve, « *ils ne la considérait pas comme une gonzesse mais comme une femme* ». La commissaire est femme de tête, car cette « *dame-là c'est un flic avant tout,* [...] *mariage du yang et du yin, de la féminité et de l'action, dans un monde de violence toujours masculin* ». Mais une dame tout de même, avéré, établi, puisqu'elle fut pour le magazine *Biba*, en 1990, « *la femme* », et non le commissaire, de « *l'année* ».

Etc, etc. *Mais où sommes-nous ? Où allons-nous* de ce pas mâle et fureteur sur les traces parfumées de cette maîtresse commissaire que, à bon entendeur salut, il conviendra d'appeller « *patron, pas patronne* ». La cause des femmes a encore quelques progrès à faire. Notamment dans l'approche par la presse des aventures et de la carrière de Martine Monteil, major de promotion, commissaire divisionnaire et désormais chef de la fameuse Brigade criminelle.

On imagine volontiers le discours à l'envers, la nomination d'un dur à cuire, d'un vieux de la vieille, Quai des Orfèvres. Martin superflic par exemple. Le commissaire, dit-on, est un homme, un très bel homme même, mais pas un machiste. Que même s'il s'habille de façon très masculine, il n'a rien d'un minet. La preuve, ses collègues femmes ne le considéraient pas comme une lopette mais comme un homme. Mariage du yang et du yin, de la masculinité et de l'action, dans un monde de violence toujours féminin. Un maître homme, l'homme de l'année en 1990 pour le magazine *Poilaubras*. Un grand blond avec un Mauser. Un héros sans strass illusoire, qu'il conviendra d'appeller Patronne. Pas patron.

M. Chirac veut faire du « dialogue » et de l'« autorité » les axes de son action

Son expérience de ministre de l'agriculture reste sa référence

JACQUES CHIRAC va bien. Quand il l'assure, avec un sourire amusé, à ses interlocuteurs, dans la discrétion de son bureau élyséen, il ne pense pas seulement à sa santé. A ses yeux, d'ailleurs, celle-ci est du domaine strictement privé ; c'est pourquoi il ne compte pas faire publier de bulletins médicaux. Le président de la République évoque surtout sa situation politique. Non qu'il se fie à sa remontée dans les sondages : depuis la campagne présidentielle, il est persuadé qu'ils « *ne valent pas un coup de cidre* ». Non qu'il nie les difficultés rencontrées : elles ne le surprennent pas. M. Chirac continue à penser que la durée du mandat présidentiel lui permettra d'en venir à bout, que la France n'est pas encore entrée en période électorale ; même la perspective des législatives de 1998 ne l'inquiète pas outre mesure.

« *Briser le mur de l'isolement* » enfermant tout titulaire de la charge suprême : c'est ainsi que l'Elysée explique le programme de la visite présidentielle dans les Deux-Sèvres, commencée mercredi 24 janvier *(lire page 7)* ; M. Chirac entend bien multiplier ces plongées provinciales. Il y va pour « *écouter* » et non pas pour « *prononcer des discours* » ; l'idéal pour lui serait de ne « *rien dire* », assure son entourage. Mesurer le pouls de l'opinion publique est indispensable à l'homme qui inspire la politique du gouvernement. Or, il estime que le contact de ses collaborateurs, les rapports de l'administration, la lecture des journaux ne lui permettent pas d'avoir une perception exacte de ce que pensent les Français. D'où sa volonté de refaire ce qui lui avait si bien réussi pendant sa campagne présidentielle : le contact direct avec les électeurs, sans pompe ni apparat, sans privilégier les « officiels » de quelque nature que ce soit.

A la rencontre de cette opinion complexe, le président de la République part avec quelques idées simples. L'Elysée assure ainsi que la France n'est pas « *déprimée* », mais qu'elle est simplement « *inquiète* », car elle mesure que les choses ne vont pas comme elles devraient aller. Pour comprendre les ressorts profonds de cette inquiétude, M. Chirac veut rencontrer directement ses habitants. Pour lui, le mouvement social de la fin de 1995 a été un révélateur, même s'il n'en a pas été surpris puisqu'il avait prévenu le gouvernement, dès sa formation, de cette possibilité. Pour le chef de l'Etat, la France est profondément conservatrice, et ses corps intermédiaires, contrairement à ce qui se passe en Allemagne, n'acceptent pas d'organiser ni d'accompagner le changement. Toujours marqué par son passage au ministère de l'agriculture, il ne voit qu'une exception à ce constat : les organisations professionnelles agricoles.

FERMETÉ SUR LA CORSE

La méthode qu'il avait utilisée alors est à ses yeux un modèle : « *dialogue et autorité* ». Cette analyse est – peut-être – une critique de l'attitude d'Alain Juppé, mais M. Chirac continue à approuver le plan pour la protection sociale de son premier ministre. Les collaborateurs de l'Elysée observent ainsi que tous leurs interlocuteurs « *modernes et sérieux* » ont approuvé ce plan et que la ligne directrice fixée par le chef de l'Etat – retour à l'équilibre des comptes en sauvegardant pleinement le caractère libéral de la médecine – a été respectée.

Ce qui a dû être abandonné en chemin, comme la réforme des régimes spéciaux de retraite, n'avait pas, selon lui, de caractère d'urgence, même s'il faudra un jour s'y atteler. Pour l'essentiel, estime le président, le reste a été intégralement maintenu. En tout état de cause, le président de la République ne semble pas voir d'alternative à la politique financière conduite par le gouvernement, puisqu'il reste fermement attaché au respect des critères de Maastricht et qu'il continue à penser que le calendrier peut être respecté, tout ce qui se dit sur le sujet n'étant, d'après ses proches, qu'un « *faux débat* ».

« *Dialogue et autorité* », c'est aussi la méthode que M. Chirac souhaiterait voir appliquer en Corse. A l'Elysée, on reconnait avoir été « *choqué* » par le spectacle « *fâcheux* » des militants nationalistes en armes. Et si l'on pense qu'une consultation électorale ne changerait rien, les Corses étant parmi les Français « *les plus fidèles* » dans leur attachement à la « *patrie* », on ajoute qu'il n'y aura pas de solution par une nouvelle réforme institutionnelle et qu'il faut privilégier le dialogue avec les élus, faire respecter la loi républicaine, se donner les moyens d'une amélioration de la situation économique. En un mot, Jacques Chirac est, sur ce sujet, plus proche de l'analyse d'Alain Juppé que des propos de Jean-Louis Debré. Il compte bien, d'ailleurs, aller plus tard lui-même le dire dans l'île.

Thierry Bréhier

Esquisse d'un « pacte pour l'emploi » à l'allemande

BONN
de notre correspondant

Créer deux millions d'emplois d'ici l'an 2000 : tel est l'objectif ambitieux que se sont fixé, mardi 23 janvier à Bonn, les principaux représentants des partenaires sociaux, invités à s'entendre sur un programme d'action commune par le chancelier Kohl.

Réduction des charges sociales, qui devront représenter moins de 40 % du salaire brut, meilleure adaptation des recettes par rapport aux dépenses des caisses de retraite (afin de réduire le niveau des cotisations), baisse de la part des dépenses de l'Etat dans le PIB, flexibilité accrue des salaires et des horaires de travail, augmentation du nombre de places d'apprentis, aides renforcées à la création d'entreprises : tels sont les principaux points du document adopté. Les signataires se prononcent en conclusion pour une application « *dans les temps* » de l'union économique et monétaire européenne.

Le document du 23 janvier est « *un cadre général* », indique-t-on à la chancellerie de Bonn. Certains passages vont néanmoins très loin dans le sens de la réforme de l'Etat-providence. Les dirigeants syndicaux ont ainsi accepté que, à terme, seules les périodes de cotisation réelle compteront pour le calcul de la retraite. Le gouvernement s'est engagé à réduire les dépenses de l'Agence fédérale pour l'emploi qui ne sont pas directement liées à des missions d'assurance-chômage.

Un second « sommet social » aura lieu chez le chancelier Kohl le 12 février.

Lucas Delattre

Budget : le gouvernement diffère son plan d'économies

LE GOUVERNEMENT n'annoncera pas dans l'immédiat son plan d'économies budgétaires. Voici encore quelques semaines, un gel d'environ 25 milliards de francs de crédits semblait imminent, car la loi de finances pour 1996 avait été construite sur des prévisions de croissance trop optimistes. Le ministère du budget a donc travaillé à des propositions de mesures de « régulation » qu'il a transmises au premier ministre. Matignon, qui entend donner la priorité aux mesures de soutien à l'activité, vient de lui faire savoir qu'il n'est pas opportun de dévoiler dans l'immédiat les mesures retenues.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : TF 1 a réalisé un bénéfice net de 600 millions de francs en 1995** (+ 10,7 % par rapport à 1994), a annoncé, mardi 23 janvier, le conseil d'administration du groupe. Avec 9,116 milliards de francs, le chiffre d'affaires progresse de 8,2 %. Les recettes publicitaires ont gagné 4,3 %, mais ce sont les activités de diversification (dont LCI et le cinéma) qui ont le plus augmenté (28,3 %).

■ **FOKKER : mardi 23 janvier, l'avionneur néerlandais a placé en cessation de paiement sa filiale Fokker Aircraft,** qui constitue la majeure partie de ses activités. Fokker a obtenu un sursis de quatre semaines pour renaître de ses cendres après la décision de Daimler-Benz de l'abandonner (*Le Monde* du 23 janvier). Le gouvernement néerlandais, actionnaire à 22 % de la holding de tête, s'est engagé à soutenir financièrement Fokker durant cette période. – *(Corresp.)*

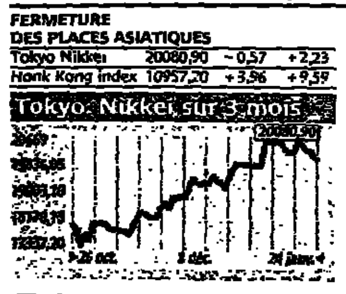
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 24 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20080,90	– 0,57	+ 2,23
Honk Kong index	10957,20	+ 3,96	+ 9,59



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/01	Var. en % 22/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1934,08	– 1,04	+ 3,32
Londres FT 100	3739,80	+ 2,26	+ 7,36
Zurich	—	—	+ 0,59
Milan MIB 30	1006	+ 1,41	– 8,05
Francfort Dax 30	2385,05	– 1,21	+ 5,81
Bruxelles	1653,21	+ 2,47	+ 6
Suisse SBS	—	—	– 2,40
Madrid Ibex 35	327,88	+ 0,55	+ 2,44
Amsterdam CBS	333,20	+ 0,51	+ 3,63

Tirage du *Monde* daté mercredi 24 janvier 1996 : 487 052 exemplaires

VOYAGES

Vols, séjours et circuits

Guides touristiques

Votre agence 24 h/24

3615 LEMONDE

GALERIE TRIFF

KILIMS

Fin de collection

- 30 à - 50 %

Ouvert lundi de 14h30 à 19h
mardi / samedi de 10h30 à 19h

35, rue Jacob - 75006 PARIS
Fond de cour
Tél : 42.60.22.60

L'activiste pro-nazi suisse François Genoud se confesse à l'écrivain Pierre Péan

GENÈVE
de notre correspondant

Pierre Péan signe une nouvelle biographie sulfureuse. Après s'être consacré à la vie du docteur Martin, fondateur de la Cagoule, organisation d'extrême droite de l'entre-deux-guerres, puis à la jeunesse nationaliste de François Mitterrand, il a obtenu la confession d'un nazi de la première heure, admirateur non repenti de Hitler, François Genoud. Le titre, *L'Extrémiste, François Genoux, de Hitler à Carlos* (Fayard, 426 p., 150 F.), résume l'itinéraire de cet ancien banquier suisse âgé de quatre-vingts ans, personnage de l'ombre jusqu'à présent peu loquace sur ses activités. Sans doute n'a-t-il jamais dissimulé ses sympathies à la fois pour le III[e] Reich et des groupes extrémistes arabes, mais il avait toujours pris soin d'adopter un profil bas. Il aura fallu l'arrestation de Carlos en 1994 pour le faire sortir de son mutisme et l'amener à se vanter publiquement de ses relations avec le terroriste vénézuélien.

Fils d'un commerçant en papiers peints de Lausanne, François Genoud, en octobre 1932, croise Hitler lors d'une promenade dominicale dans les environs de Bad Godesberg. Il lui serre la main et lui dit son « *grand intérêt pour le national-socialisme* ». A dix-sept ans à peine, son engagement est scellé. Aujourd'hui encore, il n'en revient pas d'avoir ainsi rencontré son « héros » et ne renie rien de cette poignée de main qui a marqué sa vie. C'est donc le portrait de ce « révisionniste » que brosse l'ouvrage, non sans complaisance.

Les annexes du livre reproduisent des extraits de la correspondance et des archives personnelles de Genoud. « *Un florilège du gotha nazi* », selon Péan. Pêle-mêle, on y retrouve des lettres de Martin Bormann, de Leni Riefenstahl, de Klaus Barbie, d'Otto Skorzeny, d'Emma Goering, de Paula Hitler, du nazi belge Léon Degrelle, du fasciste britannique Oswald Mosley, de Ben Bella et, plus récemment, de Carlos. Genoud y exhibe également un vrai-faux passeport algérien d'Ali Hassan Salameh, le chef de Septembre noir.

Parmi les amis suisses de Genoud, Péan cite le négationniste et néonazi Gaston Armand Amaudruz et donne abondamment la parole à deux thuriféraires de la mouvance islamo-nazie, Ahmed Huber et Jean Beauverd. Depuis qu'il s'est converti à l'islam, le premier en soutient les tendances les plus radicales comme le « khoméinisme ». Il se prévaut d'ailleurs d'avoir introduit Genoud auprès des Iraniens. Jean Beauverd est l'un des plus anciens et des plus proches compagnons de l'ex-banquier. Agés d'à peine vingt ans, ils avait tous deux activement milité dans les rangs du Front national, le parti pro-nazi suisse. En 1936, au retour d'un périple en Orient, ils avaient vu le grand mufti de Jérusalem, autre rencontre déterminante pour l'engagement de Genoud. Depuis lors son *credo* sera placé sous le double signe de la croix gammée et du croissant.

UN AUTRE LIVRE, PLUS DUR

En retraçant par le menu l'itinéraire tortueux de Genoud, son biographe plonge le lecteur dans le monde interlope du nazisme, de la collaboration et du terrorisme international. Le principal intéressé confirme en grande partie ce qu'il cherchait encore à dissimuler et contestait naguère. En une quarantaine de pages, Péan recense, en se fondant sur son témoignage, les activités de Genoud comme agent de l'Abwehr, le contre-espionnage allemand. « *En 1941*, écrit Péan, *il est heureux de voir le drapeau à croix gammée claquer dans le ciel parisien.* » Un moment inquiété dans son pays pour ses activités, il bénéficie fin 1944 d'un non-lieu et se retrouve, quelques mois plus tard, gestionnaire des œuvres caritatives de la Croix-rouge suisse à Bruxelles.

Après la guerre, il devient actionnaire d'une banque à Tanger et prête ses services à des nazis en déroute. Dans la foulée, il s'entend avec des héritiers des dignitaires du III[e] Reich pour prétendre à des droits d'auteur sur des textes attribués à Hitler, Bormann ou Goebbels. Sous Nasser, il a ses entrées au Caire, établit des contacts avec les dirigeants du FLN algérien et crée, avec des capitaux arabes à Genève, la Banque commerciale arabe. Ne pouvant s'empêcher de se porter au secours de ses protégés, l'homme de l'ombre intervient pour organiser la défense d'Eichmann en Israël, puis de Barbie à Lyon, voire de commandos terroristes palestiniens. Il se vante d'avoir compté parmi ses amis Waddi Haddad et Ali Hassan Salameh, dont les organisations ont revendiqué plusieurs détournements d'avion.

Moins indulgent, *Le Banquier noir* (Le Seuil, 396 p., 120 F., en librairie le 9 février), de Karl Laske, donne une image sans doute plus conforme à la réalité du même François Genoud. Plus fouillé et mieux à l'écoute de sources diverses, parfois contradictoires, il fait émerger un personnage à la fois fuyant et vantard, se raccrochant à des chimères, mais d'autant plus dangereux qu'il sait jouer les passe-murailles. Sa fidélité au national-socialisme ne fait pas de doute, elle lui sert d'alibi pour diffuser le plus largement possible les propos de ses protégés disparus, au mépris des conclusions historiques de l'après-guerre. En rapportant avec précision les démêlés de l'ancien banquier avec divers éditeurs et historiens, Karl Laske illustre le but que s'est désigné Genoud, à savoir la réhabilitation du nazisme.

Ses agissements dans les milieux arabes et sa collusion avec les réseaux du terrorisme international partent d'une même inspiration. Mais les recherches de l'auteur vont plus loin en posant la question des protections dont a toujours joui François Genoud : son impunité pour tous les trafics auxquels il a participé dans les pays sous la botte allemande et le rôle ambigu de la Confédération en ces temps difficiles.

Jean-Claude Buhrer

Réduction sous condition du temps de travail des fonctionnaires

LORSQU'IL AVAIT PRÉSENTÉ ses vœux aux Français, le 31 décembre, Jacques Chirac avait émis le souhait que l'année 1996 soit « *celle d'un engagement collectif et négocié pour l'aménagement et la réduction du temps de travail* ». La négociation qui s'ouvre jeudi 25 janvier dans la fonction publique sera l'occasion, pour le gouvernement, de passer à l'acte. Le gouvernement devrait proposer d'écourter la durée de travail des agents qui accepteraient certaines contraintes horaires (travail le soir ou le samedi). La négociation portera sur la compensation à laquelle ces derniers auront droit (deux heures de repos pour une heure de travail, par exemple). FO et la CGT ne sont pas d'accord pour modifier les horaires d'ouverture des services administratifs. Selon un sondage IFOP, réalisé du 28 novembre au 4 décembre auprès de 2 003 personnes et commandé par le ministère de la fonction publique, 71 % des usagers (contre 28 %) se satisfont des horaires actuels d'ouverture.

Les syndicats vont demander que l'accord national interprofessionnel du 6 septembre 1995, sur la cessation anticipée d'activité, soit transposé aux trois fonctions publiques. Cet accord, conclu par la CFDT, la CGT, FO, la CGC, la CFTC, le CNPF, la CGPME et l'UPA, autorise le départ volontaire à la retraite, à partir de cinquante-huit ans (au lieu de soixante) des salariés disposant de quarante annuités de cotisation. La cessation anticipée d'activité concernerait les agents âgés d'au moins cinquante-huit ans, ayant cotisé trente-sept ans et demi.

Les syndicats proposent de réduire la semaine de travail à trente-cinq heures, voire à trente-deux et, pour FO, la CGT et la FSU, sans perte de salaire.

Rafaële Rivais